

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - N° 12569 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 28 JUIN 1985

AMORCE DE DÉNOUEMENT A BEYROUTH

Paris est au centre des tractations sur le règlement de la crise des otages

Le miel et le vinaigre

Trop habile homme pour tenter de prendre les mouches avec du vinaigre, M. Nabih Berri n'est pas en situation d'offrir du miel. Il vient de tenter d'appâter Paris en liant le sort de deux otages français détenus à Beyrouth, MM. Seurat et Kauffmann, à celui de leurs trente-neuf compagnons d'infortune américains et en proposant de transférer les uns et les autres à l'ambassade de France ou à celle de Suisse. Ils y attendraient alors, dans un confort matériel et une sérénité d'esprit bien préférables au climat de leurs présentes geôles, la libération des Libanais prisonniers en Israël, unique exigence du dirigeant chiite et de ses miliciens.

Cette offre, alléchante à première vue — *qui ne souhaite alléger* l'angoisse des otages et les savoir en lieu sûr ? — ne relève vraisemblablement pas de l'intention machiavélique de « mouiller » les Occidentaux en les associant à une vilaine affaire. Il est plus probable que M. Berri, ayant chevauché un *cheval emballé et tentant de l'arrêter* dans sa course folle, se sait dans une situation périlleuse. Il cherche sans doute à mettre un terme à une prise d'otages qu'il n'avait pas commanditée et qu'il a fini par parrainer en protestant de ses bonnes intentions. Mais en fin de compte ses motivations ne sont pas l'essentiel en l'occurrence. Il se peut au demeurant que l'aberrante situation du Liban, où le ministre de la justice devient, bon gré mal gré, « cogérant » d'une opération de piraterie et de chantage, dissimule au dirigeant chiite lui-même le caractère exorbitant aux yeux du droit des gens de la proposition qu'il avance.

M. Roland Dumas l'a relevé d'emblée. Si la France, a-t-il dit, « ne peut pas se dérober » à une opération humanitaire, elle ne saurait pour autant « entrer dans un quelconque marchandage » ou se « substituer aux geôliers ». La libération des otages ne peut être « qu'inconditionnelle ».

C'est parler d'or. Mais que faire une fois que l'on s'est déclaré, comme M. Dumas, toujours disponible pour sauver des vies humaines ? Accepter l'étrange mission proposée comporte le risque d'apparaître comme le mandataire de hors-la-loi, le dépositaire d'un « bien » acquis dans des conditions révoltantes ou, plus trivialement, l'homme de paille qui prête sa respectabilité aux responsables d'une extorsion.

Trop de facteurs puissants et pressants sont en jeu pour qu'on soit assuré que les principes posés par M. Dumas seront respectés. La hâte anxieuse des Américains à voir élargir leurs nationaux coûte que coûte, les problèmes qu'affronte M. Berri, l'intention affichée d'Israël de libérer tôt ou tard ses prisonniers encombrants, l'intérêt de la Syrie de ne pas laisser s'infecter l'abcès du chiisme « à l'iranienne » au Liban..., autant de bonnes raisons de composer avec les règles et de déguiser leur transgression dans un ingénieux scénario où nul ne paraisse perdre la face.

Toute procédure qui compromet un Etat de droit, ses représentants, ses diplomates, dans la jungle du non-droit est à long terme désastreuse, si heureux qu'en soient les effets immédiats. Même si elles éclairent la fête d'une libération que chacun souhaite, les vessies d'un arrangement peu glorieux passeront difficilement pour des lanternes.

Une libération simultanée des détenus ?

Les événements semblent s'accélérer dans l'affaire des otages de Beyrouth après la proposition faite mercredi 26 juin par M. Nabih Berri de les transférer dans une ambassade occidentale, celle de France ou de Suisse. Les réactions extrêmement prudentes des parties intéressées vont de pair avec une intense activté diplomatique, en particulier entre Washington, Jérusalem et Paris, qui est au centre des tractations. Le scénario envisagé pourrait être une libération quasi simultanée des otages américains détenus à Beyrouth, qui seraient alors conduits à l'ambassade de France dans cette ville ou à Damas, et des prisonniers libanais détenus en Israël, qui passeraient alors sous le contrôle de l'ambassade de France à Tel-Aviv.

Selon le *Washington Post*, M. Roland Dumas aurait, au cours de la conversation téléphonique avec M. George Shultz, exigé des Etats-Unis la garantie qu'Israël libérerait les sept cent trente-cinq prisonniers qu'il détient en échange de la prise en charge momentanée par l'ambassade de France des otages américains. Le *Washington Post* affirme que M. Dumas aurait, aussitôt après sa conversation avec M. Shultz, demandé au premier ministre israélien un calendrier pour la libération des prisonniers libanais.

Selon la radio israélienne de ce jeudi matin, la France aurait informé Israël qu'elle permettrait que son ambassade à Beyrouth serve de refuge aux otages américains pour une durée maximale de deux jours. Le *Jerusalem Post*, soulignant qu'un dénouement de la crise est imminent, annonce qu'Israël est sur le point de remettre à l'ambassade de France les sept cent trente-cinq Libanais détenus à la prison d'Atlit.

Le premier secrétaire de l'ambassade de France à Beyrouth devait *s'entretenir ce jeudi en fin de matinée* avec M. Nabih Berri, et les radios privées libanaises laissaient entendre qu'il transmettrait au chef de la milice Amal l'acceptation française de prendre en charge les otages américains ainsi que MM. Seurat et Kauffmann, dont *M. Berri avait lié le sort à celui* des Américains. Les deux Français ont été amenés, jeudi en fin de matinée, au domicile du dirigeant d'Amal, à Beyrouth-Ouest.

(Lire nos autres informations pages 4 et 5.)

UN SONDAGE IFOP POUR « LE MONDE » ET RTL

La France doit garantir la sécurité de la RFA

estime une majorité de Français

La France et la RFA ont conclu, mercredi 26 juin, un accord de principe sur le projet de coopération technologique européenne Eurêka. Elles soumettront à ce sujet un document commun à leur huit partenaires réunis à Milan, vendredi et samedi, à l'occasion du conseil européen. Celui-ci pourrait nommer M. Etienne Davignon, ancien vice-président de la Commission européenne, responsable de l'animation et de la coordination de la mise en œuvre concrète du projet.

A Bruxelles, le président de la Commission, M. Jacques Delors, a demandé, mercredi, au cours d'une conférence de presse, que le sommet de Milan s'engage hardiment dans la voie des *réformes institutionnelles*, y *compris en modifiant* le traité de Rome.

***Le Monde* publie, d'autre part, les résultats d'un sondage sur l'image que les Français ont de leur voisin allemand, sondage dont il ressort qu'une majorité d'entre eux souhaite que la France garantisse la sécurité de la RFA.**

L'image de l'Allemagne est en train de se modifier dans l'esprit des Français. Le sondage que l'IFOP vient de réaliser auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de plus de quinze ans révèle à cet égard une récente et considérable évolution : les préjugés concernant les hommes cèdent ; les grands traits par lesquels le bon sens populaire aime à brosser le « tempérament national » du voisin changent ; et, plus encore, les tabous pesant sur certains aspects des relations entre les deux Etats — comme par exemple l'hypothèse d'une solidarité franco-allemande plus étroite en matière de défense — semblent peu à peu levés.

Lorsque l'idée du rapprochement franco-allemand prit corps au début des années 60 avec le général de Gaulle, signataire du traité d'amitié entre les deux pays, il était trop tôt pour qu'elle fût populaire ; le ressentiment était encore trop vif, les souvenirs aussi pour les générations qui, avant même la montée du nazisme et le début de la première guerre, avaient été élevées dans la crainte de l' « ennemi héréditaire » d'outre-Rhin. Alors que l'Europe n'en était qu'à ses prémices, la République fédérale paraissait de surcroît avoir résolument opté pour l'ami américain.

Le rapprochement franco-allemand fut certes, par la suite, une constante de la politique extérieure française, mais, malgré le travail fourni par quelques militants de la première heure, il demeurait une affaire essentiellement diplomatique : l'ignorance et le manque d'intérêt caractérisaient encore pour l'essentiel l'attitude des Français à l'égard de la RFA, de même que la méfiance et un fond d'antigermanisme dont les gouvernements, à l'occasion, jouaient. Les seules qualités communément reconnues aux Allemands étaient ambivalentes (discipline, efficacité...) ; l'actualité ouest-allemande n'attirait l'attention que lorsqu'elle nourrissait cet antigermanisme, en s'intéressant par exemple aux groupes néonazis ou aux terroristes et à la façon dont on luttait contre eux. Le droit à l'autonomie militaire ou à la réunification n'était pas reconnu à une Allemagne sujette, légitimement soumise à la tutelle des vainqueurs.

De tout cela, il reste des traces, *mais tout s'est, semble-t-il*, profondément modifié. Le premier indicateur de cette évolution, c'est le sentiment de proximité. Lorsqu'on leur demande de qui les Allemands de l'Ouest sont les plus proches par leur mentalité et leur comportement, 41 % des personnes interrogées répondent « *des Français* », 22 % seulement « *des Allemands de l'Est* » et 29 % « *des Américains* ».

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 2.)

MM. Fabius et Jospin s'expliquent

M. Mitterrand a évoqué le conflit Jospin-Fabius, mercredi 26 juin, au cours d'un entretien informel avec quelques journalistes, à Saint-Brisson (Nièvre). Le chef de l'Etat donne raison à l'un et l'autre de ses « héritiers ». Il estime que M. Fabius est en droit de vouloir rassembler et que M. Jospin est fondé à manifester ses convictions. Lorsque la majorité est composite, a-t-il remarqué, le premier *ministre en est le « leader naturel »*. Mais puisque, aujourd'hui, le Parti socialiste est l'« *armature* » de cette majorité, son premier secrétaire peut conduire la campagne des élections législatives à sa guise, sans qu'il ait *« de comptes à rendre à personne »*.

Quelques heures après que le président de la République a ainsi paru les renvoyer dos à dos, le premier ministre et le premier secrétaire du PS se sont rencontrés en tête à tête. Interrogé par « le Monde », M. Jospin a précisé : *« Nous nous sommes vus et je crois que nous avons eu une bonne et utile conversation. »* Cette rencontre parait de nature à apaiser une querelle qui divisait les socialistes et nuisait à l'image du pouvoir comme à l'autorité du chef de l'Etat.

Dans le point de vue que nous publions ci-dessous, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, sans prendre position dans la querelle propose que le Parti socialiste se dote d'un projet concret pour promouvoir une nouvelle croissance.

Un pacte pour une nouvelle croissance

par JEAN POPEREN (*)

Les comptes de la nation, récemment publiés, montrent que le gouvernement est en train de réussir l'assainissement économique, que cette réussite sera due, pour l'essentiel, à l'effort des salariés, que les profits ont augmenté, enfin que cette amélioration des marges ne se retrouve que fort peu dans les investissements, donc dans le potentiel de *l'économie nationale*.

En clair, notre appareil économique et le corps social n'ont pas encore tiré le bénéfice de l'effort que, prioritairement, le monde du travail a consenti. Or, nous socialistes, nous n'avons pas fait l'assainissement pour l'assainissement, la lutte anti-*inflation pour la lutte anti-inflation* : nous les avons entrepris pour créer les conditions d'une nouvelle croissance, car, s'il est vrai qu'une croissance plus forte ne suffirait pas à surmonter le drame du chômage, nous ne ferons pas reculer le chômage sans croissance. Passer de l'assainissement à la croissance : l'impératif est devant nous.

Qu'avons-nous vécu depuis quatre ans ?

Le gouvernement a fait beaucoup plus que tous les gouvernements précédents pour faciliter l'investissement dans les entreprises, aider nos producteurs à *exporter*. Les salariés ont consenti beaucoup, ils ont fait des concessions sur des garanties essentielles, et d'abord sur la plus importante de toutes, l'indexation des salaires. Ce doit être « *donnant donnant* », disait tout récemment M. Chotard, vice-président du CNPF, à propos des négociations patronat-syndicats. Excellente formule. Mais qu'a fait le CNPF, sinon gémir, pleurnicher et, en chaque occasion, réclamer davantage, davantage de concessions de ses interlocuteurs, le gouvernement, les salariés ?

« *Encore plus, toujours plus* » : la fameuse affaire de la négociation sur la « flexibilité », à l'automne dernier, ne fut-elle pas, à cet égard, exemplaire ?

Qui, depuis quatre ans, a refusé le « compromis » ? Qui a tenu le langage du « tout ou rien » ? Pas nous, en tout cas, socialistes, qui nous sommes tenus à une plate-forme de réformes importantes, mais strictement délimitée — les cent-dix propositions. Qui s'est muré dans une intransigeance qui n'avait d'autre finalité — à peine inavouée — que de mettre le gouvernement à genoux ? Calcul qui a échoué. Et, en termes politiques, qui, dès le premier jour, a refusé de jouer l'alternance, réinventant l'extravagant concept de l' « illégitimité » de la gauche, concept que seuls les émigrés, jadis, avaient appliqué à Bonaparte ? Que nous ont rapporté nos militants à chacune de nos conférences « entreprises », sinon que l'on vit, depuis quatre ans, un durcissement du pouvoir *patronal et, de ce fait*, une plus forte tension des rapports sociaux ?

(*) Membre du secrétariat national du PS, « numéro deux » du parti.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Classique

Rebondissement dans « les Deux Rivaux », cette tragédie au goût classique qu'interprètent, avec talent, MM. Fabius et Jospin : César, par un habile et clément monologue, vient de trancher le nœud du drame.

Ils ont tous les deux raison, a-t-il dit. A chacun son rôle : l'un doit « rassembler » autour de la majorité, l'autre doit animer la campagne autour de l'appareil.

On songe à La Bruyère comparant Corneille et Racine. Jospin le militant dirigera la majorité socialiste comme elle est, et Fabius le séducteur telle qu'elle devrait être.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde DES LIVRES

- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Paul Léautaud », d'Edith Silve.
- Le débat autour de Vladimir Jankélévitch.
- Spécial « Lectures d'été » : notre sélection.

Pages 13 à 24

LIRE

6. URSS
M. Gorbatchev menace de se retirer des négociations de Genève.

10. MÉDECINE
L'évaluation des techniques et pratiques médicales.

10. TERRORISME
M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, échappe à un attentat.

12. OPPOSITION
L'UDF réclame une « immigration à deux vitesses ».

30. ÉCONOMIE
La crise du marché du sucre.

étranger

SONDAGE : L'ALLEMAGNE VUE PAR LES FRANÇAIS

L'IMAGE DES ALLEMANDS

Question : A votre avis, aujourd'hui, de qui un Allemand de l'Ouest est-il le plus proche par sa mentalité et son comportement ? Et ensuite ?

	Première réponse	Deuxième réponse	Total des deux réponses
	%	%	%
— Un Français	26	15	41
— Un Anglais	5	8	13
— Un Italien	2	4	6
— Un Belge	9	12	21
— Un Allemand de l'Est	14	8	22
— Un Américain	17	12	29
— Ne se prononcent pas	27	41	
	100	100	

L'IMAGE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

Question : Parmi les qualificatifs suivants, quel est celui qui, selon vous, *s'applique le mieux au régime politique de l'Allemagne de l'Ouest ? Et ensuite ?*

	Première réponse	Deuxième réponse	Total des deux réponses
	%	%	%
— Démocratique	46	9	55
— Répressif	4	5	9
— Tolérant	8	19	27
— Sectaire	5	5	10
— Antidémocratique	2	2	4
— Ouvert à tous les courants de pensée	7	19	26
— Ne se prononcent pas	28	41	
	100	100	

LE NAZISME

Question : voici un certain nombre d'opinions à propos de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ?

	Ensemble %		Proximité politique : Gauche %	Proximité politique : Opposition %
En *Allemagne de l'Ouest*, la lutte contre le nazisme a été menée à son terme, il n'y a plus de danger.				
— Tout à fait d'accord	4	} 20	20	22
— Plutôt d'accord	16			
— Plutôt pas d'accord	29	} 64	72	64
— Pas d'accord du tout	35			
— Ne se prononcent pas	16		8	14
	100		100	100
Le président américain Reagan a eu raison d'aller se recueillir au cimetière de Bitburg :				
— Tout à fait d'accord	8	} 30	28	44
— Plutôt d'accord	22			
— Plutôt pas d'accord	13	} 42	53	35
— Pas d'accord du tout	29			
— Ne se prononcent pas	28		19	21
	100		100	100

LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE

Question : Voici un certain nombre d'opinions à propos de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ?

	Ensemble %		Proximité politique : Gauche %	Proximité politique : Opposition %
Il serait aujourd'hui légitime que l'Allemagne soit réunifiée :				
— Tout à fait d'accord	28	} 59	63	61
— Plutôt d'accord	31			
— Plutôt pas d'accord	9	} 20	24	21
— Pas d'accord du tout	11			
— Ne se prononcent pas	21		13	18
	100		100	100
La réunification de l'Allemagne constituerait un grave danger politique pour l'Europe :				
— Tout à fait d'accord	11	} 28	29	33
— *Plutôt d'accord*	17			
— Plutôt pas d'accord	24	} 39	47	42
— Pas d'accord du tout	15			
— Ne se prononcent pas	33		24	25
	100		100	100
La réunification de l'Allemagne serait dangereuse pour l'économie française :				
— Tout à fait d'accord	10	} 27	29	29
— Plutôt d'accord	17			
— *Plutôt pas d'accord*	22	} 37	43	36
— Pas d'accord du tout	15			
— Ne se prononcent pas	36		28	35
	100		1000	100

Ce sondage a été réalisé, du 11 au *17 juin 1985, auprès* d'un échantillon national de neuf cent quatre-vingt-six personnes représentatif *de la population française âgée de quinze* ans et plus.

La France doit garantir la sécurité de la RFA

(Suite de la première page.)

C'est dire que l'idée autrefois péjorative d'une spécificité germanique a cédé du terrain. L'appartenance à un système social occidental et (les questions suivantes le montrent) à une Communauté européenne dont le pilier central est le couple franco-allemand semblent aujourd'hui plus déterminantes.

Le régime politique de la République fédérale jouit aussi d'une image étonnamment positive, plus positive encore chez les personnes interrogées qui se réclament de la gauche française que chez les autres. C'est pourtant dans certains secteurs de cette gauche que l'on faisait, il y a une dizaine d'années encore, un sévère procès du régime voisin. La RFA était, à l'époque, pour certains milieux intellectuels français, un Etat policier engendrant le terrorisme et pratiquant les « interdictions professionnelles ». Elle est aujourd'hui qualifiée de *« démocratique »* par 55 %, *« antidémocratique »* pour 4 % seulement, et *« répressive »* pour 9 %.

Ce changement d'attitude n'est pas un oubli de l'histoire. C'est à propos de la persistance d'un danger nazi que les réponses sont les plus tranchées : 64 % estiment que la lutte contre le nazisme n'a pas été menée à son terme. Une majorité relative (42 %) désapprouve le geste du président Reagan au cimetière de *Bitburg le 8 mai dernier. Mais* le vrai message de la réconciliation est passé : on n'oublie rien, mais on admet que la *République fédérale* a rompu avec le passé et est devenue adulte. On va même (59 %) jusqu'à tenir pour *« légitime »*, voire inoffensive, une réunification de l'Allemagne, étant entendu que, sur ce dernier point, le sentiment d'une radicale impossibilité favorise peut-être cette généreuse compréhension.

L'Allemagne, en tout cas, fait moins peur. La majorité des personnes interrogées (56 %, et 68 % parmi les sympathisants de la gauche) admettent que le mouvement pacifiste qui s'y est développé au début des années 80 témoigne d'une réelle volonté de paix des Allemands. Deux ans après la retombée de ce mouvement tellement décrié en France (*incompris, disaient* à l'époque les Allemands), on ne lui fait plus de procès d'intention. C'est sans doute *lui qui* a porté le dernier coup à l'image d'agresseur potentiel ou de puissance confusément menaçante que l'Allemagne continuait d'éveiller dans les esprits français pendant très longtemps encore après la guerre.

Cette évolution ne va jusqu'à la *reconnaissance* du droit pour la République fédérale à disposer de l'arme nucléaire que chez un tiers des personnes interrogées ; 42 % en revanche lui dénient ce droit. (En voudrait-elle d'ailleurs ?) Mais — et c'est l'élément le plus nouveau que fait apparaître ce sondage — une solidarité se dessine en matière de sécurité qui n'était guère imaginable il y a quelques années : la moitié des *personnes interrogées pensent que* l'Allemagne de l'Ouest volerait au secours de la France si cette dernière *était* gravement menacée et 57 % pensent que la France devrait défendre son voisin dans les mêmes circonstances.

De façon plus significative encore, il se trouve 40 % de personnes (un peu plus dans l'opposition) pour approuver l'extension à la République fédérale de la garantie nucléaire française (24 % y restent hostiles et 36 % ne se prononcent pas). C'est le début de la fin pour le dogme sacro-saint de la sanctuarisation de la France seule, de son indépendance totale en matière de défense nucléaire, dès lors qu'une large partie de l'opinion admet que la force de frappe devrait dissuader toute attaque non seulement sur le sol français, mais aussi sur le sol allemand.

Désirs et réalités

Ce phénomène nouveau, de même que la conviction, largement répandue, que l'Europe doit se construire autour du couple franco-allemand, sont sans doute dans une très large mesure le fruit de la politique menée depuis 1981 par Paris. La volonté de rapprochement affirmée par M. Mitterrand dès son arrivée à la présidence ne s'est jamais démentie, même dans les moments difficiles. Et ce sont les socialistes français qui les premiers ont osé, comme l'a fait la semaine dernière M. Charles Hernu (*le Monde* du 22 juin), évoquer concrètement ce qu'impliquent pour la France les « intérêts de sécurité » communes aux deux pays.

Certes, les Français interrogés font dans tout cela la part de leurs désirs et des réalités. S'ils sont convaincus que la France ne peut que gagner à une coopération économique plus intense avec la République fédérale, s'ils s'ouvrent à l'idée d'une stratégie commune, ils restent persuadés que la RFA est plus proche des Etats-Unis que de l'Hexagone sur les questions de défense, et même pour ce qui touche à ses *intérêts* économiques. *En somme, si le* couple franco-allemand n'est pas plus harmonieux, mieux épanoui et plus fructueux, c'est la faute aux Allemands, trop tournés vers Washington.

Parmi les personnes interrogées, les femmes ont une image beaucoup plus négative que les hommes des Allemands et du régime politique de la République fédérale. Les réponses à toutes les autres questions reflètent cette disparité, les femmes étant d'une façon générale moins favorables ou plus sceptiques à l'égard de tout ce qui va dans le sens d'un rapprochement entre les deux pays, surtout en matière de sécurité, dans l'hypothèse d'un conflit. L'âge, en revanche, ne détermine pas d'attitudes très nettement différentes, sauf sur des questions comme la réunification (*« légitime »* pour 64 % des moins de trente-cinq ans, et pour 56 % des plus de trente-cinq ans). A noter, enfin, que sur cette question, comme sur celles qui touchent aux problèmes de défense, le pourcentage de « non-réponses » est assez élevé ; comme s'il s'agissait de problèmes trop complexes, sur lesquels on dispose de trop peu d'informations pour prendre position.

CLAIRE TRÉAN.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Question : voici un certain nombre d'opinions à propos de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord ou pas du tout d'accord ?

	Ensemble %		Proximité politique : Gauche %	Proximité politique : Opposition %
Ce n'est qu'autour de la France et de l'Allemagne de l'Ouest que la construction de l'Europe pourra se faire :				
— Tout à fait d'accord	22	} 58	66	64
— *Plutôt d'accord*	36			
— Plutôt pas d'accord	14	} 23	24	22
— Pas d'accord du tout	9			
— Ne se prononcent pas	19		10	14
	100		100	100
Le traité d'amitié franco-allemand est une très bonne chose pour l'économie française :				
— Tout à fait d'accord	26	} 66	73	69
— *Plutôt d'accord*	40			
— Plutôt pas d'accord	8	} 12	13	11
— Pas d'accord du tout	4			
— Ne se prononcent pas	22		14	20
	100		100	100
La France et l'Allemagne de l'Ouest doivent poursuivre leurs efforts pour la construction de l'Europe, même si les autres partenaires ne suivent pas :				
— Tout à fait d'accord	36	} 71	75	80
— Plutôt d'accord	35			
— *Plutôt pas d'accord*	7	} 10	13	8
— Pas d'accord du tout	3			
— Ne se prononcent pas	19	12		12
	100		100	100
Les intérêts économiques de l'Allemagne de l'Ouest sont aujourd'hui *plus proches de ceux des Etats-*Unis que de ceux de la France :				
— Tout à fait d'accord	15	} 46	51	49
— Plutôt d'accord	31			
— Plutôt pas d'accord	14	} 21	23	22
— Pas d'accord du tout	7			
— Ne se prononcent pas	33		26	29
	100		100	100

LA DÉFENSE

Question : Voici un certain nombre d'opinions à propos de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ?

	Ensemble %		Proximité politique : Gauche %	Proximité politique : Opposition %
Si la sécurité de la France était gravement menacée, l'Allemagne de l'Ouest viendrait à votre défense :				
— Tout à fait d'accord	13	} 50	63	50
— *Plutôt d'accord*	37			
— Plutôt pas d'accord	15	} 22	19	23
— Pas d'accord du tout	7			
— Ne se prononcent pas	28		18	27
	100		100	100
Si la sécurité de l'Allemagne de l'Ouest était gravement menacée, la France devrait aller à sa défense :				
— Tout à fait d'accord	18	} 57	65	62
— Plutôt d'accord	39			
— Plutôt pas d'accord	9	} 19	19	18
— Pas d'accord du tout	10			
— Ne se prononcent pas	24		16	20
	100		100	100
La *France devrait considérer que* ses intérêts vitaux seraient menacés en cas d'attaque contre l'Allemagne de *l'Ouest* et *donc* étendre sa garantie nucléaire à cette dernière :				
— Tout à fait d'accord	13	} 40	42	47
— Plutôt d'accord	27			
— Plutôt pas d'accord	13	} 24	32	19
— Pas d'accord du tout	11			
— Ne se prononcent pas	36		26	34
	100		1000	100
Aujourd'hui l'Allemagne de l'Ouest *devrait pouvoir disposer de l'arme* nucléaire				
— Tout à fait d'accord	9	} 32	35	37
— Plutôt d'accord	23			
— Plutôt pas d'accord	18	} 42	44	44
— Pas d'accord du tout	24			
— Ne se prononcent pas	26		21	19
	100		100	100
Sur les problèmes de défense européenne, l'Allemagne de l'Ouest est aujourd'hui plus proche des Etats-Unis que de la France				
— Tout à fait d'accord	22	} 51	60	59
— Plutôt d'accord	29			
— Plutôt pas d'accord	12	} 17	21	16
— Pas d'accord du tout	5			
— Ne se prononcent pas	32		19	25
	100		100	100
L'existence d'un mouvement pacifiste *important en Allemagne* de l'Ouest prouve la volonté de paix des Allemands				
— Tout à fait d'accord	17	} 56	68	48
— Plutôt d'accord	39			
— Plutôt pas d'accord	12	} 21	17	32
— Pas d'accord du tout	9			
— Ne se prononcent pas	23		15	20
	100		1000	100

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE MILAN

Paris et Bonn sont d'accord sur le principe d'une coopération technologique

De notre correspondant

Bonn. – A la veille du conseil européen de Milan, Paris et Bonn se sont mis d'accord sur la manière de mettre le programme Eurêka sur la rampe de lancement. En l'absence d'une définition précise de ce programme, *qui demandera* encore quelques mois, il s'agissait d'adopter une déclaration d'intention assortie de quelques orientations concrètes qui permettront de montrer que l'on parle sérieusement.

Dans une discrète maison sur les hauteurs de Bonn, les ministres de la recherche des deux pays – qui se sont rencontrés quatre fois en quatre semaines – ont réfléchi, avec les ministres des affaires étrangères, au choix, des projets sur lesquels une coopération européenne serait souhaitable. Trois critères ont été retenus : politique, technologique et industriel. Pour le moment, trois domaines ont été définis : les grands projets industriels destinés au marché, notamment dans le secteur des techniques d'informations ; les projets permettant de résoudre des problèmes communs comme la protection de l'environnement et la recherche agronomique ; enfin des projets d'intérêt public comme les transports rapides.

Ces domaines ne sont pas limitatifs. Au stade actuel des réflexions engagées à Paris, à Bonn comme dans les autres capitales européennes, Eurêka reste encore largement une auberge espagnole. Aucune idée précise ne se dégage encore sur l'ampleur que cette coopération européenne en matière de technologie doit avoir, pas plus que sur les participants et le financement.

Les ministres allemands et français des affaires étrangères, MM. Hans Dietrich Genscher et Roland Dumas, ont en tout cas pris bien soin de dissocier les aspects civils et militaires de leurs consultations du jour. Après la rencontre avec leurs collègues de la recherche, ils ont participé à une réunion de travail avec les ministres de la défense, MM. Manfred Wörner et Charles Hernu. Cette seconde rencontre a été consacrée à l'état des négociations engagées avec les Américains sur l'Initiative de défense stratégique du président Reagan (IDS) ainsi qu'à d'autres projets d'intérêt commun, comme le développement d'un système d'observation par satellites ou l'avion de combat européen.

En dépit des échos divergents que l'on peut constater du côté allemand sur le déroulement des discussions, Bonn comme Paris semblent décidés pour le moment à insister sur le caractère civil d'Eurêka. Le ministre ouest-allemand de la recherche a réaffirmé mercredi ce point de vue, en rappelant seulement que l'on ne pouvait pas exclure de retombées militaires.



Se racheter

Il y a un intérêt commun, à Bonn et à Paris, à faire en sorte que le sommet de Milan, malgré les tensions qu'ont pu connaître ces derniers mois les relations franco-allemandes, donne au moins l'impression de faire progresser l'intégration communautaire. Confrontés à des critiques permanentes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, en raison des incertitudes de sa politique européenne, le gouvernement de Bonn a à cœur de se racheter. A propos du programme Eurêka comme à propos des réformes à apporter aux institutions communautaires, le chancelier Kohl, qui a de nouveau présidé, mercredi soir, un conseil des ministres restreint pour préparer le sommet de Milan, souhaite montrer que le veto ouest-allemand sur les prix agricoles, ou le conflit qui l'oppose à ses partenaires européens sur la voiture non polluante, ne remettent pas en *cause le fond de sa politique européenne* et le rôle moteur que continue à jouer officiellement l'axe franco-allemand.

De nouveaux problèmes sont attendus, ce jeudi, au conseil des ministres européens de l'environnement, où M. Zimmermann, le ministre de l'intérieur, doit une nouvelle fois plaider en faveur de strictes normes antipollution pour les véhicules à essence. Mais Bonn ne veut pas que cette question interfère dans les délibérations des chefs d'Etat et de gouvernement à Milan. On insiste, au contraire, sur la contribution positive que le chancelier entend apporter dans la discussion sur les questions de coopération technologique et institutionnelles. Bonn *présentera notamment* avec Paris un projet d'accord sur le renforcement de la coopération politique et se prépare à répondre favorablement aux propositions de la Commission de Bruxelles sur l'abolition, d'ici à 1992, des barrières qui s'opposent à la constitution d'un marché intérieur européen.

HENRI DE BRESSON.

● PRÉCISION. – L'Union paneuropéenne de France, dont le président d'honneur est M. Maurice Druon, et qui vient de lancer un appel en faveur de l'Europe (*le Monde* du 26 juin), nous prie de préciser l'adresse française de l'organisation : 181, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. : 704-78-67.

M. Davignon pourrait être nommé « Monsieur Eurêka »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – M. Etienne Davignon pourrait être nommé à Milan « Monsieur Eurêka » ou « Monsieur Europe technologique », si les Dix approuvent une proposition qui, sauf difficultés de dernière heure, leur sera faite par les Italiens et les Français. L'ancien vice-président de la Commission européenne se verrait ainsi confier une tâche d'animation et aussi de coordination entre ce qui est communautaire et ce qui ne l'est pas.

On connaît les idées de M. Davignon : la démarche pragmatique retenue par les Français pour lancer Eurêka est bonne, mais elle a ses limites. Si l'on veut mobiliser les chefs d'entreprise, il convient de définir un « programme central », autrement dit les domaines où l'Europe veut intervenir, puis, pour le mettre en œuvre, choisir la structure d'accueil la plus appropriée, à savoir, selon M. Davignon, la Communauté. En revanche, l'exécution des projets dans le cadre de cette stratégie centrale s'opérerait de manière décentralisée selon le concept de la « géométrie variable » (*le Monde* du 25 juin).

Une lettre de M. Dumas

La lettre que M. Roland Dumas vient d'adresser à ses collègues de la Communauté élargie pour leur faire part des résultats de l'initiative lancée voici deux mois révèle que le gouvernement français, même s'il parle de *« coordination des programmes »*, demeure réticent à l'idée d'associer l'appareil communautaire à la définition du contenu de l'Europe de la technologie. *« Tous nos partenaires au sein des Dix ainsi que l'Espagne et le Portugal ont répondu de façon positive. Ainsi grâce aux multiples échanges qui ont eu lieu depuis la mi-avril Eurêka est d'ores et déjà devenu un projet authentiquement européen qui traduit notre commune ambition dans le domaine des hautes technologies,* écrit M. Dumas. *Il convient à cet égard de noter que plusieurs pays européens non membres de la Communauté, en particulier l'Autriche, la Norvège, la Suède et la Suisse, ont manifesté un très vif intérêt à l'occasion de diverses rencontres (...). Je crois que nous avons donc intérêt à les associer sans tarder à des projets communs décisifs pour notre avenir. »*

Le ministre des relations extérieures poursuit : *« Il ressort de tous ces échanges un très large accord autour des points suivants :*

» ● Eurêka se concrétisera par le lancement de programmes finalisés, définis en étroite concertation avec les industriels, et permettant de mobiliser les chercheurs et les entreprises européennes autour d'objectifs précis, susceptibles de déboucher, à terme, sur des applications commerciales.

» ● Les modalités de mise en œuvre de ces programmes seront arrêtées cas par cas, dans un souci de souplesse et d'efficacité, et afin de permettre à chacun de moduler sa participation en fonction de son intérêt et de ses capacités dans les secteurs retenus.

» ● Parallèlement, il sera nécessaire d'améliorer les conditions de la coopération européenne, notamment en ce qui concerne la libre circulation des produits et des services de haute technologie (...).

» ● Les suggestions utiles et constructives qui ont été faites me conduisent à penser que l'important, dans les mois qui viennent, sera de stimuler le lancement de programmes finalisés, d'en assurer la coordination et de poursuivre en commun les réflexions sur les moyens d'améliorer la coopération technologique en Europe (...). »

PH. L.

M. Jacques Delors estime indispensable la modification du traité de Rome

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Lors du conseil européen de Milan, qui s'ouvrira vendredi 28 juin, la priorité devrait, selon les engagements pris par les chefs de gouvernement, être donnée à la réforme institutionnelle, et celle-ci, pour réussir, exige la modification des traités. Un tel remaniement est également indispensable si les Douze veulent avoir une chance de prendre à temps les quelque trois cents décisions qui seront nécessaires pour éliminer les barrières physiques, techniques, fiscales, existant encore dans la Communauté, et créer d'ici à 1995 un « *grand marché* ». Enfin, il faut fermement récuser le projet de création d'un secrétariat politique.

Pour créer un grand marché

Tels sont, en substance, les propos tenus par M. Jacques Delors au cours d'une conférence de presse, mercredi 26 juin à Bruxelles. Le président de la Commission européenne ne cherche pas, au moins à ce stade, la voie du compromis : ses positions peuvent souvent s'analyser comme une démolition en règle des projets de réforme pragmatiques (minimalistes, diront certains) énoncés il y a trois semaines à Stresa par Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office. En revanche, M. Delors se situe sur une ligne assez voisine de celle qui est défendue par la présidence italienne.

« Il faut aller jusqu'au bout de la réflexion demandée par le conseil européen de Fontainebleau au comité Dooge (...)*. Je considère que la question institutionnelle est incontournable »*, a souligné M. Delors. Selon lui, la réforme à mettre en œuvre d'ici à la fin de l'année doit aborder trois thèmes : l'extension des compétences de la Communauté à des domaines nouveaux, telles que la sécurité, la coopération politique, l'éducation, la culture, le renforcement de l'efficacité des institutions et leur démocratisation.

Des décisions plus rapides impliquent pour M. Delors la révision des traités. *« L'esprit qui imbibe l'activité commune de la Communauté, c'est l'obligation d'unanimité. On est devant un cycle pervers, qui ne peut être cassé que par un changement institutionnel. Il ne suffit pas de dire qu'il faut revenir aux traités ; il y a beaucoup d'articles à changer »*, commente le président de la Commission. M. Delors propose d'étendre les cas où il doit y avoir vote, de faire disparaître progressivement la possibilité pour un Etat membre d'invoquer son intérêt vital et de confier plus de pouvoirs d'exécution à la Commission.

La démocratisation de la vie institutionnelle, d'autre part, signifie, selon M. Delors, que le Parlement européen *« contribue à l'élaboration de la législation communautaire »*, et que l'on ne se borne pas *« à lui donner un droit illusoire de s'immiscer dans le processus décisionnel »*.

Deuxième thème abordé au cours de la conférence de presse : le calendrier-programme proposé par la commission pour créer un grand marché. *« C'est un ensemble approprié*, dit M. Delors. *On ne peut se contenter d'une déclaration d'intention du conseil européen. Les précédentes n'ont pas été suivies d'effets. Il faut donc modifier quelques articles du traité. »* Autrement dit faire en sorte que les décisions concernant, par exemple, l'harmonisation technique ou fiscale puissent désormais être prises à la majorité qualifiée. Mais M. Delors souligne que ces aménagements du traité ne sauraient tenir lieu de réforme institutionnelle.

Il est, en revanche, une innovation institutionnelle dont la Commission de Bruxelles ne veut pas : c'est la création d'un secrétariat politique. *« Il est absolument vital de maintenir l'unité des institutions communautaires*, a déclaré sur ce point M. Delors. *Ce n'est pas pour des raisons de boutique que la Commission est opposée au secrétariat politique ; mais on ne peut pas vouloir l'union européenne et créer en même temps le fondement d'une schizophrénie entre les deux piliers de la Communauté. »*

Négocier avec les Etats-Unis

A propos de la coopération technologique, M. Delors a fait preuve de prudence. *« J'apprécie le nouvel élan donné depuis quelques mois, et en aucun cas la Commission ne désire, par ses propositions, casser cette dynamique. Mais, un jour ou l'autre, la dimension communautaire devra s'imposer. »* Là encore, la Commission est prête. Elle a préparé un traité sur la coopération technologique. Si les chefs de gouvernement estiment que l'adoption d'un tel traité est prématurée, il faudrait qu'ils confient à la Commission un triple mandat : évaluer ce qu'il faut faire, c'est-à-dire mettre au point un programme ; réfléchir au montage financier possible pour que l'effort collectif puisse bénéficier de la « masse critique » qui est nécessaire pour mobiliser l'intérêt des entreprises ; enfin, négocier avec les Etats-Unis.

C'est là le point le plus nouveau, une manière de traiter la relation dialectique qui existe entre l'IDS américaine et Eurêka. *« Si, dans les six mois, il n'y a pas de négociation avec les Américains, les transferts de technologie se feront tous dans le même sens, c'est-à-dire vers les Etats-Unis »*, a averti M. Delors.

PHILIPPE LEMAITRE.

ASIE

LA CATASTROPHE DU BOEING D'AIR INDIA

A la recherche de la « boîte noire »

Les efforts pour retrouver la « boîte noire » du Boeing-747 d'Air India, dont la chute en mer s'est soldée, dimanche, par trois cent vingt-neuf morts, se poursuivent au large de l'Irlande, où l'on a repêché, mercredi 26 juin, des débris de carlingue.

« Nous recueillons encore des débris du Boeing-747, mais aucun autre corps n'a fait surface », a déclaré, mercredi, un porte-parole du gouvernement irlandais.

Au Canada, les recherches se poursuivent en coordination avec l'enquête sur l'explosion de la valise qui a fait deux morts après l'atterrissage d'un avion canadien dimanche à Tokyo. Sont notamment recherchés les deux sikhs en fuite, MM. Lal Singh et Ammand Singh, déjà poursuivis par le FBI américain pour complot présumé contre le premier ministre indien. D'autres suspects sont recherchés au Canada.

De fausses alertes à la bombe ont retardé ou perturbé des vols dans deux aéroports canadiens. Un Boeing-747 de British Airways a été détourné sur Gander (Terre-Neuve), mais aucun explosif n'a été trouvé à bord. Trois vols d'Air Canada à destination de Vancouver ont été aussi retardés.

Les enquêteurs du ministère canadien des transports examinent, par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle la désintégration du Boeing d'Air India pourrait avoir été liée au fait qu'un moteur nécessitant des révisions était fixé à l'une des ailes de l'appareil. M. Joe Clark, ministre des affaires extérieures, a dit que le problème du poids de ce moteur était l'un des nombreux points étudiés par les enquêteurs. – *(Reuter.)*

Bangladesh

CENT MILLE SANS-ABRI A LA SUITE DES INONDATIONS

Les inondations au Bangladesh (*le Monde* du 26 juin) ont provoqué un exode massif, notamment dans l'est du pays. Deux millions de personnes sont affectées, et la région la plus touchée demeure le district de Moulvizabar, où l'on a recensé dix-sept morts. Le niveau des eaux a néanmoins commencé à baisser. On estime le nombre des sans-abri à cent mille et les quantités de riz détruites à 70 000 tonnes.

En Inde, des pluies torrentielles, qui se sont abattues sur la côte ouest, ont fait plus de cent morts. Un typhon a fait, de son côté, quarante-six victimes dans le nord des Philippines le week-end dernier. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

LA DÉTENTION DES OTAGES A BEYROUTH

L'offre de M. Nabih Berri de transférer les otages américains dans une ambassade occidentale, notamment de France ou de Suisse, ou même à Damas, continue de susciter des réactions extrêmement prudentes. Dans une déclaration, ce jeudi 27 juin à France-Inter, M. Roland Dumas a réaffirmé que *« la France ne pouvait se dérober lorsqu'il s'agit de mettre fin aux souffrances physiques et morales »*. Rappelant que cette détention était *« abusive, illégale, injustifiée »*, le ministre des relations extérieures a ajouté que *« sollicitée dans une affaire aussi délicate »*, la France ne pouvait que réaffirmer *« la condamnation sans réserves et sans nuances des détournements et voies de fait dont sont l'objet d'innocentes victimes, dont la libération doit être inconditionnelle. Il n'est pas question*, a poursuivi M. Dumas, *de s'installer en médiateur ni de négocier. »*

A la question de savoir si la proposition de M. Berri n'était pas un *« piège »*, M. Dumas a répondu qu'il fallait se comporter avec *« prudence et doigté »*. Il a, d'autre part, fait état de *« contacts avec toutes les parties concernées, y compris les pays occidentaux sollicités, en vue de mettre tous les atouts »* de son côté. rappelant que les Etats-Unis et la France avaient condamné en avril dernier le transfert des prisonniers libanais en Israël comme étant *« contraire à la loi internationale et aux conventions de Genève »*, M. Dumas a poursuivi, qu'il ne *« voyait pas comment leur libération pourrait intervenir dans un marchandage »*. *« La libération ne peut résulter que d'une décision souveraine israélienne »*, a-t-il conclu.

Dans les milieux officiels de Jérusalem, on se montre d'ailleurs satisfait et plutôt soulagé par la proposition de M. Berri, qui, indique notre correspondant d'Israël, permet pour la première fois d'entrevoir une solution à la crise. On y voit une *« ouverture »* peut-être décisive. Si l'offre du dirigeant chiite est suivie d'effet, dit-on dans ces milieux, Israël se trouvera dans une position telle qu'il ne pourra plus garder très longtemps en captivité les détenus d'Atlit. Le geste de M. Berri renforce par ailleurs la position de ceux qui, parmi les ministres israéliens, plaident depuis quelques jours en faveur de la recherche d'une solution *« élégante »* permettant de sortir de l'impasse tout en sauvant la face de toutes les parties concernées. On dément toutefois qu'Israël ait en l'intention d'élargir jeudi un groupe de soixante prisonniers, en précisant que dans cette phase *« délicate, il n'y aura pas de nouvelle décision partielle »*.

• A MOSCOU, un porte-parole officiel soviétique a réitéré mercredi l'hostilité *« de principe »* de l'URSS aux prises d'otages, tout en s'abstenant de condamner explicitement le détournement du Boeing de la TWA et de réclamer la libération des otages américains.

• A LONDRES, la plus importante fédération des pilotes de lignes, l'IFAPA (*Fédération internationale des associations de pilotes de lignes*) a appelé les compagnies aériennes et les pilotes à boycotter

Washington : optimisme prudent

De notre correspondant

Washington. – Officiellement muettes, et tout particulièrement sur les menaces de représailles militaires qu'elles avaient formulées la veille, les autorités américaines ont, mercredi 26 juin, accueilli avec beaucoup d'espoir les nouvelles propositions de M. Nabih Berri. A condition de n'être pas nommément cités et tout en soulignant que les possibilités de règlement demeuraient extrêmement fragiles, certains officiels n'hésitaient pas dans les milieux dirigeants à évoquer l'hypothèse d'une percée imminente ouvrant la voie à une rapide libération des otages.

C'est dans cette perspective que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a notamment eu dans la journée un entretien téléphonique avec le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, et que des consultations poussées ont été conduites entre Washington et Paris, la France pouvant être appelée à jouer un rôle de premier plan si un dénouement se précisait.

Largement répercuté par les télévisions et renforcé par la mise en liberté, sous motif médical, de l'un des quarante détenus américains, cet optimisme tenait au fait que M. Berri a sensiblement simplifié la recherche d'une solution à la crise en proposant de remettre les otages soit à la Syrie, soit aux ambassades de France ou de Suisse à Beyrouth, sous la seule condition qu'ils y demeurent *jusqu'à l'élargissement des chiites* incarcérés en Israël. Dans la mesure où ni Damas ni moins encore Paris ou Berne ne pourraient ni ne voudraient retenir les otages sous leur contrôle pour une durée plus longue que celle qu'exigerait l'organisation d'un transit, la démarche de M. Berri *revient en effet à accepter* de libérer les trente-neuf Américains en présumant que ses coreligionnaires le seront alors par Jérusalem.

L'avantage de la formule est qu'elle permettrait au chef du mouvement Amal de céder sans le reconnaître à l'exigence américaine et israélienne d'une libération préalable des otages, tandis que Washington et Jérusalem pourraient, sans davantage le reconnaître, céder à la volonté des chiites d'obtenir un échange que ces capitales auraient toute faculté de présenter comme un geste unilatéral puisque, de facto libres, les otages ne seraient plus à ce moment un instrument de chantage.

L'influence syrienne

Le minutage, l'habillage politique et la réalisation technique d'un tel scénario demanderaient évidemment une préparation minutieuse sur laquelle ont très largement porté les consultations franco-américaines de mercredi car Washington tenait, avant d'aller vraiment de l'avant avec Amal et Israël, à être sûr de ses arrières dans cette négociation *multilatérale très complexe*.

Les pas faits en une courte journée sont donc indéniablement importants, et les responsables américains attribuaient officieusement, mardi, cette évolution à l'influence de la Syrie, à laquelle M. Berri n'a rien à refuser et sans l'appui de laquelle il n'aurait sans doute pas pu, face aux courants fondamentalistes du chiisme libanais, prendre le risque d'un assouplissement. Le chef du mouvement Amal se serait d'ailleurs, dit-on à Washington, secrètement rendu au début de la semaine à Damas, dont l'intérêt à favoriser *un règlement de cette affaire* est triple.

Comme maître du Liban d'abord, M. Assad se doit d'y démontrer son influence et d'éviter que *les Américains* ne soient acculés à y intervenir, alors qu'il avait réussi à les en éloigner en janvier 1984. En permettant une solution de la crise, le président *syrien prouverait ensuite avec* éclat non seulement qu'il est un interlocuteur obligé des Etats-Unis au Proche-Orient, mais aussi qu'il peut être un atout pour Washington. Plutôt que de laisser les éléments religieux les moins contrôlables renforcer leur *influence parmi les chiites libanais*, M. Assad a enfin toutes raisons de souhaiter asseoir l'autorité de M. Berri et donc de lui permettre de bien se sortir de cette épreuve de force dans laquelle le faux pas le menace à chaque instant.

« Le président Assad a exprimé le désir d'être utile et il est en position de l'être », déclarait mercredi le porte-parole de la Maison Blanche, qui évitait le moindre commentaire sur les propositions de M. Berri et se refusait avec autant de force (*« la situation est changeante »*, disait-il) à réitérer ses propos de la veille sur l'absence de signes d'une intervention positive de Damas.

Que fera Israël ?

Si l'on ajoute à cela que l'Union soviétique ne serait, de son côté, *pas mécontente de donner à voir* qu'elle-même et son principal allié dans la région, la Syrie, ne peuvent être ignorés dans la recherche d'un règlement proche-oriental, on comprend que Washington avait plus d'un motif de fonder des espérances sur les *déclarations de M. Berri*. L'extrême prudence dont était tempérée cette attente tenait cependant – outre les aléas de la situation et les difficultés de mise en œuvre du scénario esquissé mardi – à l'incertitude sur l'attitude qu'adoptera Israël.

Autant il serait difficile à Jérusalem de bloquer une solution, en refusant les libérations nécessaires alors que 61 % des Américains estiment que ce geste est indispensable et que 42 % d'entre eux pensent que les Etats-Unis devraient réduire leurs liens avec Israël pour moins souffrir du terrorisme, autant le gouvernement *israélien aura en effet du mal à se* résoudre à admettre qu'un chantage peut lui dicter sa conduite.

Damas – où certains responsables américains souhaiteraient *que transitent les otages plutôt* qu'à l'ambassade française, afin de donner un nouveau départ aux relations des Etats-Unis avec M. Assad – a demandé mercredi à *Washington des assurances* sur ce que ferait Jérusalem après une libération des otages. La France, qui ne souhaite naturellement pas accueillir les trente-neuf Américains sans savoir où elle va, a fait de même, et M. Dumas aurait eu à ce sujet un entretien téléphonique difficile avec M. Pérès.

Israël, en l'affaire, est isolé, et le moindre succès des auteurs du détournement n'est pas d'avoir réussi à enfoncer un coin entre Washington et Jérusalem.

BERNARD GUETTA.

Jérusalem : une « ouverture » peut-être décisive

De notre correspondant

Jérusalem. – Le cabinet restreint israélien – qui comprend dix ministres – s'est réuni d'urgence mercredi soir 26 juin pour examiner la nouvelle situation créée par l'offre de M. Berri de transférer les otages de Beyrouth *dans une* ambassade occidentale s'il obtenait l'assurance que ceux-ci resteraient au Liban tant que les sept cent trente-cinq Libanais et Palestiniens encore détenus en Israël ne seraient pas libérés.

Rien n'a officiellement filtré de cette réunion. Toutefois, selon des indiscrétions reprises jeudi par la presse israélienne, le gouvernement de Jérusalem étudierait sérieusement la possibilité d'élargir les prisonniers dans l'hypothèse d'un transfert des otages vers l'ambassade de France. Avant la session extraordinaire du cabinet, qui a duré trois heures, le premier ministre, M. Shimon Pérès, s'était entretenu par téléphone avec M. Roland Dumas, qui l'avait appelé pour lui transmettre un message du gouvernement français.

Dans les milieux officiels, on se montre satisfait et plutôt soulagé par la proposition de M. Berri, qui permet pour la première fois d'entrevoir une solution à la crise. On y voit une « ouverture » peut-être décisive. *Si l'offre* du dirigeant chiite est suivi d'effet, Israël se trouvera dans une position telle qu'il ne pourra plus garder très longtemps en captivité les détenus d'Atlit même si *pour l'instant l'administration* Reagan refuse toujours de lui demander leur libération.

Ce qui importe, c'est que le geste de M. Berri renforce la position de ceux qui parmi les ministres israéliens plaident depuis quelques jours en faveur de la recherche d'une solution « élégante » permettant de sortir de l'impasse tout en sauvant la face à toutes les parties concernées. Le possible transfèrement des otages en terrain neutre offre une occasion que ces ministres veulent saisir.

De son côté, le ministre de la défense, M. Rabin, a répété devant le Parlement que les détenus d'Atlit seraient libérés *« progressivement et jusqu'au dernier »*. Mais on dément ici qu'Israël ait en l'intention, comme certains l'ont laissé entendre mercredi, d'élargir jeudi un groupe de soixante-dix prisonniers. *« Dans cette phase délicate*, ajoute-t-on, *il n'y aura pas de nouvelle décision partielle. »*

J.-P. LANGELLIER.

L'Irak justifie sa rupture avec la Libye par le soutien apporté par Tripoli à l'Iran

L'Irak a rompu officiellement ses relations avec la Libye, mercredi 26 juin, en raison du *« ferme soutien »* réaffirmé par Tripoli à l'égard de l'Iran. Un bref communiqué publié à Bagdad précise que le gouvernement irakien *« a retiré sa reconnaissance au régime libyen en tant que régime arabe et membre de la Ligue arabe, rappelé sa mission diplomatique en Libye et demandé à la mission libyenne en Irak de quitter le pays »*. Rappelant que Tripoli soutient depuis cinq ans l'Iran dans sa guerre contre l'Irak, un porte-parole officiel irakien a accusé les régimes libyen et iranien de *« collusion avec le sionisme pour comploter contre la nation arabe et islamique »*.

Le porte-parole s'est déclaré *« étonné »* d'autre part que la consécration de *« cette alliance stratégique »* ait eu lieu quelques jours après la visite effectuée à Bagdad par M. Ali Abdessalam Triki, chef de la diplomatie libyenne. Comme plusieurs autres émissaires libyens *envoyés dans des* capitales arabes, M. Triki était porteur d'un projet d'« union arabe » et s'était entretenu à cet effet, le 18 juin, avec son collègue irakien, M. Tarek Aziz.

Tripoli a réagi mercredi soir à la décision irakienne de *« ne plus reconnaître »* le régime libyen en demandant l'exclusion de l'Irak de la Ligue arabe et de la Conférence islamique. Le ministère des relations extérieures libyennes affirme dans un communiqué que *« le régime baasiste fasciste irakien a perdu la légitimité de représenter le peuple irakien »* et demande à la Ligue arabe ainsi qu'à la Conférence islamique de *« l'exclure de leurs rangs »*. Le communiqué accuse en outre le régime irakien d'avoir *« sans cesse violé les résolutions des sommets arabes, notamment en établissant des relations diplomatiques avec l'Egypte »* et *« d'adopter des positions hostiles aux aspirations de la nation arabe et islamique »*.

Les relations entre les deux pays avaient déjà été *« gelées »* peu après le déclenchement de la guerre du Golfe, en septembre 1980, lorsque Bagdad avait accusé Tripoli de soutenir l'Iran. Elles s'étaient par la suite normalisées, et la Libye était depuis septembre dernier représentée à nouveau en Irak par un ambassadeur. La nouvelle rupture intervient au lendemain de la visite que le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsanjani, vient d'effectuer en Libye.

A l'issue de son séjour à Tripoli, l'hodjatoleslam Rafsanjani avait signé avec ses interlocuteurs libyens un communiqué en dix points selon lequel les deux pays décidaient de créer l'*« Armée de Jérusalem pour la libération de la Palestine »*, une *« Ligue révolutionnaire islamique mondiale »*, ainsi qu'une commission politique et militaire commune. De passage au Caire, M. Taha Yassin Ramadan, premier vice-premier ministre irakien, a affirmé mercredi que la Libye devait être *« châtiée »*, parce qu'elle fournissait à l'Iran les missiles sol-sol Scud-B utilisés contre Bagdad. – (*AFP, Reuter, UPI, AP.*)

• *Le CRIF recommande la prudence.* – M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), souligne, au sujet de la visite en France d'une délégation jordano-palestinienne, que *« l'espoir placé en une organisation palestinienne vraie et détachée du terrorisme ne s'est pas, à ce jour, réalisé »*. *« En conséquence*, déclare-t-il, *nous avons tout lieu de supposer que la plus grande prudence sera observée à l'égard de tout ce qui peut nuire à la recherche d'une solution acceptable aux parties engagées dans le conflit, et nous rappelons notre suggestion que soit encouragée seulement l'ouverture de pourparlers directs entre les deux Etats palestiniens existants : la Jordanie et Israël. »*

PROCHE-ORIENT

ET LES PROPOSITIONS DE M. NABIH BERRI

l'aéroport de Beyrouth, en raison de l'insécurité qui y règne. L'appel au boycottage est dû non seulement au dernier détournement d'un appareil de la TWA sur Beyrouth, mais également au fait que *« nous ne pensons pas qu'il y ait de véritables contrôles ou de véritable sécurité à l'aéroport »*, a déclaré M. Terry Middleton, un responsable de l'organisation, qui regroupe soixante mille membres, dans soixante-trois pays.

● A TRIPOLI, la radio libyenne a qualifié le détournement du Boeing de la TWA de *« coup monté par les services de renseignements américains et sionistes ainsi que par le mouvement terroriste Amal pour couvrir les massacres perpétrés par ce mouvement contre les Palestiniens innocents dans les camps de Beyrouth »*.

● LE CHEF DU MOUVEMENT AMAL, M. Berri, a affirmé au cours d'une conférence de presse, que sa famille et ses enfants étaient l'objet d'attaques aux Etats-Unis. Six enfants du dirigeant chiite nés d'un premier mariage avec une Américaine vivent à Détroit (Michigan). Lui-même a vécu quelque temps aux Etats-Unis avant de revenir au Liban prendre la tête d'Amal. *« Croyez-vous que j'ignore qu'aux Etats-Unis et en Europe de nombreuses publications affirment que je suis un terroriste ? J'accepte cela pour sauver les otages »*, a-t-il dit. *« En outre, les Libanais, la famille Berri et mes garçons aux Etats-Unis sont maintenant l'objet de nombreuses attaques. Je me dis que je dois le supporter parce que je dois sauver ces gens et, en même temps, sauver les prisonniers d'Atlit (...) De toute façon, je ne possède pas là-bas seize stations d'essence comme on la dit... une tout au plus »*, a-t-il ajouté. Le chef d'Amal a, d'autre part, affirmé que la famille Berri avait émigré il y a soixante-douze ans aux Etats-Unis où se trouvent, selon lui, plus de sept cent cinquante mille chiites libanais. *« Avez-vous jamais entendu parler d'un chiite mauvais citoyen (américain) »*, a-t-il dit au journaliste américain qui l'interrogeait. — *(AFP.)*

SELON LE « WASHINGTON POST »

Paris exigerait, avant d'offrir ses bons offices, que soit garantie la libération des Libanais détenus en Israël

Washington *(AFP)*. — Le gouvernement français a exigé des Etats-Unis la garantie qu'Israël libérerait les sept cent trente-cinq prisonniers, en majorité chiites libanais, qu'il détient, en échange de la prise en charge par l'ambassade de France à Beyrouth des otages américains du Boeing de la TWA détourné sur Beyrouth, rapporte ce jeudi 27 juin le *Washington Post*.

Selon le *Post*, cette exigence a été formulée au cours d'une conversation téléphonique que le secrétaire d'Etat George Shultz a eue mercredi avec le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas.

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, avait proposé mercredi de confier les otages américains à une ambassade étrangère à Beyrouth ou de les envoyer à Damas à condition d'avoir des garanties qu'ils ne seraient pas libérés avant la relaxation par Israël des sept cent trente-cinq prisonniers qu'il détient dans la prison d'Atlit.

Selon le *Post*, M. Dumas, aussitôt après sa conversation avec M. Shultz, est entré en contact avec le premier ministre israélien Shimon Pérès et lui a demandé un calendrier pour la libération des prisonniers libanais détenus par Israël. Le premier ministre israélien a refusé de s'engager, ajoute le *Post*.

Toujours selon le *Post*, la Syrie a elle aussi informé les Etats-Unis qu'elle serait disposée à prendre en charge les otages du Boeing *« pour un jour ou deux »*.

La proposition de M. Berri, croit par ailleurs savoir le *Post*, a été formulée à la demande de la Syrie après que le chef d'Amal eut effectué une visite secrète à Damas, au cours des derniers jours.

[Au Quai d'Orsay, on se refusait ce jeudi matin à tout commentaire sur l'affaire des otages, et l'on s'en tenait aux déclarations faites un peu plus tôt par M. Dumas à France-Inter. On confirmait seulement que M. Dumas avait bien parlé par téléphone à toutes les parties concernées, y compris M. Pérès. De source officieuse, on reconnaissait cependant qu'une quasi-simultanéité entre la libération des Libanais détenus en Israël et un transfert des otages à l'ambassade de France permettrait un arrangement humanitaire.]

« Nous devons mobiliser toutes nos énergies spirituelles et matérielles pour le Liban »

déclare le cardinal Decourtray à son retour de Beyrouth

« Quand quelqu'un est en train de se noyer, on ne lui demande pas son autorisation pour le sauver ! » Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a rapporté cette réflexion du Liban, où il vient de passer cinq jours. Premier évêque français à se rendre dans ce pays depuis une dizaine d'années, Mgr Decourtray répondait à l'invitation *« pressante et permanente »* adressée à l'archevêque de Lyon — déjà du temps du cardinal Renard — et à l'épiscopat français par le cardinal Khoreiche, chef de la communauté maronite du pays.

Le cardinal Decourtray a cité cette phrase pour exprimer l'urgence qu'il y a à sauver le Liban. Visite *« essentiellement religieuse et spirituelle »*. Les quelques jours passés par le vice-président de la conférence épiscopale — au nom de celle-ci — au Liban en guerre, lui ont permis de rencontrer plusieurs patriarches chrétiens, quelques personnalités musulmanes en privé, ainsi que le président Amine Gemayel, mais non pas de se rendre à Jezzine, dans le sud du pays, comme il en avait eu l'intention.

« Notre tendre mère »

« On craignait pour ma sécurité, explique le cardinal, *et les « anges gardiens » mis à ma disposition ne m'ont pas quitté d'une semelle. »* Mgr Decourtray, qui n'était porteur d'aucun message politique, a rendu une visite *« de caractère religieux »* au chef de l'Etat pour prier avec lui et sa famille sur les tombes de son père et son frère. Politiquement, estime le cardinal, la situation est désespérée. *« La guerre continue,* dit-il. *Les obus tombent tous les soirs, mais les gens en parlent comme s'ils étaient en paix. On détruit leurs maisons, et ils les reconstruisent trois, quatre, cinq fois... Mais l'espérance commence à être entamée. Ce sont les chrétiens qui sont menacés, et le grand danger, c'est le fanatisme, l'irrationnel. »*

Que faire ? *« Il faut d'abord que la France réagisse,* répond le cardinal. *Les Libanais appellent au secours et ils ont l'impression que la France, « notre tendre mère » comme certains l'appellent encore, les a oubliés. J'ai promis de parler aux Français, de transmettre leur cri de détresse. Nous devons mobiliser toutes nos énergies spirituelles, morales, matérielles, politiques. Il ne faut pas avoir peur d'aller au Liban, de montrer notre solidarité, d'organiser des échanges entre jeunes, car beaucoup d'idées peuvent germer dans de jeunes têtes ! »*

Mais concrètement ? *« Sur le plan politique,* dit Mgr Decourtray, *tous ceux avec qui j'ai parlé appellent à une « libanisation » du pays, avec le départ des puissances étrangères et un retour à la coexistence miraculeuse entre chrétiens et musulmans. Et, pour réaliser cela, il faut passer par une internationalisation du problème et l'intervention de la FINUL* [force de l'ONU] *dans un but strictement humanitaire.*

» Sur le plan social, il faut chercher des débuts de solution plus modeste, mais symbolique, comme l'aide aux enfants par SOS-Enfants sans frontières. En ce qui concerne l'Église, je vais proposer à l'Institut catholique de Lyon de se jumeler avec l'université jésuite de Saint-Joseph de Beyrouth et avec l'université du Saint-Esprit. Cela peut paraître dérisoire dans une situation de guerre — l'université Saint-Joseph est en ruine ! — mais il ne faut pas sous-estimer l'importance du soutien culturel réclamé par le Liban, qui attend beaucoup de l'Europe chrétienne et de l'Église de France. »

Et les otages américains ? *« Chaque fois que j'abordais le sujet,* répond Mgr Decourtray, *je sentais la grande tristesse, pour ne pas dire l'humiliation, de mes hôtes, impuissants devant des forces extérieures au Liban. »* Le cardinal interviendra-t-il politiquement en France ? *« Ce n'est pas mon rôle,* dit-il. *Mais je rencontrerai des responsables politiques, bien sûr, et je lancerai des appels réitérés et insistants. Je l'ai promis aux Libanais ! »*

ALAIN WOODROW.

AFRIQUE

Zimbabwe

La minorité blanche élit ses représentants au Parlement

Les élections législatives qui ont lieu, ce jeudi 27 juin, au Zimbabwe ne concernent que la minorité blanche, qui ne représente plus que cent mille personnes dans l'ancienne Rhodésie. La majorité noire, forte d'environ huit millions de personnes, se prononcera, de son côté, les 1er et 2 juillet. Les premiers ont droit à 20 sièges au Parlement, contre 80 pour les seconds. Ce partage résulte de la conférence de Lancaster House, à Londres, en 1979, qui a mis fin à la guerre de Rhodésie. Depuis lors, la Constitution du Zimbabwe prévoit que la minorité blanche sera représentée au Parlement par vingt députés, et ce jusqu'en 1990. Jusqu'à cette date également, le premier ministre, M. Robert Mugabe, ne pourra pas imposer le parti unique, comme il le souhaite.

Après une période de suspicion mutuelle aux lendemains de l'indépendance, la minorité blanche a fini par s'accommoder du nouveau régime, dirigé par les Noirs. Bien que les Blancs ne se sentent pas très concernés par ces élections (30 000 d'entre eux seulement sont inscrits sur les listes électorales), ils ont tendance à revenir au Zimbabwe, en provenance notamment d'Afrique du Sud, où ils avaient émigré au moment de l'indépendance.

D'autre part, le relatif optimisme de la communauté blanche est conforté par une situation économique assez satisfaisante, notamment dans le secteur agricole, favorisé, après une période de sécheresse, par le retour des pluies.

Si elle n'est pas de nature à modifier les équilibres politiques, l'élection des députés blancs permettra de dégager une tendance majoritaire entre les « Indépendants » blancs (IZG) de M. Bill Irvine, qui veulent coopérer avec le gouvernement, et les partisans de l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, regroupés dans l'« Alliance conservatrice » (CAZ). M. Smith fait campagne en faveur de la préservation de l'entreprise privée, menacée selon lui par les projets « marxistes-léninistes » de M. Mugabe, et dénonce l'intolérance de la ZANU, le parti de M. Mugabe. M. Irvine, de son côté, se déclare favorable à un soutien critique au gouvernement. En tout, neuf partis s'affronteront au cours de ce double scrutin. Cette dispersion devrait favoriser la victoire de la ZANU, qui détient cinquante-huit des cent sièges du Parlement sortant. L'autre grand parti noir, la ZAPU de M. Joshua Nkomo, se plaint de mesures discriminatoires de la part du parti majoritaire. Celui-ci accuse le chef de l'opposition d'avoir partie liée avec les « dissidents » de la ZAPU qui entretiennent la guérilla dans le Matabeleland, au sud-ouest du pays. Dans cette région, l'armée zimbabwéenne mène une répression qui frappe notamment la population civile, soupçonnée d'aider les maquisards.

L. Z.

Tunisie

LES SUITES DE LA « RÉVOLTE DU PAIN »

L'animateur du Rassemblement nationaliste arabe est condamné à un an de prison

De notre correspondant

Tunis. — La cour d'appel de Tunis a condamné, samedi 22 juin, M. Bechir Essid, animateur du Rassemblement nationaliste arabe, à un an de prison ferme pour atteinte à la dignité du chef de l'Etat, propagation de fausses nouvelles, diffusion de tracts et incitation aux crimes d'assassinat et de pillage. Ce verdict fait suite à la « révolte du pain » de janvier 1984. En première instance, M. Essid s'était vu infliger deux ans de prison.

M. Bechir Essid est avocat au barreau de Tunis. Le Rassemblement nationaliste arabe, qu'il a créé voici un peu plus de deux ans, a une audience très limitée et se distingue par les thèses ouvertement prolibyennes qu'il développe épisodiquement. C'est sans doute ce qui explique la distance que les autres partis et courants, d'opposition ont toujours tenu à manifester à son égard.

Avant que M. Essid ne comparaisse pour la première fois en mars 1984, le colonel Kadhafi avait effectué une démarche personnelle auprès des autorités tunisiennes pour leur demander que soient abandonnées les poursuites engagées contre lui.

Commentant la condamnation du dirigeant du Rassemblement nationaliste arabe, le journal *l'Action*, organe du Parti socialiste destourien, écrit qu'il s'agit d'*« une mise en garde à tous ceux qui auraient la velléité de se servir des facilités et des privilèges que leur confère leur position socio-professionnelle pour entretenir des accointances ambiguës et nourrir des desseins inavouables pouvant porter préjudice à l'image de marque de la Tunisie, à sa cohésion ou à la cohérence de ses options politiques »*.

M. D.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● BOMBE DÉSAMORCÉE A BRUXELLES. — Une bombe de forte puissance a été désamorcée, mercredi 26 juin, dans la banlieue sud de la capitale belge devant un bâtiment des Ateliers de construction électrique de Charleroi, spécialisés dans la fabrication d'équipements utilisés notamment à des fins militaires par l'OTAN. L'engin, placé dans une Cocotte-Minute dissimulée dans un sac poubelle, a été découvert par un gardien qui a donné l'alerte. Le sigle des FRA (Front révolutionnaire d'action prolétarienne) était badigeonné sur la façade. Samedi dernier, une bombe avait ravagé l'entrée du siège de la compagnie ouest-allemande Bayer à Bruxelles. — *(AFP.)*

Espagne

● M. FELIPE GONZALEZ VA REMANIER SON GOUVERNEMENT. — M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement socialiste espagnol, va procéder à un remaniement de son cabinet, le premier depuis son entrée en fonction il y a deux ans et demi, en prévision des élections législatives de 1986. Ce remaniement devrait être rendu public après le retour de M. Gonzalez du conseil européen de Milan. Sur les dix-sept portefeuilles, six pourraient changer de titulaire. La seule modification importante possible concerne le remplacement du ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, dont l'opposition à l'OTAN pourrait rendre difficile son maintien à ce poste en prévision du référendum sur le maintien de l'Espagne dans cette Organisation. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS HOSTILE AUX ESSAIS D'ARMES ANTISATELLITES. — Par 229 voix contre 193, la Chambre des représentants, à majorité démocrate, s'est prononcée, mercredi 26 juin, pour l'interdiction de tous les essais envisagés par le gouvernement américain d'armes antisatellites dans l'espace. Le texte voté par la Chambre prévoit que cette mesure restera valable tant que l'Union soviétique adoptera elle-même une attitude similaire. Le mois dernier, le Sénat avait autorisé des crédits de près de 100 millions de dollars au titre du budget 1985-1986 pour l'organisation d'au moins trois essais d'armes antisatellites.

Madagascar

● SEJOUR DE Mme DANIELLE MITTERRAND. — Arrivée lundi 24 juin à Tananarive à bord d'un DC-8 du GLAM, qui transporte du matériel pour des hôpitaux malgaches et mozambicains, l'épouse du chef de l'Etat représente M. Mitterrand aux manifestations marquant le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de Madagascar et le dixième anniversaire de l'accession au pouvoir de M. Ratsiraka. A la tête d'une délégation de représentants d'organisations caritatives, Mme Mitterrand se rendra le 29 juin au Mozambique, à l'invitation de l'épouse du président Machel, avant de regagner Paris.

RFA

● L'ANCIEN PORTE-PAROLE GOUVERNEMENTAL CONDAMNÉ POUR FRAUDE FISCALE. — L'ancien porte-parole du gouvernement fédéral, M. Boenish, a été condamné, mercredi 26 juin, à 1,08 million de marks (environ 3,5 millions de francs) d'amende pour évasion fiscale par un tribunal de Berlin-Ouest. Ancien journaliste, M. Boenish avait démissionné, le 14 juin dernier, de son poste de porte-parole qu'il occupait depuis deux ans, en raison des accusations qui pesaient sur lui. Selon le tribunal, M. Boenish n'a pas déclaré les revenus de ses activités de conseiller de la firme automobile Daimler-Benz (Mercedes) durant les années 1973 à 1981. M. Boenish a quinze jours pour payer son amende, faute de quoi il devra passer trois cent soixante jours en prison. — *(AFP, Reuter.)*

République sud-africaine

● RECRUDESCENCE DES ATTENTATS. — Huit Noirs ont été tués et au moins sept autres ont été blessés, mardi 25 juin, au cours de plusieurs attaques à la grenade dans des cités noires de la banlieue de Johannesburg. Ces attentats visaient les domiciles de policiers et des transformateurs électriques, a indiqué un porte-parole de la police. D'autre part, un gigantesque incendie a détruit un dépôt de carburant de Total, à Umtata, capitale de la province du Transkei. Selon un porte-parole de la société française, la quasi-totalité des réservoirs de pétrole de ce dépôt ont été détruits, ainsi que plusieurs camions-citernes. L'explosion a, semble-t-il, été provoquée par des mines magnétiques. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Somalie

● EPIDÉMIE DE CHOLÉRA. — Radio-Mogadiscio a annoncé, mercredi 26 juin, que l'épidémie de choléra qui s'est développée depuis trois mois dans les neuf camps de réfugiés implantés dans la région de Hargeisa (nord-ouest du pays) tue actuellement en moyenne dix-neuf personnes par jour, la plupart étant des enfants de moins de cinq ans. Mille deux cent soixante-deux morts ont été dénombrés depuis le début de l'épidémie. Le ministre somalien de la santé, le docteur Ahmad Sharif Abass, a lancé un appel à la communauté internationale pour l'envoi de médicaments. — *(UPI.)*

DIPLOMATIE

M. Gorbatchev évoque un éventuel retrait des négociations de Genève

De notre correspondant

Moscou. — Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, M. Mikhail Gorbatchev a brandi la menace d'un retrait soviétique des négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales. Si les Américains « *font traîner les séances en longueur et en profitent pour accélérer leur programme militaire dans l'espace, sur terre et sur mer, ils nous faudra évidemment réexaminer l'ensemble de la situation* », a déclaré mercredi 26 juin le secrétaire général devant les ouvriers d'une usine métallurgique de Dniepropetrovsk, en Ukraine. M. Gorbatchev poursuit actuellement une tournée en province, à quelques jours de la session du Soviet suprême, qui, selon toute probabilité, devrait lui conférer le 2 ou le 3 juillet le titre formel de chef de l'Etat qui lui manque encore.

M. Gorbatchev a, curieusement, choisi pour parler de politique étrangère un auditoire provincial. Dniepropetrovsk est en outre une ville associée au souvenir de Leonid Brejnev, qui est né à proximité et y a effectué une grande partie de sa carrière. M. Gorbatchev n'a pas une seule fois évoqué le souvenir de l'ancien dirigeant soviétique.

Le secrétaire général estime qu'à Genève « *non seulement les Américains n'ont pas avancé de propositions sérieuses en vue de la réduction de la course aux armements, mais ils entreprennent des actions qui rendent celles-ci impossibles* ». Les arguments de Washington sur le caractère défensif des recherches militaires spatiales sont, selon lui, des « *contes de fées* ». M. Gorbatchev a été à la fois énergique et vague pour décrire quelle serait éventuellement la riposte soviétique. « *Si l'URSS est placée devant une menace réelle venant de l'espace, elle trouvera le moyen d'y parer de manière efficace. Nul ne doit en douter et je dis cela avec une totale détermination* », a-t-il affirmé.

Des propos conciliants pour Pékin

La mise en garde vis-à-vis des Etats-Unis et la fermeté du propos cachent peut-être l'essentiel. M. Gorbatchev ne croit pas que les recherches américaines constituent dès à présent une « *menace réelle* », même si tel pourrait être le cas ultérieurement. Cela remet à leur juste place les réflexions souvent entendues ici sur l'« urgence » de la situation créée par les projets américains de « guerre des étoiles ». M. Gorbatchev n'est pas encore convaincu par les innombrables tâcherons qui glosent à l'infini, dans la presse soviétique, sur les dangers que présenteraient dès maintenant des armes spatiales américaines complaisamment décrites.

La menace d'un retrait soviétique des négociations de Genève est donc essentiellement théorique. M. Gorbatchev entend démontrer que l'URSS garde toute sa liberté de manœuvre et qu'elle pourrait à nouveau, comme M. Andropov l'avait fait à l'automne 1983, abandonner le dialogue sur le désarmement dès lors qu'elle estimerait ses intérêts lésés. Il s'agit surtout d'un avertissement pour l'avenir.

M. Gorbatchev a abordé devant les ouvriers de Dniepropetrovsk le sujet des relations avec Pékin en accentuant le ton déjà très conciliant qui est le sien dans ce domaine depuis le début du mois. « *Le temps a montré aux deux parties qu'aucune d'elles ne gagne à l'isolement et encore moins à la suspicion ou à l'inimitié. Au contraire, des rapports de coopération et de bon voisinage sont parfaitement possibles et souhaitables* », a t-il déclaré. Le dirigeant soviétique propose donc aux Chinois de « *dépasser la période négative* » qui a engendré des « *complications artificielles* ».

L'amélioration des rapports avec Pékin était, dit-on, une des grandes préoccupations de M. Andropov. M. Gorbatchev, en digne héritier, reprend ce flambeau. Chaque tentative de rapprochement échoue cependant sur les réalités historiques, géographiques et stratégiques. Le seul domaine où Moscou et Pékin peuvent s'entendre est économique et — accessoirement — culturel. Le vice-premier ministre chinois, M. Yao Yilin, doit se rendre début juillet à Moscou pour signer un accord commercial à long terme qui ferait passer les échanges entre les deux pays de 1,2 milliard de dollars en 1984 à 5 ou 6 milliards en 1990, à la fin du XII[e] plan quinquennal soviétique. M. Gorbatchev a d'autre part insisté sur la nécessité d'une plus grande « *intégration économique* » des pays du COMECON. Le thème est rituel mais il correspond actuellement à une pression accrue de Moscou sur les « pays frères » dont les chefs de gouvernement sont réunis à Varsovie. Cette pression devrait encore augmenter dans les mois qui viennent, à mesure que se préciseront les exigences soviétiques en matière de fournitures pour le XII[e] plan quinquennal *(1986-1990)*.

La plus grande partie du long discours de M. Gorbatchev à Dniepropetrovsk était cependant consacrée à l'économie soviétique. Le secrétaire général a, encore une fois, appelé à une « *accélération du développement* » par une meilleure application des progrès scientifiques et techniques. Les investissements vont être effectués en priorité dans « *les branches stratégiquement importantes telles que les machines-outils, l'électronique et la biotechnologie* ». L'accent est mis sur la modernisation de l'infrastructure industrielle et le recours à des techniques plus économes de matières premières.

Dans ce haut lieu de l'industrie lourde soviétique, M. Gorbatchev a eu des propos sévères pour le ministère de la sidérurgie. Il avait déjà dénoncé publiquement le titulaire de ce département, M. Ivan Kazanets, le 11 juin dernier. Sa critique s'est étendue cette fois au ministère ukrainien de la sidérurgie tenu pour responsable de la plus grande partie des retards accumulés depuis des années dans la livraison des produits métallurgiques aux entreprises du pays.

Malgré cette admonestation, le thème central de M. Gorbatchev était celui de la mobilisation des énergies. Le secrétaire général donne parfois l'impression d'être en campagne électorale. Il évoque avec insistance le « *facteur moral* ». Il multiplie les rencontres « improvisées » avec la population. Cet activisme peut surprendre dans un pays où les élections ne sont qu'une formalité. Il constitue, en tout cas — beaucoup plus que sa politique étrangères — l'aspect le plus novateur du secrétaire général.

DOMINIQUE DHOMBRES.

• *Accord consulaire sino-soviétique.* — Le ministère chinois des affaires étrangères a annoncé, mercredi 26 juin, qu'un accord avait été conclu sur l'ouverture à Leningrad d'un consulat de la RPC et à Shanghai d'un consulat d'URSS. — *(Reuter.)*

La tournée européenne du vice-président américain

M. BUSH SE DIT CONVAINCU QUE LES PAYS-BAS VONT DÉPLOYER LES 48 MISSILES DE L'OTAN

Le vice-président américain, M. George Bush, poursuivant sa « tournée » européenne (qui doit le conduire, samedi après-midi 29 juin, à Paris), est arrivé, mercredi à Bruxelles, venant de La Haye. Il a eu avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, un entretien essentiellement consacré à la lutte contre le terrorisme international. A propos de la décision de Bruxelles d'installer des euromissiles de l'OTAN sur le sol belge, M. Bush a estimé, au cours d'une conférence de presse, qu'elle avait été « *la preuve du courage de la Belgique et de la solidarité* ».

A La Haye, nous indique notre correspondant, René Ter Steege, le vice-président américain avait affirmé sa conviction que les Pays-Bas procéderaient eux aussi à l'installation des quarante-huit euromissiles prévus par la double décision de l'OTAN en 1979. Le gouvernement néerlandais, toutefois, n'a toujours pas commencé le déploiement des fusées. M. Bush a estimé qu'un geste positif des Pays-Bas aurait un effet heureux sur les pourparlers américano-soviétiques de Genève, car « *il prouverait à l'URSS qu'elle n'a pas réussi à semer le désordre au sein de l'alliance atlantique* ».

EUROPE

LA SESSION DU COMECON A VARSOVIE

Les appels à « l'intégration économique » masquent des intérêts divergents

La session du *Comecon* qui s'achève ce jeudi 27 juin à Varsovie semble s'être déroulée sur le modèle habituel de ces conférences qui réunissent tous les ans les premiers ministres du « Conseil d'assistance économique mutuel » des pays socialistes : des déclarations de principe dans un langage codé qui dissimulent en fait d'âpres marchandages et d'assez profondes divergences d'intérêt, en particulier entre l'URSS et ses « petits » partenaires.

Dès l'ouverture de la réunion, mardi, le premier ministre soviétique, M. Tikhonov, s'en est pris avec vigueur à l'« *impérialisme* » (le monde occidental) qui s'efforce selon lui « *d'affaiblir économiquement le socialisme et l'unité de la communauté* » (socialiste). En conséquence, il a appelé les pays de l'Est à « *approfondir leur coopération* », et en particulier à « *mettre en application* » les décisions prises lors du « *sommet* » de Moscou, qui avait réuni, en juin 1984, les chefs de parti des pays membres du Comecon et s'était soldé — comme à l'accoutumée — par un appel à une « *intégration* » accrue des économies des « pays frères ».

Les discours des autres chefs de gouvernement ont été tout aussi classiques. Le Roumain Dascalescu insistant sur une meilleure coopération dans le domaine des hydrocarbures et de l'énergie (son pays est très demandeur en ce domaine et a dû faire pour cela des concessions à l'URSS au cours des derniers mois). Le Hongrois Lazar a prononcé une intervention assez critique, mettant l'accent sur les pesanteurs qui affectent toutes les adaptations au sein du Comecon et qui, vues de Budapest, entravent le développement des économies et des échanges de certains pays membres, plus audacieux. L'allemand de l'Est Stoph n'a pas manqué de souligner l'intérêt persistant d'un « *développement des relations commerciales sur un plan d'égalité et mutuellement fructueuse avec tous les pays qui y sont disposés* », ce qui signifie que la RDA ne souhaite pas que la coopération inter-socialiste entrave les échanges inter-allemands. Quant au vice-premier ministre polonais, M. Massner, il a insisté sur les difficultés de son pays, (pénurie de matières premières, endettement, mauvais approvisionnement de la population) tandis que le général Jaruzelski, hôte de la conférence, avait pour sa part, demandé non seulement une meilleur « *intégration* », mais « *un renforcement de la solidarité internationaliste* ».

Au-delà de ces prises de positions devenues traditionnelles, les pays frères doivent tenir compte des impératifs définis par les Soviétiques, qui entendent payer de plus chèrement les matières premières et l'énergie qu'ils fournissent à leurs partenaires. D'une prt, ils demandent aux pays de l'est de financer eux-mêmes une bonne part des investissements nécessaires au développement de l'extraction de nouvelles ressources, sur le territoire soviétique, et à la construction de centrales nucléaires, également en URSS — ce qui dans les deux cas accroît le dépendance économique de leurs partenaires. D'autre part ils exigent désormais des marchandises de meilleure qualité et qui intègrent des technologies ou des produits occidentaux : une exigence doublement contraignante, car ces marchandises « haut de gamme » entraînent des dépenses en devises fortes, et leur exportation était jusqu'à présent réservée en priorité aux marchés occidentaux, ceux-là même qui fournissent de telles devises.

J. K.

Union soviétique

Le repentir d'une « victime des sionistes étrangers »

De notre correspondant

Moscou. — *Les juges soviétiques aiment bien les « coupables » qui font l'aveu public de leurs « fautes ». M. Dimitri Chapiro, un militant juif âgé de vingt-quatre ans, a été remis en liberté, mercredi 26 juin, à l'issue de son procès à Moscou après s'être « repenti ». « J'ai changé, dit-il. J'ai été victime des sionistes étrangers. Je voudrais que mes anciens amis arrivent à la même conclusion que moi. Je ne commettrai plus jamais, en aucune circonstance, d'acte antisoviétique », a-t-il, selon Tass, déclaré au tribunal. Il était reproché à M. Chapiro d'avoir affirmé que l'« antisémitisme existait en URSS ».*

L'accès à la salle d'audience avait été interdite aux correspondants étrangers. Celui que l'agence soviétique prénomme « Dimitri » et que ses amis appellent « Dan » enseignait l'hébreu. Il avait été arrêté en janvier pour avoir, avec six autres militants juifs, remis une pétition au Soviet suprême réclamant le droit des juifs soviétiques à l'émigration. Son père, M. Alexandre Chapiro, avait écrit, en février, à Constantin Tchernenko pour lui demander l'autorisation de partir avec son fils en Israël.

L'enseignement de l'hébreu est un sujet sensible par excellence en URSS. Les autorités ont décidé, une fois pour toutes, que c'était le yiddish qui convenait aux juifs. L'interdiction de donner des cours d'hébreu n'est jamais pourtant formulée explicitement. Les militants du Renouveau juif en URSS sont officiellement condamnés pour diffusion de « calomnies antisoviétiques » et contacts avec des « agents sionistes ».

Ces accusations avaient été portées contre M. Dimitri Chapiro et son crime était passible d'un emprisonnement de trois ans. Le tribunal « s'est borné à le condamner à une peine avec sursis », affirme l'agence soviétique. Plusieurs jeunes militants juifs, qui enseignaient illégalement l'hébreu à leur domicile, ont été arrêtés ces derniers mois, notamment M. Yacov Levine en août dernier à Odessa, M. Julien Edelstein en septembre à Moscou et M. Alexandre Kholmiansky à Tallin (Estonie) en juillet 1984.

D. Dh.

Des membres de l'Académie des sciences (Paris) interviennent pour leurs collègues soviétiques

Soixante-cinq membres de l'Académie des sciences (Paris) (1) et cinquante-trois correspondants de l'Académie ont adressé au professeur Alexandrov, président de l'Académie des sciences d'URSS, une lettre rappelant les nombreuses démarches qu'ils ont déjà effectuées en faveur de « *la liberté de centaines de scientifiques* (soviétiques), *hommes et femmes, certains enfermés, d'autres exilés, d'autres, enfin, retenus dans un pays qu'ils demandent simplement de quitter* ».

« *Le cas de notre collègue A. Sakharov,* écrivent les signataires, *est bien connu. Savez-vous bien le retentissement que son douloureux exil provoque dans nos communautés scientifiques ? Savez-vous bien l'émotion durable causée par l'empêchement qui lui a été imposé d'assister à la séance de réception des membres étrangers de notre Académie... et plus généralement de se rendre aux diverses invitations qui lui ont été faites ?*

» *Pour notoire que soit sa situation, elle est malheureusement bien loin d'être isolée. L'opinion scientifique française demeure profondément marquée par les cas de tous ces scientifiques condamnés à de lourdes peines pour délit d'opinion et au sujet desquels nous vous avons si souvent écrit : les mathématiciens A. Chtcharansky, Y. Begun, Y. Chikhanovitch, le biologiste I. Kovaliev, le chimiste Y. Tarnopolsky, le physicien Y. Orlov, et tant d'autres, assignés à résidence, exilés, emprisonnés, internés en camp ou enfermés en asile psychiatrique. Elle est très sensible aussi au sort des « refuzniks », ces juifs soviétiques, parmi lesquels de nombreux scientifiques, à qui l'on refuse le visa d'émigration qu'ils sollicitent, et que l'on rétrograde, ou plus radicalement que l'on démet de leurs fonctions, les transformant en chômeurs, donc en candidats tout désignés pour un procès en « parasitisme » ou en « antisoviétisme. » (...)*

» *La question est grave : elle est aussi urgente. Certains de nos collègues, soumis au régime sévère des camps, sont dans un état de santé déplorable. D'autres attendent depuis des années, certains depuis quinze ans, le visa qu'on leur refuse. Nous pensons, entre tant, à S. Alber, J. Alpert, V. et I. Brailowsky, M. Freidlin, Y. Golfand, A. Khachaturyan, W. Kislik, A. Lerner, N. Meiman, L. Ozernoy, A. Paritsky, Y. Rodin, A. Taratuta... Il est urgent, M. le président, que les plus hautes autorités scientifiques d'URSS pèsent de tout leur poids en faveur de l'accord des visas (...).*

(1) L'Académie des sciences compte au total cent dix-sept membres.

AMÉRIQUES

Brésil

L'Eglise soutient résolument les projets de réformes de M. Sarney

Brasilia *(AFP).* — Pour la première fois, en trente-trois ans d'existence, la puissante Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) a reçu la visite mardi 25 juin d'un président de la République brésilienne. M. José Sarney est venu assurer les évêques de sa détermination à mettre en application son projet de réforme agraire, qui prévoit la distribution de terres à sept millions de personnes d'ici la fin du siècle.

La réforme agraire a été, ces dernières années, le cheval de bataille de la CNBB. L'appui donné par l'Eglise aux candidats à la propriété rurale et aux propriétaires de petites exploitations avait transformé l'Eglise en ennemi des régimes militaires.

Pour l'Eglise brésilienne, il faut d'abord garantir l'application de la réforme, pour ensuite l'amplifier. « *Lorsque l'un d'entre nous dit que la réforme agraire est timide, cela ne veut pas dire que nous y soyons opposés. Cela veut dire qu'une fois en cours il faudra trouver les moyens de la rendre plus vaste* », affirme le président de la CNBB, Mgr Ivo Lorscheider. En réalité, Mgr Lorscheider souhaite que, une fois les terres improductives distribuées, la réforme puisse être appliquée aux concentrations excessives de terres. Devant les réactions des milieux conservateurs, il est peu probable que les dirigeants brésiliens acceptent la proposition de la CNBB. Mais les évêques sont satisfaits de l'attitude de M. Sarney, qui a inscrit la réforme agraire comme l'une des priorités de son gouvernement. En ce qui concerne l'élaboration d'une nouvelle Constitution (à partir de février 1987), les évêques demandent que la population brésilienne soit auparavant largement consultée.

La CNBB appuie également l'idée d'un « pacte national » entre les différentes forces politiques, syndicales et religieuses du pays pour trouver des solutions aux principaux problèmes du pays, même si certains évêques expriment leur scepticisme quant à l'aboutissement d'un tel projet. La légalisation des partis communistes a été reçue sans surprise par la CNBB, qui a toujours réclamé la liberté d'organisation politique.

Sans vouloir perdre son droit à la critique, la CNBB, qui a eu un rôle indéniable dans la démocratisation du Brésil, a ainsi donné son approbation aux premières décisions de la « nouvelle République ».

Nicaragua

Le gouvernement veut créer une zone démilitarisée le long de la frontière avec le Costa-Rica

Le gouvernement sandiniste a fait savoir mercredi 26 juin aux autorités costariciennes qu'il était disposé à établir unilatéralement une zone « *neutralisée ou démilitarisée* » le long de la frontière entre les deux pays, pour mettre fin aux « tensions » entre San-José et Managua. Le 31 mai, deux gardes civils costariciens avaient été tués dans la région frontalière.

Cette proposition intervient au moment où s'amplifient au Nicaragua les craintes d'une intervention militaire américaine. Le dispositif de défense des points stratégiques de Managua, mis en place après que le président Ortega eut appelé la population à « *garder à l'esprit le danger d'une invasion* », a été renforcé mardi et mercredi. Le vice-président, M. Sergio Ramirez, est, lui, arrivé mercredi au Venezuela pour tenter de relancer les efforts de paix du groupe de Contadora, qui œuvre pour une solution négociée aux conflits de la région.

Au Salvador, le président Napoléon Duarte a réaffirmé sa volonté de poursuivre le dialogue amorcé avec la guérilla, au cours d'une conférence de presse, mercredi, à San-Salvador. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, souligné que les menaces proférées à son encontre par le Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) étaient le signe de profondes divergences internes au sein de ce mouvement.

L'attentat contre le restaurant de la capitale, qui a entraîné la mort de treize personnes, dont quatre « marines » américains, a d'ailleurs été condamné par le Parti populaire social-chrétien (*PPSC*), membre du Front démocratique révolutionnaire (FDR), l'aile politique de la guérilla, comme « *contraire à la Convention de Genève* ». Dans un communiqué à la presse, il affirme que de telles actions « *ne contribuent pas au rétablissement de la paix dans la région* ».

Dans le même sens, le chef de l'Etat salvadorien a critiqué l'extrême droite, qui a récemment réclamé que tous les dirigeants de la gauche salvadorienne soient déclarés « *criminels de guerre* ». M. Duarte a réaffirmé sa volonté de dialoguer « *avec toutes les parties* ». — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Canada

Une commission fédérale établit une liste de six cents présumés anciens nazis

Ottawa *(AFP).* — La commission royale chargée par le gouvernement canadien d'enquêter sur la présence au Canada de criminels de guerre nazis a annoncé, mercredi 26 juin, qu'elle avait établi une liste de six cent soixante suspects vivant ou ayant vécu au Canada.

Présidée par le juge Jules Deschênes, la commission va s'employer maintenant à évaluer les témoignages à charge contre les anciens nazis. A cet effet, un comité spécial sera créé. Un autre groupe de juristes a été chargé d'étudier les possibilités de traduire les anciens nazis devant les tribunaux en vertu des lois actuellement en vigueur. Les recommandations de ces deux comités seront déposées le 1[er] septembre prochain.

« *Afin d'éviter dans la mesure du possible toute erreur due à l'ignorance des faits, la commission doit prendre connaissance d'une quantité considérable de documents qui ont été accumulés dans les archives publiques et privées au Canada et à l'étranger au cours des quarante dernières années* », précise un communiqué publié mercredi à Ottawa.

Lorsqu'elle aura reçu les rapports de tous les groupes associés à ses travaux, la commission décidera si elle doit se rendre à l'étranger, et plus particulièrement en URSS, pour tenter de recueillir d'autres preuves avant de conclure son enquête vers la fin de l'année.

[Les conclusions de la commission royale vont sensiblement au-delà des investigations menées jusqu'à présent au Canada sur la présence dans ce pays d'anciens nazis. Selon un témoignage recueilli en mai par cette instance, en effet, seulement deux cent quatre-vingt-quatorze dossiers de personnes soupçonnées d'être des criminels de guerre ont été ouverts depuis 1945 par la gendarmerie royale du Canada. Encore convient-il de préciser que, jusqu'à l'entrée en vigueur en 1982 de la nouvelle politique relative à la recherche d'anciens nazis, le nombre d'enquêtes effectivement menées n'avait pas dépassé quarante-deux.]

politique

M. MITTERRAND INTERVIENT DANS LA QUERELLE ENTRE M. FABIUS ET M. JOSPIN

« Il a raison, lui aussi »

M. François Mitterrand a évoqué le conflit Jospin-Fabius, mercredi 26 juin à Saint-Brisson (Nièvre), à quelques kilomètres de Dun-les-Places, où il a participé, comme chaque année à la même date, aux cérémonies commémoratives de l'assassinat, d'habitants du village par des SS, le 26 juin 1944. Hors micro, devant les quelques journalistes présents, M. Mitterrand a remarqué qu'en sa qualité de chef de l'Etat cette affaire *« n'est pas son rayon »*, mais qu'il peut livrer son commentaire en tant que *« citoyen »*.

« Je les connais très bien tous les deux, a-t-il noté. *Il faut se méfier des caricatures. Le premier ministre n'est pas le partisan d'une politique attrape-tout. Il veut rassembler et il a raison. Mais sur la base d'une politique claire que nous menons depuis quatre ans. Le premier secrétaire du Parti socialiste n'est pas un homme sectaire. Il est ouvert et généreux. On peut avoir ces deux vertus et n'en être pas moins ferme dans ses convictions. C'est ce qu'il est, et je trouve cela très bien. »* Il a ajouté : *« Il a raison, lui aussi. » « Il ne faut pas se cacher derrière un arbuste »*, a remarqué M. Mitterrand en faisant valoir sa propre expérience des campagnes électorales. En 1981, a-t-il dit, *« tout le monde savait que j'étais socialiste, et j'ai obtenu deux fois plus de voix au second tour qu'au premier »*.

M. Mitterrand a analysé successivement les deux thèmes du conflit tels qu'ils ont été exprimés dans la presse : choix politique de fond et conduite de la campagne des élections législatives. Il n'existe pas de divergence, selon lui, sur le premier thème. Quant au second, il a déclaré : *« Le chef du gouvernement doit expliquer, proposer, entraîner. Il est le leader naturel de la majorité. Mais on risque de jouer sur les mots. La majorité a une armature, c'est le Parti socialiste (...). Il revient donc aux responsables de ce parti de conduire la campagne qu'ils entendent mener à leur guise. Ils n'ont de comptes à rendre à personne. »*

A un autre moment, M. Mitterrand a dit : *« Une majorité est généralement composite. Dès lors qu'elle l'est, le premier ministre est le leader naturel. Dès lors qu'elle a pour armature un parti, ce parti exerce son pouvoir comme il l'entend. »* Pour lui, il convient d'éviter toute confusion entre un parti, fut-il *« armature »* de la majorité, et cette majorité. Le premier secrétaire du PS est donc *« libre et autonome »*. *« L'autonomie du gouvernement par rapport aux partis entraîne l'entière autonomie des partis. Sur ce point, mon interprétation est totalement conforme à celle du premier ministre »*, a-t-il ajouté. Les relations entre le PS et le gouvernement doivent être, selon lui, celles d'un *« pacte de loyauté »*.

« On fait tout un plat sur cette histoire, a-t-il encore déclaré. *Elle ne m'a pas ému du tout. Je n'entends pas me mêler des affaires d'un parti que je respecte. Je ne me suis jamais occupé des affaires du Parti socialiste. (...) L'énorme avantage des socialistes, gens sérieux, c'est qu'ils s'expriment, qu'ils s'expliquent. L'opinion peut suivre leurs débats, qui se sont toujours terminéspar une synthèse, un accord. Il a une très grande force unitaire, ce parti. »*

Auparavant, le chef de l'Etat, afin d'expliquer quel sera son rôle pendant la campagne électorale des législatives, avait déclaré : *« Je me sens pleinement solidaire avec la majorité, avec la politique du gouvernement. J'en ai pris l'initiative. J'entends la défendre (...). Je suis socialiste, mais, en tant que président de la République, j'ai à respecter ceux qui ne le sont pas. »* M. Mitterrand a précisé qu'il n'interviendra pas dans le débat pendant la durée de la campagne officielle et qu'il sera ainsi *« le premier président de la République »* à respecter la loi. Il a souligné qu'il a l'intention de prononcer d'autres discours comme celui de Carcassonne d'ici au printemps 1986.

A propos de M. Georges Marchais, qui, estime que le chef de l'Etat a perdu son sang-froid en dénonçant la direction du PCF, M. Mitterrand a estimé que cette appréciation est *« plutôt gentille »*. *« J'ai été étonné*, a-t-il déclaré, *qu'on ne dise pas que je suis un provocateur. »* Il a ensuite livré, afin d'illustrer cette réflexion, ce dialogue imaginaire entre son accusateur communiste et lui :

« Vous êtes un voleur, un assassin !

– Mais non, monsieur, je n'ai rien fait...

– Provocateur ! »

Interrogé sur l'analyse de M. Valéry Giscard d'Estaing selon laquelle le chef de l'Etat a dressé, à Carcassonne, un constat d'échec du socialisme et se prépare à la cohabitation, M. Mitterrand a répondu : *« Je ne sais pas quelle note il a eue à sa version latine. Mais il peut faire des contresens. »* Pour lui, le débat entre majorité et opposition doit être *« net et carré »*.

Interprétations contradictoires au PS

M. Mitterrand a commenté le différend Fabius-Jospin en des termes suffisamment balancés pour que ses propos puissent être interprétés de plusieurs façons, parfaitement contradictoires. Certains dirigeants et parlementaires socialistes se réjouissaient ainsi, mercredi soir dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que le président ait mis un point final à la querelle. Ils ne doutaient pas que les propos tenus à Saint-Brisson fournissent les bases d'un texte que le comité directeur du 6 juillet adopterait sans autre forme de procès. D'autres, au contraire, soulignaient : *« Rien n'est réglé. »* Un parlementaire plus irrévérencieux que les autres ajoutait : *« Ce n'est qu'une déclaration de plus sur cette question. »*

Mêmes interprétations contradictoires sur la désignation du vainqueur et du vaincu : M. Mitterrand a-t-il renvoyé dos à dos les duellistes, ou bien a-t-il tranché en faveur de l'un ou de l'autre ? Quelques parlementaires plutôt « fabiusiens » jugeaient que le président a tranché « institutionnellement » en faveur de leur champion, tandis qu'un autre affirmait que, avec l'aide de M. Mitterrand, le premier secrétaire du PS a opéré un rétablissement face à M. Fabius. *« Pas du tout. Jospin s'est mis dans une seringue »*, jugeait un troisième.

Le bureau exécutif du PS s'est bien gardé de tenter une exégèse des propos présidentiels et n'a qu'à peine abordé la question. *« Surréaliste ! »*, lançait un des membres du bureau. Seuls trois socialistes l'ont évoqué : MM. Guy Allouche, proche de M. Mauroy, Georges Sarre, membre du CERES, et Luc Soubré, proche de M. Jospin.

M. Allouche a jugé que l'éclatement de la querelle a eu sur les militants de son département, le Nord, l'effet d'une *« secousse tellurique »*. M. Soubré a estimé, au contraire, *que les militants préfèrent que les* problèmes, lorsqu'ils sont réels, soient posés. M. Sarre a fait état des informations de presse sur la démarche de médiation d'anciens membres de la Convention des institutions républicaines, pour demander que les autres socialistes ne soient pas tenus à l'écart.

M. Jospin leur a répondu en *dédramatisant*. Il a souligné *qu'il n'a* fait que poser un *« problème politique »*, et affirmé qu'il aborde le comité directeur avec un *« esprit positif et un esprit de conciliation »*.

J.-L. A.

Mine de rien

Comprenne qui pourra. Moins de quinze jours avant le départ de M. Pierre Mauroy de l'Hôtel Matignon, M. Mitterrand, au cours d'un voyage officiel en Auvergne, couvrait de fleurs son premier ministre, au point que celui-ci paraissait réinvesti pour plusieurs mois. Aujourd'hui, bien malin qui pourrait tirer une conclusion définitive du jugement de Salomon que vient de prononcer le chef de l'État dans la querelle opposant M. Lionel Jospin et M. Laurent Fabius.

Pourtant, le message présidentiel n'est pas sans signification politique. Il a d'abord le mérite de mettre fin à une fiction ridicule : l'idée émise par M. Mitterrand à Athènes que cette affaire n'était pas *« de son ressort »*. Qui d'autre que le président de la République est atteint par un conflit qui met en cause non seulement son autorité sur sa propre majorité, mais aussi son ascendant sur ses propres héritiers ?

Ce message est aussi et surtout destiné à calmer le jeu, à permettre *aux deux protagonistes de sortir de* ce mauvais pas sans perdre la face. C'est là la partie du message la plus claire : M. Mitterrand ne veut se défaire ni de M. Fabius ni de M. Jospin. A moins que l'un ou l'autre – voire l'un et l'autre – ne veuille pousser son avantage jusqu'au bout. Tel ne semble plus être le cas : MM. Jospin et Fabius se sont rencontrés mercredi en tête à tête. *« Nous avons eu une bonne et utile conversation »*, nous a précisé le premier sectrétaire du PS.

Le conflit met en jeu, en effet, deux institutions : le Parti socialiste, ossature de la majorité, et le premier ministre, *« chef de la majorité »*. S'il était prolongé, il aurait été impensable qu'il se dénouât par le départ du chef du gouvernement. M. Mitterrand n'avait pas le choix.

Dos à dos

En revanche, sur le plan politique, M. Jospin n'est pas si mal placé. Que réclamait-il ? L'autonomie du parti. M. Mitterrand en réaffirme la nécessité avec force. Ici, l'essentiel du propos du président est une critique implicite du comportement de M. Fabius. Le chef de l'Etat demande à son premier ministre de faire campagne sur l'action de la gauche depuis quatre ans, sans évacuer la première période du septennat, celle du gouvernement de la gauche alors unie. Il rappelle aussi que, candidat à l'élection présidentielle de 1981, et président de la République en visite dans le Languedoc-Roussillon, il ne met pas son drapeau socialiste dans sa poche.

S'il a renvoyé dos à dos ses deux héritiers, M. Mitterrand n'en a pas moins dicté, mine de rien, ses conditions à son premier ministre.

Il reste que le chef de l'Etat a évacué les deux questions qui, au-delà des crispations personnelles, *sous-tendent* la querelle, le pouvoir dans le PS et la crise d'identité de la gauche.

Question de pouvoir d'abord : cette affaire vaut leçon pour M. Fabius. Ayant jusqu'à présent vécu sous la haute protection de M. Mitterrand, et ayant ainsi obtenu sans coup férir une circonscription, une carrière dans le parti, puis un cursus de rêve au gouvernement, M. Fabius a peut-être eu la tentation de penser que le parti lui serait donné de surcroît. Il sait maintenant qu'il lui faudra combattre lui-même.

M. Fabius, qui voit loin et qui vise haut, aura besoin un jour ou l'autre de contrôler le PS. Il avait choisi jusqu'à présent de procéder à une sorte d'OPA rampante. La logique voudrait désormais qu'il compose avec M. Jospin. Peut-être son objectif était-il d'écarter l'actuel premier secrétaire en le poussant à la faute : le meeting de Marseille, et surtout le fait que les thèmes de campagne, la distribution des rôles, la réflexion sur le programme, aient été orchestrés sous l'égide de Matignon et sans lien organique avec le parti peuvent, dans cette hypothèse, être considérés comme autant de provoca*tions*.

L'attitude du premier ministre a cependant le mérite de la cohérence. Elle visait à remédier au décalage existant entre un gouvernement, dont l'image a changé au mois de juillet 1984, et un parti resté en arrière de la main, malgré les efforts de M. Jospin.

En clair, M. Fabius pouvait considérer que le remaniement de juillet 1984 était incomplet et devait s'étendre au parti. C'est en fait le problème de l'identité des socialistes qui est posé. Le parti tel qu'il est ne sait plus ce qu'il est. Si le PS ne veut pas se « dissoudre », comme l'a dit M. Jospin, alors il faut qu'il se transforme. Pour lui, le plus tôt sera le mieux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Mitterrand en bonne santé.* – L'Élysée a fait connaître, mercredi 26 juin, les résultats du bilan de l'état de santé du président de la République, établi à la fin du huitième semestre de son septennat, selon le rythme adopté par M. Mitterrand. Ce bilan donne des *« résultats normaux »*. Il a été réalisé selon le protocole médical habituel et comporte un ensemble d'examens cliniques, biologiques et para-cliniques.

LES DIFFICULTÉS D'UN TERRITOIRE D'OUTRE-MER MÉCONNU

L'intérêt de Wallis-et-Futuna est de soutenir le gouvernement quel qu'il soit

nous déclare M. Falakiko Gata, président de l'assemblée territoriale

Le président de l'assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, M. Falakiko Gata, a été reçu, ce jeudi 27 juin, par le premier ministre, auquel il a exposé les difficultés économiques et sociales que connaît cet archipel d'outre-mer, composé des deux îles qui lui donnent son nom et peuplé au total de près de douze mille habitants.

La semaine dernière, M. Gata s'était entretenu avec le président de la République.

« Pour la population de Wallis-et-Futuna, nous explique le président de l'assemblée territoriale, *trois choses sont prioritaires : le développement, le désenclavement et l'enseignement. » « J'ai expliqué à tous mes interlocuteurs que depuis 1961, date à laquelle nos îles sont devenues territoire d'outre-mer, la politique menée pour assurer le développement de notre agriculture, et surtout de la pêche, n'a donné aucun résultat. Résultat zéro. C'est un échec total parce que les crédits sont mal utilisés. J'ai proposé au chef de l'Etat, comme je l'ai fait auprès de l'assemblée territoriale, qui va en délibérer à mon retour, que les crédits soient gérés par les chefferies coutumières. »*

« Le désenclavement est aussi nécessaire. Actuellement il n'y a qu'une liaison aérienne par semaine entre Nouméa et Wallis, et seulement trois vols par semaine entre Wallis et Futuna. En outre, depuis que la liaison entre Nouméa et Wallis n'est plus assurée par la compagnie UTA, mais par Air Calédonie International, le service n'est plus du tout satisfaisant.

» L'enseignement, enfin, pour nous est une question fondamentale. Jusqu'aprésent dans nos écoles, les enfants suivent les cours sur place jusqu'en troisième mais ensuite ils doivent partir pour Nouméa. Et il faut non seulement créer davantage de classes dans le primaire et le secondaire, mais aussi prévoir plus de bourses pour les meilleurs élèves. L'année dernière, nous avons eu cinq bourses d'études supérieures. J'ai demandé à M. Mitterrand de nous en faire accorder dix pour l'année scolaire 1985-1986. »

M. Gata est également préoccuppé par le sort des Wallisiens et Futuniens demeurant en Nouvelle-Calédonie : *« J'ai expliqué ici qu'en cas d'indépendance à court terme de la Nouvelle-Calédonie, notre territoire, qui ne compte actuellement que sept cents salariés, ne pourrait pas supporter un retour massif de nos ressortissants. Lorsque j'ai dit : nous avons besoin de moyens pour nous préparer à assumer nos responsabilités quand nos ressortissants reviendront, le chef de l'Etat a réagi en disant : ils n'ont pas à quitter la Nouvelle-Calédonie, ils sont bien là où ils sont. Je pense qu'il s'agit là d'un engagement de sa part. »*

M. Gata regrette au passage que beaucoup de Wallisiens et de Futuniens soient, en Nouvelle-Calédonie, utilisés par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) à des fins politiques : *« Ça crève les yeux, nos ressortissants sont manipulés. Comme ils ne trouvent pas de travail ils acceptent ce qu'on leur propose, parce qu'ils ont besoin de manger, mais j'ai déjà dit à M. Dick Ukeiwé que cette exploitation n'était pas normale, et qu'il fallait respecter leur dignité. »*

Quant à l'avenir politique de Wallis-et-Futuna, il passe, pour M. Gata, par la préservation de ses liens avec la métropole : *« Notre intérêt est de rester Français et de soutenir le gouvernement, quel qu'il soit. »*

« Un paresseux qui pense... »

Le geste calme, la parole lente, M. Falakiko Gata pèse soigneusement chacun de ses mots. Président de l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna depuis novembre 1983, cet ancien interprète de trente-neuf ans, originaire de Futuna, affirme avoir été *« entraîné »* dans la vie politique. Il a grandi dans son île natale avant de poursuivre ses études secondaires au lycée Lapérouse de Nouméa, jusqu'en troisième, avant d'abandonner : *« J'étais un paresseux*, dit-il, *et parmi les paresseux, le roi ! vous avez devant vous un homme politique qui ne possède même pas son certificat d'études »*.

Il accomplit son service militaire, puis, après un bref passage dans une entreprise de maçonnerie, il s'engage en 1971 dans la police, à Nouméa. *« Je n'y suis resté que huit mois, tant les problèmes raciaux y étaient évidents et pesants »*. De retour à Wallis-et-Futuna, il devient, en 1973, interprète au sein de la délégation gouvernementale et s'inscrit au RPR. Il fait campagne pour M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1981, mais vote au second tour pour M. Mitterrand : *« Moi aussi j'ai compris à cette époque-là qu'il fallait un changement, ce qui n'a pas été apprécié par les représentants locaux de l'administration. »*

Il quitte le RPR après son élection à l'Assemblée territoriale, pourtant contrôlée par des élus favorables au mouvement chiraquien et à l'UDF : *« Mes fonctions n'étaient plus compatibles avec un engagement militant. Je souhaite avant tout m'occuper des problèmes locaux. »*

Mais M. Gata a créé, en avril dernier, son propre parti, l'Union populaire locale, autour duquel il espère, avec d'autres conseillers qui se sont rapprochés du MRG, composer bientôt une nouvelle majorité. *« Notre seule richesse*, insiste-t-il, *c'est notre potentiel humain. Je l'ai dit aux jeunes : notre seule ressource c'est la matière grise ! »* C'est pourquoi il insiste sur le développement de l'éducation.

Mais ne dites surtout pas à M. Gata qu'il a peut-être montré, dans sa jeunesse, un mauvais exemple ! *« Je suis un paresseux*, répond-il en souriant, *mais un paresseux qui pense et qui est convaincu de ce qu'il pense. »*

C. B.

● *Un chargé de mission auprès de M. Wibaux en Nouvelle-Calédonie.* – M. Hubert Blanc, préfet, commissaire de la République du Finistère, a été nommé, mercredi 26 juin au conseil des ministres, préfet hors cadre chargé de mission auprès de M. Fernand Wibaux, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie. Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a précisé que M. Hubert Blanc sera responsable de la coordination et du maintien de l'ordre.

POLITIQUE

Un pacte pour une nouvelle croissance

(Suite de la première page.)

Alors, « *compromis* » ? A coup sûr ; mais, comme dit le bon sens populaire « *pour s'entendre, il faut être deux* »... deux à le vouloir ! Nous socialistes, nous le voulons.

Mieux : le compromis est notre politique. Il est notre choix fondamental, pas simplement tactique ; il est notre choix de société, d'une société fondée sur un système d'« économie mixte », comme la définissait le président Mitterrand lui-même. « *Ni le grand soir du libéralisme sauvage, ni le petit matin des barres de fer* », disait récemment Laurent Fabius. C'est la voie *social-démocrate*.

Quelle part chacun est-il prêt à prendre de l'effort commun, quelles concessions chacun veut-il bien consentir ?

A la condition de cet engagement commun, de ces concessions réciproques, des garanties qu'elles impliquent pour les uns et les autres, un effort harmonieux de toutes les forces vives de la nation pourrait être espéré, qui donnerait une chance pour une nouvelle croissance, *donc pour plus d'emploi*.

Ce serait le « *pacte pour une nouvelle croissance* », expression concrète du compromis social au *stade actuel*. Il est le mode d'emploi pratique du système d'économie mixte, la réponse social-démocrate à la crise.

Parce qu'il est une réponse réaliste, *adéquate aux problèmes du moment*, il peut être une réponse politique aux interrogations de la gauche, aux questions que l'on se pose au Parti *socialiste*.

∴

Pour gagner, il faut rassembler. Mais on ne rassemble pas à vide, pas même sur un bilan, quels qu'en soient les mérites. Et les mérites du bilan de la gauche, sur cinq ans, ne seront pas minces.

Le rassemblement n'est pas le résultat d'une addition, la politique n'est pas l'arithmétique. En terme d'arithmétique pure, à l'heure qu'il est, on peut convenir que les chances qu'aurait le PS de se maintenir au pouvoir en 1986 ne sont *pas les plus fortes. Mais en 1981*, trois mois avant l'élection, les chances de succès étaient tenues pour quasiment nulles.

C'est la dynamique qui a tout *changé. La dynamique se crée sur* un objectif, formulé par un mot d'ordre central, catalyseur. En 1981, le mot d'ordre central, catalyseur, c'était : gagner le pouvoir, chasser Giscard.

Aujourd'hui, l'impératif est : faire reculer le chômage, unir toutes les forces nationales pour une nouvelle croissance.

Là-dessus, une dynamique peut se créer, les énergies se rassembler, donc la volonté des citoyens — d'abord dans l'acte politique de mars 1986. Et, naturellement — *c'est l'évidence*, — *le rassemblement* se fera autour des socialistes, comme en 1981, plus encore qu'en 1981, puisque, par un tournant véritablement historique dans l'histoire de la gauche française, le PS est devenu désormais la force prépondérante à gauche. C'est donc à *lui qu'incombe* la tâche de *rassembler* le « peuple de gauche ». Car on ne rassemble autour de la gauche que si, d'abord, on rassemble à gauche. Les dirigeants du PCF sont contre ? Quelle nouveauté !

Aujourd'hui comme hier, leur passion destructrice, c'est eux qu'elle détruit.

∴

A une condition, qui commande tout le reste : que nous soyons le recours pour ceux que Marchais *désespère*. Donc, que notre ancrage à gauche *soit irrécusable*. Mais, pourtant, nous objecterons les « convivialistes », « *vous souhaitez le compromis* ». *Justement*, il n'y a de compromis qu'entre ceux qui existent.

Quel compromis pourrait-il y avoir si la gauche se dissolvait — *comme tant de beaux esprits l'y* invitent, — et cela au moment où la droite est plus que jamais la droite, et fière de l'être ? Si l'on cesse d'être soi-même, ce n'est pas au compromis qu'on se prépare, c'est à la capitulation.

Le PS serait-il prêt à cela ? Rien ne permet de le penser. *Au comité* directeur du 11 mai, pas une voix ne s'est élevée pour mettre en cause notre orientation, notre « ancrage » à gauche ; pas une voix *pour contester les conclusions* qu'a tirées de nos travaux le premier secrétaire, Lionel Jospin.

J'avais plutôt eu le sentiment que le ton général des débats avait *été*, pour reprendre une formule à la mode : « *Plus à gauche que moi, tu meurs !* » Et ce risque de surenchère *nous fait justement obligation*.

Mais, justement, cette surenchère peut être un écran de brouillard. Et l'intransigeance de principe est souvent l'alibi de toutes les faiblesses : trop souvent, dans *le* passé, le socialisme français a pu habiller de *raideur* doctrinale et d'enflure proclamatoire ses prudences et ses hésitations.

Une politique ne vit que par ses actes, que si elle apporte une réponse pratique aux problèmes du moment. Faute de quoi elle tourne à vide ; et, à terme, elle n'est plus, *puisqu'une politique n'est que si elle* a prise sur le réel.

Il ne sert à rien de répéter qu'on est à gauche si l'on ne dit pas ce que doit faire la gauche, si l'on n'apporte pas de réponse pratique au problème du moment : d'abord, la nouvelle croissance, donc *l'emploi. Et il est bien vrai que*, à terme, il n'y aurait d'issue pour le PS que dans l'ouverture « *au centre* », c'est-à-dire à droite, s'il n'était pas capable d'apporter aujourd'hui cette réponse pratique.

Concrètement, ce dont le PS a besoin, et avec lui toute la *gauche* — dont il est, dont il doit être, la force d'entraînement, — ce n'est pas tant d'un débat abstrait sur l'orientation, que personne n'a ouvert — sauf quelques déclarations accidentelles qui n'ont pas été confirmées ; ce dont il a besoin, c'est de propositions qui concrétiseront *cette orientation, qui lui* donneront vie.

∴

Je fais une proposition.

Si d'autres propositions sont faites, examinons-les. Mais, enfin, celle-là a le mérite d'exister. Elle a, d'ores et déjà, été *prise* en compte dans la « contribution » présentée par la majorité du bureau exécutif. J'ai eu le sentiment qu'elle correspondait à des préoccupations largement ressenties dans l'ensemble du parti.

Alors, que les socialistes eux-mêmes, d'abord, s'unissent sur une *telle proposition, qu'elle soit* l'élément central du nouveau contrat *pour la prochaine législature*. Qu'ils y consacrent toutes leurs forces, dans le respect de leur diversité. Plutôt que se replier sur des débats internes, dont l'opinion percevrait mal le sens, que les socialistes, dès maintenant, saisissent l'opinion de ce nouveau projet, que le grand *débat préparatoire* aux élections *s'organise par rapport à ce que* nous proposons, et qu'on sache qui le refuse.

Nous étions déjà perçus comme *parti des réformes, du progrès* social ; on sait maintenant notre capacité à gérer. Montrons à l'avenir *que*, avec *nous*, ce *pays* peut avancer vers une nouvelle prospérité.

JEAN POPEREN.

M. Rocard parmi les siens

M. Michel Rocard ironise volontiers sur les chroniqueurs politiques qui se livrent au « *pronostic hippique* » et ne s'intéressent qu'à la « *course de chevaux* » présidentielle de 1988. L'*ancien ministre* de l'agriculture aura pu se rendre compte, le mardi 25 juin à Paris, que ses propres amis ont des préoccupations comparables à celles des journalistes.

Venu *présenter* sa contribution aux rocardiens de Paris — qui se pressaient *à plus de sept* cents dans l'« amphi II » de l'université Paris-I au Panthéon, — *M. Rocard s'est vu poser quel*que cent dix questions, dont cinquante sur les problèmes économiques et sociaux et... quarante sur son avenir et sa candidature en 1988.

M. Rocard a confirmé à ce propos qu'il respecterait les statuts du parti. Quant à la préparation des élections *législatives*, il a souhaité que la désignation des *candidats* socialistes reste du ressort des militants de base. Il a réaffirmé qu'il ne céderait pas sur la *présence* de ses amis sur les listes (les rocardiens veulent représenter au moins 18,5 % des candidats *éligibles, ce qui est* le pourcentage de députés rocardiens dans l'actuel groupe parlementaire).

En dehors de ce point épineux, M. Rocard *n'exclut toujours pas* la possibilité d'un congrès unanime qui devrait produire un « *électrochoc* » *sur l'opinion. Il a* d'ailleurs indiqué qu'il pourrait même signer la moitié de la contribution du CERES et les trois quarts de celles des autres courants, ce qui prouve les « *convergences croissantes* » entre socialistes.

(Publicité)

APPEL POUR L'UNION EUROPÉENNE

160 MAIRES DE GRANDES VILLES ET PRÉSIDENTS DE RÉGIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE S'ADRESSENT AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT A L'OCCASION DU CONSEIL EUROPÉEN DE MILAN - 28-29 JUIN 1985

Nous, Maires des Cités de la Communauté Européenne,
Nous, Présidents des Régions de la Communauté Européenne,
soucieux des aspirations de dizaines de millions de citoyens que nous représentons, considérons que l'heure est venue de sceller enfin l'union politique de nos Etats.
Par cette décision historique, nos Etats prouveront leur détermination de refuser le déclin et de choisir pour l'Europe *la voie du redressement économique et social. Ils donneront à l'Europe la capacité de travailler à la paix mondiale* en toute indépendance.
Cette décision ne peut pas être différée davantage.
***Nous appelons nos Gouvernements à convoquer une Conférence chargée d'élaborer le Traité de l'Union Européenne,* en accord avec le projet du Parlement Européen, et d'en décider la procédure de ratification.**
Le temps presse. Au sommet des 28-29 juin à Milan, nos Gouvernements doivent passer aux actes.

AACHEN, Kurt Malangré, Oberbürgermeister ; ABRUZZI, Felice Spadaccini, Presidente della Regione ; ALICANTE, José-Luis Lassaletta Cano, Alcalde ; ALKMAAR, C.M.L. Roozemond, Burgemeester ; ALSACE, Marcel Rudloff, Président du Conseil Régional ; AMERSFOORT, A. Schreuder, Burgemeester ; ANCONA, Guido Monina, Sindaco ; ANTWERPEN, H.-B. Cools, Burgemeester ; AOSTA, Edoardo Bich, Sindaco ; AQUITAINE, Jacques Chaban-Delmas, Président du Conseil Régional ; AREZZO, Aldo Ducci, Sindaco ; ASTI, Gian Piero Vigna, Sindaco ; AUVERGNE, Maurice Pourchon, Président du Conseil Régional ; AVELLINO, Lorenzo Venezia, Sindaco ; BADALONA, Joan Blanch i Rodriguez, Alcalde ; BARCELONA, Pascual Maragall, Alcalde ; BARI, Francesco de Lucia, Sindaco ; BASILICATA, Carmelo Azzara, Presidente della Regione ; BERLIN, Eberhard Diepgen, Regierender Bürgermeister ; BESANÇON, Robert Schwint, Sénateur-Maire ; BIELEFELD, Klaus Schwickert, Oberbürgermeister ; BOLOGNA, Renzo Imbeni, Sindaco ; BOLZANO, Luigi de Guelmi, Sindaco ; BONN, Hans Daniels, MdB, Oberbürgermeister ; BORDEAUX, Jacques Chaban-Delmas, Député-Maire ; BRAGANCA, José Gomes Pinheiro, Presidente da Camara municipal ; BRAUNSCHWEIG, Hartmut Scupin, Oberbürgermeister ; BREMEN, Hans Koschnick, Oberbürgermeister ; CAEN, Jean-Marie Girault, Sénateur-Maire ; CAGLIARI, Paolo de Magistris, Sindaco ; CALABRIA, Bruno Dominijanni, Presidente della Regione ; CAMPANIA, Antonio Fantini, Presidente della Regione ; CAMPOBASSO, Gerardo Litterio, Sindaco ; CANARIAS, Jeronimo Saavedra, Presidente del Gobierno Autonomo ; CANTABRIA, Angel Entresotos, Presidente del Gobierno Autonomo ; CARMARTHEN DISTRICT, S.D. John, Chairman ; CATANZARO, Marcello Furriolo, Sindaco ; CHAMPAGNE-ARDENNE, Bernard Stasi, Président du Conseil Régional ; CHARLEROI, Jean-Claude Van Cauwenberghe, Bourgmestre ; CLERMONT-FERRAND, Roger Quilliot, Sénateur-Maire ; COPELAND BOROUGH, E. Calvin, Mayor ; CORBY DISTRICT, G. Crawley, Chairman ; CORDOBA, Julio Anguita, Alcalde ; DARMSTADT, Günther Metzger, Oberbürgermeister ; DELFT, R.-M. Gallas, Burgemeester ; DORDRECHT, J. Noorland, Burgemeester ; DORTMUND, Günter Samtlebe, Oberbürgermeister ; DUISBURG, Josef Krings, Oberbürgermeister ; DUSSELDORF, Klaus Bungert, Oberbürgermeister ; EINDHOVEN, G.W.B. Borrie, Burgemeester ; EMILIA-ROMAGNA, Lanfranco Turci, Presidente della Regione ; ENSCHEDE, H. Wierenga, Burgemeester ; ESSEN, Peter Reuschenbach, MdB, Oberbürgermeister ; FENLAND DISTRICT, R.C. Lake, Chairman ; FIRENZE, Lando Conti, Sindaco ; FRANKFURT, Walter Wallmann, Oberbürgermeister ; FRIULI-VENEZIA GIULIA, Adriano Biasutti, Presidente della Regione ; FUNCHAL, Joao De Sa Fernandes, Presidente da Camara Municipal ; GALICIA, Gerardo Fernandez Albor, Presidente de la Xunta ; GEMBLOUX, Robert Marchal, Bourgmestre ; GENOVA, Fulvio Cerofolini, Sindaco ; GIJON, José Manuel Palacio Alvarez, Alcalde ; GRANADA, Antonio Jara, Alcalde ; 's-GRAVENHAGE (LA HAYE), F.G.L.L. Schols, Burgemeester ; GRENOBLE, Alain Carignon, Maire ; GRONINGEN, H.G. Buiter, Burgemeester ; GUARDA, Abilio Aleixo Curto, Presidente da Camara Municipal ; HAMBURG, Klaus von Dohnanyi, Oberbürgermeister ; HANNOVER, Herbert Schmalstieg, Oberbürgermeister ; HASSELT, Paul Meyers, Burgemeester ; HEERLEN, J.A.M. Reijnen, Burgemeester ; HENGELO, C.P.M. Bevers, Burgemeester ; 's-HERTOGENBOSCH (DEN BOSCH), B.L.A. van Zwieten, Burgemeester ; KASSEL, Hans Eichel, Oberbürgermeister ; KIEL, Karl Heinz Luckhardt, Oberbürgermeister ; KOLN, Norbert Burger, Oberbürgermeister ; KREFELD, Dieter Pützhofen, Oberbürgermeister ; LAGOS, José Alberto Baptista, Presidente da Camara Municipal ; LANGUEDOC-ROUSSILLON, Robert Capdeville, Président du Conseil Régional ; L'AQUILA, Tullio de Rubeis, Sindaco ; LA SPEZIA, Sandro Bertagna, Sindaco ; LAZIO, Gabriele Panizzi, Presidente della Regione ; LEIDEN, C.H. Goekoop, Burgemeester ; LIGURIA, Rinaldo Magnani, Presidente della Regione ; LILLE, Raymond Vaillant, Premier Maire adjoint ; LIMOGES, Louis Longequeue, Sénateur-Maire ; LIMOUSIN, Louis Longequeue, Président du Conseil Régional ; LOMBARDIA, Giuseppe Guzzetti, Presidente della Regione ; LUCCA, Franco Fanucchi, Sindaco ; LUXEMBOURG, Lydie Wurth-Polfer, Bourgmestre ; LYON, Francisque Collomb, Sénateur-Maire ; MAASTRICHT, A.M.I.H. Baeten, Burgemeester ; MAINZ, Jockel Fuchs, Oberbürgermeister ; MANNHEIM, Gerhard Widder, Oberbürgermeister ; MANTOVA, Gianni Usvardi, Sindaco ; MARCHE, Emilio Massi, Presidente della Regione ; MARSEILLE, Jean-Victor Cordonnier, Premier Maire adjoint ; MEDINA, R.J. Price, Mayor ; MESSINA, Antoni Ando, Sindaco ; MILANO, Carlo Tognoli, Sindaco ; MOLISE, Adolfo Colagiovanni, Presidente della Regione ; MOUSCRON, J.P. Detremmerie, Député-bourgmestre ; MULHEIM-AN-DER-RHUR, Eleonore Güllenstern, Oberbürgermeister ; MUNCHEN, Georg Kronawitter, Oberbürgermeister ; MULHOUSE, Joseph Klifa, Maire ; MURCIA, Antonio Bodalo Santoyo, Alcalde ; MURCIA, Carlos Collado Mena, Presidente del Gobierno Autonomo ; NANCY, André Rossinot, Député-Maire ; NAPOLI, Carlo d'Amato, Sindaco ; NICE, Jacques Médecin, Député-Maire ; NORD-PAS-DE-CALAIS, Noël Josèphe, Président du Conseil Régional ; NURNBERG, Andreas Urschlechter, Oberbürgermeister ; OFFENBACH, Walter Suermann, Oberbürgermeister ; OGWR, W.J. Trigg, Mayor ; OVIEDO, Antonio Masip, Alcalde ; PADOVA, Settimo Gottardo, Sindaco ; PERPIGNAN, Paul Alduy, Sénateur-Maire ; PESCARA, Gabriella Bosco, Sindaco ; PIEMONTE, Aldo Viglione, Presidente della Regione ; POITIERS, Jacques Santrot, Député-Maire ; POITOU-CHARENTES, René Monory, Président du Conseil Régional ; PONTEVEDRA, José Rivas Fontan, Alcalde ; PORTO, Paulo Valada, Presidente da Camara Municipal ; POTENZA, Gaetano Fierro, Sindaco ; PROVENCE/ALPES/COTE D'AZUR, Michel Pezet, Président du Conseil Régional ; PUGLIA, Gennaro Trisorio Liuzzi, Presidente della Regione ; REGGIO DI CALABRIA, Giovanni Palamara, Sindaco ; RENNES, Michel Phliponneau, Premier Maire adjoint ; ROMA, Ugo Vetere, Sindaco ; ROTTERDAM, A. Peper, Burgemeester ; ROUEN, Jean Lecanuet, Sénateur-Maire ; SAINT-ÉTIENNE, François Dubanchet, Maire ; SALERNO, Vittorio Provenza, Sindaco ; SANTANDER, Juan Hormaechea, Alcalde ; SARDEGNA, Mario Melis, Presidente della Regione ; SASSARI, Raimondo Rizzu, Sindaco ; SEDGEFIELD DISTRICT, E.J. Roberts, Chief Executive ; SICILIA, Rino Nicolosi, Presidente della Regione ; SIRACUSA, Fausto Spagna, Sindaco ; ST. ALBANS, R.H. Braddon, Chief Executive ; STRASBOURG, Marcel Rudloff, Sénateur-Maire ; STUTTGART, Manfred Rommel, Oberbürgermeister ; TERNI, Giacomo Porrazzini, Sindaco ; TILBURG, H.B.P.A. Letschert, Burgemeester ; TORINO, Giorgio Cardetti, Sindaco ; TOSCANA, Gianfranco Bartolini, Presidente della Regione ; TOULON, Maurice Arreckx, Maire ; TOULOUSE, Dominique Baudis, Maire ; TOURNAI, R. Van Spitael, Bourgmestre ; TRENTINO-ALTO ADIGE, Pierluigi Angeli, Presidente della Regione ; TRENTO, Adriano Goio, Sindaco ; TREVISO, Antonio Mazzarolli, Sindaco ; TRIESTE, Franco Richetti, Sindaco ; UMBRIA, Germano Marri, Presidente della Regione ; VALENCIA, Ricard Perez Casado, Alcalde ; VALLADOLID, Tomas Rodriguez Bolanos, Alcalde ; VENETO, Carlo Bernini, Presidente della Regione ; VENEZIA, Mario Rigo, Sindaco ; VIGO, Manuel Soto Ferreiro, Alcalde ; VITORIA-GASTEIZ, Jose Angel Cuerda Montoya, Alcalde ; VLAARDINGEN, A.A.J.M. van Lier, Burgemeester ; WIESBADEN, Hans-Joachim Jentsch, Oberbürgermeister ; WURZBURG, Klaus Zeitler, Oberbürgermeister ; ZARAGOZA, Ramon Sainz de Varanda, Alcalde ; ZWOLLE, G. Loopstra, Burgemeester.



CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE

Association européenne des collectivités locales et régionales
41, quai d'Orsay, 75007 PARIS. Tél. 551-40-01



M. Michel Ameller nommé secrétaire général de l'Assemblée nationale

Un vaste projet de réforme administrative

Le bureau de l'Assemblée nationale a nommé secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence, mardi 25 juin, à l'unanimité M. Michel Ameller, actuellement directeur général des services législatifs. Il remplace M. Paul Amiot, qui aura soixante-cinq ans le 9 juillet, mais qui restera en fonctions jusqu'au 9 août, afin que le changement n'ait lieu qu'après la session extraordinaire du Parlement. M. Maurice Lyon-Caen, deviendra directeur des services législatifs, mais continuera à diriger directement le service des commissions.

Ces nominations mettent fin à une longue incertitude. Depuis que la gauche est majoritaire à l'Assemblée, l'opposition la soupçonne, non sans quelque débuts d'arguments, de vouloir nommer des hommes à elle aux postes de responsabilité de l'administration du Palais-Bourbon. Le choix de M. Ameller donne satisfaction à tout le monde, d'abord à cause des qualités humaines et des compétences professionnelles qui lui sont reconnues, ensuite parce que la nomination au secrétariat général du directeur des services législatifs respecte la tradition.

Ce n'est là – peut être – que le début d'une réforme en profondeur de l'administration de l'Assemblée. Traditionnellement, celle-ci est divisée en deux secteurs bien distincts : la questure, qui relève des trois députés questeurs, et d'un secrétaire général propre ; les services législatifs, qui dépendent du président et du secrétaire général de l'Assemblée. Petit à petit des rapprochements ont déjà eu lieu. Mais M. Louis Mermaz juge le moment venu d'une plus grande intégration de ces deux unités. Le bureau de l'Assemblée avait confié une étude à M. Amiot. Celui-ci avait proposé, en novembre 1984, la création d'une direction unique : le secrétaire général de l'Assemblée. Ses arguments sont simples : une bonne gestion du personnel implique un responsable unique ; l'amélioration du fonctionnement des services impose une meilleure coordination ; le développement de l'informatique et de la documentation ne peut se faire en ordre dispersé.

Une telle réforme implique une modification du règlement intérieur du personnel. Or les négociations avec les organisations syndicales ont été suspendues, la présidence de l'Assemblée voulant faire préciser que le bureau ne serait pas lié, pour les nominations, par les propositions du secrétaire général, ce qui était jusqu'alors la tradition. L'opposition sur ce point soutient fermement le personnel.

Le débat n'est pas clos puisque M. Mermaz a convoqué pour la deuxième quinzaine de juillet un bureau de l'Assemblée afin qu'il se prononce sur la réorganistation des services et les modifications au règlement que cela implique.

Th. B.

[M. Michel Ameller est né le 1er janvier 1926 en Algérie. Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il est entré à l'Assemblée nationale en 1952. Après avoir servi au secrétariat général de la présidence, à la division du matériel, à la commission des affaires culturelles, à la division de la séance, au service des affaires sociales, il était directeur général des services législatifs depuis 1978. Il est l'auteur de nombreuses études sur le fonctionnement de l'Assemblée, particulièrement sur les « questions », et le « le progrès technique au service du législateur » dans le numéro 30 de la revue *Pouvoirs.*]

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. MITTERRAND EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Fiterman : j'ai menacé de quitter le gouvernement à deux reprises

M. Charles Fiterman, ancien ministre des transports, s'est élevé mercredi 26 juin, contre l'accusation lancée par M. Mitterrand selon laquelle les communistes ont approuvé, lorsqu'ils étaient au gouvernement, la politique mise en œuvre aujourd'hui. Il a affirmé qu'il avait menacé de quitter le gouvernement en raison de son désaccord *« au moins à deux reprises »*.

« Non, les communistes n'ont pas approuvé les décisions qui, sous couvert de rigueur et de réalisme, tendaient à l'abandon de la politique décidée et engagée en commun en 1981 (...) *Il fallait avoir le courage de partir. Nous l'avons fait, nous n'avons pas fui. Nous sommes partis la tête haute, la conscience tranquille. »*

M. Fiterman indique qu'il a fait part de ses *« préoccupations »* dès le 1er décembre 1981, après la dévaluation du franc, dont il a eu, dit-il, *« connaissance par la radio »*. Il souligne qu'il avait *« évoqué la question de son retrait du gouvernement »* au moment du remaniement ministériel qui a suivi les élections municipales de mars 1983.

L'ancien ministre communiste juge *« attristant d'entendre le président de la République tenir des propos aussi déplacés »*. Il fait référence aux déclarations de M. Mitterrand en Languedoc-Roussillon, selon lesquelles les commmunistes se sont *« enfuis »* du gouvernement en dénonçant une politique qu'ils avaient approuvée.

l'Humanité de ce 27 juin publie une page entière des extraits de déclarations des dirigeants du PCF tendant à démontrer que *« les communistes n'ont jamais approuvé l'austérité »*.

M. Pierre Joxe a déclaré mercredi à Antenne 2 : *« Il ne faut pas réécrire l'histoire »*. Il reproche aux communistes de *« renier ce qui a été fait »*. M. Pierre Mauroy considère que le PCF *« exécute un numéro périlleux politiquement »*. *« L'essentiel*, a-t-il déclaré mercredi soir à Nancy, *est que nous puissions montrer aux militants communistes que dans la voie où les mènent leurs dirigeants, il n'y a pas d'espoir. »*

M. LECANUET : AVEU D'ÉCHEC

Dans l'opposition, l'UDF a été la première à réagir aux propos du chef de l'Etat. M. Jean Lecanuet, président de la confédération, a notamment remarqué mercredi que *« M. Mitterrand ne disait pas : je tends la main, mais qu'il disait : je saisirai les mains qui se tendent »*. Selon lui, *« M. Mitterrand fait l'aveu de l'échec du socialisme et* (...) *avec sa solitude, c'est le prix qu'il lui faut payer pour avoir répandu pendant tant d'années des illusions qui s'écroulent les unes après les autres »*. *« M. Mitterrand,* a ajouté M. Lecanuet, *rendrait service à la France en se retirant après la sanction qui, très probablement, lui sera infligée durablement »* par les Français aux prochaines élections législatives.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, interprète l'appel de M. Mitterrand comme un *« double aveu »*. *« Il fait d'avance le deuil de sa majorité socialiste pour 1986 et, surtout, il fait d'avance le deuil de la fonction présidentielle dans les institutions de la Ve République. De l'habit du général de Gaulle, il revient à celui de M. Vincent Auriol pour rester à l'Elysée quoi qu'il arrive. »*

M. Péronnet, ancien président du Parti radical, se distingue du reste de l'opposition en suggérant la formation d'un gouvernement d'union nationale avec les socialistes en 1986. L'ancien député radical de l'Allier s'appuie sur *« l'attitude du PCF, appelée sans aucun doute à se durcir dans les mois à venir »*, pour estimer que cela *« obligera l'opposition à réviser un certain nombre de ses propositions. »*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 26 juin 1985. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● VALEURS MOBILIÈRES

Simplification des procédures, allégement des coûts et meilleure garantie des droits des épargnants. – Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux valeurs mobilières.

Ce texte comporte quatre séries de mesures dont l'objet est de compléter la modernisation, déjà engagée, du marché financier :

1) Modification du code des sociétés pour tenir compte du développement des nouvelles formes de valeurs mobilières dont la loi du 3 janvier 1983 a permis la création (titres participatifs, obligations à bons de souscription d'actions, certificats d'investissement, etc.) ;

2) Simplification et allégement de certaines procédures ou formalités, dans la ligne des recommandations formulées par la commission sur le coût de l'intermédiation financière présidée par M. Bernard Tricot ;

3) Aménagement de la législation existante en matière de démarchage et de placements en biens divers, en vue d'assurer une meilleure protection des épargnants ;

4) Adaptation des pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse afin de renforcer l'efficacité de son action, dans le cadre des missions qui lui sont imparties.

● CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la répartition de l'indemnité versée par la République populaire du Bénin en application de l'accord du 7 janvier 1984.

Ce texte permettra de procéder à l'indemnisation de treize sociétés françaises qui ont fait l'objet de mesures d'expropriation au Bénin entre 1970 et 1977.

● LA MODERNISATION DE LA POLICE

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la modernisation de la police nationale.

I. – C'est la première fois qu'une loi organise et programme, sur une période de plusieurs années, la modernisation de la police en France.

La loi de modernisation s'inscrit dans le prolongement de la politique suivie depuis 1981, qui a été marquée par un fort accroissement des effectifs de la police nationale (près de dix mille créations d'emplois) et par un effort exceptionnel de formation des personnels.

Cette loi s'assignera quatre grands objectifs :

1) **Rendre la police plus opérationnelle face à la petite et moyenne délinquance** : à ce titre, outre un important programme d'informatique, l'accent sera mis sur l'équipement et la sécurité des policiers, le parc automobile et les moyens de transport, l'équipement immobilier et la mise en place d'un réseau de transmissions moderne et sûr.

2) **Accroître l'efficacité des investigations** : il s'agira d'améliorer, notamment par l'informatique, le système d'information criminelle, de développer la police scientifique et technique, et de renforcer le *potentiel d'action de la police judiciaire.*

3) **Améliorer la protection du territoire et des institutions**, par le renforcement des moyens d'action de la police de l'air et des frontières et des services de lutte contre le terrorisme, et par la préservation des capacités de maintien de l'ordre.

4) **Améliorer les conditions d'emploi de la police dans la région parisienne**, notamment en y facilitant la lutte contre la délinquance et en y assurant la stabilité des effectifs. Un effort important sera engagé pour le logement des policiers à Paris et dans sa proche banlieue.

II. – Pour réaliser ces objectifs, le projet de loi prévoit un renforcement considérable des dotations budgétaires.

Sur la période 1986-1990, plus de 15 milliards de francs seront engagés, dont près de 4 milliards pour l'immobilier et les équipements lourds et plus de 11 milliards pour les moyens de fonctionnement et les équipements légers.

Ces sommes représentent, par *rapport à la reconduction des dotations* actuelles, un supplément de 5,3 milliards de francs, dont environ 900 millions pour la seule année 1986.

Pour aider au financement de ce programme, le projet prévoit le renforcement des modalités de recouvrement des amendes de contravention et un relèvement substantiel de leur montant, qui n'avait pas été modifié depuis 1980.

III. – Le projet de loi prévoit enfin l'élaboration, avant le 31 décembre 1985, d'un code de déontologie qui fixera, dans le respect des libertés et de la sécurité publiques, les droits et les obligations des personnels de police. (Lire page 12.)

● RÉMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES

Traitements et retraites seront augmentés de 1,5 % au 1er juillet. – Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres un projet de décret relatif à la rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Ce décret prévoit, conformément au point 1 de l'accord salarial pour 1985, une augmentation de 1,5 % des traitements au 1er juillet 1985. Cette décision concerne aussi bien les personnels en activité que les retraités ; elle se répercutera à l'identique sur les traitements des agents des collectivités locales et des hôpitaux.

Le décret prévoit aussi, conformément au point 2 de l'accord salarial, de poursuivre la politique de revalorisation des traitements les moins élevés en portant le minimum de traitement à l'indice majoré 215. Dans la région parisienne, le minimum mensuel de traitement brut s'établira ainsi à 4 850 francs à compter du 1er juillet.

● LE DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

Le droit d'expression reconnu aux salariés par la loi du 4 août 1982 est déjà largement entré dans les faits. – Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication sur le droit d'expression des salariés, institué par la loi du 4 août 1982.

Cette loi a reconnu aux salariés un droit nouveau : celui de se réunir sur le lieu et pendant le temps de travail, pour aborder les questions touchant au contenu et aux conditions de travail. Elle a confié aux partenaires sociaux, notamment dans les entreprises de deux cents salariés et plus, le soin s'arrêter les modalités pratiques d'application de ce droit.

Conformément à l'article 10 de la loi, le gouvernement adressera au Parlement, avant le 30 juin, un rapport faisant le bilan de l'application du droit d'expression.

Il en ressort notamment que :

– Un accord portant sur la mise *en œuvre du droit d'expression a été* conclu dans la moitié environ des entreprises de plus de deux cents salariés. Deux mille huit cents accords d'entreprise et un millier d'accords d'établissement sont intervenus à ce titre.

– Dans l'ensemble des entreprises de plus de cinquante salariés, trois millions et demi de personnes au moins auront effectivement participé à des réunions d'expression depuis le vote de la loi.

– Dans les entreprises où il a été mis en œuvre, le droit d'expression a permis d'accroître la responsabilité des salariés, d'améliorer concrètement leur vie quotidienne, notamment en matière de sécurité et de conditions de travail, et de faire progresser l'information et la communication, favorisant ainsi le fonctionnement de l'entreprise.

Comme le prévoyait l'article 10 de la loi du 4 août 1982, et après consultation des partenaires sociaux, un nouveau projet de loi sur le droit d'expression sera soumis au Parlement avant la fin de l'année 1985. Il confirmera le droit d'expression des salariés, favorisera son utilisation par le personnel d'encadrement et renverra à la négociation dans les entreprises la mise en place des modalités de son exercice. (Lire page 30.)

● EURÊKA

Un accord entre quatre des plus grandes entreprises d'électronique allemande, britannique, française et néerlandaise vient d'être signé dans le cadre d'Eurêka. Il concerne la microélectronique, les écrans plats, les capteurs électroniques.

Cet accord est à rapprocher de celui qui a été conclu, dans le cadre d'Eurêka également, sur les ordinateurs vectoriels compacts entre un firme norvégienne et une firme française.

D'autres accords sont en préparation entre différentes firmes européennes. Ils rassemblent des compétences, des talents et des moyens matériels qui sont de nature à mettre l'Europe sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et le Japon dans ces domaines.

Les différents gouvernements européens avaient accueilli favorablement Eurêka. A leur tour, les industriels et les centres de recherche, par une série d'accords, sont en train de tisser l'Europe technologique de demain.

Ainsi se dessinent progressivement, dans les domaines-clefs de l'informatique, des télécommunications, de l'électronique et de la robotique, les conditions d'une avancée technologique très importante de l'Europe. (Lire page 3.)

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– *sur proposition du ministre* d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Jean-Paul de Gaudemar, professeur d'université, est nommé directeur à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ;

– sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jean-Michel Bloch-Lainé est nommé président du conseil d'administration de la Banque Worms ;

– sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Bruno Genevois, maître de requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur de la réglementation et du contentieux ; M. Hubert Blanc, préfet, commissaire de la République du département du Finistère, est élevé à la hors-classe de son grade et nommé préfet hors cadre, chargé d'une mission auprès du délégué du gouvernement, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ;

– sur proposition du ministre de la jeunesse et des sports, M. André Laurent, administrateur civil, est nommé directeur des sports.

société

UN RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DES TECHNIQUES ET DES PRATIQUES MÉDICALES

Une fondation pour le bon usage des soins

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, devait présenter à la presse, ce jeudi 27 juin, le rapport que lui a remis le professeur Emile Papiernik, chargé en décembre dernier de faire au gouvernement des *« propositions pour le développement de l'évaluation des techniques et des pratiques médicales »*.

Les Français, comme les autres Occidentaux, consacrent une part considérable, — 10 % — du fruit de leur travail à la protection de leur santé, et le raffinement des technologies et des moyens thérapeutiques disponibles ne cesse d'alourdir le budget de l'assurance-maladie, au point que nul ne sait très bien, ni en France ni ailleurs, où s'arrêtere cette escalade.

Une escalade que les ministres de la santé ou des affaires sociales successifs ont tous tenté de freiner, par des mesures ponctuelles allant du budget global pour les hôpitaux au moindre remboursement des médicaments ou au rationnement des scanners et des appareils de résonance magnétique nucléaire...

Le tout s'accomplissant à vrai dire au jour le jour et au petit bonheur la chance, faute de disposer des données élémentaires, pourtant indispensables, sur le bien-fondé de certains actes coûteux, de certaines hospitalisations, de certaines prescriptions, bref, du comportement diagnostique et thérapeutique des médecins, et des bénéfices — ou des méfaits — que peuvent en retirer les malades.

Certains pays étrangers ont pris conscience de ces lacunes fondamentales. Des « conférences de consensus » existent aux Etats-Unis depuis 1977. En Suède, une telle procédure a été introduite en 1982 ; un jury d'une quinzaine de personnes participe régulièrement au « procès » d'une technologie, lors de séances ouvertes au public et aux médias. Le verdict est largement diffusé, afin que chacun, malades inclus, puisse en faire usage.

Investir pour économiser

Rien de la sorte n'existe en France, où l'on trouve seulement des initiatives isolées. C'est pourquoi le secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé, a demandé au professeur Emile Papiernik, en décembre dernier, de lui fournir une étude sur *« les conditions de mise en place d'une structure nouvelle dans le domaine de l'évaluation des actions de santé et des technologies biomédicales »*.

Le groupe de travail formé à cet effet propose la création d'une *« fondation pour l'évaluation des techniques et des pratiques médicales »* à même de diffuser largement ses recommandations. Lesquelles porteront à la fois, sous laforme d'un consensus, sur le bilan risques-avantages, sécurité-efficacité des procédures médicales, sur leurs indications ou leurs conditions d'application (cabinet privé, hôpital, dispensaire), sur leurs implications économiques, sociales ou éthiques et sur l'identification d'un besoin éventuel de recherches complémentaires.

Il semble qu'une dotation de 300 millions de francs soit nécessaire à la création d'une telle fondation, dont le budget annuel de fonctionnement se monterait à 15 millions.

L'Etat acceptera-t-il de dégager une telle somme? Les autorités administratives et les dirigeants de la Sécurité sociale comprendront-ils qu'elle est dérisoire, si on la compare aux 900 millions de francs que coûtent annuellement les seules échographies obstétricales, ou aux 350 milliards de l'assurance maladie?

« Il faut que nos institutions d'aujourd'hui aient le courage de la médecine de demain... », dit le professeur Papiernik.

Aucune décision n'a été prise pour l'instant au niveau gouvernemental, et rien ne permet donc de dire que l'heure est enfin venue de fournir une boussole au bateau-ivre de la technologie médicale.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

L'acte au juste prix

par le professeur ÉMILE PAPIERNIK (*)

La France et la plupart des pays occidentaux prennent peu à peu conscience qu'il est nécessaire de mieux connaître les résultats des actions médicales.

Ainsi, l'histoire des vingt dernières années de cette intervention qu'est une appendicectomie a bien montré les écarts possibles de ce qui est considéré comme le bien-faire. Quand cette interventiion était largement pratiquée, elle était suspectée d'entraîner de multiples accidents opératoires et des accidents d'anesthésie. Depuis que la communauté chirurgicale est convenue de réduire ses indications, on revoit des formes très graves de la maladie (appendicites aiguës), qui avaient presque disparu, on revoit des séquelles des péritonites aiguës ou subaiguës, qui ont eu le temps d'évoluer parce qu'on a hésité à proposer une intervention. Il a été difficile de trouver le point d'équilibre.

En matière d'examens de laboratoire à faire avant une intervention, l'expérience récente montre une extraordinaire inflation d'examens qui sont considérés comme nécessaires. En fait, une recherche faite sous le patronage de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale — l'INSERM — montre que l'utilité est très variable selon les examens, que quelques-uns apportent l'essentiel de ce qu'il faut savoir, et que le bénéfice observé pour les autres est très faible. Et pourtant cela constitue ce qu'il faut bien appeler une norme acceptée. Et même l'oubli de l'un d'eux peut être considéré comme fautif par un tribunal.

L'apparition des technologies et en particulier des imageries médicales nouvelles vient poser ce type de problème avec une plus grande acuité encore.

A quoi sert exactement un examen par scanner ? Quelle est l'amélioration proposée par rapport à l'arsenal diagnostique existant. ? Quels sont les patients qui peuvent en bénéficier.? Combien faut-il de scanners ? L'ensemble de ces questions n'a pas encore reçu de réponse bien claire, alors même que des investissements lourds sont décidés. Les mêmes problèmes existent et ne sont pas clairement résolus pour l'échographie. Cette technique se diffuse à une vitesse incroyable dans notre pays. Mais nul ne comprend vraiment pourquoi la France est le champion du monde de la consommation d'échographies obstétricales (3 000 000 d'échographies pour 700 000 grossesses), infiniment plus que les Etats-Unis, l'Angleterre ou l'Allemagne. L'argent dépensé là est nettement supérieur à celui utilisé par toutes les autres thérapeutiques ou mesures diagnostiques proposées aux femmes enceintes. Il serait intéressant de savoir si cela est justifié, quel est le bénéfice diagnostique ou thérapeutique eu égard à l'investissement et au coût de fonctionnement. Il serait également nécessaire de décrire le système institutionnel qui a permis une telle diffusion sans analyse sérieuse des avantages et des inconvénients.

Comment faire ?

C'est pour répondre à de telles questions qu'ont été créés de par le monde divers systèmes d'évaluation, sous des formes institutionnelles variables.

La première démarche de ces institutions est de poser la question naïve et fondamentale : à quoi cela sert-il ? Cela à propos de techniques ou pratiques médicales dans leur phase de développement d'une technique nouvelle, ou dans la phase de réévaluation, quand une technique ancienne doit être reconsidérée. Un travail important et difficile est de choisir les thèmes techniques.

La seconde démarche est de tenter de faire la synthèse des informations existantes. Il s'agit d'un véritable travail, et le mot à la mode est la méta-analyse. Il faut trouver le moyen d'unifier des résultats très divers, parfois contradictoires, pour aider à la proposition d'une opinion commune.

Une des techniques les plus intéressantes dans ce domaine de la synthèse de l'information est la conférence de consensus. Cette façon de faire a été formalisée aux Etats-Unis. Sur un secteur technique en discussion, il est proposé qu'un groupe d'experts soit responsable d'une synthèse. Cette réunion des experts a été préparée par une mise à leur disposition de toute la connaissance existante par le travail préparatoire de permanents de l'institution. Les experts du champ considéré et hors champ, proposent la synthèse devant la presse spécialisée. Ce résultat est très largement diffusé. C'est la procédure dite OMAR (Office for Medical Application of Research) du National Institute of Health, qui est reprise sous des variantes intéressantes en Suède et au Danemark.

Il nous semble qu'un tel travail d'évaluation des techniques et pratiques médicales n'est pas assez fait dans notre pays. C'est le résultat d'une mission d'étude qui m'avait été confiée par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. Il convient de se doter de moyens adéquats pour remplir cette mission. Cela pourrait aider au bon usage des soins, et à obtenir la meilleure prestation pour l'argent engagé. Un très large consensus social est évident pour soutenir cette démarche. Il conviendrait de ne pas laisser passer la chance de le faire.

(*) Professeur à la faculté de médecine de Paris-Sud, chef de service à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart.

LA NON-COTISATION A L'ORDRE N'EST PLUS PASSIBLE DE SANCTIONS

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 27 juin, plusieurs mesures relatives aux ordres professionnels (médecins, vétérinaires, chirurgiens dentistes, pharmaciens, architectes).

D'une part, le non-paiement des cotisations annuelles n'entraînera plus les sanctions disciplinaires prononcées par les conseils régionaux, sanctions portant notamment sur une interdiction temporaire du droit d'exercer. Ainsi, l'article L 410 du code de la santé sera abrogé. Mais les cotisations demeurent obligatoires. Les ordres pourront donc toujours poursuivre devant les tribunaux civils leurs membres *« mauvais payeurs »*. D'autre part, une amnistie a été votée pour les membres qui n'avaient pas versé leurs cotisations avant le 1er juillet 1985.

[Les mesures adoptées par l'Assemblée nationale ne satisferont en aucune matière ceux qui, dans les rangs de la gauche, militent depuis longtemps pour la disparition de ces ordres professionnels, et qui avaient cru, au moment de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, leur objectif atteint. Tout au plus ces mesures permettront-elles, en restreignant les prérogatives disciplinaires des conseils régionaux, de mettre un terme à *certaines situations aberrantes*. Au secrétariat d'Etat à la santé, on estime que les mesures adoptées ne règlent pas la question de l'ordre des médecins et que la réflexion devrait continuer en vue d'une réforme plus large. — J.-Y. N.]

PRÈS DE NEUILLY

M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, échappe à un attentat

M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, a échappé, le mercredi 26 juin, à un attentat alors qu'il se rendait à son bureau, au ministère de la défense à Paris.

Il était 8 h 45, lorsque la 504 banalisée du haut fonctionnaire — qui était en uniforme, — conduite par son chauffeur, s'est arrêtée à un feu rouge, sur un pont surplombant le périphérique, près de Neuilly. Le chauffeur, regardant son rétroviseur et ayant aperçu un inconnu courant en direction du véhicule, une arme à la main, a aussitôt démarré en zigzaguant.

L'inconnu a alors tiré deux balles de 11,43 sans atteindre la voiture, avant de s'enfuir. Leurs douilles ont été retrouvées dans le caniveau par les policiers de la section anti-terroriste (SAT) de la brigade criminelle de la police judiciaire de Paris.

M. Henri Blandin ne faisait l'objet d'aucune protection particulière. Mais, depuis la mort du général René Audran, victime le 25 janvier dernier d'un attentat revendiqué par Action directe, M. Henri Blandin, qui n'avait rien changé à ses habitudes, était sur ses gardes. Les chauffeurs du ministère avaient reçu la consigne d'être particulièrement vigilants, ce qui explique la rapidité des réflexes de celui de M. Henri Blandin. Jeudi, en fin de matinée, l'attentat n'avait pas été revendiqué.

[Né le 15 mars 1925 aux Essarts (Vendée), M. Henri Blandin, ancien élève de l'Ecole navale, a servi comme enseigne de vaisseau sous-marin avant de devenir contrôleur de la marine. Par la suite, il a été commissaire du gouvernement auprès des sociétés industrielles, directeur des études du Centre des hautes études de l'armement puis directeur à la Société nationale d'études et de constructions des moteurs d'avion (SNECMA). Contrôleur général des armées en 1975, il est devenu chef adjoint puis chef de ce corps.]

« INSPECTION DES FINANCES ET COUR DES COMPTES »

Directement rattaché à l'administration centrale du ministère de la défense, le contrôle général des armées, dont M. Henri Blandin est le chef, depuis le mois d'août 1981, est *« chargé de vérifier dans tous les organismes relevant du ministre ou soumis à sa tutelle l'application des lois, règlements, instructions ministérielles. Son action repose sur la sauvegarde du droit des personnes et des intérêts du Trésor »*. Il fait office à la fois d'« inspection des finances » et de « Cour des comptes » des armées. C'est ainsi qu'il peut être amené à enquêter en cas d'abus de discipline ou de problèmes dans l'application du règlement. Il est aussi chargé d'apporter au ministre une information directe et objective sur la gestion de son ministère.

Tous ses membres ont le statut militaire. Ils se recrutent parmi les différents corps d'officiers ou ingénieurs militaires et parmi les anciens élèves de l'ENA ou de l'Ecole polytechnique.

LE COUT DU PLAN DE MODERNISATION

Un effort financier sans précédent pour la police

Le projet de loi de modernisation de la police nationale sera finalement inscrit à l'ordre du jour de la session extraodinaire du Parlement et devrait être débattu par les députés vers le 10 juillet. Le ministère de l'intérieur souhaite que la discussion parlementaire intervienne avant la visite du président de la République à la police nationale, le 14 juillet.

Pas d'austérité pour la police : M. Pierre Joxe l'a emporté au-delà de ses espérances. Le coût du plan, modernisation de 1986 à 1990 représente en effet un effort financier sans précédent dans la police nationale. Au total, plus de 5,34 milliards de francs de crédits supplémentaires (et non 3,8 comme il a été indiqué par erreur dans nos dernières éditions) sont engagés jusqu'en 1990, soit 50 % de plus que ce qui aurait été dépensé si le gouvernement s'était contenté de reconduire, d'année en année, les crédits atteints avec le budget 1985 (1,97 milliard). De près de 10 milliards, l'on passe donc à 15,34 milliards de crédits policiers pour cinq ans.

Dès 1986, l'engagement sera significatif, la police bénéficiant, au titre du plan de modernisation, de 1,033 milliard de francs supplémentaires, soit plus que le chiffrage jugé à l'origine optimal par M. Joxe (994 millions de francs). Ainsi, dès l'an prochain, les dépenses de fonctionnement et d'équipement de la police augmenteront de plus de 44 %.

Les priorités retenues par le plan se retrouvent dans la répartition de cet effort financier. L'augmentation des crédits est ainsi de 100 % pour l'immobilier, de 40 % pour l'informatique et la bureautique, de 68 % pour les moyens de transports, de 57 % pour les transmissions. Concrètement, le plan devrait radicalement modifier les conditions de travail matérielles de la police.

Celle-ci devrait ainsi disposer fin 1990, d'un véhicule pour deux postes de travail en police judiciaire et d'un véhicule pour 2,5 postes de travail en sécurité publique (contre 2,5 et 3,6 actuellement). Le nombre de micro-ordinateurs qui sera de deux cent quarante-cinq fin 1985, devrait atteindre deux mille à la fin du plan. Le nombre de terminaux d'accès aux grands fichiers de police sera multiplié par trois et atteindra mille cinq cents en 1990. Le nombre de logements attribués aux policiers à Paris intra-muros devrait être multiplié par dix.

Enfin, à la fin du plan, il ne devrait plus y avoir de bâtiments policiers ayant plus de vingt ans d'âge, alors qu'ils représentent actuellement la moitié du parc immobilier de la police nationale. Toutefois les revendications catégorielles des personnels ne sont pas totalement absentes du plan : en 1986, 147 millions de francs — sur un total de 1,033 milliard de crédits supplémentaires — seront engagés comme mesures nouvelles au chapitre des rémunérations, indemnités et créations d'emplois.

Contraventions plus chères

Qui paiera cet effort tendant à modifier profondément la physionomie de certains services de police, ainsi notamment la police de l'air et des frontières (PAF) et la police scientifique et technique? En partie... les automobilistes. Le projet de loi comporte en effet des dispositions modifiant le *« plafond des taux des amendes contraventionnelles »*. Bref, les amendes de police seront plus chères. *« Ainsi*, commente M. Joxe, *ceux qui violent la loi participeront à l'aide au respect de la loi. C'est juste et équitable. Le relèvement du taux des amendes, fixé par un décret de 1980 et jamais modifié depuis cette date, s'accompagnera de mesures destinées à accélérer le recouvrement des contraventions. »*

Le relèvement des taux, fixé prochainement par décret, sera différencié de façon à inciter les automobilistes contrevenants à régler rapidement les amendes. Ainsi le taux des amendes forfaitaires (timbres-amendes) sera moins revalorisé que celui des amendes pénales fixes supportées par les particuliers qui ne règlent pas en temps voulu les contraventions. Au ministère de l'intérieur, pour justifier ces dispositions, on insiste sur la *« dégradation des conditions de circulation »*, *« le caractère peu dissuasif des taux actuels »* et le fait qu'actuellement *« près de 30 % des amendes ne sont pas recouvrées après trois ans »*.

Le plan désormais connu, commence maintenant l'étape politique. *« Il correspond à des besoins si clairs et reconnus qu'il sera réalisé quels que soient les résultats des prochaines élections »*, souligne avec plaisir M. Joxe. Et il est vrai que l'on ne voit guère l'opposition revenir sur des mesures attendues de longue date par la police. A l'inverse, M. André Santini, chargé du dossier sécurité à l'UDF, s'inquiète de cette *« traite sur l'avenir que la future majorité devra honorer dans des conditions économiques et financières profondément dégradées »*, tout en approuvant l'esprit du plan de modernisation. Premier test : le vote de la loi. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a souhaité un *« vote unanime »* des députés...

E. P.

EN BREF

● *Sergio Tornaghi remis en liberté.* — Sergio Tornaghi, un militant d'extrême gauche italien, âgé de vingt-sept ans, arrêté en France le 15 février dernier en application de trois mandats d'arrêt internationaux lancés contre lui en 1983 et 1984 (*le Monde* du 22 février), a été remis en liberté, mercredi 26 juin, sur décision de la chambre d'accusation de Paris.

La police italienne, qui accuse Sergio Tornaghi de port d'arme, insurrection armée, attentat terroriste et violences, a demandé son extradition . Le jeune militant italien a été placé sous contrôle judiciaire en attendant son procès d'extradition, dont la date n'a pas encore été fixée.

● *Un curé de la Somme inculpé d'outrage aux bonnes mœurs.* — L'abbé Pierre Bloume, cinquante-huit ans, curé d'un village de la Somme, Mesnil-Saint-Nicaise, qui participait à des « soirées spéciales » et possédait à son domicile un important matériel pornographique, a été inculpé, mardi 25 juin, d'outrage aux bonnes mœurs, mais laissé en liberté.

Le prêtre a démissionné de son ministère depuis la découverte de cette affaire. Mme Nicole Petiau, trente-huit ans, dont le domicile servait de lieu de rendez-vous pour ces « soirées », a été inculpée de proxénétisme et d'outrage aux bonnes mœurs et laissée en liberté.

● *Un réfugié basque espagnol tué à Bayonne.* — Un réfugié basque espagnol, M. Gonzalez Blanco Santo, cinquante-deux ans, a été mortellement blessé dans la soirée du mercredi 26 juin, vers 23 h 30, alors qu'il se promenait dans une rue de Bayonne. L'agresseur a abandonné sur place son arme, un pistolet de calibre 9 mm, avant de prendre la fuite.

Selon les témoins, il s'agirait d'une femme dont la description correspond à celle qui avait été relevée lors de trois précédents attentats revendiqués par le GAL. Le 13 juin, elle aurait ouvert le feu sur un bar de Ciboure, causant la mort de deux gitans. — (*Corresp.*)

LA CROIX POUR BAUDRY

Le spationaute français *Patrick Baudry*, ainsi que les six autres membres de l'équipage qui ont participé à la dernière mission de la navette spatiale américaine Discovery, ont été nommés officiers de la Légion d'honneur par le président François Mitterrand, lors du conseil des ministres, mercredi 26 juin. Les astronautes américains *Daniel Brandenstein, John Creighton, John Fabian, Shannon Lucid, Steven Nagel*, et l'astronaute saoudien, le prince Sultan El-Saoud d'Arabie ont reçu cette distinction à titre étranger.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

Le procès du procès Mauvillain

Bordeaux. – Le 21 novembre 1975, la cour d'assises de la Charente-Maritime déclarait Guy Mauvillain, cinquante-cinq ans, coupable du meurtre de Mlle Élise Meilhan, une vieille dame âgée de soixante-dix-sept ans, tuée dans son appartement de La Rochelle, le 9 janvier de la même année, entre 20 heures 20 et 20 heures 30, et le condamnait à dix-huit ans de réclusion criminelle. Il avait suffi pour cela d'une petite journée d'audience et d'une délibération de vingt-cinq minutes. Depuis le 26 juin, la cour d'assises de la Gironde a le soin de recommencer ce procès, après qu'un arrêt de la Cour de cassation eut finalement annulé celui qui fut rendu voici bientôt dix ans, en faisant droit finalement à un pourvoi dans l'intérêt de la loi et du condamné, décidé par le ministre de la justice.

Pour Guy Mauvillain, âgé *aujourd'hui de soixante-six ans, c'est* assurément l'aboutissement positif d'un long combat mené par un homme qui s'est toujours proclamé innocent, mais toujours aussi sans éclat. Si l'on refait son procès, on fait aussi, à Bordeaux, celui de la façon dont son affaire fut menée.

Au cours de la première journée, le président des assises, M. Jean-Pierre Bouscharain, ne l'a pas dissimulé. A maintes reprises, il a déjà eu l'occasion de signaler aux jurés que l'instruction initiale fut menée *« dans des délais relativement brefs, compte tenu de la gravité des faits »*. De la même façon, il a aussi fait remarquer que les constatations qui auraient dû être faites dès le début de l'enquête avaient été, selon sa propre expression, *« inexistantes quand on regarde les procès-verbaux »*.

Du même coup, Guy Mauvillain se trouve aujourd'hui assuré que ce deuxième procès ne péchera pas par défaut de rigueur et de minutie. En fait, tout s'articulait, en 1975, autour d'un propos balbutié par la victime, à qui un médecin légiste, M. Girard, avait posé cette seule question : *« Qui ? »* Et la vieille dame, dans le coma, avait proféré ces quelques mots : *« Le mari de l'infirmière qui fait des piqûres »*, ajoutant, après un temps de silence : *« Mauvillain. »* La femme de Mauvillain était effectivement infirmière.

Des détails ?

Pour autant, les mots de Mlle Meilhan ne furent pas immédiatement interprétés à charge. On pensa à un agresseur qui se serait fait passer pour Guy Mauvillain. D'ailleurs, si ce dernier fut gardé à vue dès le lendemain du crime, il fut relâché quelques heures plus tard. On ne devait l'inculper que le 21 février, après que d'autres témoins eurent déclaré avoir aperçu, ce soir-là, un homme vêtu d'un imperméable qui parut ensuite correspondre à celui du suspect.

Pour autant, on ne pratiqua jamais l'autopsie du corps de Mlle Meilhan. On n'a jamais su quelle arme ou quel objet fut utilisé pour la frapper. On admit même que l'on ne pouvait pas définir le mobile du *meurtre en raison de l'urgence* qu'il y avait à clore le dossier.

Voilà pour les données principales. Aujourd'hui, il faut tenter

De notre envoyé spécial

d'être plus sérieux. Il faut, par exemple, *se soucier des déclarations* faites par une voisine des Mauvillain, Mme Frettard ; elle habitait un appartement contigu au leur, dans une maison très sonore. Elle savait qu'à l'époque Guy Mauvillain, entre 20 heures et 20 h 30, l'heure où fut accompli le crime, avait l'habitude de préparer le repas du soir avant d'aller chercher sa femme à la sortie de l'hôpital où elle travaillait.

A cette heure-là, elle entendait des bruits d'eau, de casseroles et d'ustensiles remués. Le 9 janvier 1975, elle a entendu ces mêmes bruits habituels et familiers. Il est vrai que, lorsqu'elle fut interrogée, elle ne fit pas état de ces détails. Il est non moins vrai qu'elle les avait pourtant signalés à des personnes de son entourage. Mme Frettard est donc un témoin très attendu.

« Ça ne colle pas »

Mais, pour l'heure, la cour d'assises de la Gironde, en tout cas son président, a montré un premier souci : Mauvillain, l'homme Mauvillain, peut-il avoir ce qu'on appelle le profil d'un agresseur de vieille dame ? Au premier regard, assurément pas. Il s'est présenté avec la profession de comptable. Assurément, il en a tous les aspects, depuis le maintien, le parler, jusqu'à ce crayon piqué dans la poche poitrine de son veston étriqué. Sa vie est celle d'un homme qui connut beaucoup de métiers, qui eut aussi des ennuis judiciaires lointains pour des affaires de vol et une autre de proxénétisme. Malgré tout, au dire de ceux qui l'ont approché, psychiatres et psychologues, c'est un citoyen respecteux des lois et même conformiste.

Il l'a d'ailleurs montré au cours de ses épreuves. A l'opposé d'un Debrielle, d'un Knobelspiess, d'un Roland Agret, autres combattants pour reconnaissance d'innocences proclamées, on ne l'a jamais vu, lui, grimper sur les toits d'une maison d'arrêt, se lancer dans de grandes proclamations vengeresses, et moins encore se mutiler. Non, Mauvillain, c'est « l'innocent » confiant, tranquille, et qui, précisément parce qu'il a le respect des lois, respecte celle qui veut que l'injustice n'ait besoin ni de cris ni de violence pour être battue en brèche.

Dans l'ensemble, ceux qui l'ont connu, l'ont employé, en ont été satisfaits et, comme on dit, les renseignements qu'ils ont fournis sur lui ne sont jamais « défavorables ». En relevant ce terme, le président Bouscharain a d'ailleurs livré cette réflexion : *« Mon expérience me permet de dire que, lorsque, dans une affaire criminelle comme celle-là, les renseignements fournis sur l'accusé ne sont pas défavorables, on peut les tenir pour tout à fait favorables. »*

Ainsi a-t-on bien du mal à imaginer ce Guy Mauvillain, aux allures de grand-père, avec sa mèche en désordre, sa moustache grisonnante, frappant, à lui faire éclater le crâne, une vieille dame, professeur de piano, qu'il avait déjà eu l'occasion de rencontrer.

Le directeur de la prison où il passa plusieurs années, avant de bénéficier, en juillet 1981, d'une suspension de peine, ne l'imagine pas du tout. Pour avoir connu le détenu Mauvillain, il affirme que *« ça ne colle pas »*. Il n'est pas le seul. Le commissaire principal, M. Jacques Nicoblaï, qui fut chargé par le ministère de la justice de refaire l'enquête, a livré la même conclusion : *« Je ne pense pas que l'acte commis soit en rapport avec la personne que j'ai découverte en écoutant Mauvillain. Très franchement, je dirai non. »*

C'est encore le même sentiment que devait livrer Mme Dora Valayer, pasteur, qui s'est intéressée à l'affaire et fit partie du comité de soutien qui milita pour la révision. Les psychiatres et les psychologues apportent autre chose : Guy Mauvillain ne leur semble pas un homme capable de pulsions violentes.

Reste alors ce qu'a dit la victime, ces quelques mots recueillis par le docteur Girard, qui nomment Mauvillain. Mais est-ce bien une accusation ? N'était-ce pas la désignation de la personne à prévenir ou à appeler ? Et puis, quelle valeur accorder aux balbutiements d'un être que les pompiers appelés sur les lieux n'ont jamais vu remuer les lèvres ? Qu'est-ce que la conscience à ce stade d'un coma irréversible ? Une longue discussion sur ce chapitre attend la cour. Elle risque d'être déterminante.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'enquête sur la mort de Jacques Mesrine va être reprise

Six ans après la mort du gangster Jacques Mesrine, tué le 2 novembre 1979 porte de Clignancourt par des policiers appartenant à la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) et à l'Office central de répression du banditisme (OCRB), la justice se penche de nouveau sur ce que certains n'avaient pas hésité à qualifier d'exécution.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, *mercredi 26 juin, un arrêt infirmant une* ordonnance de refus d'informer la plainte avec constitution de partie civile déposée pour « assassinat » depuis le 13 novembre 1979 par Me Martine Malinbaum, au nom de Fernande Mesrine, la mère du gangster, et de Sabrina, sa fille.

C'est M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui reprendra ce dossier, émaillé de nombreux incidents de procédure. De chambre d'accusation en Cour de cassation, le dossier avait été refermé une nouvelle fois le 11 juillet 1984 par M. Robert Michat, doyen des juges d'instruction, qui avait expliqué son refus d'informer en rendant une ordonnance selon laquelle *« cette action des forces de police agissant dans l'exercice de leurs fonctions, sur réquisition de l'autorité judiciaire, ne constitue ni crime ni délit, car elle entre dans les prévisions de l'article 2 de la Convention européenne de sauvegarde des droits et libertés fondamentales du 4 novembre 1950, qui dit que la mort n'est pas considérée comme infligée en violation de la loi dans le cas où elle résulte d'un recours à la force rendu absolument nécesssaire pour effectuer une arrestation régulière »*.

Les magistrats de la chambre d'accusation ont donc infirmé cette ordonnance, en estimant notamment qu'avant de se prononcer la justice devait entendre les parties en cause au cours d'une information judiciaire.

● *Nouvelle reconstitution du meurtre de Jacky Eichers.* – La chambre d'accusation de Poitiers vient d'ordonner une nouvelle reconstitution du meurtre de Jacky Eichers, un colleur d'affiches tué le 10 mars 1982 à Bordeaux dans une permanence électorale du RPR.

Ces faits, pour lesquels M. François Korber, un candidat RPR aux élections cantonales de Bordeaux-Bastide, est en prison en attente de jugement depuis le 9 avril 1982, sous l'inculpation d'assassinat (*le Monde* du 28 mars), devront donc être reconstitués un dimanche, pour que ce transport de justice se rapproche le plus possible des conditions dans lesquelles le crime a été commis.

Le transport des fûts de dioxine

DIX-HUIT MOIS DE PRISON (DONT DIX-SEPT AVEC SURSIS) POUR M. BERNARD PARINGAUX

M. Bernard Paringaux, le transporteur des fûts de dioxine, a été condamné en délibéré, dans l'après-midi du mercredi 26 juin, à dix-huit mois de prison dont dix-sept avec sursis et 100 000 F d'amende, par le tribunal de Saint-Quentin (Aisne), tandis que son employé, M. Jean-Michel Quignon, a été condamné à six mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende (*le Monde* daté 16-17 juin).

Le tribunal a donc été relativement clément pour les accusés, absents à l'audience et dont il a pourtant reconnu l'entière responsabilité. M. Paringaux, gérant marseillais de la SPEDILEC (Société pour l'élimination des déchets), est en effet déclaré coupable des six chefs d'inculpation retenus contre lui, qui vont du refus de fournir des informations à l'administration, à l'exploitation de dépôt sans autorisation et au transport clandestin de déchets industriels.

De plus, le tribunal correctionnel de Saint-Quentin a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner un complément d'enquête, mettant ainsi un terme judiciaire à l'affaire des « fûts de dioxine ».

AU TRIBUNAL DE PARIS

L'honneur de René Hardy

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Pierre Drai, a rendu, mercredi 26 juin, deux jugements relatifs aux litiges qui opposent René Hardy, l'ancien chef du mouvement « Résistance Fer », à ceux qui lui attribuent une responsabilité dans l'arrestation de Jean Moulin par les Allemands à Caluire, dans la banlieue de Lyon, le 21 juin 1943.

Le premier jugement concerne le film de Claude Bal, *Que la vérité est amère*, inspiré, à l'origine, par les Mémoires de René Hardy. Dans un passage du film, René Hardy déclarait notamment : *« Personne en dehors de ce cryptocommuniste de Jean Moulin n'a été du fait de mon arrestation, n'en a souffert. »* Cette phrase, Claude Bal l'avait interprétée comme un aveu de la trahison, en ajoutant des commentaires que René Hardy contestait, comme d'autres passages du film.

Dans son jugement, le tribunal indique qu'il ne lui appartient pas de se comporter comme juge de l'histoire, mais déclare : *« On ne peut raisonnablement déduire des paroles prononcées par cet homme âgé, irrité par les questions de son interlocuteur, la preuve d'un aveu spontané »*, et ordonne la suppression dans le film des passages litigieux. En outre, le film devra comporter un communiqué précisant : *« Le film que vous allez voir n'est pas l'adaptation cinématographique des Mémoires de René Hardy. »*

Enfin, les magistrats ont ordonné que soit ajouté à la fin du film l'enregistrement vidéo des réactions de René Hardy recueillies à Melle (Deux-Sèvres) par Mlle Angibault, vice-présidente du tribunal de Paris, après une projection privée. Cette mesure, selon les magistrats, permettra *« de respecter fidèlement la pensée de René Hardy et d'assurer une information complète du spectateur »*. Dans cet enregistrement, René Hardy affirme notamment : *« Je n'ai jamais dénoncé Jean Moulin. »*

Le second jugement porte sur une interview de Lucie Aubrac, publiée le 8 mai 1984 par *le Quotidien de Paris*. René Hardy considérait que les propos de l'ancienne résistante étaient diffamatoires, et réclamait 50 000 francs de dommages et intérêts.

Le tribunal, tout en reconnaissant que les déclarations de Lucie Aubrac portent « incontestablement » atteinte à l'honneur et à la considération de René Hardy, déboute celui-ci de son action en estimant que l'ancienne résistante a établi sa bonne foi. Les magistrats notent : *« La projection en sa présence avant son interview par un journaliste du* Quotidien de Paris *du film* Que la vérité est amère *n'a pu que la conforter dans sa convition (...). Si les propos tenus par René Hardy dans ce film sont ambigus, les commentaires ajoutés par le réalisateur ne prêtaient à aucune équivoque (...). Lucie Aubrac a pu, comme tout spectateur, considérer établie la réalité de la dénonciation de Jean Moulin par René Hardy et la preuve de l'aveu de celui-ci (...).* [Sa] *sincérité ne saurait être mise en doute... »*

M. P.

SOCIÉTÉ

UNE «RÉUNION NATIONALE» SUR LE CONTROLE JUDICIAIRE

Le SAMU de la délinquance

Tout pour éviter l'incarcération des petits délinquants : ayant lancé ce mot d'ordre, M. Robert Badinter, garde des sceaux, multiplie actuellement les initiatives.

La situation explosive dans les maisons d'arrêt, le coût élevé et la nocivité de l'emprisonnement expliquent sa détermination. Illustration de cette campagne : le chancellerie organisait, mercredi 26 juin à Paris, une «réunion nationale» consacrée aux contrôles judiciaires. Né en 1970, tombé ensuite quasiment en désuétude, relancé en 1981, le contrôle judiciaire consiste à soumettre les délinquants à certaines obligations, comme celle de se présenter régulièrement au commissariat, plutôt que de les envoyer derrière les barreaux.

Il y avait huit associations de contrôle judiciaire à l'époque du changement de majorité. Il y en a aujourd'hui cinquante-huit. Les subventions que leur accorde le ministère de la justice sont passées de 200 000 francs en 1982, à 5,7 millions de francs en 1985. Dans le même temps, le nombre de délinquants placés sous contrôle judiciaire a été multiplié par sept.

Mercredi, M. Badinter s'est félicité de ces résultats, tout en admettant qu'ils étaient insuffisants. La proportion de détenus qui attendent un jugement définitif tourne autour de 50 % et les prisons sont pleines à craquer.

Tout homme étant présumé innocent...

Le contrôle judiciaire tire sa légitimité de la Déclaration de 1789, rappelée par M. René Pleven, alors garde des sceaux, en préambule de la loi de 1970 qui l'a institué : *« Tout homme étant présumé innocent, jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi »*.

A l'époque du vote de cette loi, la proportion d'inculpés en détention provisoire était de 40 %. Le taux atteint aujourd'hui montre que les espoirs d'alors ont été déçus. Cet échec tient à un phénomène qui n'a été évoqué qu'en termes feutrés, mercredi : les magistrats sont naturellement répressifs et quand ils échappent à la règle, l'opinion se charge de les rappeler à l'ordre. Pour l'homme de la rue, le petit voleur placé sous contrôle judiciaire est un délinquant absous par la justice. Peu importe qu'il risque une condamnation prochaine et que, d'ici là, il doive, selon le cas, ne pas fréquenter de débit de boisson, «pointer» à la gendarmerie, ne pas rencontrer certaines personnes, s'abstenir de conduire, ne pas émettre de chèques, etc. L'opinion ne retient qu'une chose : il a été « relâché ».

Le second obstacle au développement du contrôle judiciaire tenait et tient encore, au nombre insuffisant de contrôleurs. Aujourd'hui que de nouvelles associations voient le jour, les juges d'instruction hésitent moins qu'auparavant à user du contrôle judiciaire. Là où ces associations existent ou ont une antenne, c'est-à-dire dans soixante-dix-sept juridictions, le nombre des incarcérations a dimininué de 8 % à 20 %.

Au fil des années, la philosophie du contrôle judiciaire a évolué. D'abord conçue comme une forme de surveillance non carcérale, elle relève davantage maintenant de l'assistance. Les petits délinquants placés sous contrôle judiciaire sont toujours jeunes, sans emploi ni, souvent, domicile fixe. C'est une population « flottante » qui, comme le note M. Badinter, *« a un plan de vie à deux jours »*. Les aider à trouver du travail, à se prendre en charge, telle est la mission principale des contrôleurs judiciaires. Le surnom qu'on leur donne parfois, « le SAMU de la délinquance », est suffisamment explicite. Il dit assez qu'il s'agit moins de sévir que de guérir.

B. L. G.

L'UDF réclame une « immigration à deux vitesses »

L'UDF a présenté à la presse, mercredi 26 juin, ses thèses sur l'immigration, sous forme d'un rapport de soixante-sept pages établi par M. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement de Paris. Quatre orientations pratiques s'en dégagent : modification du code de la nationalité, suspension de l'aide sociale aux étrangers en situation irrégulière, « filtrage » plus sévère des demandeurs d'asile et rétablissement des expulsions par simple voie administrative pour les clandestins et les délinquants. Il n'est pas question, en revanche, de transformer le titre unique de séjour (valable dix ans et renouvelable de plein droit), contrairement à ce qu'avait affirmé M. Alain Mayoud, qui représentait le groupe UDF, le 6 juin dernier, au débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale.

Le titre de séjour n'est même pas cité dans le rapport présenté, mercredi, par M. Jean Lecanuet, président de l'UDF. Il s'agit pourtant d'un point essentiel : cette carte de dix ans, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 25 mai 1984, assure à ses titulaires un séjour quasiment à vie en France puisqu'elle est renouvelable de plein droit. M. Mayoud évoquait un statut de *« résident à titre provisoire »* pendant les cinq premières années du séjour, avec renvoi d'office dans le pays d'origine en cas de privation d'emploi.

Citoyenneté volontaire

L'UDF a-t-elle renoncé à remettre en question la carte de dix ans ? *« Il faudra juger à l'usage,* nous a répondu M. Bariani. *On verra dans quelques années, en fonction des résultats. »* Le RPR, pour sa part, avait exclu, le 6 juin, de porter atteinte au système actuel qui vise précisément à lever toute incertitude : en ne faisant plus peser sur les immigrés la menace d'un non-renouvellement du titre de séjour, on est censé faciliter leur insertion en France.

M. Bariani a eu la difficile mission de concilier des thèses différentes, sinon diamétralement opposées, au sein de l'UDF. Ne cite-t-il pas parmi ses principales sources d'information deux ouvrages aussi antagonistes que ceux d'Alain Griotteray (*les Immigrés, le choc*) et de Bernard Stasi (*l'Immigration : une chance pour la France*) ? A mi-chemin entre ces deux thèses, son rapport renvoie dos à dos l'extrême droite et les partis de gauche. A la première, il reproche *« une surenchère simpliste »* ; aux seconds, une *« incohérence »* et une *« véritable campagne d'intoxication et de culpabilisation »*, avec la manie de *« crier au racisme »* dès qu'on évoque l'immigration.

L'UDF affirme que le retour dans le pays d'origine *« doit rester un acte volontaire »* et reconnaît que la plupart des immigrés resteront définitivement en France. Il faut, selon elle, leur permettre de s'y intégrer mais non de *« constituer au sein de la nation un corps étranger qui en ferait éclater l'unité »*. D'où l'idée d'une *« immigration à deux vitesses »*, obligeant les étrangers à faire un choix clair : *« soit prendre la nationalité française et s'assimiler en se liant étroitement au destin de la France, tout en conservant de leur spécificité culturelle les éléments compatibles avec le modèle culturel français ; soit refuser cet engagement et s'efforcer de rejoindre la société de leur cœur »*.

Dans cet esprit, l'UDF estime que l'on devra *« mettre en place un dispositif beaucoup plus contraignant d'entrée en France et d'accès à la nationalité française. L'évolution vers une immigation « sélective » au regard des motivations de ceux qui veulent vivre en France devient une exigence »*. Le code de la nationalité doit donc être *« profondément modifié »* pour remplacer les procédures automatiques d'acquisition (à la naissance ou à dix-huit ans) par un acte volontaire. *« Il ne s'agit pas de faire passer un examen de passage,* précisent MM. Lecanuet et Bariani, *mais de demander un acte d'engagement. L'acquisition de la nationalité française doit être l'adhésion à une patrie. »*

Le programme de l'UDF ne donne pas de détails sur la procédure envisagée. Cette réforme du code de la nationalité risque de figurer en bonne place dans la campagne pour les législatives de 1986 puisqu'elle est réclamée également par le RPR et par le Front national.

ROBERT SOLÉ.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Simon, Sylvie et Luc

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jules, *Benjamin* DESTANNE DE BERNIS,

le 18 juin 1985, à N'Djamena,

BP1008, N'Djamena (Tchad).

Mariages

– Mme Marie-Louise de MENDEZ a la joie de faire part du mariage de son fils

Max avec Mlle Claudine MARTINEZ,

le samedi 29 juin 1985 à la mairie de Neuilly-sur-Seine, place Achille-Péretti, à 11 h 15.

Décès

– Mme J. Curtis et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Harry CURTIS,

survenu en son domicile le 14 juin 1985, dans sa soixante-quatrième année, à Saint-Germain-sur-Ay, 50 430.

– On nous prie d'annoncer le décès subit de

Mme GLETZERE, née Rosette Souter,

survenu le 25 juin 1985, à Cannes (Alpes-Maritimes), à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 juin, à 14 h 30.

On se réunira à 14 h 15 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

De la part de
M. Nathan Gletzere,
son époux,
Ses enfants
Et de sa petite-fille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue des Rochers,
94170 Le Perreux.

– Mme veuve Alphonse Sebbah,
Le procureur général Claude Pascal et Mme, née Monique Ksentine,
Alain Ksentine,
avocat au barreau de Melun, ancien bâtonnier,
Et Mme Mireille Ksentine,
avocate,
ainsi que leur fille Sophie,
Mme André Vuillemin
et sa fille Maryse,
M. et Mme Albert Montangon
et leur fille Françoise,
M. et Mme Jean-Marc Pascal
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès brutal de leur neveu, oncle, cousin et allié,

Me Marc MIGUÈRES,
avocat honoraire
au barreau de Corbeil,
ancien bâtonnier,
chevalier de l'ordre du Mérite national,

décédé le 24 juin 1985, à Mougins.

– Le Syndicat national des fabricants de luminaires
Et les familles
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Xavier MILLIAT,
délégué général
du Syndicat national
des fabricants de luminaires,
et de son épouse,
née Michèle BAUMGARTNER.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 juin à Colmar.

Une messe sera dite à leur intention en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-*Antoine, Paris-4e, le* mardi 2 juillet à 19 heures.

– Mme Henri Schéhadé,
Mlle Marie-Claude Schéhadé,
M. et Mme Pierre Michaud
et leur fils Jean-François,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SCHÉHADÉ,
docteur en pharmacie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 juin 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 juin, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris-7e, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière parisien de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

50, avenue Duquesne,
75007 Paris.
22, avenue des Peupliers,
75016 Paris.

– Gérard, Laure et Julien

ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie THOUVIGNON,
épouse de Gérard Joseph,

survenu le 24 juin 1985.

L'inhumation a lieu le jeudi 27 juin, à 15 heures, au cimetière de Frépillon.

1, placette de Picardie,
95740 Frépillon.

– Mme Francis Viaud-Adhémar,
son épouse,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis VIAUD,
ingénieur des Arts et Manufactures,
ingénieur général honoraire
du ministère de l'industrie,
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
titulaire
de nombreuses autres décorations
françaises et étrangères,
ancien grand maître
du Grand-Orient de France,

survenu le 24 juin 1985 à Paris.

La cérémonie d'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-*Lachaise, le mercredi 3 juillet.*
Réunion à la chapelle ardente, à 16 heures, où des registres de condoléances seront ouverts.

9, rue Jacques-Cœur,
75004 Paris.

– Le grand maître et les membres du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France

ont la douleur de faire part du passage de l'Or.·. Et.·. du T.·. Ill.·. F.·.

Francis VIAUD,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien grand maître
du Grand-Orient de France
de 1945 à 1956.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 3 juillet 1985, à 16 heures précises.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! Et espérons !

Anniversaires

– Le 28 juin 1979

Thierry CHICHE

nous quittait. Il avait vingt et un ans.
Il est toujours présent dans le cœur des siens.

Mme Cohen-Selmoun, sa mère,
Mmes Cohen-Selmoun, ses tantes,
demandent à ses amis qui l'ont aimé de se souvenir.

– Il y a dix ans disparaissait

Sara WEILL-RAYNAL, née Levin.

Une pensée est demandée à tous ceux *qui l'ont connue et aimée.*

Sa famille et ses proches rappellent le souvenir de son époux,

Etienne WEILL-RAYNAL,

disparu le 14 juillet 1982.

Communications diverses

– Le dimanche 30 juin à 11 heures, salle des Congrès à Versailles, Shri Mataji Nirmala Devi présentera son livre *l'Avènement* (Ed. Publisher) sous la présidence du docteur Singh, président de la Cour internationale de justice de La Haye.

– Le vendredi 28 juin à 20 h 30, à la Domus Medica, 60, avenue Latour-Maubourg, aura lieu une conférence de Shri Mataji Nirmala Devi : « La réalisation du soi. »

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, vendredi 28 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, M. Georges Soutou : « Les buts de guerre économique des grandes puissances de 1914 à 1919. »

– *Université Paris-II,* samedi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, Mme Ségolène Demougin : « L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens. »

– Université Paris-I, samedi 29 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu, M. Jean-Jacques Roche : « Désarmement et contrôle des armements, les négociations depuis 1945 et l'intervention des deux grands. »

– Université Paris-II, samedi 29 juin, à 16 heures, salle des Conseils, M. François Vallançon : « Domaine et propriété chez saint Thomas d'Aquin. »

– Université Paris-I, lundi 1er juillet, à 9 heures, salle L. Liard, M. Nicoué Gayibor : « L'aire culturelle Ajatado des origines à la fin du dix-huitième siècle. »

– Université Paris-III, lundi 1er juillet, à 14 heures, M. Michel Dye : « Le roman dans les années 30 : crise ou évolution ? 1925-1935. »





LECTURES D'ÉTÉ

17. Ce que les Français ont lu cette année. 18-19. Notre sélection. 20-21. Romans historiques, d'Anne Boleyn à Henri IV. 22-23-24. Voyages, de Venise à Lhassa

Le Monde
DES LIVRES

Les mirages de l'Orient

« Le voyage en Orient représente au dix-neuvième siècle pour les Français un rite de passage bourgeois, par lequel on accède à une double vérité : celle de la connaissance, celle du désir », *écrit Jean-Claude Berchet pour présenter son anthologie des voyageurs français au Levant au dix-neuvième siècle, intitulée* le Voyage en Orient. *Lisez, et vous céderez à la fascination.*

MAIS où commence, où finit l'Orient du dix-neuvième siècle ? En ce temps-là, semble-t-il, l'Orient n'était ni proche ni moyen. Extrême toujours, même au bord de la Méditerranée... On l'a cru des Balkans à la Mésopotamie, mais Berchet, lui, s'est limité aux berceaux de notre humanité : Grèce, Asie Mineure, Syrie, Palestine, Egypte, avec, au centre de tout, Constantinople - Byzance-Istanbul... Parmi des centaines de livres, il a sélectionné une cinquantaine de titres qui vont de 1780 à 1920, et qui nous plongent dans ce besoin d'exotisme qui a engendré les marées touristiques d'aujourd'hui ainsi que les prix records de la peinture orientaliste dans les ventes publiques.

Cette anthologie est déjà un voyage, une superbe croisière aux côtés des meilleurs auteurs, ce qui n'exclut nullement les « pompiers », qui, en voyage, ont parfois bien du charme pour le lecteur, ceux que Pierre Loti, par exemple, appelle ses « *frères de rêve* » : « *Que, par avance, ils sachent bien qu'il n'y aura dans ce livre ni terribles aventures, ni chasses extraordinaires, ni découvertes, ni dangers ; non, rien que la fantaisie d'une lente promenade, au pas des chameaux berceurs, dans l'infini du désert rose...* », écrit, en 1895, ce grand oublié dans *le Désert*, sur le chemin de Jérusalem, « *décevant pèlerinage* » d'un agnostique qui voudrait croire.

NICOLE ZAND.

(*Lire la suite page 24.*)



Léon-Adolphe Belley : pèlerins allant à La Mecque.

Trente siècles d'amours et d'aventures

Voyageurs immobiles, dévoreurs d'Empires, affamés de sagas, à vos pages ! Les romans historiques de la saison nous promènent dans toutes les époques et dans tous les pays.

CLASSER les romans historiques récents par thèmes ou par tendances relève de la gageure... Moins que jamais, il n'y a de lieux, d'époques, ou de personnages privilégiés.

De mille ans et plus avant Jésus-Christ à deux mille ans après, du Tonkin aux États-Unis en passant par l'Afrique et l'Europe, toutes les régions du monde, toutes les périodes – de préférence agitées – apportent leur contribution.

Il y a pourtant une nouveauté : le temps des grands manipulateurs d'histoire, d'Alexandre Dumas à Eugène Sue et Zevaco, est sans doute passé : le respect du fait historique domine – dans la mesure où il est connu. Restent, immuables, les fondements de ce genre littéraire : de l'amour, beaucoup d'amour, capricieux, comblé, malheureux, trahi, exacerbé, fidèle, changeant... avec de l'aventure à foison. Et c'est au sein des grands drames dynastiques que les auteurs trouvent encore leurs plus beaux décors et leurs meilleures trames.

Amènophis IV le mégalomane

Pauline Gedge, qui récidive avec *les Enfants du Soleil*, après son best-seller *la Dame du Nil*, n'y fait pas exception. Quelque 1370 ans avant Jésus-Christ, le premier de ces enfants du soleil est Aménophis IV, plus connu sous le nom qu'il s'est lui-même attribué : Akhenaton.

Roi, poète (et grand poète s'il faut en croire certaines inscriptions tombales rédigées de sa propre main), époux de la très belle Nefertiti, cela fait déjà beaucoup pour un seul homme. Mais apparemment pas assez pour ce fanatique religieux, autocrate mégalomane, initiateur d'un des premiers cultes monothéistes de l'Histoire, qui édifia, comme beaucoup d'autres dictateurs avant et après lui, sa propre capitale, Akhetaton (« *l'horizon d'Aton* »), vouée au culte du dieu Soleil. Cette création n'alla pas sans larmes ni grincements de dents, surtout de la part des grands-prêtres d'Amon, dieu traditionnel de la dynastie ; sa réforme religieuse ne survécut pas au pharaon. L'Empire également faillit ne pas lui survivre, les nombreuses activités du roi-soleil l'empêchant de prêter plus qu'une oreille distraite aux appels au secours des administrateurs provinciaux confrontés aux envahisseurs hittites.

Sans négliger ce contexte, Pauline Gedge péfère mettre l'accent sur les multiples intrigues de cour et surtout sur les rapports difficiles entre le fils autocrate illuminé Akhenaton et la reine-mère conservatrice Tii – rapports sur lesquels plane l'ombre de ce que la jaquette du livre nomme pudiquement « *la transgression du plus terrifiant des tabous* ». C'est pourtant cette pratique de l'inceste qui indique, culte solaire ou pas, qu'Akhenaton, malgré ses excentricités, était bien de la lignée des autres pharaons.

ALEXIS LECAYE.

(*Lire la suite page 21.*)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

« Paul Léautaud », d'Edith Silve

Humour près du corps

CES années 80, on en dira ce qu'on voudra, sauf qu'elles ont produit rire ou sourire. Si on récapitule, quelle éloquence dans la fresque, quel pompeux dans la mise en garde, quel drapé dans le prêche ! De litote, point. La langue dans la joue, connais pas. Le pied de nez : bon pour la BD. C'était bien la peine de faire 68 !

Au fait, qu'est-ce qui porte une époque à l'humour ? Le désespoir, dont il serait la politesse ? On l'a beaucoup dit, c'est peut-être vrai. Autour des guerres, le sentiment de l'absurde et de ne rien y pouvoir aide à voir le farcesque des choses. Les années folles sont *écloses à mi-chemin de deux boucheries*. Prévert-Queneau-Vian, c'était le « ouf ! » après la dernière. Relisez un de leurs patrons, Allais, que 10-18 ressort, pour notre joie : avec Jarry et Jules Renard, il vérifiait, dans l'incertitude de l'autre fin de siècle, la promesse de l'Ecclésiaste : « *Heureux ceux qui rigolent d'un rien !* »

Une période troublée ne suffit pas à égayer les plumes ; nous le saurions. Il faut qu'elle rencontre, cette période, certains tempéraments. Autre adage souvent risqué : un naturel noirâtre prédisposerait à l'ironie. L'idée est si bien reçue qu'on l'inverse volontiers : quiconque fait rire serait forcément au bord des larmes, voire du suicide. Sornettes ! Un fameux drôlet le prouve. Léautaud se jugeait mieux partagé que tous, détenteur du Juste, irrésistible et, pour un peu, éternel. Cela ne l'a pas empêché de faire résonner durant deux générations son ricanement de sorcière à chats !

Blague à part : une intuition nous visite, à son propos. Et si l'humour venait d'abord aux écrivains physiques, chez qui le corps, hilare ou souffrant, remet l'esprit à sa pauvre place ?

Q*UI était Léautaud ? Un fou de littérature qui hésita toute sa vie* à se croire écrivain – ce qui donne généralement les meilleurs stylistes – et qui, dans le doute – deux romans autobiographiques sans cesse remaniés, – se fit le scribe narquois, ravageusement asocial, de la vie des lettres et de ses amours, d'avant 1914 à après 1944.

Etonnez-vous que Léautaud voie la comédie partout ! C'est un enfant de la balle. A quatre ans, ses parents acteurs le mènent au Français, dans le trou du souffleur. La communale à Courbevoie – une bonne école de gouaille, cette banlieue-là, voyez Mme Arletty !, – une première liaison à seize ans – le corps à l'aise, déjà !, – et dès la vingtième année notre fureteur ouvre un *Journal*. C'est trop drôle, la vie : surtout ne pas manquer la moindre de ses joyeusetés !

Clerc de notaire pour commencer, il en voit de belles, côté ladrerie. Mais la foire aux vanités des gens de lettres l'attire plus que tout. Quand les bisbilles viennent à manquer, il en fomente. C'est le roi de l'embrouille. Malgré la minutie de sa première biographe, Edith Silve, on s'y perd dans ses aller-retour entre le *Mercure de France*, la *Nouvelle Revue française* et *les Nouvelles littéraires*.

CHAQUE fois, c'est comme critique théâtral, en principe, qu'on l'engage. Mais rien n'excite sa plume comme de décevoir ou de contrarier ses employeurs. Deux armes souveraines dans ses facéties de chat sauvage renversant la soucoupe secourable : la digression et l'agression.

Ou Léautaud parle d'autre chose et de sa ménagerie de ses amours, au lieu du dernier *Hamlet* ; ou il s'en prend nommément aux notables de la scène et de l'édition, et il attend de pied ferme les répliques indignées, les dérobades empêtrées des directeurs de publication. Le pavé dans la mare, le talon dans la fourmilière, le coup de parapluie, l'échange de papier bleu : voilà son affaire.

A côté, quels pusillanimes nous faisons, tous autant que nous sommes ! Qui trouverait malin, aujourd'hui, d'écrire comme Léautaud, que la guerre, en laissant survivre tel comédien, n'a pas « *tué les gens qu'il eût fallu* » ? Rien ne dit d'ailleurs que nous y ayons perdu. Les sarcasmes de Léaudaud sur la « juiverie » de telle actrice ou de tel écrivain ne le grandissent pas vraiment.

Le dandysme d'alors pensait rehausser son élégance par la goujaterie, preuve que le goujat « peut se le permettre ». Le même qui invectivait à tout propos ne tolérait pas, à son endroit, la moindre *entorse aux usages. Inconséquence d'enfant gâté* : il y a du chérubin monté en graine sous ce vieillard précoce qui cherche les preuves de son talent dans les caprices et les mauvaises manières qu'on lui passe.

AU fil des chroniques, des portraits et des ragots, une doctrine se constitue : Léautaud refuse toute espèce d'apprentissage en art et l'élargissement de sa consommation au plus grand nombre. Tirant du beylisme un culte exclusif du naturel, il exècre Flaubert, ce « *manœuvre* », Proust, ce « *contourné* », la plupart de ses contemporains – Drieu, Montherlant, Cocteau, Morand – et n'excepte que Benda, jusqu'au jour où ce dernier lui paraît trop à gauche.

(*Lire la suite page 24.*)





A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Virgile l'épicurien

En 1958. Pierre Grimal, dans un exquis petit volume, présentait et traduisait avec sensibilité l'œuvre d'un poète, Horace, trop peu lu aujourd'hui (*Horace*, éd. du Seuil, coll. « Ecrivains de toujours », nº 42). Il se tourne maintenant vers le cher ami d'Horace, si différent de lui par le tempérament : Virgile. Le sous-titre *la Seconde Naissance de Rome* indique l'optique du livre, faire comprendre, grâce à une mise *en situation historique précise*, une poésie où résonnent les échos directs d'une période cruciale pour Rome. Les *Egloques* ont été composées dans les années qui ont suivi l'assassinat de César (44 av. J.-C.), *l'Enéide* dans la décennie qui a suivi *le triomphe définitif* d'Auguste (30 av. J.-C.).

Si nous reconnaissons que parfois *un poète peut faire œuvre de propagande* et rester un poète, en revanche le didactisme technique nous paraît étranger à l'art. Peut-on encore lire les *Géorgiques ?* En analysant les rapports de Virgile avec l'épicurisme, avec le *Sur la nature* de *son maître Lucrèce, Pierre Grimal* éclaire ce curieux poème du bonheur

Dans *l'Enéide*, une volonté scrupuleuse *d'exactitude géographique* montre l'importance de ces noms propres que souvent, lecteurs paresseux, nous ne nous donnons même pas la peine de chercher sur une carte. Les lieux et les dates sont riches de signification, reliant le passé *mythique à un présent tout* aussi tourmenté, qui lui communique ses palpitations — Virgile n'évoque-t-il pas jusqu'à la mort prématurée de Marcellus, le neveu d'Auguste, son espérance ? *« Tu seras Marcellus. Donnez des lis à pleines mains, je répandrai des fleurs pourpres... »* De l'érudition ? Certes, mais au service de quel texte !

P. C.

★ **VIRGILE OU LA SECONDE NAISSANCE DE ROME. de Pierre Grimal, Arthaud, 252 p., 68 F.**

AUTOBIOGRAPHIE

La ballade de Cavanna

Avec Maria, Cavanna clôt la fresque autobiographique triomphalement inaugurée par *les Ritals* et *les Russkoffs*. Mais le temps n'est plus aux exploits, bagarres, amours folles. La soixantaine a blanchi la superbe moustache et mis du plomb *dans l'aile de l'ancien combattant*. Il promène son *« cafard poisseux »* sur les quais de la Seine, trompant sa solitude avec les clochards de rencontre, égrenant les souvenirs de bonheurs perdus. Définitivement ? Il le croit et se résigne à n'être que le *témoin compatissant ou amusé des* scènes de la rue.

Il les croque d'une plume si vive que le lecteur se régale. Mais lui, l'auteur, se contentera-t-il toujours de nous rapporter les aventures d'autrui ? Qu'attend-il pour entrer dans la danse ? Le signal. Il lui viendra du fond du passé, sous la forme d'un effarant cadeau, coup de matraque du destin. Faut-il en rire ou en pleurer ? Les deux à la fois sans doute, et d'une main tremblante Cavanna rase ses moustaches pour repartir de zéro. — G. R.

★ **MARIA. de Cavanna, éditions Belfond, 314 p., 89 F.**

HISTOIRE

La Commune de Paris racontée par ses chansons

« La chanson est l'un des grands moyens d'approcher le sentiment populaire », estime Georges Coulonges, qui a choisi pour illustrer ce propos de raconter les soixante-treize jours de la Commune de Paris à travers les chansons que chantèrent alors les *« enragés parisiens »*. Et il est vrai qu'ils sont superbes, ces textes qui expriment la révolte, les espoirs et les privations d'une population. En face, à Versailles, Adolphe Thiers et ses généraux ne chantaient pas. Ils se contentaient d'ordonner les massacres.

Les auteurs de ces complaintes restent le plus souvent inconnus. Mais certains s'appelaient Pottier, Jouy, Chatelain... et Clément, qui, dès 1868, prophétisait :

Pourvu que le brouillard
[qui tombe
ne rejette pas dans la tombe
l'avenir qui nous tend la main.

Paris détourne des airs populaires pour fustiger les Versaillais. On pastiche *la Marseillaise* et les succès d'Offenbach avec plus ou moins de bonheur. Georges Coulonges commente tous les textes avec chaleur et tendresse. Seule sa complaisance envers Emile Zola — qui, dans *le Sémaphore de Marseille*, écrivit des articles sanguinaires contre les Communards — surprend. N'en déplaise à l'auteur de *la Commune en chantant*, Emile Zola trouvait la répression trop molle et en appelait à *« l'horrible nécessité d'un bain de sang »* (1).

« Le peuple semble se lasser de son rôle d'imbécile », constatait une rengaine d'alors. Et, comme en écho, Pottier répondait dans *Défends-toi Paris :*

Jette Babylone aux orties,
Chasse dans tes sombres fureurs
Les catins et les dynasties,
Les marlous et les empereurs.

P. Dra.

★ **LA COMMUNE EN CHANTANT, de Georges Coulonges. Messidor/Temps Actuels, 228 p., 80 F.**

(1) *Les Ecrivains contre la Commune*, de Paul Lidsky (Maspero), et *1871 : la Commune de Paris*, de Nicole Priollaud (Levi/Messinger).

PHILOSOPHIE

La revue du « Corpus »

Des textes nus, sans introduction ni commentaires. Sans notes ni appareil critique. Tels se présentent, on le sait, les ouvrages réédités (une vingtaine à ce jour) au sein du « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » (Fayard) sous la direction de Michel Serres.

On a critiqué ce choix, lui reprochant notamment de laisser le secteur désarmé ou sans boussole. C'était oublier que les gloses vieillissent vite et que l'essentiel demeure la mise à disposition d'œuvres disparues. C'était oublier, surtout, que depuis le début des publications, à l'automne dernier, une revue était annoncée, destinée à rassembler études, lectures, *documents relatifs* aux textes édités « tels quels » en volumes.

En voici le numéro un, sous la même couverture ivoire que la collection. En 140 pages, une dizaine d'articles donnent une première idée des commentaires que peuvent susciter les œuvres très diverses de ce patrimoine à redécouvrir.

Poulain de la Barre se taille, si l'on peut dire, la part du lion, avec pas moins de quatre petits essais (signés Elisabeth Badinter, Daniel Armogathe, Geneviève Fraisse, Christine Fauré) consacrés à son traité *De l'égalité des deux sexes* (1673). Il est vrai *que ce cartésien féministe*, affirmant que *« l'esprit n'a point de sexe »*, mérite d'être médité avec méthode.

Au sommaire de la même livraison, un texte suggestif de Jean Robert Armogathe et Dominique Bourel sur « Frédéric II, prince philosophe » qui donne envie de lire le recueil des *Œuvres philosophiques du roi de Prusse, ami de Voltaire*. Signalons enfin une belle étude, fort bien documentée, de Patrice Vermeren sur la critique de l'éclectisme de Victor Cousin menée par Edgar Quinet — conflit politique autant que philosophique — qui éclaire les enjeux historiques et sociaux du texte de Quinet sur *le Christianisme et la Révolution française*.

Ouverte à tous, la revue, comme le projet d'ensemble, a besoin de tous les philosophes pour se développer. *« Que chaque lecteur entende ici un appel pour prendre en charge un livre, pour écrire un article »*, écrit Francine Markovits dans son éditorial. Souhaitons que cet appel soit entendu. — R.-P. D.

★ **CORPUS, nº 1, 140 pages, 25. *Editée par l'Association pour le* corpus des œuvres de philosophie en langue française, 57, rue de Richelieu, 75002 Paris.**

• BANDES DESSINÉES

Décalages

● **LES « FIFTIES » COMME SI ON Y ÉTAIT.** — Ted Benoît a trente ans de retard, et c'est très bien ainsi. Ce virtuose de la « ligne claire » est obsédé par les décors, les meubles, les objets quotidiens des années 50, les années de son enfance (il est né en 1947) : scooters, radios ventrues, Buick mastocs, avions à hélices, téléviseurs des premiers âges, *chevelures gominées. La Peau du léopard* est une sorte d'anthologie des meilleurs dessins de ce graphiste qui débuta en 1974 avant d'inventer en 1978 son héros improbable, « Ray Banana ». Bandes dessinées et exercices en tous genres : publicités, illustrations, affiches. Les multiples facettes de son grand talent — comme on disait dans les années 50 — procurent au lecteur un plaisir déroutant. Il naît d'une apparente familiarité, accessibilité, du trait et *du décor, jointe à des sensations d'étrangeté des personnages et des* situations : les premiers ont toujours l'air de ne pas toucher le sol et les secondes sont toujours décalées. Une sorte d'irréalité méticuleuse. (*La Peau du Léopard*, par Ted Benoît. Texte de M.D. de Mille. GGEF, Albin Michel, 92 p., 120 F.)

● **TRAVERSÉE DU DÉSERT.** — Sous le titre provocateur « Algérie française ! », *l'éditeur belge Michel Deligne publie un récit* — en noir et blanc — consacré à un sujet tabou (au moins dans la BD) de notre histoire récente. Le dessinateur Denis Mérezette, qui est né en Algérie, mêle les souvenirs de son enfance, de ses *« heureux jours là-bas »*, et les échos d'une actualité qui fut plutôt un cauchemar qu'un bonheur. Son récit n'est pas un hymne à l'Algérie française. Il montre la torture, comme il décrit les attentats des « fellaghas ». Les deux héros masculins — un Français de métropole et un Algérien transfuge du FLN mais suspect à l'armée française — sont embarqués dans un périple sanglant qui, d'Alger à Hassi-Messaoud, les conduit aux limites de l'absurdité. Dans une atmosphère de drame camusien, les protagonistes luttent pour sauver leur peau, indifférents aux enjeux de l'histoire, sans perspectives. Ils embarqueront finalement dans un hélicoptère qui les arrachera symboliquement à cette terre invivable. (*Algérie française, par Mérezette (dessins) et Duménil (scénario)*. Edit. Michel Deligne, 48 p., 45 F.)

● **ESPAGNE PROFONDE.** — Le temps s'est arrêté à Soledad, village espagnol écrasé de chaleur, pétrifié par les traditions, rétif à la modernité. Sous le soleil qui rend fou ou indolent — c'est selon, — le dessinateur Tito (on aura compris qu'il n'est pas yougoslave) fait défiler quelques tranches de destinées. Après *le Dernier Bonheur* et *la Cible*, voici *El Forastero*, le troisième de la série du dessinateur de *Jaunes*. Le héros apparent est un garçon venu de la ville pour se *refaire une santé à Soledad. Le héros réel est son oncle, qui l'accueille* sans enthousiasme, un cordonnier solitaire, vieux garçon penché sur les semelles des autres. Un drame politico-policier se déroule aux marges de ces deux vies, mais sans les atteindre vraiment. L'adolescent repartira et le cordonnier continuera son labeur perpétuel. Il y a dans cette série admirablement dessinée et colorée une lourdeur du temps, une lenteur des récits qui évoquent parfaitement le lent travail de la mort qui rôde. *El Forastero*, par Tito. Ed. Glénat, *48 p., 38 F.*

● **FOUS ? VOIRE...** Gébé, qui fut l'un des piliers de la « bande à Choron » aux temps heureux *de Charlie-Hebdo, n'est pas seulement* le dessinateur de *l'An 01*, l'écolo contestataire de la croissance. Avec le *Service des cas fous*, il joue avec notre raison, chaque mois, dans *Charlie mensuel*. Il est fasciné par tous les dysfonctionnements, sociaux ou individuels. Ses personnages vivent en Absurdie mais ils utilisent les mots de tous les jours, les clichés les plus employés, la logique la plus courante. Gébé a toujours eu un don unique pour subvertir, détourner la bonne conscience, les évidences, et jusqu'aux objets de la vie quotidienne. La charme décapant de son humour — *plus proche du sarcasme métaphysique que de l'hilarant* — vient de cette capacité qu'il a de franchir sans arrêt, dans un sens et dans l'autre, la frontière qui sépare la veille et le sommeil, le fou et le raisonnable, la peur et l'envie. Sur ces deux faces d'une même réalité il brode à l'infini, inventant des histoires impossibles, des petits faits non vrais. (*Service des cas fous*, par Gébé. Ed. Dargaud, 48 p., 53 F.)

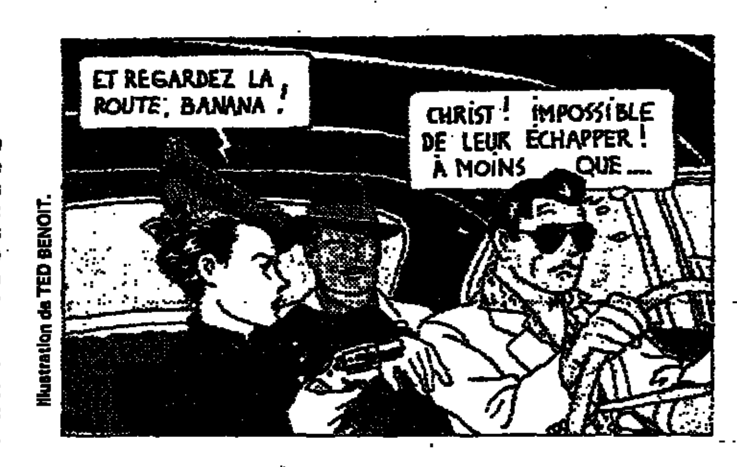


Illustration de TED BENOIT.

● ***L'AUTRE GOULAG.*** — *Dimitri (pseudonyme de Guy Mouminoux)*, c'est, bien entendu, d'abord le « goulag », où sévit notamment la pulpeuse Loubianka. Mais son antisoviétisme rigolo ne le rend pas plus tendre pour notre société, comme le montre l'album intitulé *les Mange-merde*, consacré à la décomposition — littérale — de notre civilisation urbaine. *Grosso modo*, disons que, dans Paris, la surface est devenue invivable et que même les égouts ne sont plus sûrs. Ni foi *ni loi*, le pouvoir est au bout du *collecteur*. Tout est pourri, puant, gluant. On meurt à chaque page, dans de grandes giclées de sang. Parfois un homme, seul, s'en sort et fuit — à pied — vers Lyon, comme s'il était parvenu à soulever le couvercle de l'immense poubelle capitale. On est content pour lui. (*Les Mange-merde*, par Dimitri. Edit. Dargaud, 48 p., 37 F.)

● ***COLLECTIONS NOUVELLES.*** — La boulimie de publications ne faiblit pas. Deux nouvelles collections viennent enrichir le monde de la bande dessinée, dans des genres fort différents.

Côté édification de la jeunesse, hagiographie et culture de masse, Daniel Briand et les éditions Robert Laffont se réunissent pour un projet ambitieux intitulé « Une vie, une œuvre ». L'objectif est de publier cent albums consacrés à cent créateurs — peintres, écrivains, musiciens — qui *« ont marqué l'histoire de l'art »*. On a commencé, naturellement, par Hugo. Cette collection peut-elle *« marquer l'histoire de la BD » ?* On attend le centième volume pour répondre...

Il y a, heureusement, plus hardi : la « Collection X » de Futuropolis. Le nom de cette collection que lance Etienne Robial, sous la direction de Jean-Marc Thévenet, ne doit pas prêter à confusion : X, en l'occurrence, *n'est pas (forcément) synonyme de « hard » ou de* porno. Il s'agit d'albums d'un format réduit (22 cm sur 17) et à pagination variable. L'éditeur a voulu assouplir la fameuse règle dite des 44 pages qui nous contraint parfois à absorber des récits qui pourraient être coupés de moitié sans inconvénient. Casterman avait déjà lancé le long récit. Futuropolis fait l'inverse, et c'est une bonne idée. Huit volumes ont déjà été publiés (Loustal, Willem, Florence Cestac, F'Murr, etc.). D'autres suivront, au rythme de quatre par mois. Longue vie aux tout petits albums ! (*« La vie en BD »*. Editions Daniel Briand-Robert Laffont. Deux volumes parus (Hugo, Lautrec). *« Collection X », 59 F le volume*. Futuropolis, 8 volumes parus, de 24 à 32 F).

BRUNO FRAPPAT.

LA VIE LITTÉRAIRE



Clémence Royer femme philosophe au XIXe siècle

La plupart des dictionnaires l'ignorent. Les encyclopédies l'oublient. *« Inconnu des bibliothèques »*, le nom de Clémence Royer à presque disparu de toute mémoire.

Et pourtant, quelle santé ! Née en 1830 d'un père officier légitimiste, elle refuse de se marier, entreprend des études, rompt avec sa famille, dévore tout ce qu'elle peut à la bibliothèque de Lausanne, et passe seule deux années dans les montagnes suisses, avant de vivre en union libre... de 1857 à 1885.

Autodidacte passionnée, intellectuelle intrépide, Clémence Royer est romancière, femme de sciences, philosophe. Tour à tour ? Pas si simple. Si ses travaux sur la fiscalité semblent, au premier regard, sans rapport avec ses traductions de Darwin, il y a bien dans son œuvre une double constante : le désir de synthèse et de vulgarisation, la recherche d'un point de vue féminin sur la science.

Le désir de synthèse la conduit dès 1859 à donner à Lausanne un *Cours complet de philosophie de la nature*. Elle publie encore en 1900 une somme de huit cents pages intitulée *la Constitution du monde*. Son idée fixe est de rassembler les connaissances scientifiques en un édifice unique et harmonieux.

Projet hérité du positivisme ? Désir de systématisation plus lié à la philosophie qu'à la science ? Idéologie scientifique ? S'il est difficile de trancher, il reste que ses contemporains vantent la diversité et l'étendue de sa culture. *« C'est presque un homme de génie »*, dira Renan.

Horrible mot, car Clémence Royer cherche constamment à exprimer un génie spécifiquement féminin dans la pensée scientifique. Sa conférence inaugurale de 1859 est à cet égard un texte superbe, dont beaucoup de formules ont conservé une résonance actuelle. Ainsi : *« Je suis d'avis qu'en tout ce que fait une femme, elle doit rester elle-même ; J'ai toujours blâmé, dans les arts et la littérature, cette imitation servile de l'homme par la femme : je la blâmerai de même dans la science. »* Ou encore : *« Les deux moitiés de l'humanité, par suite d'une différence trop radicale dans l'éducation, parlent deux dialectes différents, au point de ne pouvoir que difficilement s'entendre sur certains sujets (...) même les plus importants. »*

Il faudrait tout citer. Terminons sur cette formule qui tranche sur le doute et l'ennui du dix-neuvième siècle comme sur les nôtres : *« Nous qui sommes autant, mais autres, n'aurions-nous pas par hasard quelque chose de meilleur à dire ? »*

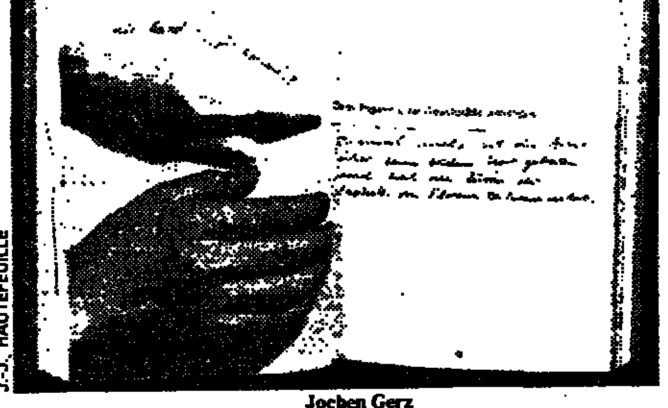
R.-P. D.

★ CLEMENCE ROYER, PHILOSOPHE ET FEMME DE SCIENCES, de Geneviève Fraysse. Ed. La Découverte, coll. « Actes et mémoires du peuple ». 204 pages, 75 F.

Le « livre d'artiste » au Centre Pompidou

Au début des années 60, Dieter Rot et Edward Ruscha inventaient le « livre d'artiste », à l'écart du « multiple » ou du « livre illustré ». Cette tendance sera contagieuse. La BPI et la BN ont réuni au Centre Pompidou (jusqu'au 7 octobre) des œuvres significatives de Vostell, Chopin, Gerz, Brecht, Bory, Blaine, Kosuth, etc.

Elles sont classées en rubriques : *« Livres minimalistes »*, *« Livres-Inventaires »*, *« Livres sur le livre »*, *« Livres de poésie concrète et visuelle »*. En quelques vitrines, y est résumé l'essentiel de l'avant-garde de ces vingt dernières années, de Fluxus à l'art conceptuel. Un catalogue (co-édité par le Centre des éditions Herscher) sera mis en vente début juillet.


J.-J. HAUTEFEUILLE
Jochen Gerz

Frédéric Appy, sans s'être concerté avec les organisateurs de l'exposition, publie un ouvrage théorique sur le phénomène du livre *« mis en question »*, *Nixe*, avec une discussion entre lui et Michel Butor. Appy s'interroge sur le *« livre-objet »*, à partir du blanc chez Flaubert ou Mallarmé. Son étude, bien qu'alambiquée, remet à leur place, la première, des expériences qui annonçaient la communion des arts.

R. S.

★ NIXE. MISE EN QUESTION ET EXALTATION DU LIVRE, de Frédéric Appy. Ed. de la Différence, 392 pages, 120 francs.

Livres anciens en liberté à la Conciergerie

Bibliomanes et bibliophiles n'ont pas manqué le rendez-vous que le Syndicat national de la librairie ancienne et moderne — que dirige l'éditeur Jeanne Laffitte — leur avait fixé, à la Conciergerie, du 21 au 23 juin. La deuxième Foire internationale du livre ancien a connu un franc succès, mais l'ambiance demeura feutrée, car l'amateur de livres anciens tempère toujours ses enthousiasmes par une discrétion de bon aloi. La « bonne affaire » exige une approche réservée et même distante du livre convoité.

Quatre-vingt-dix exposants présentaient des pièces superbes et souvent rares. Les prix, hélas, suivaient. On trouvait certes de nombreux ouvrages à moins de 1 000 francs. On chuchotait d'ailleurs dans les allées que les libraires avaient profité de la soirée privée du jeudi soir pour s'acheter, suivant leur spécialisation, les volumes les plus intéressants.

Ici et là, visiteurs et professionnels mesuraient leurs connaissances et discutaient ferme des mérites comparés de tel relieur ou de tel graveur. Ailleurs, des collectionneurs, listes de recherches à la main, allaient de stand en stand dans l'espoir de compléter une série dépareillée. A la buvette, qui connaissait aussi une belle affluence, Antoine Grandmaison, président honoraire du syndicat et doyen des libraires, semblait très heureux de cette manifestation. *« Je soutiens*, disait-il, *les initiatives de notre actuelle présidente. La profession, que je connais bien, puisque je la pratique depuis soixante-deux ans, a conservé ses traditions de confraternité, de solidarité et d'amitié. Je regrette seulement que le livre soit devenu aujourd'hui un placement financier. Cette situation lèse notre clientèle d'érudits, car les prix deviennent prohibitifs. »*

Les métiers du livre étaient également représentés. MM. Laurenchet et Lobstein, relieurs à Paris, montraient quelques-unes de leurs créations. Une exposition, organisée avec le concours de la Bibliothèque *nationale, rendait hommage à l'œuvre* du graveur Albert Flocon, riche de cinquante années d'expérience. Quant à tous ceux qui se passionnent pour l'histoire du livre, ils pouvaient, chez Promodis, consulter les deux premiers volumes de *l'Histoire de l'édition francaise* (1). Cet éditeur, très lié à la librairie ancienne, publie tous les trois mois un *Argus* qui recense les livres passés en ventes publiques.

Enfin, les libraires étrangers se montraient très satisfaits de leurs contacts avec leurs confrères français. Alain Ferraton, de Bruxelles, qui avait peut-être les meilleurs ouvrages de la foire en littérature française contemporaine, confiait être venu pour élargir sa clientèle de ventes par correspondance et pour rencontrer ses clients parisiens.

P. Dra.

(1) Le troisième tome, sur le dix-neuvième siècle, paraîtra à l'automne.

Ont collaboré à ces pages : Pierre Chuvin ; Pierre Drachline ; Roger-Pol Droit ; Gabrielle Rolin ; Josyane Savigneau ; Raphaël Sorin.

● EN BREF

● **PRIX MONDIAL CINO DEL DUCA 1985. — L'écrivain américain William Styron, auteur notamment des *Confessions de Nat Turner* et du *Choix de Sophie*, a reçu, la semaine dernière pour l'ensemble de son œuvre, le prix mondial Cino del Duca 1985, doté de 200 000 F.**

Le jury a décidé de couronner, au travers de William Styron, une œuvre « *qui met en scène les grands problèmes de notre temps et se recommande pour sa haute qualité littéraire et humaine* ».

Le prix sera remis officiellement au mois d'octobre, au cours d'une cérémonie dans l'hôtel particulier de la fondation Simone et Cino del Duca.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Francis Marmande : *Georges Bataille politique.* La façon la plus éclairante, sans doute, d'approcher les écrits de Bataille dans leur diversité et leur dispersion consiste à éprouver *« la relation insistante qu'ils entretiennent au politique »*, affirme l'auteur de cette étude. D'où le titre qui fait mouche, *Bataille politique*, pour un travail qui montre ce que les incessantes ruptures de l'écrivain par rapport aux ordres littéraires obligent le lecteur à se déclarer et à prendre parti dans tous les domaines où l'effraction bataillienne s'est perpétrée : philosophie, sociologie, économie, histoire, esthétique. (Presses universitaires de Lyon, distr. Distique, 286 p, 90 F.)

— *Du même auteur : l'Indifférence des ruines. Variations sur l'écriture du « Bleu du ciel »*. Bataille écrit en 1935 ce texte prophétique sur la guerre à venir et le bouleversement de l'histoire, de l'esprit et des corps qu'elle porte en elle. Il ne le publie qu'en 1957. Francis Marmande voit dans ce grand écart entre l'urgence du politique et sa dérision le geste même de l'écriture. (Editions Parenthèses, coll. « Chemin de ronde », distr. PUF, 116 p., 76 F.)

RELIGION

● Hamza Boubakeur : *Traité moderne de théologie islamique.* L'ancien recteur d'origine algérienne de la Mosquée de Paris donne, à l'usage des musulmans francophones, une véritable somme islamique, ni fondamentaliste ni particulièrement moderniste, mais plutôt traditionaliste et classique. Cela va des conseils pratiques (avec croquis et photos) sur la façon de prier et de faire les ablutions rituelles à l'article très savant sur les mystiques musulmans. (Maisonneuve et Larose, 485 p., 230 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Nadine Gordimer : *Quelque chose, là-bas.* Dix nouvelles écrites dans les années 80, qui, plus ou moins, traitent de la trahison, à l'échelon privé, dans une Afrique du Sud encore mal connue. Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. (Albin Michel, 276 p., 89 F.)

● Abe Kobo : *les Murs.* Six récits aux frontières du réel et du *rêve, qui avaient valu à leur auteur le prix* Akutagawa *en* 1951, dix ans avant *la Femme des sables*. Traduit du japonais par Marc Mécréant. (Ed. Le Calligraphe, collection « UNESCO d'œuvres représentatives », 304 p., 98 F. Diffusion Ulysse, distr. Distique.)

● Murasaki Shikibu : *le Dit du genji.* Une fresque romanesque qui s'étend sur trois générations, contée par une femme qui vécut au dixième siècle et qui fut dame d'honneur à la cour autour du genji, fils naturel de l'empereur, donc privé de pouvoir. Traduit du japonais par René Sieffert . (POF-Solin, deux tomes sous emboîtage, 874 p., 280 F. Réédition de l'édition de 1978. Distr. Distique.)

● Jorge Amado : *les Terres du bout du monde.* L'aventure mêlée de violence des hommes venus de toutes les régions du Brésil pour faire fortune sur la terre du cacao, au sud de l'Etat de Bahia... Dédié à D. Chostakovitch, *« compositeur et soldat de Leningrad »*, ce roman date de 1942. Traduit du brésilien par Isabel Meyrelles. (Messidor, « Temps actuels », 320 p., 99 F.)





Le débat autour de Vladimir Jankélévitch

GUENA/C.F.D.

Les deux entretiens avec Vladimir Jankélévitch parus au lendemain de sa mort dans *Libération* (les 8 et 10 juin) continuent de susciter des polémiques (*Le Monde* des 15 et 25 juin). Nous publions aujourd'hui le témoignage de Béatrice Barlowitz, auteur d'un livre d'entretiens avec le philosophe, ainsi que celui de Jean-Pierre Barou, éditeur de Jankélévitch et auteur, avec Robert Maggiori, de l'interview de *Libération*. Par ailleurs, Michel Contat fait le point sur « Les philosophes sous l'Occupation ».

« Faire preuve de fidélité »

EN *mars* 1980, l'éditeur Roger Maria me proposait de racheter le petit livre de Vladimir Jankélévitch, publié en 1971 à partir de thèses développées dans les années 60, *Pardonner ?*, qu'il estimait ne plus être en mesure de diffuser suffisamment. J'en découvris bientôt la radicalité sans appel. *« Le pardon est mort dans les camps de la mort »*, y écrivait le philosophe. C'est naturellement que le choix de Roger Maria s'était porté vers les Editions du Seuil, qui, depuis la réédition en trois tomes de l'ouvrage de Jankélévitch, *le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, étaient devenues l'éditeur à part entière du philosophe. *« Vous êtes à l'origine de mon renouveau »*, nous avait-il écrit.

Je rendis visite à Jankélévitch et, le 3 avril 1980, j'adressai une correspondance à Roger Maria : *« Vladimir Jankélévitch m'a donné son assentiment pour faire paraître son* Pardonner ? *(éventuellement après l'avoir remanié) aux Editions du Seuil. »* Remanié, en effet. L'auteur de *Pardonner ?* voulait – entre autres – faire référence au livre de Freud, *Moïse et le monothéisme*. Quelques mois plus tard, je suggérai à Jankélévitch, qui travaillait alors sur *le Paradoxe de la morale*, de faire, en guise de remaniement, un entretien qui viendrait en préface au texte initial. Il nous parut vite évident qu'il fallait associer à cette discussion celui sans qui ce « renouveau » n'aurait jamais eu autant d'ampleur, Robert Maggiori – à qui Jankélévitch venait de dédier *le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*.

Rendez-vous fut pris pour le mardi 18 octobre 1980, à onze heures, autour d'un magnétophone, au domicile du philosophe, qui, d'abord, en effet, parla de *Moïse et le monothéisme*. Puis de la difficulté qu'il peut y avoir à pardonner quand le crime est infini. Puis de l'attitude des intellectuels français pendant l'Occupation. Jankélévitch nous confia aussi un texte de lui sur le jeune philosophe François Cuzin, tué par les nazis. Il tenait à ce que ce texte s'insérât dans ce travail.

Quelques jours après, je remis à Jankélévitch le décryptage de cet entretien – nous avons donné d'ailleurs, il y a quelques jours, une copie de l'enregistrement à Sophie Jankélévitch. J'évitai de me montrer insistant. Jankélévitch souhaitait d'abord donner aux Editions du Seuil des ouvrages inédits. Et puis, la réédition du *Pardonner ?*, à chaque fois que nous l'envisagions véritablement, l'angoissait. La préface resta en suspens. Mais jamais, alors qu'elle reposa durant des mois sur son bureau, Jankélévitch n'émit le vœu de la voir disparaître, pas plus que de voir oublier le *Pardonner ?*. Les questions qu'il avait abordées dans ce texte et cet entretien étaient au cœur d'un drame : celui de ne jamais voir la philosophie se couper de l'action. Sur Cuzin justement, il avait écrit : *« Faire comme on dit : telle est la devise muette dans laquelle, par opposition à tant d'engagements verbaux et littéraires, la courte vie de Cuzin s'est tragiquement résumée. »*

En rendant public cet entretien, il nous a paru au contraire faire preuve de fidélité. C'était rendre public ce qui avait été conçu au cours d'une séance de travail en vue d'une publication. C'était poser, grâce à Jankélévitch, cette question qui n'est rien d'autre que celle de l'authenticité ou non de la philosophie.

JEAN-PIERRE BAROU.

« La vérité de l'avenir » et « la véracité empoisonnée »

APRÈS avoir lu les deux entretiens inédits de Vladimir Jankélévitch qui ont été récemment publiés dans *Libération*, j'ai pris la difficile décision d'apporter mon témoignage. Non que je prétende, cela va de soi, m'approprier la mémoire du grand homme et entreprendre de façonner sa statue. Simplement, le fait d'avoir travaillé avec lui pendant près de trois ans à un livre d'entretiens (1) m'autorise peut-être à expliquer pourquoi j'ai la certitude qu'il n'aurait pas voulu d'une telle exhibition, qu'il en aurait profondément souffert, comme en souffrent aujourd'hui ceux qui l'ont aimé.

Les morts ne peuvent plus revenir pour se dédire, du moins nuancer l'aveu, ou tout bonnement murmurer : je regrette, je n'ai pas voulu cela. Ils ne peuvent pas protester contre l'affreuse et soudaine docilité de ce secret qui constituait leur être. Ce n'est pas, me semble-t-il, faire preuve de fétichisme funèbre que de s'inquiéter du pouvoir des vivants sur les morts. Il y va de la morale et de la politique. Après tout, n'est-ce pas manquer à l'obligation démocratique que d'oublier, sous prétexte qu'un homme vient de rendre son dernier soupir, qu'il n'est pas devenu une chose mais qu'il demeure un sujet de droit ?

Les morts nous ont quittés pour toujours. Comprennent-ils ce que signifient les mots « pour toujours » ceux qui ont publié de tels entretiens la veille et le jour de l'enterrement de Jankélévitch, conférant ainsi à ces textes une portée testamentaire, une solennité de dernier mot ? Ils ont pu, eux, investis du privilège exorbitant des vivants, s'expliquer sur leur geste, formuler un regret. Mais il n'a plus de main pour raturer, il n'a plus d'yeux pour pleurer celui qui avait un jour brusquement interrompu le refrain sempiternel de ses déceptions pour me dire, les larmes aux yeux : « *Laissons tout cela, ce n'est pas ma pensée, c'est ma rancœur.* »

S'entretenir avec un philosophe qui vous a donné sa confiance et qui ne manquait jamais de répondre à sa description de l'Homme – décousu, susceptible, impressionnable et passionné, – s'entretenir avec un tel philosophe, né pour écouter la musique et non le bruit qu'il faisait lui-même en parlant, c'est aussi s'engager à veiller sur sa parole, à l'accompagner sur le chemin périlleux du dire, puisque les mots lâchés à l'aventure et livrés à la mémoire imperturbable du magnétophone ont, en définitive, un unique recueil où s'inscrire : le respect exigeant de ceux à qui l'on parle. Pour ma part, je ne vois dans cette sinistre mosaïque, où l'on déchiffre tant bien que mal les scories de sa douleur et de sa pensée, qu'un écho bâclé, chétif et dérisoire du grand œuvre de la parole échangée.

Mais il y a plus grave. Les responsables de ce face-à-face où ne figurent que des morts, qui n'ont plus leur mot à dire, prétendent œuvrer pour la vérité. Alors, parlons-en de la vérité ! Dans les derniers temps de sa vie, alors qu'il avait rejoint cette contrée glaciaire et muette qui le faisait ressembler aux ultimes partitions de Liszt, Jankélévitch m'avait posé une question terrible : « *Ma compagne l'intelligence, ma compagne la musique, où sont-elles passées ?* » A présent, je crois entendre la question qu'il pourrait poser à ceux qui ont flatté et figé ses emportements : « *Ma compagne la vérité, où est-elle passée ?* »

Comment est-il concevable que des amis, des familiers de son œuvre, l'aient méconnu au point d'espérer que la divulgation désinvolte de petites vérités aboutirait à autre chose qu'à un grand mensonge ? Comment n'ont-ils pas craint de livrer publiquement un philosophe qui s'est toujours porté garant de l'inextricable à ce déballage massif et univoque, à cet épinglage de phrases tronquées et perverties en légendes, où s'affiche, dans sa forme la plus sournoise, la bonne conscience de la violence contemporaine ? Sont-ils en toute bonne foi persuadés que l'indélicatesse de leur empressement fait honneur à la vérité, rend justice à *sa* vérité ?

Une stupeur fondatrice

Jankélévitch est demeuré hanté par une stupeur : cependant que des hommes, des femmes et des enfants vivaient les jours de leur mort, toutes choses avaient suivi leur cours, dans les villes, dans les campagnes, et aussi dans l'Université, d'où il avait été ignominieusement chassé, où il avait été scrupuleusement remplacé. Le train des déportés n'avait croisé que le train-train des épargnés. Je crois savoir que Jankélévitch a consacré sa vie à ne pas comprendre pourquoi on avait lâché sur l'horreur les bêtes féroces de l'indifférence et a voué, de ce fait, une folle vénération aux Résistants. C'est dans la trame de cette stupeur fondatrice qu'il faut replacer ses remarques amères, ses confidences cruelles et parfois sans grandeur.

Il aurait, à ce qu'on dit, émis le souhait de voir publié cet entretien tel quel dans un journal. Et, qui plus est, après sa mort. Et pourquoi pas, pendant qu'on y est, le jour de son enterrement ? Ah ! comme ce projet de gestion posthume lui ressemble ! Et que l'on ne nous raconte pas non plus qu'il voulait – ce qui s'appelle vouloir – qu'un aussi piteux mélange d'aveux désobligeants et de réflexions brouillonnes, souvent coupées d'incohérences, serve de prologue à la réédition de son livre *Pardonner ?*, cette redoutable méditation sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Je dis que, s'il avait pu lire la transcription de ces propos, il ne leur aurait pas machinalement conféré la dignité de l'écrit.

Il aurait, bien entendu, commencé par gommer les noms propres et se serait gardé d'ensevelir sous les débris de la rancune la blessure à la fois historique et intime qu'il s'épuisait à maintenir. Je dis qu'il aurait retouché – pour user de ses propres mots, – « *l'image mensongèrement véridique de la particularité-minute* ». Et cela non pas au nom des convenances, mais au nom d'une autre vérité, serrée au plus près, celle qu'il préférait, « *la vérité de l'avenir* », comme il l'appelle, par opposition à « *la véracité empoisonnée* », à l'exactitude paresseuse du récit ponctuel.

Non que le philosophe du *Je-ne-sais-quoi* ait dédaigné la prose des humbles expériences, le petit peuple des indices qui lézardent à chaque instant les édifices de la pensée. Bien au contraire. Mais cet enchevêtrement du trivial et du radical qui rythme le cœur de sa philosophie ne peut trouver de véritable résonance que dans le temps mis à écrire et dans son inlassable travail d'ajustement, non dans un montage étourdi qui le pétrifie en « révélations ».

Je ne pardonne pas aux instigateurs de cet entretien d'avoir porté atteinte au sérieux exemplaire de son indignation. D'avoir chaussé de plomb les ailes de son humour. D'avoir défiguré son art si musical de passer par tous les ciels de la colère, de la morosité, du rire et de la mélancolie. D'avoir abandonné cette splendide et tyrannique polyphonie aux pauvres trompettes de la médisance. Fallait-il qu'ils soient infidèles à la féconde dissonance qui porte son œuvre pour avoir cru devoir, en un tel moment, le faire détonner ? Ne l'avaient-ils donc pas entendu ouvrir les portes de la cité philosophique aux obscurs, aux sans-grade, à tous les parents pauvres du concept, à ce que Maïakovski appelait « *l'essaim des mille riens qui déchirent le cœur* » ?

Car en définitive à quoi aura servi cette petite bombe sinon à amortir le vif intempestif de sa pensée ? A quoi aura servi cet esclandre sinon à nous cacher que mourir pour l'auteur de *la Mort* constitue le scandale suprême ? Ceux qui se sont permis d'exclure de la communauté des professeurs celui qui venait d'être exclu de la communauté des vivants savaient pourtant combien avait été profond son bonheur d'enseigner, de partager avec ses collègues et ses étudiants les choses de l'Université. Sa solitude était d'un tout autre ordre : philosophique. Si rêver à des épitaphes avait encore un sens, je sais que Jankélévitch n'aurait pas voulu que l'on grave sur sa tombe « écrivain » – quelle horreur ! je ne suis pas un singe de lettres, – encore moins « pianiste » – je joue du piano, un point c'est tout, – mais je gage qu'il aurait consenti à la pure et simple évocation de son *métier* : « professeur de philosophie à la Sorbonne ».

Et maintenant, assez de bruit et de fureur. Qu'on le laisse à la paix musicienne d'un coin de cimetière au printemps.

BÉATRICE BERLOWITZ.

(1) *Quelque part dans l'inachevé*, Gallimard, 1979.

Les philosophes sous l'Occupation

LE 21 juin, Sartre aurait eu quatre-vingts ans. C'était l'âge qu'il s'accordait pour mourir, quand on l'interrogeait il y a dix ans. Cinq ans après sa mort, vingt-quatre ans après celle de son ami Merleau-Ponty, ce sont plus les contestations qui se lèvent que les hommages qui pleuvent, comme sur leur condisciple Georges Canguilhem, qui a allègrement dépassé les quatre-vingts ans. La *Revue de métaphysique et de morale* consacre à ce dernier un numéro où Michel Foucault avance que la phénoménologie a été reçue en France à travers un clivage plus profond que celui qui opposait marxistes et non-marxistes, freudiens et non-freudiens, théoriciens et politiques : la ligne de partage qui *« sépare une philosophie de l'expérience, du sens, du sujet, et une philosophie du savoir, de la rationalité et du concept »*.

Il y a ainsi une filiation de Husserl qui est celle de Sartre et de Merleau-Ponty, et qui passe par le Heidegger de *Sein und Zeit*, et une autre qui est celle de Cavaillès, de Bachelard, de Koyré et de Canguilhem. Le paradoxe que relève Foucault est que, à l'heure de la Résistance, c'est la philosophie apparemment la plus éloignée des interrogations existentielles, morales et politiques immédiates qui participe physiquement au combat. Canguilhem résiste, Cavaillès est fusillé, tandis que Sartre et Merleau-Ponty écrivent et poursuivent leur carrière universitaire, sans un acte de protestation contre la révocation de leurs collègues juifs.

Jean Wahl en avait conçu une durable amertume. Vladimir Jankélévitch aussi, qui vient de leur adresser, de mort à morts, de durs reproches, et qui ouvre un débat en affirmant que l'engagement procommuniste de Sartre et de Merleau dans les années d'après la Libération s'explique par le remords d'avoir manqué de courage sous l'Occupation.

On aurait aimé pour Jankélévitch qu'il ouvrît ce débat de son vivant, avec des vivants ; mais on aurait aimé surtout pour Sartre et pour Merleau-Ponty que leur honorable tentative de fonder, en 1941, *un organe et un* groupe de résistance intellectuelle, *Socialisme et liberté*, ne les ait pas tenus quittes, le premier *de faire jouer les Mouches*, en 1943, le second d'éconduire, *la même année, la pire, en ar*guant d'une thèse à finir, les *amis résistants qui le pressaient* de les rejoindre.

Leur simple devoir d'hommes

Quelles que soient les ambiguïtés de la période de l'Occupation, que Simone de Beauvoir, dans ses Mémoires, n'a nullement masquées, et que la biographie de Sartre par Annie Cohen-Solal, *annoncée à la rentrée* chez Gallimard, exposera, *sans doute, sous une lumière* chirurgicale, il reste que Sartre et Merleau-Ponty ont *manqué* à leur simple devoir d'hommes quand les choix cruciaux s'imposaient aux intellectuels qui défendaient la liberté dans leurs écrits. Une thèse publiée ces jours-ci par une universitaire allemande, Ingrid Galster, étudie la réception des deux pièces de Sartre créées sous l'Occupation, et montre que *les Mouches* n'ont pu être comprises comme une pièce résistante que par ceux qui connaissaient les autres œuvres de Sartre et ses positions, puisqu'il n'y avait alors de littérature résistante que *clandestine*.

« Nous étions étourdis et nous n'imaginions même pas ce qu'il fallait entreprendre », a écrit Sartre, sévèrement, en 1961, dans la première version, jusqu'ici inédite, de son article sur Merleau-Ponty, laquelle paraît dans le numéro publié par la *Revue internationale de philosophie* pour le cinquième anniversaire de la mort du philosophe. Occasion que saisit aussi *le Débat* pour mettre Sartre en question, ce qui n'est pas neuf, mais *surprend à cause des contributions* de jeunes philosophes et écrivains, *Vincent Descombes*, Jean-Philippe Domecq, Olivier *Rolin, Clément Rosset*, qui avouent tout de go et non sans *arrogance qu'ils ne l'ont pas lu*, ou à peine, en terminale, qu'il ne *les intéresse guère et qu'ils ont* mieux à faire que le lire.

On est tenté alors de laisser le dernier mot à François George, qui écrit dans ce même numéro : *« Qu'avons-nous fait qui supporte la comparaison ? Bientôt nous serons de vieux ringards, les uns hargneux, comme moi, les autres se repaissant de leur médiocrité et étalant leur suffisance dans des lucarnes qui ne clignoteront plus qu'à Paris devenu chef-lieu de canton, tandis que dans le monde l'ancienne génération demeurera glorieuse. »*

MICHEL CONTAT.

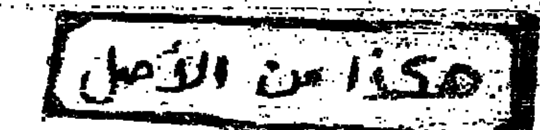
★ REVUE DE MÉTAPHYSIQUE ET DE MORALE : *« Canguilhem »*, 90e année, n° 1, janvier-mars 1985 (*Armand-Colin*, 142 p.).

★ REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE : *« Sartre »*, 39e année, n° 152-153, 1985 (distr. PUF, 189 p.).

★ LE DÉBAT, n° 35, mai 1985 (Gallimard, 192 p.).

★ YALE FRENCH STUDIES : *« Sartre after Sartre »*, n° 68, 1985 (Yale University Press, New-Haven and London, 240 p.).

★ LA LITTÉRATURE ENGAGÉE A L'ÉPREUVE : *Le théâtre de Sartre devant ses premiers critiques, t. I. : « les Mouches » et « Huis clos »*, de Ingrid Galster (Gunter Narr Verlag, Tübingen, Jean-Michel Place, Paris, 390 P., 150 F).





ÉTÉ
EDITION

Ce que les Français ont lu cette année

A quelques rares – mais très belles – exceptions près, la saison 1984-1985 est, pour les éditeurs, teintée de morosité. Même ceux qui annoncent de bons résultats financiers, comme Grasset (29 % de chiffre d'affaires en plus pour le premier semestre 1985) ou Laffont, se montrent assez mornes. Beaucoup se désolent de voir *« l'écart se creuser entre les grosses ventes et les autres, avec l'écroulement des ventes moyennes, les dix, quinze mille notamment »*. D'autres se sentent *« un peu déroutés car il n'y a plus de profil fixe du best-seller »*. Certains pourtant, comme le Seuil ou Albin Michel sont assez satisfaits, car, dit-on chez ce dernier *« beaucoup de titres se sont bien tenus, autour de trente, quarante mille exemplaires »*.

Comme chaque année, les réels succès commerciaux sont avant tout ceux des collections à bon marché de policiers, d'espionnage (type SAS) ou de romans roses (Harlequin, Duo, etc.). Si on laisse de côté ces produits, marchandises de série, pour ne s'intéresser qu'à ce qui, traditionnellement, relève de la création, individuelle, particulière, ce sont, comme l'an dernier, les femmes qui tiennent le haut du tableau avec, au sommet, quelqu'un que personne n'attendait sur les listes des meilleures ventes et qui y a occupé la première place pendant plus de six mois : Marguerite Duras.

Une saison Duras

TOUS les passionnés de littérature, quoi qu'ils pensent de l'œuvre de Marguerite Duras, ne peuvent que se féliciter des 780 000 exemplaires de *l'Amant* (Minuit). Voir un écrivain reconnu, « nobélisable » sans doute, mais considéré comme difficile, réservé aux intellectuels, coiffer tous les livres plus ou moins taillés sur mesure pour le grand public, a quelque chose de rassurant.

Les Goncourt, qui n'ont pas peur du ridicule, lui ont donné leur prix 1984 (alors que les 200000 exemplaires étaient déjà dépassés). L'audience de *l'Amant* a relancé la vente de tous les textes de Marguerite Duras, ainsi que de *M.D.* de Yann Andréa (Minuit) – qui lui est consacré, – et a assuré le succès de *la Douleur* (une de ses œuvres de jeunesse parue au printemps chez POL).

Derrière Duras, des femmes, toujours : Régine Deforges avec le troisième et dernier volume de *la Bicyclette bleue, Le diable en rit encore* (Ramsay, 650 000 exemplaires depuis mars) ; Simone Signoret avec son premier roman *Adieu Volodia* (Fayard, 300000 exemplaires), Jeanne Bourin avec *le Grand Feu* (la Table ronde). Les hommes qui peuvent tenter de rivaliser avec elles ne sont guère plus de trois : Hubert Monteilhet avec un roman sur l'Antiquité, *Néropolis* (Julliard), Maurice Denuzière avec la suite de sa saga louisianaise *les Trois Chênes* (Denoël) et Paul-Loup Sulitzer pour son rendez-vous annuel lancé à grand renfort de publicité radiophonique (*Hannah*, Stock-Editions Nº 1).

La cuvée des grands prix littéraires est plutôt bonne, en termes commerciaux au moins (elle est même fabuleuse si on inclut le Goncourt). Annie Ernaux, dont le livre *la Place* (Gallimard), sorti en janvier 1984, figurait déjà parmi les succès de la saison dernière (elle était passée d'un public de quelque cinq mille personnes à cinquante mille) a plus que doublé ses ventes avec le Renaudot. Grasset se félicite du Médicis (1) de Bernard-Henri Lévy pour son premier roman, *le Diable en tête*, et de l'Interallié qui lui échoit quasi systématiquement (en 1984, ce prix a récompensé Michèle Perrein pour *les Cotonniers de Bassalane*). Les dames du Femina ont eu le courage de couronner un beau livre assez difficile (*Tous les soleils* de Bertrand Visage, au Seuil).

Les valeurs sûres

Globalement, c'est peut-être le manque d'imprévu qui conforte l'impression de morosité de cette saison. A part quelques bonnes surprises – *Comme neige au soleil* de William Boyd (Balland, 70000 exemplaires) ou *Rimbaud en Abyssinie* d'Alain Borer (Seuil), – ce sont les valeurs sûres que l'on retrouve au palmarès : J.-M.G. Le Clézio, *le Chercheur d'or* ; Patrick Modiano, *Quartier perdu* ; Philippe Sollers, *Portrait du joueur* (tous chez Gallimard) ; Alain Robbe-Grillet, *le Miroir qui revient* (Minuit) ; Jean d'Ormesson, *le Vent du soir* (Lattès) ; Françoise Sagan, *De guerre lasse* (Gallimard) et *la Maison de Raquel Vega* – un texte bref sur un tableau de Botero (la Différence, collection « Tableaux vivants »).

Le retour de René-Victor Pilhes avec *la Pompéi*, premier volume d'un grand roman « fin de siècle » (Albin Michel) a été bien accueilli (80000 exemplaires) tout comme celui de Bertrand Poirot-Delpech avec *l'Eté 36* (Gallimard). Comme prévu, Cavanna a vendu 60000 exemplaires de son *Maria* (troisième volet de son autobiographie, Belfond) en trois semaines, et Robert Merle 50000 exemplaires de *la Pique du jour* (Plon) dans le même temps. Frédérique Hébrard a trouvé une assez large audience avec son autobiographie, *la Citoyenne* (Flammarion, 100000 exemplaires).

Séparés, Dominique Lapierre et Larry Collins ont fait deux succès, *la Cité de la joie* pour le premier (200000 exemplaires), *Fortitude* pour le second (120000 exemplaires), tous deux chez Laffont. Sur la lancée de *Elle est chouette ma gueule*, Sim a écrit un roman, *Pour l'humour de Dieu*, et Paul Guth est revenu à la fiction avec *la Tigresse* après dix ans consacrés à des essais (tous deux 80 000 exemplaires, tous deux chez Flammarion).

Pour les biographies, le bilan est à la fois bon, riche et original avec notamment *Jaurès*, de Max Gallo (Laffont), *Anatole France*, de Marie-Claire Bancquart (Calmann Lévy), *Gaston Gallimard*, de Pierre Assouline, *Mishima*, de Henry Scott Stokes (tous deux chez Balland), *Tchekhov*, d'Henri Troyat (Flammarion), *De Gaulle*, de Jean Lacouture (Seuil), *Le lumineux destin d'Alexandra David Néel*, de Jean Chalon (Perrin) et les débuts triomphaux du *Kessel*, d'Yves Courrière (Plon).

Les anniversaires – Hugo, Colette, Mauriac – ont suscité des biographies, des ouvrages critiques et des rééditions qui ont retenu l'intérêt du public. Moins attendu, le cinquantenaire de la mort de T. E. Lawrence est marqué par le succès des *Sept Piliers de la sagesse* (Payot) dans la traduction plus que « sexagénaire » de Charles Mauron, (Jean-Pierre Carasso prépare une nouvelle traduction des *Sept Piliers* pour la collection « Bouquins » de Laffont).

Quant aux adaptations cinématographiques, il est désormais habituel de les voir favoriser la vente des livres. Cette année ce sont Sam Shepard et E. M. Forster (tous deux chez Christian Bourgois), qui ont bénéficié de cette curiosité, provoquée par *Paris Texas*, de Wim Wenders, et *la Route des Indes*, de David Lean.

L'histoire, qui fait moins de bruit que le roman historique, se porte pourtant bien, tant chez Fayard – avec en tête les 60 000 exemplaires de *Guillaume le Maréchal*, de Georges Duby – que chez Hachette, où l'on fait valoir *« la très bonne tenue de la collection « La vie quotidienne »*, avec notamment *la Vie quotidienne des femmes au Grand Siècle*, de Claude Dulong et *la Vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie*, de Jacqueline Sénès. Chez Stock, on se félicite de la collection de Laurence Pernoud, « la Femme au temps de... » avec *la Femme au temps des années folles*, de Dominique Desanti, *la Femme au temps de Casanova*, d'Elisabeth Ravoux Rallo et la réédition de *la Femme au temps des cathédrales*, de Régine Pernoud.

Les 60 000 exemplaires de Duby ou les 15 000 de Dulong, qui satisfont leurs éditeurs respectifs paraissent dérisoires face à la ruée – qui va encore s'accroître avec l'été – sur *le Bel Age de la femme* de Jane Fonda (Laffont) ou *Ma médecine naturelle* de Rika Zaraï (Carrère-Lafon) dont on aimerait qu'à défaut de faire penser, ils soient utiles, ce qui n'est pas garanti.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 18.)

(1) Le Médicis-étranger est revenu au très beau *Aracoeli* d'Elsa Morante (Gallimard).

Les essais sont toujours là

Les essais, qu'on disait en perte de vitesse depuis qu'il n'est plus à la mode de dénigrer la fiction, ne se portent pas si mal. Catherine Nay, avec *le Noir et le Rouge*, consacré à François Mitterrand (Grasset), atteint cinq cent mille exemplaires et a obtenu le prix Aujourd'hui. En politique – bien qu'assez loin derrière elle, – les succès ne manquent pas, d'Alain Duhamel (*le Complexe d'Astérix*, Gallimard) à Alain Rollat (*les Hommes de l'extrême droite*, Calmann-Lévy), en passant par André Glucksman (*la Bêtise*) et Claude Imbert (*Ce que je crois*) (tous deux chez Grasset).

Sur l'enseignement, la saison a produit deux livres de qualité, qui n'ont pas été ignorés : *Homo academicus*, de Pierre Bourdieu (Minuit), et *Tant qu'il y aura des profs*, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman (Seuil), qu'on peut utilement compléter par la *lecture des Modernes*, de Jean-Paul Aron (Gallimard), un essai sur les intellectuels.

Chez les médecins, un seul gros succès s'annonce : *Requiem pour la vie*, de Léon Schwartzenberg (le Pré aux Clercs). Ce n'est pas un ouvrage sur la médecine, mais une réflexion sur la liberté (sorti en mai, ce livre a déjà atteint cent quatre-vingt mille exemplaires).

Parmi les documents et témoignages, on relève deux surprises, chez deux jeunes éditeurs. Bernard Barrault a bien vendu *Au-delà du ciel*, de Laurence Picq (un livre sur le Cambodge), et Lieu commun a fait de même, avec *Béatrice en enfer*, de Didier Decoin (sur le cas de Béatrice Saubin, emprisonnée en Thaïlande pour trafic de drogue).

Inattendus, les trois cent mille exemplaires de *Moi, ta mère*, de Christiane Collange (Fayard), laissent loin derrière la pourtant belle performance de Françoise Xenakis, avec un livre à acheter au moins pour son titre : *Zut, on a encore oublié Madame Freud* (Lattès, 65 000 exemplaires).

10 000 exemplaires pour Klaus Mann

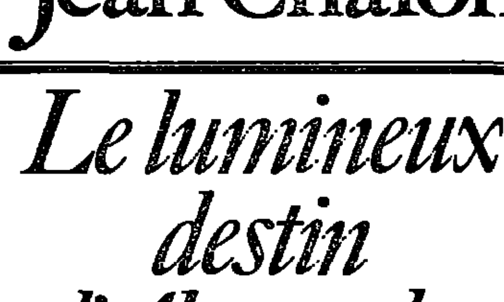
On a acheté 10 000 exemplaires du Journal de Klaus Mann, *le Tournant*, paru en janvier chez un tout petit éditeur, Solin. Voilà un résultat très encourageant pour un livre qui va devenir, sans aucun doute, un document indispensable à tout lecteur qui voudra mieux comprendre ce que fut l'entre-deux-guerres.

Près de 700 pages, 45 000 F de frais de traduction : c'était un gros risque à prendre que de publier ce texte vieux de plus de quarante ans, d'un auteur inconnu (éclipsé par son père, Thomas Mann). *« Pour nous, c'est étonnant*, explique Michel Parfénov, qui dirige les Editions Solin, *car* le Tournant *continue à se vendre très régulièrement. Et nous n'avons pas un seul retour ; ce qui prouve que nous ne sommes pas assez diffusés... En effet, nous n'avons accès ni aux gares, ni aux aéroports, car notre chiffre d'affaires est insuffisant pour qu'Hachette nous accepte... A partir de 3 000 exemplaires, les frais du Klaus Mann étaient amortis... »*

★ LE TOURNANT, de Klaus Mann. Traduit de l'allemand par Nicole Roche, Solin. 692 p., 160 F (Distr. Distique).







ÉTÉ

La sélection du « Monde

Romans

GEORGES BÉGOU : *Le ciel luisait d'étoiles*. Pour la vacance totale, le repos intellectuel absolu, la Belle Époque en technicolor, avec ce qu'il faut d'amours et d'aventures folles. (*Mazarine*, 375 pages, 85 F.)

ANTOINE COMPAGNON : *Ferragosto*. Un couple se défait du côté de Venise, et cherche pourquoi avec des mots simples, au bord de l'insensibilité (Flammarion, 138 pages, 65 F.)

ASSIA DJEBAR : *l'Amour, la fantasia*, la profonde mémoire d'une femme et le destin de l'Algérie. (Lattès, 260 pages, 82 F.)

ANDRÉ FRAIGNEAU : *les Étonnements de Guillaume Francœur*. La réédition d'une trilogie inspirée. Francœur, éternellement jeune, a le charme désinvolte et la gravité de *son créateur*. (*Edition du Rocher*, 446 pages, 98 F.)

ROGER GRENIER : *Il te faudra quitter Florence*. L'univers des malpartis et des malchanceux. Une peinture de la détresse (Gallimard, 181 pages, 72 F.)

NANCY HUSTON : *Histoire d'Omaya*. Un procès mystérieux. Une fuite éperdue. Un beau roman d'épouvante. (Le Seuil, 185 pages, 75 F.)

GEORGES KOLEBKA : *les Très Bonnes*. Des instantanés, mi-figue, mi-raisin, des silhouettes à la Zouc, le sens du quotidien et de l'absurde, un désespoir placide. (Ramsay, 109 pages, 72 F.)

J.-M. LE CLÉZIO : *le Chercheur d'or. Croisières initiatiques dans le* Pacifique. Un monde solaire, une prose lisse ; aventure et quête spirituelle. (Gallimard, 336 pages, 89 F.)

PATRICK MODIANO : *Quartier perdu*. Errances et mémoire en lambeaux dans un Paris insolite. Le climat Modiano, lancinant, inexplicable. (Gallimard, 184 pages, 72 F.)

JEAN D'ORMESSON : *le Vent du soir*. Le narrateur d'*Au plaisir de Dieu campe les ascendances* d'une saga cosmique sur plus d'un siècle et trois tomes. (Lattès, 410 pages, 89 F.)

XAVIER ORVILLE : *le Marchand de larmes*. L'histoire de Marie-Triangle, qui ne peut plus s'arrêter de pleurer, et de Thomas Dieudonné, qui se lance dans le trafic des larmes. Pour l'extraordinaire langue de Xavier Orville. (Grasset, 121 pages, 69 F.)

RENÉ-VICTOR PILHES : *la Pompéi*. Le retour de l'*Imprécateur*, pour le premier volume d'un immense roman *« fin de siècle »*, échevelé et foisonnant. (Albin Michel, 400 pages, 89 F.)

CHRISTINE DE RIVOYRE. *Reine mère*. Une famille très moderne dans le Paris d'aujourd'hui où règne la violence. (Grasset, 334 pages, 85 F.)

ALAIN ROBBE-GRILLET : *le Miroir qui revient*. Le champion du nouveau roman joue au puzzle avec des souvenirs d'enfance invérifiables, sans négliger le charme des autobiographies à l'ancienne. (Ed. de Minuit, 232 pages, 65 F.)

JEAN-MARC ROBERTS : *Méchant*. Un genre assez nouveau d'autobiographie romanesque, où l'invention gratuite prend le pas sur le trémolo. (Le Seuil, 222 pages, 75 F.)

JACQUES ROUBAUD : *la Belle Hortense*. Un clin d'œil à Raymond Queneau, un faux polar, savant et drôle, et l'assurance de ne pas bronzer idiot. (Ramsay, 270 pages, 85 F.)

FRANÇOISE SAGAN : *De guerre lasse*. L'histoire, celle de l'Occupation et de la Résistance, fait irruption dans la célèbre « petite musique ». (Gallimard, 230 pages, 72 F.)

SIMONE SIGNORET : *Adieu Volodia*. La comédienne mémorialiste devient romancière à part entière avec une saga de juifs polonais et russes émigrés à Paris entre les deux guerres. (Fayard, 570 pages, 98 F.)

PHILIPPE SOLLERS : *Portrait du joueur*. Dans la ligne de *Femmes*. L'auteur mêle l'histoire de sa famille bordelaise à des confidences audacieuses sur sa vie sexuelle. Un art de vivre se cherche dans cette autobiographie très originale. (Gallimard, 314 pages, 87 F.)

PIERRE VILBREAU : *Je cherche un livre*. Des miettes de petite madeleine... Un parcours proustien à la recherche d'un livre perdu. (Flammarion, 153 pages, 70 F.)

Biographies

JEAN CHALON : *le Lumineux Destin d'Alexandra David-Néel*. Rien n'arrêtait la plus intrépide des voyageuses : elle pénétra à Lhassa, au Tibet, déguisée en mendiante. Elle fut aussi féministe, révolutionnaire, cantatrice, montrant comment l'esprit d'aventure devient une aventure de l'esprit. (Librairie académique Perrin, 495 pages, 110 F.)

YVES COURRIÈRE : *Joseph Kessel, ou sur la piste du lion*. Le roman d'aventures qu'aucun auteur de fiction n'aurait osé, la vie du grand « Jef », par un de ses amis à la tendresse sans complaisance. (Plon, 960 pages, 160 F.)

Souvenirs

MARGUERITE DURAS : *la Douleur*. L'auteur de *l'Amant* explore ses souvenirs de la Libération, traversés de violence nue. (POL, 210 pages, 69 F.)

JULIEN GRACQ : *la Forme d'une ville*. En géographe inspiré, en *surréaliste dominé, l'auteur de Lettrines* arpente la ville de Nantes à la recherche d'un secret, toujours le même, celui de l'écriture. (José Corti, 218 pages, 85 F.)

MICHEL LEIRIS : *Langage tangage*. Une dernière fois, dit-il, *l'autobiographie opiniâtre s'interroge* sur l'à quoi bon du Je et des mots, sa Passion avec un grand P. (Gallimard, 192 pages, 69 F.)

Critique littéraire

MICHEL CHARLES : *l'Arbre et la Source*. Le directeur de la revue *Poétique* propose, dans un style limpide et élégant, une théorie et une histoire des deux discours critiques que sont le commentaire (l'Arbre) et la rhétorique (la Source) et qui définissent le rapport qu'une société entretient avec sa littérature. (Le Seuil, coll. « Poétique », 362 pages, 160 F.)

ÉRIC MARTY : *l'Ecriture du jour : le journal d'André Gide*. Premier essai d'un jeune critique, et déjà un coup de maître, grâce à une relecture du *Journal* de Gide qui fait apparaître l'intentionnalité profonde du journal intime : la dispersion du moi. A partir de cet éclatement du temps, l'écriture bâtit une éthique. (Le Seuil, 266 pages, 95 F.)

ALAIN VIALA : *Naissance de l'écrivain*. Par un historien de la littérature, une fine analyse des institutions (académies, salons, mécénat) et des stratégies de réussite avec *lesquelles les écrivains* de l'âge classique commencent à établir leur autonomie par rapport au pouvoir. (Ed. de Minuit, coll. « Le Sens commun », 306 pages, 120 F.)

Lettres étrangères

J.-G. BALLARD : *l'Empire du Soleil*. L'enfance d'un Britannique *dans Shanghai occupé par les Japonais*. Traduit de l'anglais par Elisabeth Gille. (Denoël, 288 pages, 110 F.)

WILLIAM BOYD : *Comme neige au soleil*. Le dérisoire et le grotesque de la Première Guerre mondiale vue d'Afrique. Traduit de l'anglais par Christiane Besse. (Balland, 408 pages, 98 F.)

HERMANN BURGER : *la Mère artificielle*. Une cure étrange dans les souterrains du Saint-Gothard pour se délivrer de sa mère et guérir l'impuissance. Traduit de l'allemand par François Salvetti et Olga Weissert. (Fayard, 298 pages, 98 F.)

ELIAS CANETTI : *le Témoin auriculaire*. Une peinture des mœurs modernes, *plus cruelle, peut-être*, que les *Caractères* de La Bruyère. Traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery. (Albin Michel, 158 pages, 65 F.)

J.-M. COETZEE : *Michael K., sa vie, son temps*. Une parabole sud-africaine sur fond de guerre civile pour accompagner le héros jusqu'à la ferme de son enfance. Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux (Seuil, 224 pages, 79 F.)

SCOTT FITZGERALD : *Tendre est la nuit*. Une nouvelle traduction *pour la première fois intégrale*. Traduit de l'américain par Jacques Tournier. (Belfond, 384 pages, 98 F.)

ERNST JUNGER : *Soixante-dix s'efface*. Tome II. Le grand écrivain allemand continue le journal de ses années de vieil homme. *Une passionnante* « excursion dans le temps ». Traduction d'Henri Plard. (Gallimard, 588 pages, 145 F.)

VLADIMIR NABOKOV : *Détails d'un coucher de soleil et autres nouvelles*. Treize admirables nouvelles de l'exil (1924-1935), écrites à Prague, Berlin, Paris. Traduit du russe par Maurice et Yvonne Couturier et *Vladimir* Sikorsky. (Julliard, 220 pages, 70 F.)

KENZABURO OE : *le Jeu du siècle*. Comment peut-on être japonais après Hiroshima ? Une interrogation poignante par un spécialiste d'Albert Camus. Traduit du japonais *par R. de Ceccaty et R. Nakamura*. (Gallimard, 345 pages, 180 F.)

GRACE PALEY : *les Petits Riens de la vie*. A propos des relations entre hommes et femmes, une nouvelliste new-yorkaise *mordante* et drôle à ne pas manquer. Traduit de l'américain par Claude Richard. (Rivages, 172 pages, 55 F.)

SAMUEL PEPYS : *Journal*. Un extraordinaire mémorialiste du dix-septième siècle oublié pendant deux *siècles et dont le Journal ne* fut révélé qu'en 1825. Traduit de l'anglais par Renée Villeteau. (Mercure de France, 400 pages, 89 F.)

LEONARDO SCIASCIA : *Mots croisés*. Une promenade pleine d'enseignements autour de la *bibliothèque* du critique et essayiste sicilien, à travers des articles, des préfaces et des textes inédits. Traduit de l'italien par M. Orcel, J.-N. Schifano, M. Fusco. (Fayard, 375 pages, 140 F.)

PAUL SCOTT : *le Joyau de la couronne* et *le Jour du scorpion*. Une saga passionnée et passionnante sur l'Inde au moment où s'effondre l'Empire britannique. Une série télévisée est attendue pour septembre. Traduit de l'anglais par Maud Sissung. (Sylvie Messinger, 452 pages, 84 F.)

DAVID SHAHAR : *Nin-Gal*. Le quatrième tome du *Palais des vases brisés* où ce romancier israélien poursuit, à travers le souvenir d'un amour de jeunesse et un imbroglio d'histoires et de personnages, son évocation proustienne de Jérusalem. (Gallimard, trad. de l'hébreu par Madeleine Neige, 237 pages, 110 F.)

ALEXANDRE SOLJENITSYNE : *la Roue rouge, deuxième nœud. Novembre seize*. Les prémices de la Révolution russe par un romancier au souffle épique qui conte à sa manière l'histoire de notre siècle écrasé par la « roue rouge » communiste. (Fayard/Seuil, 1 088 pages, 250 F.)

ROBERT WALSER : *les Enfants Tanner*. Un Suisse de langue allemande que Musil, Kafka, Broch, considéraient *comme un maître* et qui ne doit pas *rester méconnu*. Traduit de l'allemand par Jean Launay. (Gallimard, 294 pages, 95 F.) Lire aussi : *l'Homme à tout faire* (Age d'homme) et *l'Institut Benjamenta* (Gallimard, coll. « Imaginaire »).

PATRICK WHITE : *Défauts dans le miroir*. L'autobiographie en zigzag de l'écrivain australien, prix Nobel 1973. Traduit de l'anglais par Jean Lambert. (Gallimard, 327 pages, 120 F.)

ANONYME : *Jing Ping Mei*. Les jeux et les raffinements de l'amour dans la Chine du seizième siècle. Traduit du chinois, préfacé et annoté par André Lévy. (Gallimard, coll. « la Pléiade », 1 272 et 1 483 pages, 510 F les deux tomes *jusqu'au 31 juillet*.)

Histoire

JOSÉ CABANIS : *le Musée espagnol de Louis-Philippe. Goya*. Une dérive savante autour du génial Goya, artiste officiel, témoin de son temps et accusateur implacable. (Gallimard, 184 pages, 78 F.)

ROBERT DARNTON : *le Grand Massacre des chats*. Le regard ironique d'un historien américain sur les bizarreries françaises. (Laffont, 285 pages, 95 F.)

DANIEL DESSERT : *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*. Une minutieuse et passionnante *étude sur les financiers du Roi-*Soleil. (Fayard, 824 pages, 170 F.)

MOSES FINLEY : *l'Invention de la démocratie*. Une réflexion sur la démocratie athénienne et l'origine de la politique par un historien de l'Antiquité qui a fortement contri-

---

Et du côté des romans policiers...

FRÉDÉRIC FORSYTH : *le Quatrième Protocole*. La direc*tion soviétique* veut déstabiliser le Royaume-Uni. Mené comme un reportage, ce suspense ressemble aussi à un avertissement. (Albin Michel, 404 p., 89 F).

JOSEPH HANSEN : *le Noyé d'Arena Blanca*. Un enquêteur homosexuel, Dave Brandstetter, s'occupe d'un noyé. Un polar original, plein de charme. (Ed. Rivages, 191 p., 49 F).

WILLIAM MCGIVERN : *Une question d'honneur*. On tue à Chicago. Les victimes ? D'anciens soldats, tous des Noirs. Le *général Tarbert Weir traque* les assassins. Un roman posthume par l'auteur de *Soldats de 44*. (Ed. Encre, 332 p, 86 F).

ÉRIC VAN LUSTBADER : *la Miko*. Nicholas Linnear, le héros de l'inoubliable *Ninja*, affronte Akiko, une « Miko » (sorcière dans l'ancien Japon). Une danse de mort sanglante. (Acropole, 438 p., 98 F).

Les meilleures histoires de chambres closes. Vingt nouvelles choisies et présentées par Roland Lacourbe. Vingt défis à l'imagination. Par où est entré *le meurtrier d'un astronaute enfermé dans sa cabine spatiale ?* (Ed. Minerve, Alternative Diffusion, 339 p., 89 F).



... Comme cette lecture-là va vous régaler !

Car le rédacteur de **Spiridon**, *sa revue, créée en 1971 déjà, regarde bien au-delà des choses de la course, celles de la vie.*

Fort de ses 280 pages – sans la moindre « resucée » – dont 40 pages d'illustrations inédites, l'ouvrage est en vente au prix de 120 F (frais d'envoi compris) seulement à l'ordre d'Odette Roig, Sernex, 74350 Cruseilles.

Ce que les Français ont lu cette année

(Suite de la page 17.)

A l'autre bout de l'échelle, le mauvais sort réservé aux premiers romans traduit un évident manque de curiosité littéraire de la part des lecteurs, malgré quelques exceptions heureuses : *le Grand Empereur et les automates* de Jean Lévi (Albin Michel 40 000 exemplaires), *Fany de bulle en bulle* de Marianne Dubertret, une adolescente de seize ans (Lattès, 20 000 exemplaires), le roman populaire de Georges Bégou *Le ciel luisait d'étoiles* (Mazarine, 12 000 exemplaires), les invectives de Marc-Edouard Nabe, *Au régal des vermines* (Bernard Barrault, 10 000 exemplaires). *Quant aux 30 000 exemplaires* de *la Soupe aux Doryphores* de Bernard Deflandre, *« celui-ci les a obtenus tout seul, sans aucune presse, par « le bouche à oreille »*, dit-on chez Flammarion.

L'ami retrouvé

Depuis la mort de Fred Uhlman, le 12 avril à Londres, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, son chef d'œuvre, un court récit, *l'Ami retrouvé* – l'un des écrits les plus denses et les plus purs sur les années du nazisme en Allemagne – est en tête des ventes des livres de poche (« Folio » n° 1 463).

Uhlman savait que ce récit bouleversant resterait « son » livre. Il en concevait une satisfaction tranquille. *« Mon ambition*, disait-il quelques semaines avant sa mort, *c'était de laisser un livre de qualité qui me survivrait. On peut survivre avec un seul livre »*, (le Monde des livres du 22 février).

Que *l'Ami retrouvé* soit une lecture indispensable ne doit pas pour autant faire délaisser *l'autobiographie d'Uhlman, Il fait beau à Paris aujourd'hui*, parue cette année chez Stock (traduit de l'anglais par Léo Lack).

Des chemins de traverse

Pourtant, que les Français n'ont pas assez lu cette année, ce sont *certainement les premiers livres* : les très belles nouvelles de Sylvie Weil, *A New-York il n'y a pas de tremblements de terre. Je cherche un livre* de Pierre Vilbreau, *Mémoires minuscules* d'Arthur Silent (Tous trois chez Flammarion et environ 5 000 exemplaires) ainsi que *Le Désemparé*, d'Alain Dugrand (Lattès), *le Rideau sur la nuit*, de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard) (un des meilleurs premiers romans de la rentrée de septembre), *l'Autre* de Luba Jurgenson (Albin Michel), *Bamboola Bamboche* de Jean-Claude Charles (Bernard Barrault) ou *l'Eldorado* de Pierre Leterrier (Balland). Il n'est pas trop tard pour prendre goût à la découverte, en préférant pour l'été, ces chemins de traverse aux autoroutes des best-sellers.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Nos collaborateurs ont publié :

- **VASSILIS ALEXAKIS** : ***Contrôle d'identité***. Un roman humoristique, avec des personnages à la Buster Keaton que rien ne saurait consoler. (*Le Seuil*, 193 p., 75 F.)
- **ALAIN BOSQUET** : ***Un homme pour un autre***. Des nouvelles qui traitent du problème de l'identité. Qui sommes-nous à travers les *fluctuations des jours et des années ?* (*Gallimard*, 260 p., 89 F).
- **JACQUES CELLARD** : ***Histoires de mots***. Cinquante des « Chroniques du langage » publiées dans *le Monde*, de 1971 à 1984, et attentivement suivies par tous les amoureux de notre langue. Elles sont ici classées par centres d'intérêt (étymologie, grammaire, etc.) (Ed. La découverte – Le Monde, 218 p., 75 F.)
- **JEAN-PIERRE COLIGNON et PIERRE-VALENTIN BERTHIER** : ***Lexique des « faux amis »***. Un petit livre qui permet de déjouer bien des pièges de la langue. (Hatier, 80 p., 15,40 F.)
- **JEAN-MARIE COLOMBANI** : ***l'Utopie calédonienne***. L'histoire des deux communautés fait apparaître *que leur coexistence n'a* jamais été une véritable cohabitation. (Denoël, 191 p., 88 F.)
- **ROBERT COURTINE** : ***la Vie parisienne. Cafés et restaurants des boulevards, 1814-1914***. Comédie humaine et mondanités de jadis. Une agréable promenade. (Librairie académique Perrin, 376 p., 110 F.)
- **PIERRE DRACHLINE** : ***le Crime de Pantin***. Un fait divers du XIXe siècle. Guillotiné en janvier 1870, J.-B. Troppmann fut la victime expiatoire d'un peuple inquiet. (Denoël, 200 p., 78 F.)
- **ANDRÉ FONTAINE (et Pierre Li)** : ***Sortir de l'Hexagonie***. Les Français doivent se corriger de leur péché le plus répandu : *« l'hexagonie », s'ils veulent « échapper au déclin » qui les menace*, et répondre aux défis du monde contemporain. (Stock, 278 p., 85 F).
- **JACQUES GRALL et BERTRAND-ROGER LEVY** : ***la Guerre des semences – quelles moissons, quelles sociétés ?*** Les problèmes et les enjeux de l'agriculture moderne. (Fayard, 410 p., 98 F.)
- **ALFRED GROSSER** : ***l'Allemagne en Occident***. Un essai sur nos voisins germaniques. Quelle place occupent-ils dans le concert *des nations ?* (Fayard, 330 p., 89 F).
- **HERVÉ GUIBERT** : ***Des aveugles***. Le romancier a pris pour personnages des gens frappés de cécité. Il nous entraîne dans un étonnant voyage *intérieur*. (Gallimard, 144 p., 58 F).
- **ROLAND JACCARD** : ***Des femmes disparaissent***. Ce *récit autobiographique*, où la psychanalyse tient une place importante, trahit la violence des sentiments, l'angoisse de l'échec, le mal de vivre sous une *désinvolture apparente*. (Grasset, 161 p., 59 F).
- **HUBERT JUIN**, Victor Hugo (tome III). L'auteur poursuit sa *biographie* de Hugo, et ressuscite les années 1844-1870. Un des principaux ouvrages de référence, dans la floraison du centenaire. (*Flammarion*, 740 p., 185 F).
- **SERGE KOSTER** : ***Une femme de si près tenue***. Un éloge romanesque de l'amour fou conjugal. (*Flammarion*, 248 p., 90 F).
- **PIERRE-ROBERT LECLERCQ** : ***Un bon citoyen***. Une fable romanesque. Les mésaventures d'un *village à l'heure d'Orwell et de 1984*. (La Table ronde, 223 p., 82 F).
- **OLIVIER MERLIN** : ***Milady***. Un roman historique ressuscitant la vie agitée de la belle Lucy Hay, qui servit de modèle à Alexandre Dumas (Orban, 297 p., 82 F).

ÉTÉ

La sélection du « M
des livres »

bué à « révolutionner » sa discipline. (Flammarion, 219 pages, 95 F.)

MAX GALLO : *Jean Jaurès.* Conduite comme un roman, une biographie du grand ancêtre du socialisme français. (Laffont, 637 pages, 125 F.)

JACK GOODY : *l'Evolution de la famille et du mariage en Europe.* La spectaculaire intrusion d'un anthropologue anglais dans l'histoire de la *Gaule* entre le cinquième et le huitième siècle. (Armand Colin, 303 pages, 105 F.)

PIERRE ROSANVALLON : *le Moment Guizot.* Un voyage à la source d'un mouvement de pensée qui connaît un singulier regain de popularité : le libéralisme. (Gallimard, 414 pages, 150 F.)

DANIEL STERN : *Histoire de la révolution de 1848.* Le récit d'un grand moment de l'histoire par un témoin célèbre particulièrement perspicace : Marie d'Agout. (Balland, 744 pages, 169 F.)

Documents

XAVIER-ÉDOUARD, MICHEL et PHILIPPE LEJEUNE : *Calicot.* Edité et commenté par le petit-fils et l'arrière-petit-fils (spécialiste renommé de l'autobiographie) d'un modeste employé de commerce dans le Paris de Zola, ce récit de sa vie écrit par lui-même devient un passionnant roman vrai, en même temps qu'un document généalogique et ethnographique irremplaçable. (Arthaud/Montalba, 368 pages, 90 F.)

SYLVIE PÉJU : *Scènes de la grande pauvreté.* Un reportage au bout de la nuit dans deux cités de transit de la banlieue parisienne. (Le Seuil, 298 pages, 85 F.)

- **PLANTU : Pas nette, la planète.** Les dessins du *Monde* et les B.D. politiques d'un humoriste qui mène sa guerre contre les mensonges et les abus du pouvoir. *(Ed. La Découverte-Le Monde. Préface d'André Fontaine,* 144 p., 55 F).
- **EDWY PLENEL et ALAIN ROLLAT** : *l'Effet Le Pen.* Comment s'expliquer la poussée de l'extrême droite ? (*Ed. La découverte-Le Monde,* 220 p., 67 F). Alain Rollat a aussi publié : *les Hommes de l'extrême droite. Le Pen, Marie, Ortiz et les autres.* (Calmann-Lévy, 286 p., 89 F).
- **BERTRAND POIROT-DELPECH** : *l'Eté 36.* Avec ce roman qui nous ramène à l'époque du Front populaire, l'auteur touche à tous les genres, de la comédie de mœurs et de la satire à l'intrigue policière et à la critique sociale. (Gallimard, 283 p., 78 F).
- **EDGAR REICHMANN** : *le Rendez-Vous de Kronstadt.* Les souvenirs d'une enfance lointaine, en Transylvanie, avec les tragédies de l'histoire. Un roman sur l'exil et la nostalgie. (Belfond, 236 p., 89 F).
- **GABRIELLE ROLIN** : *Souriez, ne bougez plus.* Dans cette suite d'instantanés sur la vie d'aujourd'hui se cotoient le rire et les larmes, l'enfance et la vieillesse, le familier et le fantastique. Gabrielle Rolin se révèle un maître de la nouvelle. (Flammarion, 211 p., 75 F).
- **CLAUDE SARRAUTE** : Dites-donc. Notre collaboratrice a repris ses chroniques du *Monde* sur les mœurs de la société contemporaine. *(Lattes,* 261 p., 80 F).
- **MICHEL TATU** : *Eux et nous.* Une analyse des relations entre les grandes puissances. (Fayard, 240 p., 69 F).
- **MARIE-THÉRÈSE et DANIEL VERNET** : *Vivre à Moscou. Des deux côtés du miroir.* Une initiation aux mystères de la capitale soviétique. (Ed. Rochevignes, 21, rue Royale, 75008 Paris. 220 p., 89 F).

Poésie

RENÉ CHAR : les voisinages de Van Gogh, *« La douleur est le dernier fruit, lui immortel, de la jeunesse »* (Gallimard, 48 pages, 59 F).

HENRI MICHAUD : *Déplacements, dégagements.* Première œuvre posthume du poète disparu. Les surprises de la perception par celui que Char appelle le *« magicien de l'insécurité ».* (Gallimard, 142 pages, 77 F.)

NORGE : *les Coq-à-l'Ane.* Ce poète de quatre-vingt-sept ans jette sur les hommes et leurs agissements un regard attendri et impitoyable. (Gallimard, 150 pages, 120 F.)

Philosophie

FRANÇOIS DAGOGNET : *le Nombre et le Lieu.* Ennemi des nomadismes et des errances mythiques, un penseur aux mille références montre les effets positifs de l'enracinement et de la concentration. (Vrin, 216 pages, 99 F.)

MICHEL HULIN : *la Face cachée du temps.* Un philosophe à l'écriture limpide enquête sur les descriptions imaginaires de l'au-delà et en montre les limites. Et si l'au-delà était en nous, ici même ? (Fayard, 420 pages, 115 F.)

DOMINIQUE JANICAUD : *la Puissance du rationnel.* La technique et la science mènent aujourd'hui l'humanité. Mais vers où ? Comment ce règne s'est-il mis en place ? Sur ces thèmes essentiels, une grande leçon de philosophie. (Gallimard, *Bibliothèque des idées,* 390 pages, 160 F.)

Maximes

MALCOLM DE CHAZAL : *Sens plastique.* Une réédition bien venue pour redécouvrir un sorcier : philosophe et poète mauricien qui s'attire les éloges d'André Breton comme de Jean Paulhan. (Gallimard, *l'Imaginaire,* 318 pages, 38 F.) Du même auteur : *la Vie derrière les choses,* recueil de textes inédits. (Ed. de la Différence, 198 pages, 89 F.)

CLAUDE ROY : *Temps variable avec éclaircies.* Des maximes à la manière taoïste, qui ont la courtoisie de mêler le funèbre et le gai. (Gallimard, 110 pages, 50 F.) Du même auteur, un recueil de poèmes : *A la lisière du temps.* (Gallimard, 204 pages, 82 F.)

Sciences humaines

ROBERT DELORS : *Les animaux ont une histoire.* La passionnante histoire des relations compliquées entre l'homme et la bête. (Seuil, 370 pages, 160 F.)

PASCAL DIBIE : *les Découpeurs de monde.* Vingt-quatre heures à Laroche-Migennes, ou les tribulations d'un ethnologue pas comme les autres. L'exotisme à l'envers. (Grasset, 192 pages, 59 F.)

GEORGES DUMEZIL : *l'Oubli de l'homme et l'honneur des dieux.* Œuvres d'un érudit de haute volée, ces vingt-cinq nouvelles « Esquisses de mythologie » sont une fête de savoir et d'intelligence. (Gallimard, *Bibliothèque des sciences humaines,* 340 pages, 150 F.)

LUCE IRIGARAY : *Parler n'est jamais neutre.* Chacun, en parlant, met-il en jeu, à son insu, son rapport à l'autre et au monde ? Comment ? Une enquête scientifique aux prolongements philosophiques. (Ed. de Minuit, coll. « Critique », 328 pages, 98 F.)

Jeunesse

DES ALBUMS

● **Babar. Le livre des couleurs,** de Laurent de Brunhoff. – Flore, Pom et Alexandre s'initient à des couleurs qui ne sont pas forcément primaires (Hachette, 32 p., grand format, 48 F).

● **Le garçon qui criait : « Au loup ! »,** de Tony Ross. – A force de crier *« Au loup ! »* sans raison, pour faire peur aux gens, Louis finira par avoir ce qu'il mérite. Un loup bon chic bon genre survint ; devinez ce qu'il advint... Un conte insolent qui fera parler petits et grands (Gallimard, 24 p., 59,50 F).

Du même auteur : **Mackintosh et la maison hantée** (Gallimard, 29,50 F).

● **Une journée chez grand-mère,** de Marie H. Henry. – De charmantes souris qu'on voudrait avoir dessinées soi-même (Duculot, 24 p., 35 F).

● **Narcisse,** de Jean Chalon. – Images de Martine Delerm. Narcisse a sept ans, et il s'ennuie. Il va peupler la ville de narcisses. Des illustrations bleutées, transparentes (Ipomée, 23 p., 55 F).

● **Le Marché aux puces,** de Mitsumasa Anno. – Un époustouflant déballage de toutes les brocantes avec des milliers d'objets à reconnaître et à nommer (Ecole des loisirs, 44 p., 79 F).

POUR APPRENDRE EN S'AMUSANT

● **Nos premiers jeux,** avec Charlotte et Grégoire, de Véronique Chéneau. – Des lectures, des jeux de grammaire et de calcul, des chansons (G.P. « Rouge et or », 44 p., 60 F).

● **Que faisons-nous aujourd'hui ?** Texte de Simone Lamblin, ill. de Violayne Hulné. – mille mots de vocabulaire quotidien qui racontent depuis le matin jusqu'au soir une journée vécue par des enfants afin de leur faire explorer les images (Larousse, 48 p., 48 F). *De trois à six ans.*

● **Apprendre l'anglais.** – Les mille premiers mots dans un coffret réunissant douze planches plastifiées (indéchirables) pour apprendre le vocabulaire ainsi que deux cassettes de quarante-cinq minutes chacune (Editions du pélican, 98 F). *A partir de cinq ans.*

● **Au temps des premières usines,** texte de Patrice Coupry, ill. de Ginette Hoffmann. – Une ville minière et sidérurgique qui évoque les premiers temps de l'ère industrielle *(Casterman, coll.. « Des enfants dans l'histoire,* 48 p., 45 F). *A partir de huit ans.*

● **1900,** texte de Noël Bosetti. – La naissance du siècle et la Belle Epoque évoquée en photos qui dressent un aperçu évocateur de cette période (Casterman, coll. « Les jours de l'histoire », 72 p., 75 F). *A partir de douze ans.*

Dans la même collection : **la Seconde Guerre mondiale,** de Michel Pierre et Annette Wieviorka. – Une bonne chronologie, mais pourquoi égarer les jeunes lecteurs dès le début par une double page intitulée : « La guerre commence en Chine ? »...

● **Le Livre des bords de mer,** de Patrick Geistdorfer, ill. de Nicole Baron. – Pour se promener le long des plages, sur les dunes et les rochers et observer les plantes, les algues, les coquillages, identifier les pavillons et les balises... Superbe (Gallimard, coll. « Découverte Cadet », 96 p., 34,80 F). *A partir de huit ans.*

● **Les Peuples et les races.** – L'ethnologie racontée comme une aventure à l'aide de dessins très parlants qui vous emmènent chez les Hopi, les Swahili ou dans les sociétés matriarcales (aujourd'hui disparues) des amazones (Robert Laffont. Grand Quid illustré, 36 p., 49 F). *A partir de treize ans.*

● **Paris, 54 promenades historiques et insolites,** de Marie-Pierre Daninos. – Un petit guide amusant, plein de détails précis et d'anecdotes sur les principales stations de métro des vingt arrondissements. Avec un plan du métro (Hachette, 160 p., 57 F). *De dix à treize ans.*

● **En salopette : La France. L'Espagne, etc.,** de Sacha de Frisching. – Jeux, coloriages, devinettes pour découvrir les pays du monde (Hachette Guides Bleus, 32 p., 20 F). *A partir de six ou sept ans.*

● **Photo,** d'Edouard Boubat. – Un grand photographe donne les détails pratiques pour la prise de vues, le laboratoire, le choix du matériel (« Livre de poche », 224 p., 25 F). *A partir de onze ou douze ans.*

POUR LIRE UN PEU

● **Les chats dorment n'importe où,** de Paul Rice, images de Shawn Rice. – La chatte paresseuse prend son oreiller pour un nuage, et rêve (Casterman, « Le croque-livres », 32 p., 20 F). *A partir de six ans.*

● **On demande grand-père gentil et connaissant des trucs,** de Georges Coulonges, images de Selcuk Demirel. – Un grand-père, c'est le meilleur des copains ; tout le monde en voudrait au moins un (Messidor/La Farandole, 92 p., 38 F). *A partir de huit ans.*

● **La Petite Maison dans la prairie,** de Laura Ingalls Wihlder. Réédition en poche de la célèbre autobiographie d'une fillette dans l'Ouest américain entre 1870 et 1890 (« Castor Poche ». Flammarion, tome I. 350 p., 35 F).

● **Ça s'arrangera,** de Brigitte Peskine. – Comment apprendre à vieillir quand on est une fillette de douze ans et qu'on perd tout ce qu'on aime à cause d'un déménagement (Ecole des loisirs, 156 p., 56 F). *A partir de treize ans.*

● **Le Conte des conteurs,** de Nacer Khémir. – Un conte qui se déroule dans le sillage des *Mille et Une Nuits* (La Découverte, coll. « Voix », 154 p., 160 F). *Pour tous.*

LE SUCCÈS DE L'ANNÉE

● **Collection « Un livre dont vous êtes le héros » : la Traversée infernale, la Citadelle du chaos, le Labyrinthe de la mort.** Livres « à la carte », où le lecteur décide de la route à suivre, des risques à courir, des créatures à combattre. On peut le relire indéfiniment, sans jamais passer par le même chemin (Gallimard, « Folio Junior », 256 p., 35 F). *A partir de dix ans.*

« Notre sélection » a été opérée à partir du mois de janvier 1985.

Deux enfants de Jean Giono et de Karl Marx

Après* les Jardins de l'Alameda, *Alain Dugrand (1) et Anne Vallaeys publient* Terres chaudes, *le second tome de leur saga,* les Barcelonnettes. *Pour l'écrire, ces anciens journalistes sont devenus archivistes et voyageurs. Ils nous ont expliqué leurs méthodes de romanciers-enquêteurs et dévoilé leurs ambitions.

« De 1973 à 1981, l'un et l'autre, vous travailliez à *Libération*. Vous étiez, Anne, chargée de la « vie quotidienne », et vous, Alain, responsable du service société-justice et de la page polar de « l'Oncle Dug ». Comment êtes-vous devenus, avec succès, des auteurs de romans historiques ?

— *Alain Dugrand :* En 1978, j'avais visité la vallée de l'Ubaye, dans les Alpes-de-Haute-Provence, et la ville de Barcelonnette. Là-bas, j'eus la surprise de voir une centaine de maisons gigantesques, insolites dans ce paysage, avec des parcs. Elles ressemblent à un décor de cinéma. Trop grandes, presque abandonnées. Les maisons des Mexicains.

» Tout est venu de là, de l'envie de savoir qui étaient ces fous, les fils de *gavots* (2) partis, après 1820, à la conquête d'un pays lointain et immense, le Mexique. Nous avons cherché un éditeur et, avant d'aller aux trousses des Barcelonnettes, de fouiller les archives, nous avons relu *tout Giono. Dans le Moulin de Pologne*, il parle d'un *Mexicain*. Giono, c'est autre chose qu'un folkloriste. Nous avons aussi relu Marx et dévoré... Gustave Aimard (3), un auteur de romans d'aventures qui a vécu au Mexique. Il *fut mousse*, trappeur, chercheur d'or. Il a décrit les forêts vierges, les saloons, les déserts et les canyons. Nous voulions nous écarter du flot de romans historiques actuels, pour renouer avec le récit d'aventures. Le destin des Barcelonnettes, un mélange de mercantilisme et d'utopie, c'était formidable !

— Vos deux romans sont très documentés. Les lieux décrits — vallées des Alpes et villes mexicaines — et les événements historiques — révolutions, pronunciamientos, guerres civiles, — vous les intégrez à l'action, vécue par des personnages fictifs. Où avez-vous trouvé les informations sur l'entreprise des Barcelonnettes ? Je connais un seul livre sur le sujet, d'Emile Chabrand, un enfant du pays : *De Barcelonnette au Mexique* (Plon, 1892).

— *Anne Vallaeys :* Patrice Gouy, un Grenoblois qui vit au Mexique, a publié une thèse, aux Presses universitaires de Grenoble, *les Pérégrinations des Barcelonnettes au Mexique*. Nous l'avons utilisée, ainsi que, bien sûr, le Chabrand, qui, comme la plupart des récits de voyageurs du dix-neuvième siècle, est merveilleusement écrit. A la Bibliothèque nationale, nous avons trouvé une mine, les travaux des savants de village, les curés et les notaires. Pour Barcelonnette, une dynastie de notaires, les Arnaud, a laissé de nombreuses plaquettes. Ces écrits évoquent les premiers départs, dès 1820. Ils sont pleins d'anecdotes, de détails. Ils transmettent des témoignages. A Barcelonnette, nous avons exploité le fonds de la bibliothèque municipale et le *Journal de Barcelonnette*, une feuille locale qui dura quatre ans.

» Ces recherches nous ont fourni des pistes. Nous avons demandé aux familles d'avoir accès à leurs papiers. Certaines ont refusé. D'autres ont retrouvé des malles pleines de documents. Nous avons pu consulter une correspondance de 1840 où New-York est décrite. Magnifique ! On savait écrire à l'époque. Grâce à tout cela, nous avons reconstitué l'économie domestique, la mentalité des gens, leurs espoirs, leurs illusions. Nous avons recueilli des souvenirs moins lointains. Le dernier Barcelonnette est parti en 1947 : il est rentré en 1972. Nous avons aussi fouillé le fonds des bibliothèques de Digne, Lyon et Marseille. Enfin, à Paris, nous avons passé des journées aux archives consulaires du Quai d'Orsay. Les consuls de France à Mexico, Vera-Cruz ou Tempico, ont laissé des sortes de reportages sur la *ruée* vers l'or en Californie, par exemple. Les romanciers disposent là d'un matériau fantastique, presque inexploité.

— Dans *les Jardins de l'Alameda*, votre héros, Pierre Arnaud, quitte le port de Bordeaux avec une malle de velours de soie et de coton. Il arrive à Vera-Cruz en janvier 1822. *Terres chaudes* commence trente ans après. Cette fois-ci, vous avez trois personnages : Valentin Charpenel, un soldat perdu, Jeanne Fortoul, une femme d'affaires, et Olivier Meyran, un journaliste révolutionnaire. Votre série suit rigoureusement la trame historique...

— *Alain Dugrand :* Nous avons fait plusieurs séjours au Mexique pour parcourir les lieux de l'action, de Puebla au Yucatan, de Merida à *Valladolid*. Les Barcelonnettes y ont fait souche. Les grandes familles d'origine française, les Brémond, les Cuzin-Lebrun, sont toujours puissantes. Le premier Brémond a débarqué en 1820. Nous avons consulté leurs papiers, les livres de comptes des sociétés, les archives du cimetière français de Mexico, un cimetière privé, et celles de la Société de bienfaisance, une société mutualiste fondée en 1840. Tout Barcelonnette était pris en charge à son arrivée. Il touchait son salaire en fin d'année et devait *en réinvestir la plus grande* partie dans les activités de la communauté. Ces conquérants s'inspiraient des idées de Saint-Simon, des rêves de Cabet et de Victor Considérant, le disciple de Fourier.

» Nos *trois héros* illustrent les différents aspects d'une aventure commerciale qui a eu plusieurs périodes. Les Barcelonnettes sont passés du simple colportage à la création de chaînes de magasins et de filatures. Sous la dictature de *Porfirio Diaz, ils* ont *connu* une expansion irrésistible. Ils sont devenus banquiers. Ils ont exploité les premières machines à rouler les cigarettes et ont investi dans la bière. Après 1918, ils ont également lancé des compagnies d'assurances.

» Leur réussite, sur une terre *hostile, déchirée par des conflits* sanglants, s'explique par leur endurance de montagnards. C'étaient des gens simples, assez instruits, âpres au gain et organisés. Ils ont maintenu une forme de communauté villageoise au-delà de l'Océan. Aujourd'hui, puisque leur système d'héritage *selon le mérite n'existe plus, ils* sont en pleine décadence. L'esprit qui les animait appartient au passé. A Mexico comme à Barcelonnette, nous avons suivi des fantômes, relevé les traces d'une aventure singulière. Nous sommes citoyens d'honneur de Barcelonnette. Nos romans ont *rappelé aux citoyens de cette pe*tite ville la grandeur de ses enfants perdus et retrouvés. »

Propos recueillis par
RAPHAËL SORIN.

★ TERRES CHAUDES *(les Barcelonnettes)*, d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys. Lattès, 361 p., 85 F.

(1) Alain Dugrand a publié un roman autobiographique, *le Désemparé*, Lattès (*voir « le Monde des livres » du* 26 octobre 1984).

(2) *Gavots* est le nom que leurs voisins de Provence donnent aux montagnards.

(3) 1818-1883. Il a écrit de nombreux romans, dont *l'Araucan* et *Chasseur d'abeilles*.

Vercors chez Anne Boleyn...

ANNE BOLEYN, la seconde épouse d'Henry VIII, ne *règne que quarante* mois, de 1532 à 1536. Rien ne destinait cette jeune femme issue d'une lignée de merciers londoniens à une union aussi étonnante. Rien, sinon son opiniâtreté (elle attendit six ans) et peut-être son ambition. Décrite par l'ambassadeur *Chapuis* comme *« amère et vindicative »*, Anne Boleyn fut celle par qui le schisme arriva. Le pape ayant en effet refusé l'annulation du *mariage* d'Henry VIII avec Catherine d'Aragon, le souverain anglais n'avait d'autre choix *que de s'opposer* à Rome. Une décision lourde de conséquences puisqu'elle isolait l'Angleterre de ses sœurs européennes soumises à l'autorité de Rome. Reste que la passion amoureuse ne saurait expliquer à elle seule le comportement du monarque.

Dans un *« essai d'histoire partiale »*, écrit sous la forme d'un roman, Vercors nous présente son interprétation des faits. *Anne Boleyn, nous dit-il* en substance, ne fut pas cette sotte arriviste qu'évoquent les historiens et les biographes. Bien au contraire, elle se révéla celle qui, par calcul, incita Henry VIII à la rupture avec le Vatican. Anne n'avait qu'un rêve : faire de l'Angleterre la grande puissance qu'elle n'était pas. Pour cela, il lui fallait acquérir une force politique et militaire. (Anne rêve déjà d'une *grande flotte.*) Vercors montre très bien que la tâche n'est pas des plus faciles.

D'abord, au sein de l'Europe, les renversements d'alliances *interdisent* la définition d'une politique extérieure conséquente. D'autre part, en Angle*terre même, les rivalités* opposant les Lords aux grands commis et aux évêques paralysent le pouvoir royal. Ecarter l'Eglise permet à la *monarchie* de gagner une plus grande assise sur un plan intérieur. Cela dit, il n'est pas évident qu'Anne Boleyn ait joué dans ce processus le rôle que lui prête Vercors. Il semble qu'elle n'ait pas occupé une place prépondérante sur l'échiquier politique. *Le prouvent ses vaines interven*tions auprès d'Henry VIII pour obtenir la libération de Thomas More (l'auteur de *l'Utopie*, qui fut décapité) et l'isolement dans lequel elle se trouva plongée à la veille de sa propre exécution. On conçoit mal, enfin, qu'un *dévoreur de femmes* comme Henry VIII (il en épousa six, et sur le nombre en fit décapiter deux) ait pu prêter une oreille aux velléités politiques d'Anne Boleyn.

Pour partiale qu'elle soit, la thèse de Vercors n'en contient pas moins une part de vérité. Si Anne Boleyn n'a pu réaliser ses *objectifs, sa fille, Elizabeth Ire* allait, par le biais de l'Acte de suprématie (1559) et le Bill des trente-neuf articles (1563) doter l'Angleterre d'une religion *unique, l'anglicanisme*. En 1588, toujours sous le règne de la fille d'Anne Boleyn, Drake (avec le concours d'une belle tempête) défaisait l'*Invincible Armada de Philippe II*. L'Angleterre était née.

BERNARD GÉNIÈS.

★ ANNE BOLEYN, de Vercors. Ed. Perrin, 288 p. 90 F.

... et Robert Merle chez Henri IV

SIX gros romans — *près de* trois mille pages en neuf ans, six tranches d'his*toire et de vies, — c'est ce qu'il* aura fallu à Robert Merle pour nous conter le dernier tiers du seizième siècle européen, par le truchement des aventures, des amours tumultueuses, des voyages de Pierre de Siorac, cadet du Périgord, médecin, huguenot *converti, négociateur* secret d'Henri III puis d'Henri IV, et grand consommateur de dames, nobles ou roturières, devant l'Eternel.

Six *récits composés* dans ce savoureux langage de la Renaissance, si complètement et amoureusement *réinventé* par Merle que sa saga de *Fortune de France* occupe une place à part dans ce qu'il est convenu d'appeler le roman historique.

La Pique du jour clôt la *série* et le siècle : Henri IV promulgue l'édit de Nantes, promesse de tolérance et de liberté religieuse, Philippe II d'Espagne agonise dans son Escorial, encerclé par ses inquisiteurs-confesseurs, torturé par la peur *du châtiment... « Les méchants sont punis, les bons récompensés, et le* villain *comme disent les Anglo-Saxons, meurt, terrifié par l'idée de l'Enfer »*, ironise Merle dans son avant-propos, ajoutant aussitôt : *« Mais n'était que l'histoire m'a imposé cette fin, je n'aurais jamais osé l'inventer. »*

En effet : c'est une Europe étrange que saisit l'auteur, une Europe déchirée entre Nord et Sud et non pas entre Est et Ouest. C'est dans cette Europe inflationniste, à la fois enrichie *par l'or des Amériques et em*poisonnée par ce même or sans lequel Philippe II ne pourrait tenter de dicter sa loi, que la France, à l'initiative d'Henri IV, va imposer l'inconcevable nouveauté d'un Etat multiconfessionnel. Petit à petit, les villes acceptent à *nouveau la* tutelle royale, les troupes étrangères sortent de France, grands et bourgeois se rallient... Le *royaume, lentement, se répare*, se soude autour de son roi autant paillard que grand stratège et fin politique.

Voilà pour le décor, mais *l'imbrication des destins* individuels et historiques, des événements et des anecdotes, l'abondance en péripéties, réelles ou imaginaires, voue toute tentative de résumé à l'échec.

Tours et détours galants

Il faut suivre Pierre de Siorac *où il va, de missions secrètes en* lits parfumés. Il est le héros type de la Renaissance, curieux de tout, lettré, tièdement croyant, galant, impatient, fidèle en *amitié, éclectique en* amour. Samuel Pepys parisien — moins la naïveté roublarde — il a le coup d'œil *sociologique* autant que politique : pour lui, tout mérite d'être rapporté, aussi bien les disputes entre ménagères rue du Champ-Fleuri *(où il a son hôtel), que la* reddition de Reims à son roi, les batailles d'embuscades avec les armées espagnoles venues de Flandres, les brouilles et raccommodages entre lui-même et son illustre maîtresse Catherine, duchesse de Guise, les intrigues vaticanes, qui passent par le lit d'une courtisane romaine et l'amitié protectrice d'un chef mendiant... avant d'aboutir à l'absolution du roi de France converti.

Tours et détours (surtout galants), on le voit, sont la règle. L'éblouissante érudition de l'auteur, jamais pesante, reste au service du drame... et de la comédie.

A. L.

★ LA PIQUE DU JOUR, de Robert Merle. Plon, 472 p., 95 F.

ÉTÉ

ROMANS HISTORIQUES



BERENICE CLEEVE

Trente siècles d'amours et d'aventures

(Suite de la page 13.)

Quatorze siècles plus tard et de l'autre côté de la Méditerranée, sévit un autre autocrate esthète, dont la folie des grandeurs et les goûts dispendieux ont laissé un souvenir impérissable : Néron.

Antonia, de la romancière anglaise Brenda Jagger – un nom qui sonne comme un cri de guerre, – est l'histoire d'une jeune et richissime héritière romaine, jetée, à cause de sa beauté et surtout de sa fortune, en plein milieu de l'âpre lutte pour le pouvoir absolu, après le suicide de Néron.

Le vieux Galba, le séduisant Othon, l'incapable Vitellius... Jusqu'à Vespasien, le premier des Flaviens, les empereurs éphémères se succèdent aussi vite que des ministères sous la IIIe République, à cette différence près qu'il n'y a qu'une manière d'abdiquer, à Rome : les pieds devant.

« *Mon lit... Je savais qu'il en serait toujours ainsi – avec lui ou un autre* », soupire Antonia. Ainsi va la vie d'une patricienne, fiancée, épousée, veuve... au gré des alliances et des trahisons entre factions sénatoriales. Antonia ne se plaint pas, elle se contente d'observer et de se laisser faire, y trouve même du plaisir parfois, jusqu'au jour où elle prendra son destin en main et refusera d'épouser Domitien, futur empereur.

Brenda Jagger, à l'instar de Mary Renault, fait partie de ces romancières enfouies dans la campagne anglaise, auxquelles la *vision des jolies vallées du Yorkshire* inspire des récits pleins de fureur et de sang, d'ailleurs solidement documentés.

Sur une pirogue géante

Franchissons encore la bagatelle de mille quatre cents ans et de quelques milliers de kilomètres vers le sud : c'est à nouveau l'*Afrique, mais ce n'est plus* l'Egypte, ni le Nil. Roland Brival et ses *Tambours de Gao* nous entraînent au Mali, dans le bassin du Niger, sur les traces d'Anselme d'Ysalguier, jeune aventurier toulousain plus brigand que noble. Cette fin du Moyen Age européen est propice aux voyages et aux découvertes. Nous sommes à l'orée des grands bouleversements de la Renaissance.

C'est aussi une période de crise pour le grand empire musulman du Mali, appauvri par le déclin du commerce transsaharien, déchiré par ses vassaux, et bientôt supplanté par l'empire éphémère de Gao.

Capturé par les troupes du cru au cours d'un raid de pillage, c'est à Gao même, au cœur du royaume Songhay, qu'Anselme est emmené pour y être vendu comme esclave, à Gao qui n'a encore jamais vu l'homme blanc et ne s'en porte pas plus mal.

Roland Brival décrit avec le talent précis et coloré d'un peintre orientaliste cette dramatique rencontre du Toulousain pillard avec l'Afrique civilisée, du brigand européen avec le médecin-magicien Aben Ali, puis avec la splendide Salou Casaïs, fille de roi, qu'il épousera et emmènera pour le meilleur et pour le pire, sur une pirogue géante, dans sa lointaine contrée.

On aimerait suivre Salou Casaïs et Aben Ali à Toulouse, voir le médecin africain supplanter ses homologues occidentaux en opérant des miracles... Peut-être Roland Brival nous offrira-t-il un jour ce plaisir.

Retour en France, donc, mais quelques générations plus tard, dans le Paris de d'Artagnan et de Louis XIII, avec *les Compagnons de la marjolaine*, de Massin. Plus de querelles dynastiques, plus d'héritières convoitées ni de fleurs tropicales ravies à leur patrie, mais une plongée dans les bas-fonds de l'âge classique.

Ces *Compagnons de la marjolaine* prolongent *le Branle des voleurs*, récit du même auteur. On y retrouve avec plaisir Eclair, guerrier, mercenaire, bandit de grands chemins, Fine-Oreille, noble et chef de gang efféminé (« *garçon-fillette* », disait-on), Octavie sa douce et séduisante sœurette, Lucille, fille de tête et de poigne, Petit-Prince, et bien d'autres verts-galants, coupeurs de bourses, trousseurs de chemises, tous individus hauts en couleur et en faits d'armes, barbiers fornicateurs, moines cordeliers aux barbes d'ogres, juges inaptes ou endormis... Ce sont les enfants remuants de Rabelais et de la commedia dell'arte, les frères jumeaux de Cartouche et du Capitaine Fracasse.

D'un bout à l'autre, c'est drôle, féroce et tendre. Bouffonneries et scatologie, sexe et théologie, s'entremêlent au gré des humeurs, des rencontres, des situations.

Tromperies, enlèvements, substitutions de prisonniers et de bourreaux, suppliciées escamotées, mariages à la sauvette, fuites éperdues, sièges de châteaux et de belles, combats vicieux et accouplements barbares, aucun ingrédient ni épice ne manque à cette cavalcade romanesque, bardée d'argot et de métaphores comiques qu'on aimerait pouvoir se rappeler toutes.

Quittons l'Ancien Régime et l'Ancien Continent : sur la couverture de *l'Epervier d'Amérique* de Claude Chebel, on nous précise qu'il s'agit d'un roman. Du roman, et du bon roman, le livre a les dialogues, les rebondissements, le pouvoir évocateur et les personnages. Mais c'est aussi et surtout une excellente biographie.

Le peintre explorateur

Après les Akhenaton, Néron, et autres Césars affamés de pouvoir, la silhouette du peintre explorateur Audubon, qui embarqua pour l'Amérique en 1803, peut paraître falote. C'est tout le contraire, pourtant, qui se produit. Jean-Jacques Audubon, le Français le plus connu d'Amérique avec La Fayette (à la différence toutefois de ce dernier, Audubon se fit naturaliser), n'est ni prince, ni conquérant, ni grand financier. A l'époque où les héros en herbe s'engagent dans l'épopée napoléonienne, y gagnant la mort et parfois (plus rarement) la gloire et la fortune, Audubon est un jeune homme qui a décidé depuis son enfance de consacrer sa vie à dessiner des oiseaux dans leur milieu naturel. Et c'est ce qu'il fera, pendant plus de quarante ans, déambulant à travers les Etats-Unis avec ses pastels, ses crayons, ses carnets.

Quand Claude Chebel retrace l'itinéraire de ce voyageur infatigable, qui a arpenté tout l'est et le sud des Etats-Unis avant l'ère du train, du télégraphe et de l'industrie, saisissant le continent à l'état de nature, seul puis secondé, l'âge venant, par ses deux fils, c'est toute une nation en pleine genèse qui apparaît, brouillonne et pittoresque : New-York déjà surpeuplée avec ses 75 000 habitants et ses centaines de porcs, à qui l'on a confié le ramassage – et la consommation – des ordures, un Kentucky sauvage, peuplé d'animaux dangereux et de tribus hostiles, une Amérique dépendant encore pour une large part de l'Europe, subissant le contrecoup des guerres de l'Empire, une Amérique presque obligée, à cause du blocus, de coloniser ses immenses territoires vierges – ou considérés comme tels – et de se détourner du Vieux Continent.

Honneur aux humbles

Progressons encore d'une courte génération après la mort d'Audubon : nous sommes en 1873. Des territoires qui n'ont rien de vierge et que la France entend pourtant s'arroger, ce sont ceux du Tonkin. En quelques semaines, trois ans après la défaite de Sedan et la fin du Second Empire, une petite expédition française bombarde Hanoï...

Matteo Castelli, jeune paysan corse intelligent et entreprenant, a voulu voir le monde. Il est du voyage. Il en profite pour apprendre à lire et à écrire. Mais ne nous y trompons pas : dans *les Nuages de septembre*, ce n'est pas vers l'épopée coloniale, avec un nouveau Rastignac, que nous entraîne Françoise Prévost.

Ses Castelli sont bien trop attachés à leurs arpents de terre et à leur vigne de Castello di Tuda pour les quitter. Après sa brève échappée, Matteo Castelli rejoint les siens et fait souche.

Le destin de cette famille sur trois générations, dominée par le patriarche, fait inévitablement penser à *Colomba* de Prosper Mérimée : histoires de clan, d'amours trahies, de vengeance, ce livre est tout cela ; il est autre chose aussi : « *Quand une génération comptait de nombreux garçons, seul l'aîné prenait femme, à cause de la dot. Les plus jeunes restaient à la terre, piochant et arrosant sans relâche, leur vie durant...* »

Honneur aux humbles. Simplement, sobrement, Françoise Prévost s'attache à conter cette vie réglée par les durs travaux quotidiens, non exempte de drames ni de joies, une vie qui n'échappe toutefois pas aux grands bouleversements du siècle. Une vie bien différente et sans doute moins drôle, mais somme toute aussi exotique à nos yeux que celle de bien des empereurs de l'Antiquité.

ALEXIS LECAYE.

★ **LES ENFANTS DU SOLEIL, de Pauline Gedge, traduit de l'américain par Anne Laflaquière. Balland, 366 pages, 98 F.**

★ **ANTONIA, de Brenda Jagger, traduit de l'anglais par Michel Ganstel. Belfond, 257 pages, 89 F.**

★ **LES TAMBOURS DE GAO, de Roland Brival. Lattès, 364 pages, 89 F.**

★ **LES COMPAGNONS DE LA MARJOLAINE, de Massin. La Table Ronde. 295 pages, 95 F.**

★ **L'EPERVIER D'AMERIQUE, de Claude Chebel, Lattès, 437 pages, 89 F.**

★ **LES NUAGES DE SEPTEMBRE, de Françoise Prévost. Stock, 257 pages, 79 F.**

La recherche du paradis

Trois récits de jadis nous entraînent au Brésil, aux Mascareignes et à Zanzibar, sur les traces d'un capucin, d'un huguenot et d'un corsaire.

LES pourfendeurs d'idéologie ont bien tort d'en voir partout et de faire les intelligents en montrant du doigt ceux qui prennent quelque plaisir à relire les anciens récits de voyage. *Cette fuite hors du* présent, cette mode rétro qui tend à effacer la honte coloniale, ce vice impuni – comme la lecture – serait à l'image de notre profonde immaturité politique et de notre insouciance ?

Bah ! Qu'ils nous censurent, après tout... Les plaisirs interdits n'en sont que meilleurs. D'ailleurs, soit dit en passant, ils se trompent radicalement de cause et d'adversaire : voyager dans le voyage des autres n'est pas réactionnaire, c'est seulement économique. Et salutaire.

Prenez par exemple le *Voyage au nord du Brésil*, d'Yves d'Evreux. Ce récit relate les tribulations et les rencontres d'un *père capucin parti évangéliser* les Indiens, en 1613 et 1614. L'essentiel se déroule dans l'île de Maranhão, censée servir de base de colonisation pour faire la nique à la concurrence portugaise. Il s'agit moins d'un journal de bord *que de deux traités qui* visent à démontrer que les Indiens, hommes d'avant la Révélation, vivent à l'âge de la nature et que, en cela, ils ressemblent aux peuples des temps bibliques. L'idée fixe d'Yves d'Evreux est que ces gens-là, même s'ils ont été oubliés par l'histoire, n'échappent pas au regard de Dieu et qu'ils sont – comme quiconque – candidats à la rédemption.

Le premier ethnologue a été un enfant

Vu sous cet angle, *Voyage au nord du Brésil* peut apparaître comme un catéchisme à l'usage des voyageurs ou comme un manuel de propagande missionnaire. Il n'en est rien : l'instrument de la connaissance n'est pas toute la connaissance. La grille biblique *est ici un outil qui permet d'in*terpréter l'autre – le Sauvage – et de l'approcher. De plus, le lecteur moderne va ajouter à ce décalage du regard une profondeur supplémentaire : il assiste, en témoin privilégié, à la rencontre *singulière d'hommes aussi diffé*rents entre eux qu'ils sont différents de lui. Voilà le prix et l'intérêt de telles lectures.

Yves d'Evreux a beaucoup de fraîcheur et de grâce. Qu'il parle de la guerre, de la paresse ou du don, son propos sonne toujours juste. Les Indiens Tupi n'y sont pas coulés dans le moule uni*forme du stéréotype*, et l'auteur, le plus souvent, nous présente ceux qui l'ont informé. Chacun parle à son compte, sans pour cela devenir un anonyme échantillon de civilisation.

La « Terre sans mal »

Les funérailles, le canniba*lisme, le chamanisme* ou le messianisme sont abordés sans les apriorismes outranciers de l'époque. La guerre nous vaut un parallèle savant avec les Romains, et Yves d'Evreux, esprit rigoureux, nous présente les classes d'âge avec une minutie qui annonce l'anthropologie sociale.

L'auteur évoque aussi les interprètes normands qui l'aident dans *son travail : les truchements*. Il faut savoir que ces « *truchements* » étaient le plus souvent de jeunes vagabonds, pris dans les ports de partance, et qu'ils étaient donnés à des familles indiennes afin de recevoir une éducation tupi. Ces « Indiens blancs », ces transfuges involontaires, servaient alors d'intermédiaires dans les tractations avec les tribus. Cette figure mal connue, toujours discrète, toujours furtive, dans les textes des *chroniqueurs, a de quoi intriguer* et fasciner : n'est-il pas émouvant de penser que le premier ethnologue moderne a peut-être été un enfant ?

Les voyages en prose sont autant de dérives dans la mémoire du monde. Ils permettent de rompre avec la monotonie des voyages ordinaires et de changer de siècle en allant, sans visas ni *vaccins spéciaux, d'une mer* à l'autre...

Nous voici en 1691. Nous sommes à bord du petit vaisseau *l'Hirondelle, en compagnie* de François Leguat et de ses compagnons : des huguenots qui, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, se sont réfugiés en Hollande et qui partent en exil loin de l'Europe. Ils vont jeter les fon*dations d'une république idéale* dans l'océan Indien. Ils ont pour mission de reconnaître les lieux et les possibilités de vie.

Après bien des hésitations et de violentes disputes, provoquées par des incompatibilités d'humeur avec le capitaine de *l'Hirondelle*, ce sont huit défricheurs de paradis qui sont débarqués dans l'île de Rodrigue, la plus petite et la moins connue des Mascareignes. François Leguat, euphorique, entreprend *illico* l'inventaire de cette nouvelle planète enchantée. Ses descriptions sont autant d'icônes exotiques et de tableaux naïfs de la « *Terre sans mal* », mythe cher aux Tupi d'Yves d'Evreux.

La faune et la flore enluminent la vie quotidienne. Chaque besoin *trouve sa réponse dans la nature*. Le palmier, la tortue, le banian, le dugong, le solitaire et tout un catalogue d'autres animaux, d'autres plantes, forment une sorte de magasin pittoresque et un stock providentiel pour la survie. La prodigalité de Dieu semble infinie et les « *huit rois de Rodrigue* », Robinsons avant la lettre, vivent pendant quelques mois sous le charme. A peine s'ils remarquent les mouches, les rats, les requins, les crabes et les ouragans, inévitable contrepartie de tout rêve arcadien...

Au bout d'un an de vie sauvage, d'actes de contrition et d'écologisme béat, la morosité va cependant s'emparer du groupe. Les plus jeunes trouvent le temps long, et François Leguat, qui est le chef et l'aîné de cette communauté, comprend mal leur impatience. Convaincu d'avoir touché au but, il parle, sans la nommer, d'une maladie paradoxale pour un homme de sa foi : celle du bonheur.

Une île peut en cacher une autre

Nostalgie des femmes ou panne d'enthousiasme ? Ils votent à l'unanimité – moins une voix – pour la fuite. Ils construisent une barque et, après un essai manqué, *ils échouent sur l'île* Maurice. Là, à cause d'un morceau d'ambre, ils sont accusés de contrebande par un gouverneur ombrageux et retors. Ils seront déportés sur un îlot où ils vont connaître l'enfer concentrationnaire, pendant trois ans.

Une île peut en cacher une autre. Sur le double maudit de Rodrigue, véritable rocher d'expiation, plus de perroquets bavards ni de chasses miraculeuses : il y a seulement la faim, la soif et la mélancolie. L'insularité bienheureuse devient l'insularité sociale et le dépit. L'obsession et la folie. Le cauchemar ensoleillé de la mort. La fin de l'utopie.

Une profession de foi nomade

Texte remarquable, *Aventures aux Mascareignes* tient tout à la fois de la relation de voyage et du roman d'aventures. Il a visiblement été remanié et dramatisé, mais peu importe puisque la parabole ne masque pas le récit. Ceux qui savent lire entre les lignes y devineront les signes avant-coureurs de l'esprit des Lumières, les prémices timides d'un certain baroquisme littéraire et, pourquoi pas, dans l'œuf déjà, l'hédonisme épuré et l'oisiveté créatrice d'un Henry David Thoreau.

Les paradis sociaux sont toujours ailleurs. Louis Garneray – pirate de la République et négrier malgré lui – semble avoir entrevu cette vérité première. Aux convictions rustiques des gens de terre ferme, qui balancent entre l'être et l'avoir, il oppose une profession de foi nomade qui n'a d'autre logique que le seul devenir. Il fera sa vie aux hasards de la mer.

Sa vie ? Il la résume lui-même très bien : « *Excepté l'Amérique et la Nouvelle-Hollande, j'ai vu à peu près le monde entier. J'ai parlé plusieurs langues orientales et africaines. Les accidents de la mer ne m'ont pas manqué. J'en ai vu de toutes sortes. J'ai fait la course avec Surcouf, Malerousse, Dutertre. [...] En 1806, je fus fait prisonnier dans la division de l'amiral Linois. Je subis une captivité de près de dix ans sur les pontons de Portsmouth.* »

Tout y est. Dans *Corsaire de la République* et *le Négrier de Zanzibar*, Louis Garneray raconte sa vocation et son apprentissage, ses admirations, ses combats et ses mauvaises fortunes. Copieusement retouchés (par un habile dialoguiste), ses Mémoires ressemblent à ceux d'un correspondant de guerre. Son œil de peintre et de reporter amateur est aussi un œil corsaire : Garneray appartient naturellement à la famille des prédateurs.

L'hommage de Melville

Son patriotisme turbulent et son âme hauturière en font un témoin partial. Tant mieux. Garneray a du trait et de la couleur. Son récit ressemble au mythe vécu d'un roman de piraterie. Son mérite est grand, car la mer engendre plutôt l'oubli : « *Chez le marin, les sentiments sont mobiles, la philosophie profonde, et les événements fâcheux ont à peine eu le temps de s'accomplir qu'il est déjà tout consolé.* »

Embarqué à l'âge de treize ans, fou de dessin et d'aventure, Garneray est donc un artiste engagé dans l'action. Pour lui, un naufrage peut être beau, et un abordage, une « *sublime boucherie* ». Il ne lésine pas sur l'hémoglobine et sur l'odeur de poudre. Loin des batailles navales et des marins braillards, il se sent orphelin. Le plus beau brevet, il le recevra à titre posthume : Melville lui rend hommage dans *Moby Dick*.

D'Yves d'Evreux, de Leguat ou de Garneray, je ne saurais dire quel est mon préféré. Il faut sans doute les lire tous les trois. Croiser leurs expériences et leurs itinéraires, pour avoir du monde et des hommes une vue moins linéaire. Moins cavalière. Il faut – comme le disait Leibniz – réveil*ler en nous tous les enfants en*dormis. Et cela, n'en déplaise aux grincheux, n'a rien de passéiste ni de velléitaire !

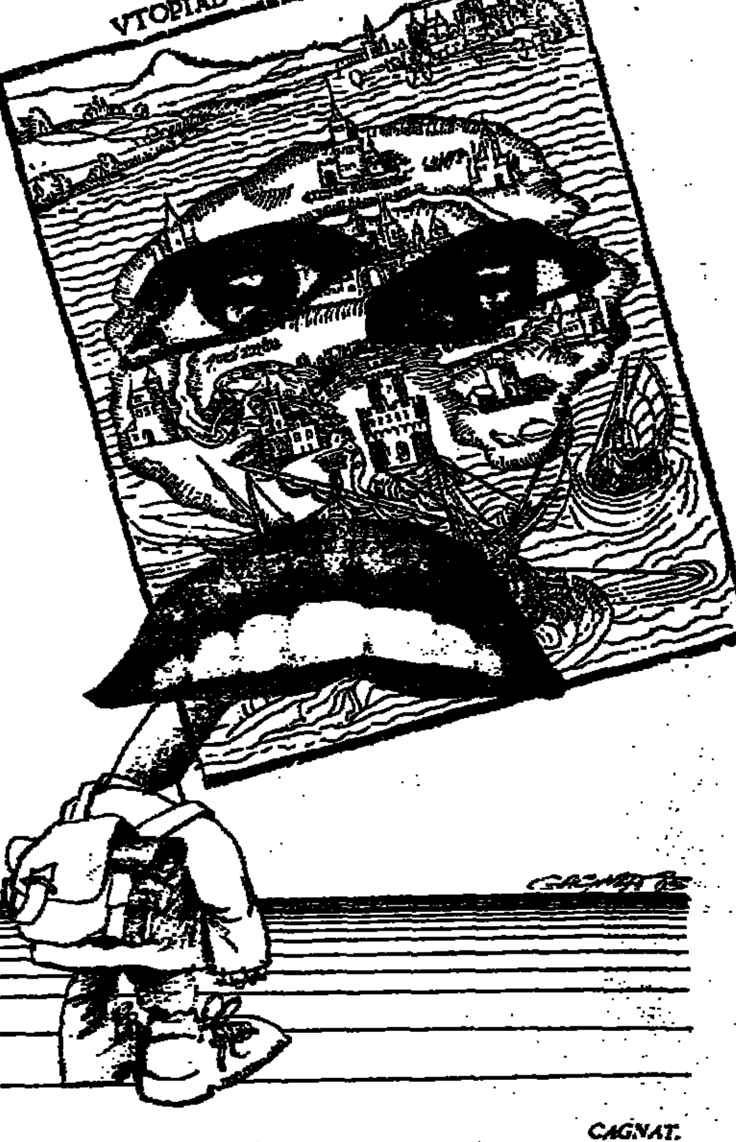
JACQUES MEUNIER.

★ VOYAGE AU NORD DU BRÉSIL, fait en 1613 et 1614, par Yves d'Evreux. Présentation et notes d'Hélène Clastres. Payot, 288 p., 140 F.

★ AVENTURES AUX MASCAREIGNES, de François Leguat. Introduction et notes de Jean-Michel Racault. Editions La Découverte, 246 p., 90 F.

★ CORSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE, Voyages, aventures et combats, par Louis Garneray. Préface de l'éditeur. Collection « D'ailleurs », Phébus, 358 p., 88 F.

★ LE NÉGRIER DE ZANZIBAR, Voyages, aventures et combats, par Louis Garneray. Préface de l'éditeur. Collection « D'ailleurs », Phébus, 304 p., 88 F.



CAGNAT.

Entre massacres et splendeurs le Pékin de Pierre Loti

LA Chine que découvre le capitaine de vaisseau Julien Viaud (Pierre Loti) en débarquant à Dagu, le 24 septembre 1900, est une Chine que la révolte des Boxers et la répression qui y a mis fin ont laissée exsangue, un pays de décombres et de cendres. Loti se rend en mission à Pékin et rencontre d'abord des paysages d'une infinie tristesse, *« une campagne affreuse qui depuis le commencement des temps subit des chaleurs torrides et des froids presque hyperboréens »*. Les villes qu'il traverse sont des monceaux de ruines et de cadavres que les corbeaux dépècent. Il racontera tout cela dans *les Derniers Jours de Pékin*, aujourd'hui réédité.

Le récit est rempli d'évocations lugubres de corps mutilés et torturés, de jambes, de mains, de têtes coupées qui emplissent les puits et qui jonchent les routes menant à la capitale. Ces scènes macabres, l'écrivain – qui a toujours été hanté par la mort – les a notées avec une minutie particulière. Il s'attarde ainsi pesamment sur les descriptions d'une *« sorte de canal fétide où des débris humains macèrent avec des ordures »* ou d'*« un chien galeux* (qui) *travaille à tirer quelque chose d'un enfant dont le crâne est ouvert et* (qui) *commence de manger ce qui reste de chair pourrie aux jambes de ce petit mort »*.

Dédain

Et Loti ne trouve évidemment rien à redire à ces massacres qu'ont perpétrés les troupes occidentales, ni au pillage auquel elles se sont livrées, et dont il profite un peu lorsqu'il dérobe deux petits souliers en soie rouge brodés de papillons et de fleurs ayant appartenu à l'impératrice, en se persuadant que *« si elle pouvait, de si loin, voir la scène, l'encore belle impératrice, elle serait la première à en sourire »*.

Le dédain que manifeste Pierre Loti à l'égard des Chinois, qu'il qualifie de *« basse populace uniformément sale, en veste de coton bleu, avec de mauvais petits yeux louches »*, exhalant *« une intolérable odeur de race jaune qui ne se peut définir »*, surprend et choque, aujourd'hui. *Ce racisme primitif* était, certes, monnaie courante en 1900, à l'époque du colonialisme triomphant. Mais Loti, resté en Chine près de huit mois, *n'a manifestement fait* aucun effort pour comprendre les *« faces jaunes à longue queue »*. Il décrète simplement que des abîmes de dissemblances séparent le monde chinois du monde occidental (on retrouve là le thème de la différence irréductible des cultures qu'il avait déjà développé dans ses romans antérieurs). Et il en conclut qu'il est vain de tenter de déchiffrer ces *« quatre ou cinq millions de cerveaux tournés au rebours des nôtres »*.

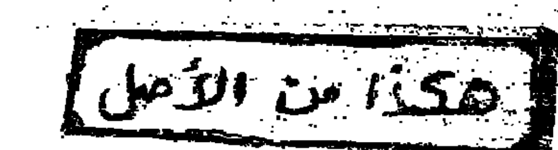
Cette indifférence n'a cependant pas empêché Loti d'être séduit et ébloui par Pékin, par ses palais, ses parcs, ses monuments, par l'extraordinaire luminosité des matins d'hiver, par *« l'opium exquis qui apporte l'extase chinoise, l'oubli, l'allégement, l'impondérabilité, la jeunesse »*. Loti a utilisé ses qualités exceptionnelles d'observation – à peine troublées par son imagination – et le meilleur de son intelligence pour nous faire découvrir la ville, *et surtout la cité impériale* que les Occidentaux avaient investie et dont l'écrivain occupait un pavillon.

Il nous guide merveilleusement le long de ces *« galeries vitrées dont les boisures légères, les vérandas, les colonnettes sont peintes extérieurement d'un vert bronze semé de nénuphars roses »* ; il nous convie à la féerie qu'il retrouve chaque soir lorsqu'il rejoint ses appartements : *« Sous des arceaux d'ébène prodigieusement sculptés et sur des tapis jaunes, l'éclat des inappréciables porcelaines, des cloisonnés, des laques et des soies impériales traversées de chimères d'or. »* Et les descriptions que Loti nous donne du temple des Lamas, du temple de Confucius et des tombeaux des empereurs mandchous comptent parmi les plus belles pages qui ont été écrites sur la splendeur de ces lieux.

On retrouve, dans ces passages, le style épique à la fois classique et baroque d'*« un des grands mandarins de lettres d'Occident »*, selon le titre que lui avaient conféré les Chinois qui s'étonnaient toutefois qu'un lettré fût toujours vêtu d'un uniforme militaire.

ALAIN PEYRAUBE.

★ LES DERNIERS JOURS DE PÉKIN, de Pierre Loti. Balland, 276 p., 89 F.



ÉTÉ

VOYAGES

« Savez-vous ce qu'est Venise ? »

Un professeur américain, Frederic C. Lane, a passé sa vie à étudier l'histoire de Venise. Que l'on visite la ville ou que l'on en rêve, il faut lire son livre pour comprendre les ressorts de la puissance et de la gloire.

IL n'y a de Venise qu'au pluriel ; « Venises » comme dans le superbe livre de Paul Morand. Celle des esthètes a longtemps fait prime après celle – fuligineuse – des romantiques. *« Savez-vous ce qu'est Venise ? »* demande Angelo, « tyran de Padoue » et serviteur de la Sérénissime, dans le drame de Victor Hugo que la télévision vient très heureusement de ressusciter. *« C'est l'Inquisition d'Etat, des agents partout, des sbires partout. Etre de Venise, c'est pendre à un fil. »*

Et Venise, à quel fil pendait-elle ? Comment ce bout de lagune déshérité, seul endroit au monde où, selon la première description qu'on en a, *« les habitants ne sèment ni ne moissonnent »*, est-il devenu une puissance puis une légende ? Comment et pourquoi est-il mort ? Les historiens d'aujourd'hui – qui ont banni le *« Bas Empire »* de leur vocabulaire – ont renvoyé à l'office la tarte à la crème du *« déclin »* chère à leurs prédécesseurs, dont certains faisaient, selon la boutade célèbre, remonter la décadence de Rome à l'assassinat de Rémus par Romulus. Même dans le classique Diehl, analyse aiguë des institutions vénitiennes et présentation élégante de tous les aspects de la vie politique, artistique et sociale, qui vient d'être heureusement réédité, la République apparaît comme un meuble précieux et tôt vermoulu que Bonaparte, en 1797, fait voler en éclats d'un coup de botte. Or l'une des grandes originalités « du » Frederic C. Lane – ce gros livre fondamental aura sans doute droit, lui aussi, à l'honneur de l'article défini – est de montrer combien les raisons réelles du triomphe de Venise et de sa chute sont complexes. Blocage des institutions ? Effondrement de l'esprit public ? Effets, selon Diehl, de *« ce qu'il y avait d'artificiel et de voulu dans l'édifice de sa grandeur »* ? Crise économique ? Chacune des explications se dérobe dès que l'historien se délivre de l'arrière-pensée de cette *« décadence »* qui, depuis *les Romains* de Montesquieu, fait équipe avec la grandeur, la mine secrètement et, enfin, la sanctionne pour la plus grande satisfaction du moraliste.

Au commencement était le négoce

Mortelle, Venise l'était, bien sûr, et d'abord parce qu'elle s'est toujours heurtée à des défis vertigineux qui auraient dû la faire succomber cent fois. Il fallait assurer en terre ferme le ravitaillement en bois, eau et vivres sans céder à la tentation de jouer ses cartes sur le continent. Sur cette option première et ses aléas, Frederic C. Lane écrit des pages passionnantes. Il fallait aussi tenir tête aux « grands » de la Méditerranée, les Génois d'abord, puis les Espagnols, les Turcs devenus redoutables, sans oublier – l'auteur élargit leur rôle – les Anglais et les Hollandais. Et contrôler les abords immédiat, – cette Adriatique rebaptisée le « golfe de Venise », – coloniser, fortifier à énormes frais les places de souveraineté lointaines, organiser et protéger militairement le trafic maritime des bouches de l'Escaut à la mer Noire...

Car au commencement était le négoce, avec l'aide de saint Marc : *« Le but ultime de Venise était de renforcer sa puissance navale, point de départ de toute ambition commerciale. »* L'auteur décrit minutieusement la façon dont cette volonté de puissance se heurte aux mille contraintes de la politique, mais aussi – c'est moins connu – de la technique. La principale faiblesse est d'ordre démographique. La Sérénissime n'aura jamais assez de citoyens pour ses rêves et, avant tout, pour sa flotte. Frederic C. Lane expose comment, en dépit de ce handicap qui deviendra un jour mortel, elle a su réorganiser sa puissance maritime en l'adaptant, autour de l'an 1300, à la révolution navale du Moyen Age, marquée par l'ouverture des mers en hiver. La galère marchande, avec ses 120 tonnes de fret qui nous paraissent aujourd'hui si dérisoires, lui en donnait le moyen. Dans les pires heures, la République avait une importante réserve de galères à l'Arsenal, tout comme les Etats-Unis aujourd'hui ont une flotte de guerre « sous cellophane ». Venise comprit même très vite la nécessité d'un corps de « marines » – les arbalétriers embarqués, professionnels coûteux mais efficaces. L'importance des « détails » d'intendance – comme la suppression du porc salé dans les menus des matelots, après la grande peste de 1348 – apparaît ici dans une reconstitution lumineuse.

Farfelue et rigoureuse

Et les institutions *« intangibles »* tant admirées en Europe, quand s'affirmait en Italie le pouvoir des *signori* autocrates ? La *« République patricienne »* décrite et définie par Charles Diehl repose sur quelques choix premiers. Venise avait l'obsession d'éviter le pouvoir personnel et les luttes de factions. Frederic C. Lane explique comment elle obtint, pour un temps, *« le triomphe par la cohésion »*. L'architecture abracadabrante de cette République gigogne où les conseils s'emboîtent l'un dans l'autre à l'infini traduisait ingénieusement ce souci premier. Les quarante et un nobles qui élisent le doge haut dignitaire sous surveillance – proviennent d'une série de désignations et de tirages au sort à donner la berlue. Pourtant, ce système farfelu évite la brigue, et il est plus rigoureux que beaucoup d'autres, même si, à partir du seizième siècle, la montée en puissance des Dix – ou plutôt des « seize », avec les *savii grandi* et les « conseillers ducaux » – suscite un périlleux rétrécissement du « noyau central ».

Le génie du commerce, l'horreur de la dictature, l'art de donner à chacun – en tant que paroissien, commerçant ou artisan – ses raisons de servir l'Etat à sa place, ont maintenu la République. Le manque de bureaucratie militaire sérieuse, en un temps où elle surgissait ailleurs, lui a porté un rude coup. Lane insiste sur le grave inconvénient que constituait la brièveté obligatoire des mandats dans les hautes charges. Car les deux mille à trois mille nobles (8 % de la population) passaient tous par un tourniquet de fonctions qui, pour un ou deux ans, projetaient parfois fâcheusement l'homme d'étude à la tête de la flotte et l'homme d'action dans la poussière d'un bureau.

Reste *« l'art que la Sérénissime avait poussé au plus haut point : le gouvernement par l'apparat »*. La belle reconstitution de Frederic C. Lane lui fait sa part, mais d'autres l'ont précédé en ce domaine avec plus de lyrisme et de force d'évocation. Dans son livre, couronnement de toute une vie consacrée à l'étude de la dynamique maritime et commerciale de Venise, on peut surtout admirer le magistral démontage, parfois austère mais jamais ennuyeux, des ressorts de la puissance et de la gloire. Là où tant ont donné à rêver, Frederic C. Lane explore les livres de comptes, les connaissements et les rapports des ingénieurs navals. Cette Venise-là est aussi passionnante que les autres. L'art, l'héroïsme, la féerie, ne sont que le bénéfice empoché par l'Etat des marchands au long cours.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ VENISE, UNE RÉPUBLIQUE MARITIME, de Frederic C. Lane ; trad. de l'américain par Yannick Bourdoiseau et Marie Ymonet. Flammarion, 658 p., 175 F.

★ LA RÉPUBLIQUE DE VENISE, de Charles Diehl. Flammarion, coll. « Champs », 283 p., 40 F.

Lisbonne et son vague à l'âme

LISBONNE est une *« ville à genoux, au bord du Tage »*. Pierre Kyria a trouvé l'image juste et le ton, celui de la confidence un peu lasse, pour nous précéder dans l'une des plus belles villes du monde. Sardines grillées, tomates et poivrons, verre de « vinho verde *glacé qui embue le flanc des gobelets »*, on s'y croirait.

Une ville, c'est aussi le souvenir des écrivains qui y vécurent. Ici, les poètes, Camoëns et Pessoa, se parlent par-dessus l'épaule des siècles d'un Empire qui commence et qui finit. Une ville, c'est encore des places, des monuments, des statues. Place du Commerce, Kyria évoque l'étrange figure du marquis de Pombal. Après le séisme de 1755, il fit rebâtir le centre de Lisbonne. *« Port d'attache et de détachement joyeux »*, Lisbonne a vu partir Henri le Navigateur et reçu, de partout, de l'or, des épices et l'influence de l'Afrique... Le *fado* y chante un mystérieux vague à l'âme qui annonce des départs ; la *tourada* est une corrida élégante où l'on ne tue pas le taureau : on s'en joue comme d'une pensée triste.

Du parc Edouard-VII, avec ses philodendrons et ses bananiers, à la résidence royale de Sintra, décorée de cygnes et de pies portant dans leur bec une rose, les amoureux de Lisbonne, la *« ville blanche »*, ne se sentiront pas trahis. Les autres, qui finiront bien par s'élancer jusqu'à la cité de *« l'attente heureuse »*, le *Bureau de tabac* de Pessoa à la main, s'en voudront d'avoir si longtemps remis un tel voyage.

Les bords du Tage ou les ruelles du vieux quartier de l'Alfama, grâce à Kyria, on les déguste d'avance, comme on se régalera des petits flancs vanillés du Roçio ou de tranches de porc aux palourdes. A Lisbonne, tout est gourmandise : les odeurs, la brise marine ou le *« pétillement joyeux des regards »*.

Jean Dubacq nous invite dans un autre port, au nord de l'Europe, à Ostende, la ville de James Ensor. Ici, il y a des rideaux de brume, une côte basse, des gazomètres rouillés. Des péniches glissent sur le canal de Bruges, et Ostende dort sur la route de Knokke et de la Hollande.

R. S.

★ LISBONNE, de Pierre Kyria, collection « Des villes ». Ed. Champ Vallon, Diffusion P.U.F. 118 p., 78 F.

★ OSTENDE, de Jean Dubacq, collection « Des villes ». Ed. Champ Vallon, 108 p., 73 F.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Humour près du corps

(Suite de la page 13.)

Car le beylisme suppose également, à ses yeux, un élitisme forcené. « *Quand on songe à tous les ânes qui lisent aujourd'hui,* râle-t-il, *l'envie vous prend de ne plus écrire,* » Ailleurs, il s'exclame : « *Les ouvriers n'arrivent pas à nourrir leurs enfants ? Ils n'avaient qu'à pas en faire !* »

La méfiance méprisante vis-à-vis du peuple est liée au dégoût envers les enfants : tous des braillards. Le Front populaire avive ses répulsions. Léon Blum n'ayant pas donné suite à une protestation contre l'emploi de chiens dans les laboratoires de la Sorbonne, Léautaud fulmine et annonce le pire avec un entrain qui n'est pas sans rappeler celui de Céline : bientôt, rien ne sera plus sûr, « *pas plus les bibliothèques que les domiciles...* »

NOUS touchons là à de vieilles phobies intimes. Léautaud ne sait comment protéger ses manuscrits des rapts et des destructions. A qui se fier ? A sa maîtresse Marie Dormoy ? Faut-il prévoir un don au fonds Jacques Doucet ou à la B.N. ? Enfermer le tout dans une malle cadenassée, au fond du jardin ?

A cause de son profil crochu de fée Carabosse, de la bouche sans dents, des regards soupçonneux, on a songé à Harpagon enfouissant sa cassette. Le cas est plus trouble encore. Veiller sur l'intégrité matérielle de sa prose équivaut, pour Léautaud, à défendre animalement son territoire à coups de canne. Donner, reprendre, montrer, cacher, briser là : tout un exhibitionnisme-voyeurisme s'assouvit dans ce cache-cache ombrageux.

On n'a pas forcément raison parce qu'on est seul de son avis. Mais au moins on ne tombe pas dans la rengaine. Léautaud a le charme de l'imprévisible. Il vomit l'académisme de Duhamel, mais aussi le « *bavardage enjolivé* » de Giraudoux et l'« *obscurité* » de Michaux, auteur de « *cabanon* ». Homme de coups de sang, il ne s'embarrasse pas d'arguments. C'est son avis et il le partage. Le plaisir d'être mordant lui tient lieu d'analyse.

Quand l'histoire déraille, la tocade irresponsable peut virer à l'odieux. Devant l'Occupation, Léautaud moque l'impuissance des intellectuels à modifier les rapports de forces, dont il s'accommode. Il va jusqu'à se féliciter de certaines arrestations, jusqu'à bouffer du juif et du franc-maçon. Le sale gosse devient salaud : c'est souvent comme ça.

TOUT a commencé avec la liberté prise de combattre actes et œuvres en attaquant le physique de leurs auteurs. Atteindre le personnage à travers la personne. Le même qui ne supportait pas d'être réduit à sa silhouette de « *toqué* » (Billy), d'« *obsédé du nichon* » (Gaston Gallimard)...

Son excuse, s'il en faut une, c'est qu'il n'a jamais distingué l'écriture de son propre corps. Quand il compose des lettres d'amour, c'est pour se donner et transmettre des émois bien précis. Ce qu'il goûte, chez les animaux, c'est qu'aucun esprit ne prétend les hisser au-dessus de leurs instincts.

Toute sa vie, Léautaud écrit non pour bâtir une rhétorique — cet anti-corps — ni pour cultiver ses pénombres à la façon de Gide — l'homme est sans repli, — mais pour briser la vieille prétention des mots à nous délivrer de notre carcasse. En éternel enfant, il croit que sa sobriété le met personnellement à l'abri de la déchéance. Mort aux buveurs, écrivains et ouvriers, ils ne l'ont pas volé !

Au bout du compte, ce vieillard gaillard et paillard ne bouscule pas seulement les assis. Il pousse à l'extrême le délire de qui a renoncé à vivre et à laisser une œuvre. Le boulevardier taquin finit en héros de Beckett. Cette littérature qui déforme et détruit notre chair, dont il ne restera rien qu'un « *feu de cheminée* » (Mallarmé), Léautaud a décidé de l'aimer comme il a aimé sa mère : sans espoir de retour, en pure perte.

★ PAUL LÉAUTAUD ET LE *MERCURE DE FRANCE*, d'Édith Silve, Mercure de France, 448 p., 149 F.

★ ALPHONSE ALLAIS : *Le Captain Cap; Deux et deux font cinq; On n'est pas des bœufs; A se tordre; Vive la vie; Pas de bile.* Préfaces d'Hubert Juin, Collection « Fins de siècles », 10-18.

Tous les chemins mènent à Lhassa

Trois approches inégales de ce Toit du monde, où le temps semble sursitaire. Derrière la légende, les déchirures du décor.

POUR les Tibétains, la turquoise symbolise à la fois la beauté, la richesse et le souffle vital. A la manière d'un talisman strictement personnel, elle protège celui qui la porte. Mais, parfois, la pierre verte peut étendre sa protection à tout un groupe de fidèles. C'est ainsi que, un jour de l'été 1961, une turquoise fut remise à trois pèlerins par Kagar Rinpoché, le Grand Lama d'un monastère du Dolpo, une province frontalière entre Népal et Tibet. « *Je vous confie cette turquoise de vie que tout homme porte sur lui comme pierre de chance et de bon augure ; de tous les biens, elle est le bien le plus précieux : panacée, elle protège et guérit. A la fin de votre pèlerinage, qui se passera bien j'en suis sûr, vous la rapporterez chargée de toutes les bénédictions accumulées en chemin.* »

Qui donc bénéficiait de ce puissant viatique ? Trois hommes que les origines, les occupations et l'âge séparaient mais qu'un projet commun, essentiel et éphémère, réunissait alors. Il y avait là Karma, un nomade, excellent éleveur de yaks et de chevaux, capable d'entreprendre des divinations et versé dans l'art de guérir les animaux ; Norbu, un garçon de vingt ans qui avait quitté sa famille à la suite de mauvais traitements ; et Corneille Jest, l'ethnologue spécialiste des contrées tibétaines de l'Himalaya. C'est à lui, bien sûr, que nous devons aujourd'hui de lire ce merveilleux livre — *la Turquoise de vie, un pèlerinage tibétain,* — mais c'est à Karma qu'il revient de tenir le premier rôle.

L'ouvrage se présente, en effet, comme le récit linéaire d'une pérégrination propitiatoire qui relie, jour après jour, les lieux sacrés du Dolpo. Pourtant, l'itinéraire ne se contente pas de franchir des cols, traverser des villages, visiter des temples ou atteindre des ermitages, il se double, par la grâce de Karma et de sa fabuleuse faconde, d'une exploration de la conscience collective du Haut-Pays. Chaque halte, chaque rencontre au bord du sentier, chaque désagrément du voyage suscitent aussitôt une anecdote, un conte ou un envol d'épopée. Avec Karma, le quotidien est une porte toujours ouverte à deux battants sur la légende et les mythes fondateurs. Le temps présent ne se détache pas des exploits passés, des enseignements intemporels. Mieux, il en fait sa substance et y découvre des espaces infinis. Ici l'imaginaire n'est pas hors du champ du réel. Les démons, les fées, les divinités, les oiseaux enchantés existent autant que les flots du torrent, le poids d'un rocher ou la ligne des neiges.

Terrifiantes, idylliques, truculentes ou franchement lestes, les histoires inlassablement contées par Karma changent bientôt la déambulation des trois hommes en un pèlerinage de la mémoire. Là, le mérite de Corneille Jest devient évident. S'il laisse libre cours à l'inspiration de son infatigable récitant, il sait d'une phrase camper un décor, préciser une coutume, éclairer un détail obscur. Jamais il ne rompt l'élan de la parole, il la sert avec rigueur et légèreté.

Il n'est pas de meilleure approche du Toit du monde que ce livre hanté fait de ténèbres et de lumière, de meurtres, de prodiges et d'une immuable sagesse.

Visite guidée

Auprès de cette somptueuse *Turquoise de vie*, les textes qui se bousculent désormais pour évoquer l'état présent du Tibet manquent cruellement de consistance. Il s'agit le plus souvent d'écrits anémiques dopés aux nouvelles hormones touristiques. Même Heinrich Harrer, auteur en 1952 du passionnant *Sept Ans d'aventures au Tibet* (1), ne propose, avec son *Retour au Tibet*, qu'un assemblage de notes hâtives et de souvenirs déjà ressassés. La déception est d'autant plus vive qu'il était l'un des seuls à pouvoir juger des transformations imposées au Pays des neiges depuis trente ans. Revenu sur ses traces passées, Harrer souligne les évolutions, les ravages, la survie difficile de la civilisation tibétaine, mais ne réussit jamais à libérer l'émotion ou le désespoir qui, sans aucun doute, l'ont saisi. Son écriture reste trop pauvre devant une tragédie si vaste.

C'est l'écriture, en revanche, qui distingue le récit de Claude B. Levenson, *le Chemin de Lhassa*, et change cette brève visite guidée du Tibet en vraie rencontre. L'auteur ne pratique pas l'art de l'esquive : « *Peut-on aujourd'hui partir pour Lhassa ? C'est probablement trop tard, ou peut-être trop tôt — ce qui revient finalement au même. Trop tard, parce que le Tibet d'autrefois a vécu. Trop tôt, parce que le nouveau décor factice n'est pas encore vraiment en place, et que les trous du rideau rapiécé laissent entrevoir des remises abandonnées.* » Claude B. Levenson s'est donc attachée aux déchirures du décor, captant par éclairs ce haut pays aimanté, son chant profond, et ses ruines récentes. A Lhassa, dans le palais déserté des dalaï-lamas, le temps semble sursitaire.

ANDRÉ VELTER.

★ LA TURQUOISE DE VIE, UN PÈLERINAGE TIBÉTAIN, de Corneille Jest. Ed. A.-M. Métailié, 223 p., 62 F.

★ RETOUR AU TIBET, de Heinrich Harrer. Arthaud, 270 p., 98 F.

★ LE CHEMIN DE LHASSA, de Claude B. Levenson. Lieu Commun, 250 p., 98 F.

(1) Arthaud, réédition en 1982.

Les grands reporters ces « flâneurs salariés »

Autres temps, autres voyages, autres voyageurs, ces « grands reporters » auxquels Christian Bourgois a consacré une collection réunissant des écrits qu'on appelle articles, faits pour être consommés immédiatement, tout frais, tout chauds.

Réunis en volume, ces textes courts deviennent des fragments d'histoire et l'on est tout surpris d'y retrouver les dimensions réelles de l'Europe du premier quart du vingtième siècle, quand la Sublime Porte s'effondre, quand les Serbes retrouvent leur patrie en chantant et se battent sur la Drina, que l'on prend le pouls de la Bosnie Herzégovine tandis que l'armée française — zouaves, légionnaires, Sénégalais, infanterie de marine — guette les Turcs sur la presqu'île de Gallipoli, en 1915, avant de forcer le détroit des Dardanelles. C'est la Grande Guerre vue par un journaliste de trente ans inconnu, Albert Londres.

« *Le flâneur salarié* », voilà comment se qualifie l'ami de jeunesse d'Albert Londres, Henri Béraud, dont Francis Lacassin nous présente un choix de reportages et de documents des années 20 : à Rome, où le pape — Benoît XV — est mort ; à Athènes, où le roi Constantin fusille ses ministres ; à Rome encore, où le journaliste rencontre Mussolini après sa « marche victorieuse » ; dans les deux Irlandes et même dans l'Albanie du roi Zog en 1925 : « *En auto dans le pays sans route* »... Flânez, flânez... Il en restera toujours quelque chose. — N. Z.

★ *LE FLANEUR SALARIÉ*, de Henri Béraud ; DU CAPITAINE DREYFUS AU POLE SUD (1894-1904), de Gaston Leroux ; SI JE T'OUBLIE, CONSTANTINOPLE (1915-1917), d'Albert Londres. Collection « Grands reporters », 10/18, de 35 F à 50 F.

Les mirages de l'Orient

(Suite de la page 13.)

C'était presque un siècle après que Chateaubriand eut fait au pas de course (du moins aussi vite que le permettaient les moyens de communication de l'époque) son *Itinéraire de Paris à Jérusalem* : « *Le temps était si beau et l'air si doux que tous les passagers restaient la nuit sur le pont, avides de se gorger d'émotions et d'images,* écrit-il, en arrivant en Terre sainte. *Ce moment avait quelque chose de religieux et d'auguste ; tous les pèlerins, le chapelet à la main, étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l'apparition de la Terre sainte (...). La vue du berceau des Israélites et de la patrie des chrétiens me remplit de crainte et de respect. J'allais descendre sur la terre des prodiges, aux sources de la plus étonnante poésie...* »

Poésie que chacun apporte, ou n'apporte pas avec soi, tel Lamartine, qui, après avoir parcouru la Galilée, arrive à Jérusalem ravagée par la peste et médite devant le tombeau vide, devant les oliviers sous lesquels Jésus se coucha et pleura. Il écrit quelques vers qu'il déchire et jette dans la fontaine de Siloé : « *Les plus beaux vers sont ceux qu'on ne peut pas écrire (...) Il vaut mieux se taire. Le silence est une belle poésie dans certains moments. L'esprit l'entend et Dieu la comprend : c'est assez.* »

Un peu plus tard, en 1847, la comtesse de Gasparin, rigoureuse protestante vaudoise, est scandalisée par la foire du sacré qui règne au Saint-Sépulcre : « *Je n'ai jamais rien vu de pareil. (...) Comme tableau, c'est d'une couleur, c'est d'une beauté que jamais pinceau n'atteignit ; comme culte, cela fait frémir. (...) Il est impossible de penser au sépulcre du Seigneur autrement que pour bénir Dieu de ce qu'il l'a soustrait aux hommes !* » Constatation que reprendront, au fil des ans, bien des voyageurs venus à la recherche du « mirage oriental » et qui trouvent que Jérusalem, accessible par chemin de fer depuis 1892, se banalise, même si les nouveaux touristes n'en sont pas conscients. Ainsi, Louis Bertrand, en 1906, s'indigne de la « *pourriture millénaire de Jérusalem* ».

Rêver tout éveillé

Tout l'Orient est dans cette antithèse, écrit alors celui qui sera le successeur de Barrès à l'Académie : « *Des odeurs suaves sur la pourriture ! (...) Qu'on m'excuse d'insister sur ces horrifiantes laideurs ! L'artiste qui passe, le touriste isolé de tout contact extérieur par les soins diligents des agences, n'y perçoivent sans doute qu'un excès de couleur locale, et ils s'ébahissent à bon droit de l'harmonie parfaite qui existe encore, en Orient, entre les mœurs actuelles et les monuments du passé.* » Lui-même ne cesse de « *s'étonner que Jérusalem ne soit pas un foyer d'épidémie pour la Palestine* ».

Composé de fragments, au gré des pays abordés, le livre se lit comme il a été conçu : en zigzag, de part et d'autre de cette Méditerranée orientale qui, à force de se prendre pour le centre du monde, polarise presque tout le tourisme, au détriment, par exemple, de la mer Baltique hanséatique, qui a fondé sa grandeur sur le négoce, ce qui n'attire ni les artistes ni les poètes et pas davantage les touristes.

Limitée aux auteurs de langue française, l'anthologie ignore Byron, qu'on ne lit plus aujourd'hui et dont la mort pour l'indépendance de la Grèce en 1824 avait eu un retentissement énorme.

Ses poèmes exaltant un Orient sensuel, cruel et mystérieux avaient fait prendre à l'Europe fait et cause pour la lutte des Grecs contre les Turcs, et nul n'oubliera les tableaux de Delacroix, comme *les Massacres de Chio, ou la Grèce expirant sur les ruines de Missolonghi,* ou encore *la Mort de Sardanapale* où se trouvent réunis tous les thèmes de l'Orient littéraire.

« *On s'occupe aujourd'hui beaucoup plus de l'Orient qu'on ne l'a jamais fait,* écrit Victor Hugo dans la préface des *Orientales. Au siècle de Louis XIV, on était helléniste, maintenant on est orientaliste. Jamais tant d'intelligences à la fois n'ont fouillé ce grand abîme de l'Asie... L'Orient, soit comme image, soit comme pensée, est devenu une préoccupation générale. Là tout est grand, riche, fécond, comme dans le Moyen Age, cette autre mer de poésie.* » Forme privilégiée du romantisme, l'orientalisme renouvela l'inspiration des poètes et des artistes au gré des modes et des politiques : l'Egypte de Mehemet Ali dans les ruines pharaoniques, la libération de la Grèce, qui restera pour les artistes une terre plus levantine que classique, et toujours la Terre sainte qu'on visite la Bible à la main ; vint encore la conquête de l'Algérie qui fera découvrir l'Orient si proche...

Croisières sur le Nil, promenades sur le Bosphore, mosquées de Constantinople, bazars d'un peu partout, ou bien encore pèlerinage pour retrouver les images saintes, la puissance de l'exotisme, la magie de l'Orient va imprégner tout l'imaginaire du dix-neuvième siècle, une Arabie heureuse, sensuelle, libérée, où l'on ne cherche surtout pas à être anthropologue mais à rêver tout éveillé (1), à la recherche de califes, de pachas, de sultanes et d'odalisques et, plus vulgairement, de fils de cheikhs ou de filles du bédouin... Ce sont tous ces aspects, du plus superficiel au plus profond, que l'on retrouve intelligemment réunis dans cette riche et érudite anthologie qui incite au voyage autant qu'au rêve.

NICOLE ZAND.

★ LE VOYAGE EN ORIENT. ANTHOLOGIE DES VOYAGEURS FRANÇAIS DANS LE LEVANT AU XIXe SIÈCLE, par Jean-Claude Berchet. Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1108 p., 120 F.

★ La peinture orientaliste est inséparable de l'écrit. On lira avec profit l'excellent ouvrage de Philippe Jullian : LES ORIENTALISTES. LA VISION DE L'ORIENT PAR LES PEINTRES EUROPÉENS AU XIXe SIÈCLE (Office du Livre, 1977), et le récent album de Lynne Thornton : LES ORIENTALISTES. PEINTRES VOYAGEURS 1828-1908 (Éditions de l'amateur, 1984). Tous deux somptueusement illustrés.

(1) Rêve qui, parfois, se heurte à la réalité politique, comme en témoigne ce papillon détachable glissé dans le Baedeker Palestine-Syrie : « *Le zèle intempestif de la censure turque n'épargne même pas les guides du voyageur. Afin d'éviter des désagréments, on fera bien, avant de franchir les frontières du pays ou d'entrer dans un port turc, de mettre son guide en sûreté dans une de ses poches !* »

culture

CINÉMA

« ASPERN », d'Eduardo de Gregorio

La toile des araignées

Juliana Barther, une vieille femme qui fut aimée, jadis, de Jeffrey Aspern, écrivain américain mort dans les années 30, détient des papiers inédits dont, probablement, le manuscrit d'un roman. Jean Decaux, critique littéraire français, convoite ces papiers. Il réussit à s'introduire, comme locataire, dans la villa délabrée qu'habitent, près de Lisbonne, Juliana et sa nièce Tita.

Modernisé, transposé de Venise au Portugal, le roman de Henry James, part dans une adaptation boiteuse avec le personnage, inutilement ajouté, de la maîtresse du critique. Mais, lorsque la mise en scène se fixe à l'intérieur de la villa et dans le jardin attenant, lieux clos des ambiguïtés, on retrouve le jeu cruel de passions, les mêmes de nos jours qu'au dix-neuvième siècle. Le critique croit tendre une toile d'araignée. C'est lui qui se prend à celles qu'ont sécrétées, successivement, Juliana (qui n'a jamais été dupe) et Tita (la vieille fille qui veut avoir droit à l'amour).

Trois acteurs de grand talent dansent, sous la direction de Gregorio, le ballet infernal de la convoitise, de la duplicité, du désir : Jean Sorel, le chercheur possédé jusqu'à en oublier toute morale, Alida Valli, tête de serpent dressée dans une ruine grandiose, Bulle Ogier, faussement timide et maladroite.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Jean Sorel et les auteurs

Au début de sa carrière, dans les années 60, Jean Sorel a beaucoup tourné en Italie (avec Bolognini, Lattuada, Lizzani, etc.). « *C'était,* dit-il, *une période heureuse. Le cinéma italien était d'une meilleure qualité que le cinéma français, la nouvelle vague exceptée, mais je n'ai jamais pu travailler avec des metteurs en scène nouvelle vague.* »

En 1965, Jean Sorel est l'interprète de Visconti dans *Sandra*. En 1966, Bunuel, qui déteste le film de Visconti, l'engage pour *Belle de jour* parce qu'il l'a trouvé, lui, très bien. Dix ans plus tard, le cinéma italien est en déclin. « *C'est alors,* dit Jean Sorel, *que j'ai rencontré Benoit Jacquot. Il y avait en France une sorte de deuxième nouvelle vague. Je suis passé de Benoit Jacquot* (les Enfants du placard) *à André Téchiné* (les Sœurs Bronte), *puis Joël Farges* (Aimée). *J'ai eu aussi un rôle dans* les Ailes de la colombe, *de Benoit Jacquot, d'après Henry James. Tout en reconnaissant les limites du cinéma d'auteur, j'étais content.*

» *Mais, aujourd'hui, une question se pose pour un acteur comme pour un metteur en scène : faut-il continuer à faire ces films qui n'ont pas forcément l'avance sur recettes ou un apport télévision, en sachant qu'ils ne sortiront peut-être jamais, ou seulement, ce qui est dérisoire, dans les festivals spécialisés ou une salle d'art et d'essai ?* »

» *Dans ce métier, on est vite catalogué. A film commercial, acteur commercial, à film d'auteur, acteur non commercial.* Aspern, *produit par Paolo Branco, a été tourné en 1983 au Portugal. Gregorio a créé un climat de tour d'ivoire, mais il a peut-être eu tort de tourner tout à l'intérieur, de « faire théâtre ». En tout cas, Alida Valli, Bulle Ogier et moi, sommes des gens très différents, qui jouons de façon différente. Gregorio ne donne pas d'indications, mais il oblige les acteurs à se canaliser, à cause de la caméra. Le chemin est très précis, dans un cadre donné.*

» *Encore une fois, que vaut une telle expérience, lorsque le film a tant de mal à être distribué ? Pour moi, le salut du cinéma d'auteur pourrait venir de la télévision. J'ai fait du théâtre avec Planchon ; je pense qu'il est plus facile, aujourd'hui, pour un acteur comme moi, de se lancer sur une scène, que de trouver ce qu'il faut faire au cinéma.* »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

EXPOSITIONS

AU MUSÉE DE LA SEITA ET A MARNE-LA-VALLÉE

Le sport à l'affiche

Deux expositions. — « L'affiche sportive avant 14 » et « Sport 85 », se relayent en juin, dans la région parisienne, pour illustrer deux aspects de l'iconographie sportive.

Les quelque cinquante-cinq pièces présentées par le Musée de la SEITA donnent l'image du monde sportif dans les décennies qui précèdent la première guerre mondiale, à travers un support alors neuf : l'affiche lithographiée. Ce tournant du siècle a vu la naissance conjointe du sport-spectacle tel que nous le connaissons et de l'affiche en couleurs. Des artistes comme Toulouse-Lautrec et surtout son aîné Jules Chéret font alors accéder celle-ci au statut d'œuvre d'art.

Sélectionnées parmi les six mille pièces du Musée du sport — qui ouvrira ses portes à l'automne au Parc des Princes, — les affiches constituent d'abord un témoignage précieux et parfois déconcertant sur l'image du sportif d'antan : l'athlète moustachu, le boxeur aristocrate, la joueuse de tennis en jupe longue et canotier, le pilote automobile quasi écrasé par la « vitesse » de son engin...

Ces petites « mytologies » de la Belle Epoque, qui sans doute éclairent les nôtres, font en grande partie le charme de cette collection. On y voit aussi quelques purs chefs d'œuvre du genre, telle cette affiche anonyme pour les voitures « Bianchi » — bolide surgissant sur fond carmin — et *les Patineuses* en robe rouge de Jules Chéret.

A Marne-la-Vallée, l'exposition « Sport 85 » propose « la présentation du corps dans l'effort et le mouvement » à partir des travaux d'une centaine de peintres et de sculpteurs de tous bords : hyperréalistes, abstraits, adeptes de la « figuration libre », inclassables. Toutes les œuvres n'ont pas été produites pour l'occasion, et leur lien avec le thème semble quelquefois assez lâche.

Cette exposition dresse un inventaire assez disparate de la production figurative actuelle. Beaucoup d'artistes ont tenté de restaurer le dynamisme et la présence de l'acte sportif, proches en cela de l'inspiration des affichistes d'avant 1914, où l'on assistait aux événements sportifs de plus près. On peut d'ailleurs comparer sur place, avec une courte série d'affiches anciennes, issues, comme celles du Musée de la SEITA, des collections du Musée du sport.

★ « L'affiche sportive avant 1914 », au Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, 75007 Paris, du 25 juin au 14 septembre. Un numéro spécial de la revue *Feuilles* consacré au sport sort à cette occasion.

★ « Sport 85 », au gymnase du Champy, à Marne-la-Vallée, face au RER, station Noisy-Champs, jusqu'au 30 juin.

ROCK

JOE COCKER EN TOURNÉE

Une voix, c'est tout

Coincé entre les concerts la même semaine de Dire Straits à Bercy et ceux de Bruce Springsteen au parc paysager de la Courneuve, Joe Cocker, pour un soir au Zénith, joue de malchance. L'événement, le gigantisme sont ailleurs. A cet égard, quelque chose d'amer, de douloureux, dans l'histoire de ce chanteur anglais, qui a connu sa part de gloire. Il y a le visage le plus cruel et le plus immoral du show-business. Il y a le spectacle qui continue envers et contre tout. Joe Cocker est un exemple extrême de ces « beautiful loser » (perdants magnifiques) qui, se laissant porter par leurs passions, n'ont pas su maîtriser leur carrière.

Sa légende, inconnue des jeunes générations, il l'a laissée là-bas, entre la fin des années 60 et le début des années 70 : un festival d'amour et de paix, Woodstock. Certains peut-être se souviennent encore des images et de la voix, le plus beau timbre noir qu'un Blanc ait jamais eu. L'époque étaient aux grands espoirs, le rock allait refaire le monde, on se lançait à corps perdu dans toutes les expériences.

Le rock n'a finalement généré que le dollar et les expériences ont tourné à l'excès. Jimi Hendrix est mort, et Janis Joplin, et Brian Jones. Joe Cocker a vécu en sursis. Ancien pompiste, il avait du cœur, et sa voix, rugueuse, volumineuse, savait le faire vibrer. Elle portait le blues. En tournée, ils étaient une quarantaine autour de lui (Mad Dogs and Englishmen), une famille disait-on. L'alcool, les drogues, chaque soir Joe Cocker ne reprenait conscience que sur la scène devant un micro. On lui disait quoi faire, on lui mettait des chansons dans la bouche et il les transcendait. Leon Russel, qui tirait les ficelles, a pris le succès pour lui (et l'argent aussi sans doute). Ils l'ont usé, cassé et puis ils l'ont abandonné, intoxiqué, moribond, dans une maison de repos. Pendant plusieurs années.

Quand Joe Cocker est revenu, ses disques ont eu du succès, on retrouvait sa façon d'interpréter les chansons des autres en les faisant siennes. La dernière fois qu'il est monté sur une scène française, il y a environ deux ans, on l'a vu pathétique, gonflé par l'alcool, coupé de son groupe, perdu sur les planches, le regard absent dès qu'il cessait de chanter mais il avait gardé intacte cette voix généreuse et poignante qui dresse le poil. Le seul argument qu'il ait aujourd'hui à proposer.

ALAIN WAIS.

★ Le 27 juin au Zénith à Paris ; le 2 juillet à Lyon ; le 3 à Nice.

■ **POUR LE CHANT BAROQUE. — Après la réussite de l'ensemble choral et orchestral de la Chapelle Royale, dirigé par Philippe Herreweghe, l'Institut de musique et de danse anciennes (IMDA), animé par Philippe Beaussant, se préoccupe de la formation des chanteurs d'œuvres baroques. Depuis octobre dernier, le Studio baroque réunit de jeunes artistes français qui viennent travailler tous les mois avec un maître du genre, René Jacobs, la technique vocale, le langage gestuel et la danse.**

(IMDA, 39, rue Censier, 75005 Paris. tél. : 535-52-53.)

■ **RECTIFICATIF. — A la fin de la note « Mallarmé à Vulaines » (*le Monde* du 12 juin), il fallait lire « l'académie Mallarmé en assurera la gestion », et non pas « l'Académie française » comme nous l'avons indiqué par erreur.**

PHOTOS AU PALAIS DE TOKYO

Honneur aux trublions

Il y a une sorte de fatalité dans la maîtrise d'un domaine : l'exclusion de la nouveauté.

J'ai connu un rédacteur d'un magazine de photo que toute nouveauté, littéralement, rendait malade, comme si elle pouvait être une menace à son assise, à la délimitation de sa science et de son bon goût. Tout ce qui arrivait après son entrée en poste dans le monde de la photographie était rejeté, non seulement comme immature mais comme trouble-fête, comme infiltration louche frappée d'un soupçon d'inauthenticité. Pour que sa culture puisse fonctionner, être outil de communication et de pouvoir, elle devait macérer en vase clos.

Aussi une personne aussi établie et cultivée que Robert Delpire, qui dirige le Centre national de la photographie, et qui, depuis trente ans, a largement accompagné l'histoire de la photographie en étant parmi les premiers à publier les livres de Cartier-Bresson ou Robert Frank, s'honore en accueillant dans un espace qui n'est pas une chapelle — le palais de Tokyo — tous les trublions possibles et imaginables. Noble idée que cette Biennale de la jeune photographie, qui, sous le titre « Moins trente » et en s'associant au prix Niepce, leur rend honneur : non seulement accepte de regarder leur travail, le découvre et le fait découvrir, mais surtout, en l'exposant, permet aux jeunes photographes de mieux comprendre eux-mêmes.

Un hic cependant : est-ce vraiment rendre service à un jeune photographe de noyer une dizaine de ses épreuves dans un ensemble écrasant de trois cents à cinq cents photos ? C'est le nombre de tirages qui doit être actuellement présenté, entre l'exposition « Metropolis » (*le Monde* du 22 juin), l'accrochage de la donation Willy Ronis, l'enclave Atget, et cette Biennale, au visiteur du palais de Tokyo, devenu le lieu d'étranges paradoxes.

Il semble un peu frappé de malédiction. Chaque fois que je m'y rends, et à n'importe quelle heure de n'importe quel jour, rares sont les visiteurs que je peux croiser. L'espace est beau, les expositions sont bonnes, mais ça n'a pas encore pris, il faut du temps pour créer des habitudes de visites. Là-dessus, on défie un peu les lois : on sait qu'il est plus habile de faire démarrer un spectacle dans une petite salle, quitte à le transplanter ensuite dans une grande salle si elle a du succès ; en édition, de faire des premiers tirages restreints d'un ouvrage qui n'a rien d'un best-seller. Mais ce lieu qui ne marche pas, pas encore — il fallait avoir un peu de patience, — on vient d'y faire des travaux pour élargir sa capacité d'exposition, et on le bourre aussitôt avec les trois cents à cinq cents photos (je n'ai pas eu le courage d'y retourner avec la machine à calculer que je ne possède pas) de cinq expositions. Encore plus vide, encore plus froid, encore plus triste, encore moins d'émulation pour aimer des photos.

A-t-on jamais fait le calcul physiologique qui permettrait de déterminer le nombre d'images que peut capter et apprécier une conscience d'une seule traite ? Le billet d'entrée coûte 12 F, est-ce une astuce pour faire revenir les gens quatre fois de suite ?

Il y a ainsi une mauvaise façon d'aller au-devant de ces œuvres nouvelles de nouveaux photographes : comme si on allait faire son marché, à la pêche au trésor, à la trouvaille, perché sur sa culture avec des certificats d'aptitude et des prix d'honneur dans la poche. Une chose, certainement subséquente de ce que nous venons d'essayer de dire, est très touchante dans cette exposition de jeunes photographes : une espèce de défiance, et de panique, comme si le paysage était réellement bouché, et qu'il faille vraiment se décarcasser, se démarquer, comme hors de l'histoire et jusqu'à hors de soi-même, pour apparaître.

Ces jeunes photographes sont prêts à affaiblir leur niveau de vision, à mettre leur objectif au dernier stade de la myopie, comme pour vouloir refaire naître un monde usé par ses images tangibles. Ils sont prêts à livrer leur corps, à l'emballer, à le scarifier, à le ligoter pour en faire un objet spectaculaire. On dirait qu'ils ne savent plus où donner de l'image, dans quoi tailler leurs cadres, quels modèles et quelles extrémités trouver. A la fois le beau désordre de l'adolescence et la détresse qu'il y a à se présenter au seuil d'une fonction artistique et sociale.

HERVÉ GUIBERT.

★ 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 14 juillet et du 1er août au 9 septembre.

■ **ATELIERS D'ARTISTES. — M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré trente-cinq ateliers-logements destinés à de jeunes artistes plasticiens et situés à la Fondation des arts graphiques et plastiques à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). A cette occasion, M. Lang a souligné que son ministère avait consacré, en 1984, 7,8 millions de francs à réhabiliter ou construire des ateliers d'artistes (contre 2,1 millions en 1981).**

NOTES

« MARJORIE » de Martin Ritt

Une initiation rurale

En 1928, une femme de lettres new-yorkaise quitte son mari mondain pour aller écrire des romans « gothiques » à Cross-Creek, en Floride, où elle a acheté, par correspondance, une maison et une orangeraie. Si l'on en croit le film, tiré des mémoires de Marjorie Kinnan Rawlings, celle-ci était une femme tenace. Elle trouva la maison délabrée, l'orangeraie à l'abandon. Rien ne l'arrêta. Elle s'adapta à une terre en apparence inhospitalière et découvrit, au contact des « pauvres Blancs » et des Noirs du voisinage, sa véritable vocation littéraire.

Présenté au Festival de Cannes 1983, *Cross Creek* (devenu *Marjorie*) fut accueilli fraîchement. Certes, les bons sentiments ruissellent, mais on y apprend bien des choses sur l'auteur de *Jody et le faon* (curieuse genèse du roman qui fut porté à l'écran, en 1946, par Clarence Brown). La mise en scène de Martin Ritt s'attache à des rapports humains qui sont, pour Marjorie, une initiation. Mary Steenburgen est l'attachante héroïne de ce film aux images panthéistes qu'on distribue aujourd'hui dans le sillage de la vague écologique venue des Etats-Unis.

J. S.

★ Voir les exclusivités.

« DROLE DE SAMEDI » de Bay Okan

Une journée trop particulière

Un samedi, jour de marché, de promenades et d'achats, à Neuchâtel, la vie quotidienne semble se détraquer pour un certain nombre de gens. Idée de scénario séduisante. Mais, pour le résultat, on attendait mieux de Bay Okan, réalisateur originaire de Turquie et fixé en Suisse, auteur du *Bus* (1976), odyssée, dans Stokholm, de travailleurs turcs immigrés.

Drôle de samedi est une mosaïque de scènes humoristiques et grinçantes, introduisent le ton ravageur de la « comédie italienne » dans un univers suisse réglé comme une horloge. Cela prend par moments (Villeret en boucher devenant un tueur fou, une leçon de conduite avec Michel Blanc au volant, un sale gamin ravageant une garderie), à d'autre pas (Francis Huster, le regard perdu dans le vague auprès d'une Carole Laure limitée dans sa fantaisie). Zouc, qui paraît peu, est pourtant l'interprète la plus étonnante de cette chronique tournée en 1982 et dont l'ironie s'est peut-être émoussée à force de rester au placard.

J. S.

★ Voir les exclusivités.

AU CAFÉ DE LA GARE

Le burlesque de Marc Jolivet

Marc Jolivet a longtemps fait équipe avec son frère Pierre : comédiens, chanteurs, danseurs, tous les deux avaient adopté des personnages de comédie musicale dont la liberté de ton était parfois traversée par une folie galopante.

En cavalier seul, Marc Jolivet présente aujourd'hui au Café de la gare un spectacle de caricaturiste plein d'invention, de vivacité, et d'une force comique soutenue d'un bout à l'autre des quatre-vingt-dix minutes de sketches, de gags, de diversion et d'interpellation. Jolivet aime le burlesque, l'absurde sans aucune retenue. Il joue avec bonheur de ces gammes voisines en préservant la spontanéité et la disponibilité d'esprit. De la collaboration avec son frère, Marc Jolivet a gardé le sens d'un spectacle ouvert, large, la nécessité de partenaires qui lui renvoient la balle avec efficacité.

C. F.

★ Café de la gare, 20 h 30.

AU FESTIVAL TARBES-PYRÉNÉES

Jazz mélanges

Pour sa cinquième édition, le Festival Tarbes-Pyrénées a ouvert le 21 juin le feu des festivals de l'été avec un programme surprenant : premièrement, la route des festivités commence par le Sud-Ouest, ce qui est une surprise, deuxièmement, elle est plus généreusement ouverte aux mélanges que le parcours obligé des grandes tournées du soleil.

Après McCoy Tyner, Luther Allison, Michel Roques, Daniel Humair avec François Jeanneau, et Manu Dibango, le Parvis de Tarbes se prépare à accueillir Sylvain Marc, Eric Lelann, Mimi Lorenzini, le Vienna Art Orchestra et Henri Guédon... Animations des rues, stages de percussions dirigés par un Guédon transformé en grand pédagogue.

Tarbes va son bonhomme de chemin. Avec une sincérité que ne prolongeront pas forcément les grandes entreprises de prestige. Affaire à suivre, jusqu'au 29.

F. M.

★ Le Parvis, 65420 Ibos-Tarbes. Tél. : (62) 93-18-55.

DANSE A LA BASTILLE

Montréal - Paris

Après Julie West, Edward Look et les jeunes groupes de l'Ontario, un échange Montréal-Paris permet de découvrir quatre nouvelles compagnies canadiennes. Elles ont en commun une forte et belle vitalité, une tendance aussi à abuser de la danse-contact, panacée, lassante dans ses effets acrobatiques.

On retiendra la science du mouvement de Louise Parent, l'énergie effervescente quoique un peu floue de Ginette Laurin et le sens théâtral d'Hélène Blackburn, qui rappelle Maguy Marin.

Michèël Montanaro crée l'événement avec *Parallel Lines*, spectacle magistralement construit, où la vidéo s'intègre à l'espace chorégraphique. La musique répétitive (également de Montanaro) permet aux cinq danseuses de soutenir le rythme d'une gestuelle complexe, changeante, pleine d'humour. Ici comme chez la jeune Belge Anne-Teresa de Keersmaeker, il y a relance d'une « post modern dance » qui s'essoufflait.

M. M.

★ Théâtre de la Bastille, 19 heures.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h : Robert le Diable.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Barbier de Séville.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 ; Feydeau (Comédies en un acte).

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ballet théâtre français de Nancy.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI 16 h : César Vallejo : Canciones de Hogar, de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée (278-37-29) : 17 h 30, Martin et Léa, d'A. Cavalier ; 20 h 30, le Courage du peuple, de J. Sanjines ; Hommage à nicole Védrès ; 15 h : Paris 1900, LA Vie commence demain ; Les contemporains : itinéraires des collections : 18 h, Richard Serra (plastique et cinéma) : Théâtre : Théâtre international de langue française : 15 h et 21 h ; (programme à l'accueil).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : K. Zimerman, piano, Kyung-Whachung, violon.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; 15 h : la Mort d'Agrippine.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) 20 h 30 : l'Ile de Satan.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) 20 h 30 : les Amoureux.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BASTILLE (357-42-14) 21 h Route 1 and 9.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : place de Breteuil.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Machine infernale.

CITÉ-ÉDEN (357-99-26), 22 h : Passions.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : le Baiser d'amour.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16) 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) 18 h 30 : Tromb Al-ca-zar ; 21 h 30 : Oiseau de jeunesse.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71) 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

☞ ESSAION (278-46-42) 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?.

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 21 h 45 : Skeaches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

MARIGNY (256-04-41) 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00) 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90) 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h 15 : Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44) 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65) 20 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63) 20 h 30 h : Amour et colère.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h : Cinq nô modernes.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

THÉATRE 33 (874-70-56) 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles : 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

LE MÉCÈNE (277-40-25), 21 h : Corinne Cousin, auteur-compositeur.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Jeudi 27 juin

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53) 21 h : La nuit remue, d'après H. Michaux.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L'opérette à l'Olympia.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium (524-15-16), 20 h 30 : Musiques et danses traditionnelles d'Irlande.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). – I : 20 h 45 : G. Pitiot ; à 22 h 30 : G. Lazert. – II : 20 h 45 : la Drague.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : Ch. Grimm, L. Capart.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

BASTILLE (357-42-14) 19 h : M. Montanaro.

CAFÉ DE LA DANSE (607-79-08) 20 h 30 : Cie C. Atlani.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) 20 h 30 : Révérence passagère.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30 : E. Petit.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75) 20 h 30 : Carmen.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 10 h et 14 h 30 : Ensemble Beijing de Chine.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

Les concerts

La table verte, 22 h : g. de Talhouet, E. du Breul (Maderna, Debussy, Mozart...).

Lucernaire, 20 h : C. Hinojosa, I. Villey (musique du XVIe siècle espagnole et mexicaine).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : D. Comtois-Cahen (W.F. Bach).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 21 h : Chœur et orchestre Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bach).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Albinoni, Marcello, Stanley...).

Dunois, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental, Ch. Paillard (Lotti, Vivaldi, Bach).

Sainte-Chapelle, 20 h 30 : C. Rocca (Bizet, Coste, Turina...).

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon ; 21 h 30 : la Légende des siècles.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orage provisoire.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

Les 19, 20, 24, 25 à 14 h 30 et 16 h 30 : les Fables de La Fontaine ; les 19, 20, 22, 24, 25 à 15 h 30 : Petrouchka ; les 19, 20, 22, 24, 25 à 21 h 30 : les Contes d'Andersen.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

VINCENNES, château, le 19 à 20 h : Antiqua Musica (Haëndel, Bach).

VILLE-D'AVRAY, château et église, le 19 à partir de 18 h : atelier de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Saint-Saëns).

BRY-SUR-MARNE, Hôtel de Malestroit, le 21 à partir de 18 h : ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Mendelsohn, Suk...).

CANAL DE L'OURCQ, les 22 et 23 à partir de 16 h : Ensemble instrumental Andonia, dir. : M. Boursiac (Lulli, Vivaldi, Rameau...).

CHARENTON, Kiosque, le 23 à 18 h 30 : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Strauss, Offenbach, Mouret...).

MEAUX, cathédrale, le 23 à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach, Haëndel).

SAINT-DENIS, musée de la Légion d'honneur, le 23 à 16 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Schubert, Mendelssohn).

MANTES, collégiale, le 25 à 18 h 30 : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Bach).

En région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), 22 h : Ch. Cannavese, Cl. Carrière, M. Gaudry.

NANTERRE, Auditorium M.-Ravel (774-93-19), 21 h : F. Garnier, N. Brochot, X. Julien-Laferrière, F. Gneri, Ch. Roy.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Basilique, 20 h 30 : Philharmonia de Londres.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : les Précieuses ; Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS.

Festival de l'Ile-de-France, (723-79-16)

PARIS, Église Sainte-Clotilde, 21 h : Quatuor Parisii ensemble instrumental J.-W. Audoli (Debussy, Vivaldi, Haydn).

XXIIe Festival du Marais (887-74-31)

THÉATRE
Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont 21 h 30 : Mangeront-ils ?
Cave gothique de l'hôtel de Beauvais 22 h : A quelque chose hasard est bon.
CONCERTS
Église Saint-Merri, 21 15 : English concert (Haendel, Bach).

Festival de la butte Montmartre (262-46-22)

16 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 21 h 30 : contes d'Andersen.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Dorothée cherche l'amour, de E.T. Greville ; 19 h, Troublez-moi ce soir, de R. Baker ; 21 h, Tales of Manhattan, de J. Duvivier.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma mondial : Perdu dans la brousse, de A. Kimmins ; 17 h, la Vallée de l'or noir, de R. Thomas ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Sus anos Dorados, de E. Martinez-Lazaro.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 1er (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHALEUR ROUGE, (All., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (742-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CONSUL (A, v.o.) : UGC Odéon, 6e (255-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Marignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (jusqu'au 30 inclus) (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRENCH LOVER (A, v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 6e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE, film botswanais de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ASPERN, film français de Eduardo de Gregorio : Studio 43, 9e (770-63-40).

DESIDERIO, film italien de Anna-Maria Tato (v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE, film américain de John Boorman (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GROS DÉGUEULASSE, film français de Bruno Zincone : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES, film américain de Lawrence Dane (v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

VISAGES DE FEMMES, film ivoirien de Désiré Écaré (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).



SPECTACLES

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES PLAISIRS INTERDITS (It. v.f.) (**) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Delta, 9e (878-01-18).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

L'ASCENSEUR (Fr.) (*) : *Maxéville*, 9e (770-72-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01) Rialto, 19e (607-87-61).

Jeudi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après Jules Romains, adaptation Marcel Jullian et F. Villiers, avec J.-C. Brialy, J.-C. Dauphin (rediff.).
Deuxième épisode, le meilleur de cette adaptation de l'œuvre de Jules Romains avec ses climats, ses milieux différents pris dans le champ collectif de l'histoire. Quinette, libraire-relieur poussiéreux, se transforme peu à peu en assassin maniaque et insolent.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Avec M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, député, en direct de Fréjus.

22 h 45 Journal.
23 h 5 Etoiles à la une.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La troisième guerre mondiale.
De R.-L. Joseph, réal. D. Greene.
Deuxième et dernier épisode. Conscients des dangers d'un affrontement militaire qui pourrait conduire à une troisième guerre mondiale, Washington et Moscou maintiennent cependant leur position dure...

22 h 5 Magazine : Carte de presse.
Proposé par H. Chabalier et M. Honorin.
(Lire notre article ci-contre.)

23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : 28 juillet 1976, qui a tué Christian Ranucci ?
Emission de P. Alphonsi et M. Dugowson. Avec la collaboration de G. Perrault, R. Colombani, R. Gicquel et F. Pottecher.
Accusé du meurtre d'une fillette de huit ans, Christian Ranucci a été guillotiné le 28 juillet 1976. Une « affaire » qui n'a cessé pourtant d'être remise en question à cause de nombreuses erreurs et contradictions ; elle a été relancée successivement par la publication du livre le Pull-over rouge *de Gilles Perrault, puis par le film (du même nom) de Michel Drach. Témoignages et commentaires d'époque reconstituent le puzzle dramatique de cette « histoire d'un jour ». Cette émission examine le système judiciaire français et ses possibilités de dérapage. Elle sera suivie par un débat entre un avocat et un juge d'instruction.*

22 h 20 Journal.
22 h 45 Bleu outre-mer.
23 h 35 Prélude à la nuit.

FR3-PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les énergies nouvelles : l'atome ; **17 h 20**, Woody Woodpecker ; **17 h 25**, Quoi de neuf (l'actualité du livre et du disque) ; **17 h 40**, Fraggle rock ; **18 h 5**, Série : Dynastie ; **18 h 55**, Atout PIC ; **19 h**, Le petit journal d'un curé de campagne ; **19 h 15**, Journal.

CANAL PLUS

20 h 35, **Litan**, film de J.-P. Mocky ; **22 h 40**, **Madame Claude n° 2**, film de F. Mimet ; **0 h 20**, **l'Histoire de Pierra**, film de M. Ferreri ; **2 h**, Michel Sardou au Palais des congrès.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Etrangine », de R. David. Avec C. Hubeau, C. Laborde, M. Rayer...
21 h 30 Vocalyse : la voix dans l'œuvre de Iannis Xenakis.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : *Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur*, de Beethoven ; *Symphonie n° 9 eu ut majeur*, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Muti, sol. E. Guilels, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5 Judy Garland : les introuvables ; à 24 h, escales américano-latines : Buenos-Aires.

Vendredi 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Dessin animé : Tom et Jerry.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bergeot.
20 h Journal.

20 h 35 Gala d'ouverture du Midem 85 (en différé).
Avec Village People, Richard Berry, Telephone, Talk Talk, Toure Kunda, Bernard Lavilliers et Paul Young.

21 h 50 Téléfilm : l'Enfant fusillé.
De J.-M. Drot, avec M. Garrel, M. Meriko...
Toute sa vie durant, Yanis, un Grec d'une quarantaine d'années, est hanté par le regard que lui a jeté un jeune condamné à mort au moment de son exécution.

23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Découverte du golf.
15 h Tennis à Wimbledon (et à 17 h 40).
15 h 40 Le Tour de France 1985.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
26e et dernier épisode. *Tandis que Prădal montre à Nicolo les dernières pièces à conviction, Alexandra accuse violemment sa mère de lâcheté et de complicité dans l'affaire Teddy.*

21 h 35 Apostrophes.
Sur le thème « Au risque de l'aventure », sont invités : Yves Courrière (Joseph Kessel, ou sur la piste du lion), *Christian Dedet* (la Mémoire du fleuve), *Alain Hervé* (Robinson), *Olivier de Kersauzon* (Mémoires salées), *Cizia Zykë* (Oro).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Thérèse Desqueyroux.
Film français de Georges Franju (1962), avec E. Riva, P. Noiret, E. Scob, S. Frey, J. Perez (N.).
La femme d'un propriétaire des Landes a voulu empoisonner son mari. Au procès, elle a bénéficié d'un non-lieu grâce au témoignage qu'il a rendu en sa faveur. Elle va tenter, en vain, de lui expliquer la raison de son acte.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : Manimal.
De G.-A. Larson, réal. D. Haller, avec S. Mac Corkindale, M. Anderson...
Deuxième épisode où l'on voit un diplomate véreux, un illusionniste assassiné sur scène. Le tigre du Bengale est-il responsable ?

21 h 20 Vendredi : les Médicales, Bonne santé sans frontière.
Cette émission montre le rôle de la médecine aéronautique et aérospatiale au cours d'un vol Paris-Fort-de-France. Celle-ci étudie les comportements physiologiques et psychologiques de l'homme privé de repères terrestres.

22 h 20 Journal.
22 h 40 Florac 85.
Six pays européens ont exécuté en février dernier une manœuvre concertée contre un incendie de forêt en Lozère. On suit les manœuvres sur le terrain.

23 h 5 Musiclub.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; **9 h**, **Retenez-moi ou je fais un malheur**, film de M. Gérard ; **10 h 30**, **le Survivant d'un monde parallèle**, film de D. Hemmings ; **11 h 50**, Venise sous les masques ; **13 h 5**, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; **13 h 45**, Superstars ; **14 h**, **Ragtime**, film de M. Forman ; **16 h 30**, Les enfants stars d'Hollywood ; **18 h**, Jeu : 4C+ ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, Tout s'achète ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 35**, Superstars ; **21 h 5**, **le Pigeon**, film de M. Monicelli ; **23 h**, **Triple Cross**, film de T. Young ; **1 h 10**, **Madame Claude n° 2**, film de F. Mimet ; **2 h 45**, Document : Les filles d'Hollywood ; **3 h 40**, **Signes extérieurs de richesse**, film de J. Monnet ; **5 h 10**, **Les doigts du diable**, film de A. Zacharias.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h**, Le goût du jour ; **8 h 15**, Les enjeux internationaux ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance ; **9 h 5**, Matinée du temps qui change ; **10 h 30**, Musique ; **11 h 10**, L'école hors les murs ; **11 h 30**, Feuilleton ; **12 h**, Panorama ; **13 h 40**, On commence ; **14 h**, Un livre des voix : « La montagne morte de la nuit », de Michel Bernanos ; **14 h 30**, Sélection prix Italia : le Cercle de craie ou le jugement de Salomon ; **15 h 30**, L'échappée belle : à rame, à voile et à moteur ; **17 h 10**, Le pays d'ici, à Boulogne-sur-Mer ; **18 h**, Subjectif : Agora... (Colette Deblé) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; **19 h 30**, Les grandes avenues de la science moderne : les images du Big Bang ; **20 h**, Musique, mode d'emploi.
20 h 30 Le grand débat : inégalités, différences, racisme. Avec Y. Christen, H. Desir, G. Faye, P.-A. Taguieff.
21 h 30 Black and blue : voyage aux Etats-Unis.
22 h 30 Nuits magnétiques : redécouverte.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h 10**, L'imprévu ; **9 h 8**, Le matin des musiciens ; **12 h 5**, Le temps du jazz ; **12 h 30**, Concert ; **14 h 2**, Repères contemporains : W. Rihl, M. Puig ; **14 h 45**, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; **15 h**, Verveine-Scotch : Verveine-Scotch en spot ; **17 h**, Histoire de la musique ; **18 h 2**, Les chants de la terre ; **18 h 30**, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; **19 h 15**, Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne ; **20 h 4**, Avant-concert.
20 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 22 juin 1984) : *Symphonie n° 5*, de Hartmann ; *Concerto pour piano et orchestre n° 14*, de Mozart ; *Symphonie n° 6 en fa majeur*, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, sol. O. Gardon, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 24 h, Musique traditionnelle : Hafez et la musique.

COMMUNICATION

Accord entre députés et sénateurs sur les droits d'auteur

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 26 juin, après l'avoir précisé, le texte de l'accord intervenu entre députés et sénateurs en commission mixte paritaire sur les droits des auteurs et des artistes interprètes. Les communistes et l'UDF se sont abstenus. Le RPR et le PS ont voté pour.

La version retenue est plus proche de celle des sénateurs que de celle des députés. Ainsi la protection du droit des auteurs et de leurs descendants n'est prolongée jusqu'à soixante-dix ans que pour les compositions musicales. En revanche, les logiciels ont été expressément rangés parmi les œuvres protégées par la loi de 1957. Pour la distribution par câble, c'est la proposition sénatoriale qui a été retenue, mais c'est celle de l'Assemblée pour la diffusion par satellite qui a été acceptée. Pour les œuvres publicitaires, la création d'une commission qui aura à trancher les différends entre auteurs et producteurs, a été décidée ; elle sera présidée par un magistrat désigné par le premier président de la Cour de cassation.

Pour les droits voisins des droits d'auteur, l'accord s'est fait sur le principe que la signature d'un contrat entre artistes interprètes et producteurs d'œuvres audiovisuelles vaudra autorisation de fixer, reproduire et communiquer les prestations de l'artiste interprète. Mais une rémunération distincte devra être prévue pour chaque mode d'exploitation, cette obligation étant encore renforcée par un amendement voté par l'Assemblée.

Le montant des rémunérations sera fixé par voie de convention collective ou à défaut par voie d'accord spécifique. Le caractère salarial des rémunérations des artistes interprètes a été étendu à toutes ces formes de rémunération. Enfin malgré quelques hésitations, l'Assemblée a repoussé au 1er janvier 1986 l'entrée en vigueur de cette loi.

A VOIR

Le marché du corps

Les Français ont, paraît-il, peu de goût pour la savonnette ou le dentifrice. Il n'en est apparemment pas de même pour les produits cosmétiques : ils y ont laissé, cette année, 14,5 milliards de francs, l'équivalent du dixième de notre budget de la défense nationale... Et trois millions d'entre eux peaufinent, régulièrement, leurs muscles dans des salles de gymnastique en tout genre. Ne pas vieillir, être tout beau, tout mince, tout bronzé, voilà le rêve. Le marché du corps explose. Un marché juteux où les arnaques se multiplient. Le magazine mensuel d'Antenne 2, « Carte de presse », décortique ce phénomène à travers une enquête d'Elisabeth Salvaresi et Gilles Chevallier.

Tambour battant, les deux journalistes nous entraînent sur les pistes de la beauté. Avec humour, mais aussi beaucoup de sérieux. Peu de choses ont échappé à leur regard. On en rit souvent. On s'en effraie également, tant la crédulité, en ce domaine, est exploitée avec cynisme. On reste perplexe devant les témoignages de ces pharmaciens qui, doutant eux-mêmes de l'efficacité de certains produits, déclarent sans ambages : *« Nous ne pouvons plus nous contenter de vendre les médicaments, qui sont trop bon marché. Sans les cosmétiques, nous n'aurions plus qu'à fermer boutique. »*

Plus préoccupant encore est le coup de frime technologique que représentent de nouveaux métiers, comme la dermo-esthétique, la bio-esthétique, la biosculpture, nés ces dernières années et dans lesquels sont entrés bon nombre de membres des professions médicales. Un créneau rentable, où il fait bon se précipiter à 5 000 francs ou 6 000 francs le « dégraissage » de 5 millimètres de cellulite ! Tant pis pour les bavures, et il y en a, parfois, de dramatiques, dont le chemin peut aussi être celui de la mort.

ANITA RIND.

★ « Carte de presse : La beauté, service (non) compris », A 2, jeudi 27 juin, 22 h 5.

LA HAUTE AUTORITÉ EST SAISIE DU CAS DE LA RADIO IDF-102,9

M. Alain Billon, député de Paris (PS), s'est inquiété, le mercredi 26 juin à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement, à propos de la situation de la nouvelle station (IDF-102,9) lancée par M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne et président du Conseil régional d'Ile-de-France, dont l'émetteur a été endommagé par un attentat le 22 juin.

Au-delà de cette agression inexcusable, la réponse de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication a porté sur « *la légalité* » des conditions de lancement de cette radio. Constatant qu'il avait été annoncé par ses responsables que cette station locale prenait la suite de Radio 77 FM, le Secrétaire d'Etat a expliqué « *Il nous semble, en l'état de nos vérifications et dans l'attente d'une réponse de la Haute Autorité à notre demande d'explication signifiée le 14 mars 1985 qu'il s'agit bien d'un nouveau service de radiodiffusion* », expliquant également que la puissance de son émetteur gênait d'autres radios locales privées.

Aussi M. Fillioud a conclu : « *Il convient donc que la loi soit respectée. Dès que la Haute Autorité aura procédé à son enquête les pouvoirs publics feront le nécessaire. Si nos informations sont exactes, c'est un élu de la nation aux responsabilités importantes qui serait à l'origine de cette situation illégale. Nous le déplorons mais cela n'empêchera pas le droit commun de s'appliquer* ».

M. PAUL DINI CANDIDAT A LA REPRISE DU QUOTIDIEN « L'UNION »

Président-directeur général de Comareg SA, groupe multimédia spécialiste de la presse gratuite, M. Paul Dini a présenté, mercredi 26 juin, sa candidature pour la reprise du quotidien *l'Union* auprès du tribunal de commerce de Reims. Il a fait part de sa démarche au comité d'entreprise de *l'Union* mais ne souhaite faire aucun commentaire sur ses intentions « *avant de connaître la décision du tribunal* ». A l'issue de la réunion du comité d'entreprise, un documnt annonçant 128 licenciements, 67 préretraites, 18 mutations avec changement de contrat et 50 changements de statuts a été remis au personnel du quotidien, apprend-on de source syndicale.

Le groupe industriel Thirion, d'Epinal, s'est déclaré également intéressé à la reprise du journal qui a été mis en règlement judiciaire le 23 mai dernier.

M. Paul Dini est le créateur de la Comareg SA, société qui édite une cinquantaine de publications hebdomadaires gratuites dans le Sud-Est, l'Est, l'Ouest et une partie du Sud-Ouest. Avant l'arrivée de M. Robert Hersant au *Dauphiné libéré*, en juin 1983, M. Paul Dini était entré dans le groupe en qualité de président du directoire. En 1984, la Comareg SA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 300 millions de francs, chiffre qui devait être porté, selon les prévisions de la société, à 500 millions de francs en 1986.

● *Bataille juridique autour des éditions Dupuis.* – Les groupes Hachette et Bruxelles Lambert ont fait appel du jugement du tribunal de commerce de Bruxelles, qui reconnaissait la validité de la vente des Editions Dupuis aux Editions mondiales. Ce jugement indiquant que la famille Dupuis a « *commis une faute qui justifie une réparation* », les groupes Hachette et Bruxelles Lambert ont entamé une procédure de dommages et intérêts contre les propriétaires du groupe belge de bande dessinée et leur réclament 75 millions de francs.

● *Au « Quotidien de Paris ».* – Une réunion du comité d'entreprise du *Quotidien de Paris* est convoquée ce jeudi 27 juin en fin d'après-midi, au cours de laquelle M. Philippe Tesson annoncera les mesures qu'il compte adopter pour « relancer » le journal (*le Monde* du 27 juin). Rappelons qu'en mars dernier une trentaine de licenciements étaient ainsi annoncés, dont celui de quinze rédacteurs, et que M. Philippe Tesson avait pris personnellement en charge la direction de la rédaction, ce qui amenait M. Bernard Morrot, qui occupait cette fonction, à démissionner.

● Actualités 22, *nouveau journal des Côtes-du-Nord.* – Le conseil général des Côtes-du-Nord se lance dans la communication. Seul département « de gauche » de l'Ouest, il était le seul en Bretagne à ne pas avoir de publication. En lançant *Actualités 22*, le président de l'assemblée départementale, M. Charles Josselin, souligne qu'il est « *le journaldu département et non celui du conseil général* ».

La premier numéro qui vient d'être présenté à la presse est l'aboutissement d'une démarche originale, en concertation avec l'atelier de communication de la Société d'économie mixte d'aménagement et d'études de la Bretagne (SÉMAEB) qui veut précisément éviter l'aspect « propagande ». Ce journal bimestriel de format tabloïd est le premier élément de cette nouvelle stratégie de communication *(Corresp.)*

ANNONCES CLASSÉES

emplois internationaux

Au-Pairs required for select families in Ireland. For information contact : Au-Pair Elite, 8 Seacourt, Loughshinney, Co. Dublin, Ireland.

emplois régionaux

Agence d'Urbanisme Franche-Comté

recherche URGENT

DIRECTEUR (H.F.)

12 ans d'exp. minimum. Formation INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE. Excellente maîtrise des études d'urbanisme et d'aménagement. Sens des contacts au plus haut niveau. Libre très rapidement.

Adresser demande manuscrite et C.V. détaillé à M. le Président de l'AUTB : 3, quai Vauban, 90000 BELFORT.

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de son développement la société DECOR 2000 rech. 3 CADRES COMMERCIAUX capables d'animer une force de vente. c.v. exigé. 7 V.R.P. EXCLUSIFS possédant voiture débutants acceptés. Tél. : 843-12-75. 843-81-42.

Institut Privé Enseignement Supérieur, recherche pour AOUT et SEPTEMBRE ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIÉS Droit, Analyse Economique, Math Stat. Ecrire sous le nº 309.197 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ensemble Scolaire St-Michel Etablissement sous contrat TA1, A2, B, C, D. BTS informatique recherche

PROFESSEURS COMPTABILITÉ ET DROIT DACTYLOGRAPHIE INFORMATIQUE

(licence ou Miage)

Contacter 374-79-52.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE 25 ANS

Libre à partir de septembre 1985, souhaite intégrer équipe dynamique, secteur bancaire si possible.
Ecr. s/nº 6773 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE INDÉPENDANT

8 ans d'expérience, haut niveau, économie, social + informatique scientifique (télécommunications) recherche : tous travaux conception et collaboration rédactionnelles (journaux d'entreprises, pub...) Etudierait toutes propositions.

Ecrire sous le nº 69.804 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire parfaitement bilingue (français-anglais), excellentes notions d'espagnol, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Tél. : 336-51-04.

enseignement

MATH CONTACT

STAGES INTENSIFS EN JUILLET

MATH/PHYSIQUE

7 ÉLÈVES MAX. PAR CLASSE 16, rue du Mail, 75002 PARIS. Tél. : 236-31-63. Mº Sentier.

formation professionnelle

FORMATION INFORMATIQUE

ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mº George V
Tél : 723.55.18

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L M).B.P. 291, 09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

(moins de 5 C.V.)

A VENDRE
R5 GTL 83 ess., gl. arrière, gris métal. 43.000 km, options 33.000 F. Tél. : 906-23-51.

divers

HAUT DE GAMME
LANCIA THEMA
AUTOBIANCHI Y10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

L'immobilier

appartements ventes

(1er arrdt)

HALLES ST-HONORÉ

LUXUEUSE RÉNOVATION Appt 140 m², living, 3 chbres 3 bains, CALME, SOLEIL GARBI - 567-22-98.

J.J.-Rousseau, 130 m². 703-32-31.
JARDINET D'HIVER

(3e arrdt)

RUE TOLBIAC

surface à aménager sur cour clair, calme, mezzanine, finit. personnalisées. 329-58-65 ou sur place, 150, rue Tolbiac, samedi de 13 hres à 18 hres.

(5e arrdt)

NEUF JARDIN DES PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate Reste 1 appartement de 5 pces, 118 m². Vis. témoin tous les jours, 14 h/19 h sauf mercredi et dimanche

5e FACULTÉS, 100 m² Belle entrée, poutres et colombages. Séjour, 40 m², 2 chbres Confort. URGENT. 705-31-13.

(6e arrdt)

PLACE 18-JUIN

225 m², plein sud gd standing. Excellent état JUBLOT. 225-17-17.

Rue de l'Eperon, bel imm. 18 siècle, petit studio refait neuf Téléphone : 633-44-00 ou (35) 90-27-06.

(7e arrdt)

RUE AMÉLIE - 1 PIÈCE avec douche, coin cuisine 5e étage, clair. 329-58-65.

BOURBONNAIS. 290 m²

Triple récept. + 4 chbres 3 bains entièrement à refaire 3.300.000 F. EXCLUSIVITÉ EMBASSY - 562-16-40.

(10e arrdt)

PRÈS GDS BOULEVARDS

R. DE LANCRY, petit studio, tt cft. Visite sur rendez-vous. TREVAL : 277-62-23.

(11e arrdt)

Mº VOLTAIRE
2 PIÈCES. 182.000 F
entrée, cuis., grand débarras confort possible exceptionnel IMMO MARCADET. 252-01-82

(12e arrdt)

12e arrdt, Mº BEL-AIR, bon imm., 4e ét. Excellent 4 P. + cuis., w.-c., bains, entrée, chf. centr. indiv. 765.000 F. Téléphone : 357-63-33.

DAUMESNIL

dans imm. pierre de t., asc. 2 PIÈCES
- Libres, 41 et 50 m².
- Occ. Loi 48, 36 et 48 m².

Téléphone : 720-33-17.

(14e arrdt)

5' PORTE ORLÉANS Gd et vrai studio, tt cft, refait nf, 7e ét. Imm. récent. 270.000 Téléphone : 526-99-04.

ALÉSIA, bel imm., 5e étage sans ascenseur, beau dble séj., 1 chbre, balcon, soleil. 720.000 F. SIT. 327-28-27.

(16e arrdt)

EXELMANS

Beau studio, séjour, entrée cuisine, w.-c., salle d'eau 400.000 F. Vis. 14 h/18 h. 92, rue Chardon-Lagache.

(18e arrdt)

BARBÈS

dans imm. pierre de taille
– 3 P., 270.000 F.
– 55 et 20 m², dernier étage. 300.000 F. Tél. 359-70-05.

45 m². 192.000 F

Bel imm. 1930 ch. centr., asc., entrée, living dble, cuis., s. de bns, w.-c., dressing, urgent. Immo Marcadet. 252-01-82.

(94 Val-de-Marne)

IVRY. Proximité métro, RER 4 P. en duplex de petit imm. nf. 800.000 F. park. compris P.C. SEMI 672-41-39.

(Province)

CLERMONT-FERRAND, prox. CHU, imm. 1981, studio 28 m², meublé, cuis. équip., balcon, 1er ét., asc., parking. 250.000 F. Tél. (73) 84-58-44, H.B.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT

LOFT, atelier ou surface à rénover 3e, 11e, 12e, 13e, 20e arrdts. Tél. 223-73-73.

locations non meublées offres

(Paris)

Métro Brochant, dans petit hôtel particulier, 2/3 pièces, tout confort. 2e étage sur jardin 2.900 F + charges Téléphone : 574-45-88.

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75 B.P. 114 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

locations non meublées demandes

(Paris)

Etude cherche pour CADRES villas, ttes banl., loyer garanti. Téléphone : (1) 889-89-66 283-57-02.

(Région parisienne)

Pour ingénieurs, cadres supérieurs et employés mutés IMPORT. Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P., STUDIOS, VILLAS Paris, banlieue. 503-30-33.

Collaborateur journal muté à Paris recherche, libre 1er septembre au plus tard, maison ou appartement 3 chbres minimum. Banlieue (Ouest, Sud, Est) ou Paris, quartier résidentiel. Pour rendez-vous et visite : (30/6, 1/7 et 2/7). Téléphone : 272-33-05.

locations meublées demandes

(Paris)

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

villas

COTE D'AZUR VAROISE

Villa provençale tout confort 6 p.p., vaste s/sol, terrasses, bâtie s/7.500 m² partie boisée, vue panoramique sur mer et collines. Prix : 1.570.000 F. Tél. : 94/90-68-55 ou 94/98-63-26 ou écrire JVC. B.P. 6, Le Beausset.

châteaux

MORBIHAN 25 km, Golfe, Pt château XIX, 7 p., conft. parc 12 ha. POITOU CHATEAU XIV inscrit, 12 p., confort 7 ha. HOUDIARD LAVAL. Tél. : (43) 56-61-60.

maisons de campagne

NIÈVRE, 180 KM PARIS Fermette 4 P., cuis., salle d'eau, écurie, garage, chauf. fuel. 5.100 m², alt., vue. 245.000 F Possibilité crédit 100 % EGLI SAINT-SAUVEUR 89 Téléphone : (86) 45-57-31 ou soir (86) 47-10-51.

propriétés

SOLOGNE A vendre petits TERRITOIRES avec bons étangs de chasse Ecr. Havas Orléans, no 203571 BP 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

PROVENCE, prox. Vaison-la-Romaine, ppté 2 mas, 235 m², rénovation de qualité, terrain 3.300 m², piscine, vue. Téléphone : (75) 28-70-10.

Région Sud Paris, 40 km (A6) propriété récente en pierres de l'Yonne, entrée, gde réception, 5 chbres, 2 bur., 2 s. de bns, cuis. aménagée, salle billard, gd sous-sol 4 voitures, buanderie, beau terrain paysagé boisé, 2.000 m² clos. NAULEAU 493-22-44.

LOIRET A 1 heure de Paris (A 6) région de Courtenay, proximité commerces, belle propriété sur 2 ha, maison de caractère avec étang, bois, rivière et source. De préférence à part. Libre à la vente Tél. (86) 53-21-76, apr. 16 h.

VAR

A 12 km env. des plages anciennes bastide (XVIIe), restaurée, nombreuses pièces (+ 300 m²), piscine, terrain arboré, fruitiers, de 6.000 m², terrasses, solarium, etc., aff. de caractère. Px : 1.850.000 F. Tél. : 94/90-68-55 ou 94/98-63-26 ou écrire JVC. B.P. 6, Le Beausset.

LOIR-ET-CHER Vends belle gentilhommière 8 ha. de parc, région de Montoire, avec maison de gardiens. Communs et bois, gdes caves dans colline. S'adresser Mº Roger Labourelx Téléphone : (1) 281-56-60.

Proche NIMES, demeure 18e, ayant conservé tt son caract., 10 p. exposées plein sud. chem., pt parc plein de charme. 1.300.000 F. Cabinet Jacques DIDIER, 20, bd Gambetta, NIMES. Tél. (66) 67-53-37.

HOUDIARD LAVAL Tél. : (43) 56-61-60. SAUMUROIS, près Loire Manoir XVIII, 9 p., 1 ha clos. Haut Anjou, ppté 8 p., b. état, près. bois, 12 ha. Demeure bourg XIX, 8 p., parc. prix modéré. BRETAGNE, côte Granit rose, ppté 9 p., conft, parc, 5 km Tréguier. Manoir XVI, 8 p., gdes dépendances, parc, 7 km St-Quay. . P. manoir granit, neuf, 6 p., piscine. Pt pnx. 29 S, près mer, maison caract., 5 p., 2.500 m². OUEST autres propriétés.

MONTFORT-L'AMAURY Jol. mais., anc. récept., 6 ch., impecc., joli jard. 6.000 m².
LARGIER 265-18-83

viagers

ETUDE LODEL 35, bd Voltaire, 75011 PARIS, tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

9e Trinité, beau 2 P. en duplex, bel imm. pierre. 165.000 cpt + 4.825 fms. 75 ans, appt loué 3.500/mois perçus par acquéreur. F. Cruz. 266-19-00.

Libre, gd 2 P. 55.000 cpt + 2.250 F par mois, 77/75 ans, 5e ét. s/gde cour, plein sud, 18e arrdt. tél. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PL. DES ÉTATS-UNIS, 16e

(près) h.p. 500 m² burx + 300 m² habitation, parkg. OFFICES SERVICE 720-97-92.

Locations

XVIe
domiciliation, siège social, const. Sté, secrét. tril, location bur., télex. Tél. 651-29-77.

2e OPÉRA	210 m²
8e CONCORDE	185 m²
8e HAUSSMANN	137 m²
8e ALMA 250-1	100 m²
8e SAINT-AUGUSTIN	300 m²
10e BONNE-NOUVELLE	450 m²
16e VICTOR-HUGO	530 m²
17e ROME	1 500 m²
17e GUY-MOQUET	345 m²

PRÉBAIL - 260-32-68.

8e HAUSSMANN 369 m², 800 m², 1 300 m²
PRÉBAIL 260-32-69.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES, CONSTITUTIONS (sans frais honoraires).
AGECO 294-95-28.
STATIONNEMENT AISÉ.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. Tél. 355-17-50.

bureaux

Votre adresse commerciale ou **SIEGE SOCIAL** loc. bureaux, secrét., télex **CONSTITUTION STÉS** ou création ttes entreprises. **ASPAC 293-60-50 +**

SIÈGE SOCIAL A PARIS Bureau ou domiciliation + services. Tél. : (1) 346-00-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

locaux commerciaux

Ventes

4 KM EST PARIS 8.600 m² - Plain-pied. Vente : 820 F le m2. PRÉBAIL - 260-32-68.

fonds de commerce

Achats

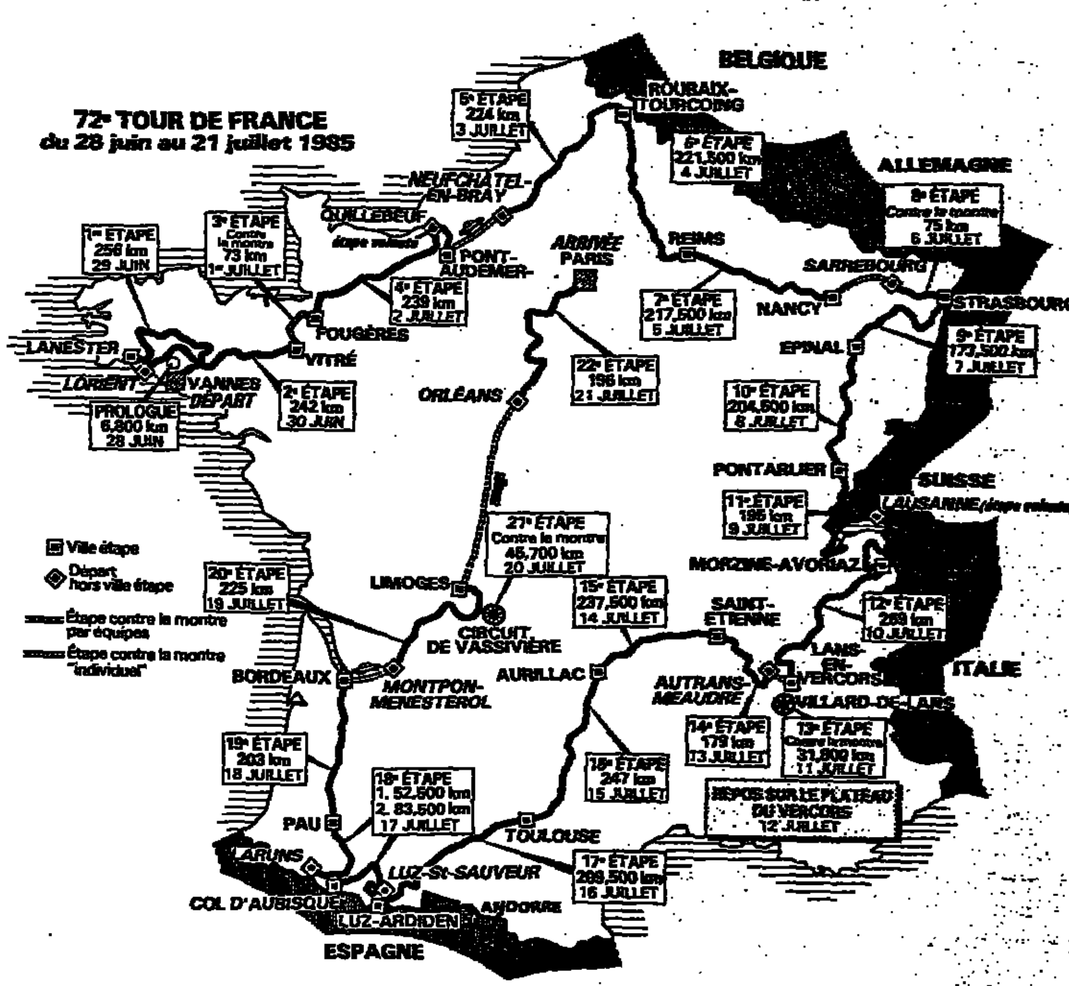
Achète garage ou dépôt 1 500 à 2 500 m², Paris, Petite Couronne. Ecrire s/réf. 10 612 à P. LICHAU SA, BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui trans.

Chef rech. bail océal, restaurant Neuilly 130 à 160 m². Tél. 333-45-79. M. MICHEL ou M. PATRICK.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault dans la roue de Merckx



Le Tour partira vendredi 28 juin sans Laurent Fignon vainqueur l'an passé, ni Jean-Claude Leclercq, le nouveau champion de France, qui s'estime trop tendre pour une épreuve de cette envergure. On comprend ses scrupules. Les difficultés de la course étalée sur 4000 kilomètres seront aussi diverses que nombreuses. Elles commenceront dès le prologue tracé sur le circuit bosselé de Cadoudal à Plumelec, où furent organisés naguère deux championnats de France et la première semaine comportera une succession d'exercices qui constitueront autant de pièges.

La montagne influencera, quant à elle, dix étapes de Strasbourg à Pau. Si les Alpes ont été sensiblement adoucies en dépit d'une arrivée à Morzine-Avoriaz (1 800 mètres), et d'une étape contre la montre sur les pentes du Vercors, les Pyrénées en revanche seront valorisées avec deux arrivées en altitude inédites, l'une à Luz-Ardiden (1 720 mètres), l'autre le lendemain au sommet de l'Aubisque (1710 mètres), qui sera escaladé deux fois au cours de la même journée.

Par ailleurs, les coureurs du Tour de France devront gravir une vingtaine de cols importants dont le Kreusweg, le Donon, la Colombière, le Granier, le Saint-Nizier, Aspin, et le Tourmalet, indépendamment de l'Aubisque. Entre les Alpes et les Pyrénées, ils franchiront le Massif central au puy Mary. Un tel découpage favorisera théoriquement les grimpeurs, mais les rouleurs bénéficieront de trois étapes contre la montre en individuel d'un total de 153 kilomètres, auxquelles il faut ajouter le prologue de 6,8 kilomètres et une « spéciale » par équipes de 75 kilomètres dès le troisième jour (Vitré-Fougères).

Fignon absent, Bernard Hinault sera le favori logique de cette épreuve destinée en priorité aux rouleurs complets. Il est en bonne condition physique depuis sa victoire dans le Giro et on sait que le doublé dans deux tours internationaux durant la même saison est parfaitement réalisable. Robuste, ambitieux et expérimenté, il dispose en outre d'une équipe solide qui a cependant raté le championnat de France. En cette occasion, Gomez, Bérard et Hinault lui-même furent victimes de la rivalité opposant les formations-vedettes. Les effets du marquage sont moins redoutables dans le cadre d'une compétition de longue durée, qui établit au fil des étapes une hiérarchie généralement plus rigoureuse. Aussi peut-on penser que le Breton ne se laissera pas surprendre par les attaques de diversion aux développements imprévisibles. S'il parvient à ramener le maillot jaune sur les Champs-Elysées, le 21 juillet prochain, il rejoindra au palmarès Anquetil et Merckx qui comptent cinq victoires chacun : un record.

Stratège

En d'autres circonstances, l'équipe Renault-Gitane aurait posé des problèmes à Hinault. Ce fut d'ailleurs le cas l'an dernier. Rassemblés autour de Fignon, les hommes de Cyrille Guimard offraient l'image de la cohésion et faisaient la loi sur la route. Depuis, le bloc s'est fissuré. Non seulement son leader, blessé, a été contraint de renoncer au Tour, mais, en outre, deux de ses meilleurs éléments : Vincent Berteau et Pascal Jules sont passés à «l'ennemi», Luis Ocana n'ayant pas hésité à faire dès maintenant de la surenchère pour les engager chez Fagor.

Les gagneurs d'hier n'évoluent plus aujourd'hui dans le climat d'euphorie qui prédispose aux grandes performances. Guimard en convient. Malgré son savoir et ses talents de stratège, il lui sera difficile de réaliser des prouesses avec une sélection affaiblie. Son nouveau chef de file, Charly Mottet vainqueur du Tour de l'Avenir en 1984 a-t-il les moyens de confirmer dès cette année ce succès prometteur? C'est l'une des questions-clés du Tour de France. Le jeune coureur de Renault possède la qualité foncière, mais il doit encore enrichir son bagage. Beaucoup lui préfèrent Pascal Simon, Millar, Roche, Kelly, Caritoux, Delgado, Criquelion, le champion du monde, et surtout l'Australien Phil Anderson en gros progrès semble-t-il. Les amateurs colombiens, Herrera en tête, seront à nouveau présents... et à suivre de près dans les Pyrénées.

Jeannie Longo convoitera pour sa part le Tour féminin. Un Tour divisé en deux parties distinctes et néanmoins complémentaires, l'Union cycliste internationale n'ayant pas autorisé – quelle hypocrisie – une compétition de dix-sept étapes pour les dames. Il y aura donc deux classements et un combiné portant sur... dix-sept jours de course.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

Wilander éliminé par Zivojinovic à Wimbledon

C'est la foudre qui est tombée, le 26 juin entre deux averses, à Wimbledon, sur le récent champion de Roland-Garros : le Yougoslave Slobodan Zivojinovic a éliminé au premier tour et en quatre manches ((6-2, 5-7, 7-5, 6-0) le suédois Mats Wilander. Agé de vingt et un ans et classé soixante-quinzième mondial, le Yougoslave, d'un fort gabarit (1,98 mètres pour 90 kilos), s'est imposé grâce à un service très puissant (seize aces) et des balles coupées qui ont laissé impuissant le vainqueur des deux derniers tournois du grand chelem.

En dépit d'une nouvelle contracture à la cuisse, le Français Yannick Noah a réussi à prendre une revanche sur l'Américain Brad Gilbert qui l'avait éliminé au tournoi de Fort-Myers. Les trois autres Français en lice mercredi, Henri Leconte, Pascale Paradis et Cathy Tanvier se sont également qualifés pour le second tour.

RÉSULTATS DU MERCREDI 26 JUIN

SIMPLE MESSIEURS
Premier tour
Premier quart du tableau

Lewis (NZ. 94) b. Shaw (GB., 110), 6-4, 6-2, 6-3 ; Steyn (Afr. Sud, 195) b. Barbosa (Br., 105), 6-4, 6-4, 6-2 ; Schwaler (RFA, 47) b. Van'T'Hof (EU, 183), 6-3, 6-2, 6-4 ; Kriek (EU, 10), b. Pecci (Par., 31), 6-4, 6-0, 4-6, 7-5 ; Edberg (Suè., 15), b. Doohan (Austr., 92), 6-2, 6-3, 6-4 ; Wilkison (EU, 44), b. Ostoja (Youg., 132), 6-4, 6-0, 2-6, 7-6.

Deuxième quart du tableau

Shiras (EU, 123), b. Leighton (GB), 6-3, 7-6, 6-3 ; Testerman (EU, 34), b. Miller (Austr., 213), 3-6, 6-3, 6-4, 6-2 ; Lapidus (EU, 80), b. Arias (EU, 26), 6-4, 6-4, 3-6, 6-7, 7-5 ; Connors (EU, 3), b. Simonsson (Suè., 129), 6-1, 6-3, 6-4 ; Pate (EU, 23), b. Fulwood (EU, 416), 6-3, 6-4, 6-4.

Troisième quart du tableau

Jarryd (Suè., 6), b. Panatta (It. 85), 4-6, 3-6, 6-4, 6-4, 6-3 ; Noah (Fr., 12), b. Gilbert (EU, 21), 6-4, 3-6, 7-6, 6-7, 6-3 ; Zivojinovic (Youg., 75), b. Wilander (Suè., 4), 6-2, 5-7, 7-5, 6-0 ; Schultz (EU, 109), b. Krickstein (EU, 11), 6-4, 3-6, 7-6, 6-4.

Quatrième quart du tableau

Saad (Arg., 144), b. Green (EU, 51), 6-3, 6-2, 6-4 ; Mayotte (EU, 16) b. Allan (Austr., 83), 6-2, 5-7, 7-5, 6-0 ; Lloyd (GB, 40), b. Popp (RFA, 92), 6-2, 6-4, 7-6 ; Leconte (Fr., 27), b. Dunk (EU, 267), 6-3, 7-6, 7-6 ; Nyström (Suè., 8), b. Goodall (GB, 446), 6-3, 6-3, 3-6, 6-0 ; Flach (EU, 61), b. Slozil (Tch., 66), 6-3, 6-7, 6-1, 7-6 ; Annacone (EU, 25), b. Goldie (EU, 102), 5-7, 7-5, 6-1, 1-6, 9-7 ; Teltscher (EU, 14), b. Ocleppo (It., 149), 5-7, 7-6, 7-6, 6-0 ; Glickstein (Isr., 116), b. Lopez Maeso (Esp., 87), 7-6, 6-3, 6-1.

SIMPLE DAMES
Premier tour
Premier quart du tableau

B. Potter (EU, 19), b. C. Lindquist (Suè., 12), 6-0, 7-5.

Deuxième quart du tableau

A. Moulton (EU, 22), b. B. Herr (EU, 59), 6-3, 6-4 ; P. Paradis (Fr., 34), b. E. Okagawa (Jap., 112), 6-2, 6-1 ; A. Henricksson (EU, 51), b. C. Wood (GB, 246), 6-1, 7-5 ; W. White (EU, 77), b. C. Kinney (EU), 6-3, 2-6, 6-4.

Troisième quart du tableau

Garrison (EU, 8), b. E. Reinach (Afr. Sud, 232), 6-2, 6-1 ; P. Louie (EU, 19), b. U. Kelesi (Can., 94), 6-2, 6-4 ; R. White (EU, 44) b. S. Collins (EU, 117), 6-2, 6-2 ; C. Tanvier (Fr., 29) b. M. Groat (Can., 137), 6-3, 6-2 ; C. Pfaff (RFA, 64), b. S. Foltz (EU, 79), 6-3, 6-3.

Entre parenthèses figurent les classements ATP des joueurs, et WTA des joueuses.

M. ANDRÉ LAURENT NOMMÉ DIRECTEUR DES SPORTS

M. André Laurent a été nommé, mercredi 25 juin, en conseil des ministres, directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports, en remplacement de M. Jacques Grospeillet, qui occupait ce poste depuis 1981, promu inspecteur général au ministère de l'éducation nationale. M. Dominique Bellion, trente-sept ans, chef de cabinet de M. Calmat, a été promu directeur de cabinet en remplacement de M. Laurent.

[M. Laurent, quarante-sept ans, conseiller municipal socialiste d'Orsay (Essonne), après avoir été maire de 1977 à 1983, est un ancien coureur de haies. D'abord instituteur puis professeur d'éducation physique, il entra à l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1970 et fut nommé, en 1972, administrateur civil au ministère de la santé. Directeur de cabinet du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Edwige Avice, à partir de 1981, il conserva ce poste après la nomination de M. Alain Calmat en 1984.]









ÉDUCATION

La « mission Bloch » a largement inspiré l'action du gouvernement pour rapprocher l'école et l'entreprise

Le ministre de l'éducation nationale a présenté ce jeudi 27 juin le rapport de la mission *« éducation entreprises »*. C'est à l'automne dernier que M. Chevènement avait confié à M. Daniel Bloch, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, la responsabilité d'une commission chargée d'étudier *« la nature et l'importance des décalages entre l'école et l'économie »* et de faire un bilan sans complaisance des formations.

Avec les principaux partenaires du système éducatif, et notamment les représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, les membres de la commission ont recherché *« les points de convergence pour une action effective »*.

Des groupes de concertation ont aussi été formés au niveau académique.

M. Bloch remarque que *« le doute s'est installé sur la capacité de l'école à satisfaire à la demande éducative, à répondre aux besoins de l'économie »*. Il note qu'il y a dix ans, quatre Français sur cinq pensaient que l'école préparait bien à la vie professionnelle. Aujourd'hui, seul un Français sur trois soutient ce point de vue. Ce sont ces considérations qui motivent le rapporteur dans son souci de donner une nouvelle impulsion au système éducatif. Ils estiment que la plupart des enseignants savent aujourd'hui qu'ils ne peuvent demander à l'économie qu'elle se conforme aux diplômes qu'ils délivrent s'il n'y a pas eu une véritable concertation avec les partenaires professionnels et sociaux sur la nature et le contenu des enseignements.

De leur côté, les entreprises, selon lui, *« ne peuvent être performantes sans le souci permanent de la qualification professionnelle et de l'innovation technologique »*. La rencontre entre ces deux volontés doit se produire le plus rapidement possible afin de *« tirer vers le haut l'ensemble des formations »*.

Parmi les nombreuses observations et recommandations contenues dans le rapport, plusieurs ont déjà été prises en compte par les pouvoirs publics : les jumelages écoles-entreprises, la mise en place de baccalauréats professionnels ou l'augmentation du nombre d'ingénieurs. Cette association entre la réflexion et l'action a fait l'originalité de la mission éducation-entreprise. Loin de se contenter de préparer un catalogue de considérations générales, les membres de cette commission ont fait part, tout au long de leurs travaux, de leurs débats, de leurs suggestions, de leurs critiques aux ministres concernés, qui en ont tenu compte dans leurs décisions.

Certes, des questions abordées dans le rapport n'ont pas encore été prises en compte par le ministère de l'éducation nationale ou les milieux professionnels, comme la création de stages en entreprises dans la formation initiale de tous les enseignants, de stages pour les professeurs de lycée dans les établissements d'enseignement technique, ou la possibilité pour l'éducation nationale d'utiliser l'équipement des entreprises.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	041	500
	531	500
	581	500
	3 171	2 000
	8 271	2 000
	93 951	10 000
2	2	100
	022	600
	522	600
	5 802	2 100
3	73	200
	613	500
	663	500
	4 073	2 200
	5 663	2 000
	94 773	10 200
4	774	500
5	615	500
	5 785	2 000
	8 415	2 000
6	56	200
	96	200
	196	700

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
6	526	500
	996	700
7	37	200
	307	500
	367	500
	577	500
	767	600
	4 437	2 200
	71 867	10 000
8	478	500
	928	500
	11 968	10 000
	38 078	10 000
	70 758	10 000
	139 758	4 000 000
9	9	100
	79	300
	219	600
	5 209	2 100
	9 789	2 100
	49 479	10 300
	070 249	1 000 100
0	140	500
	10 290	10 000
	26 350	10 000
	64 580	10 000

LOTO N° 26 TIRAGE DU MERCREDI 26 JUIN 1985 : 6 – 11 – 12 – 23 – 31 – 36 — NUMERO COMPLEMENTAIRE : 48

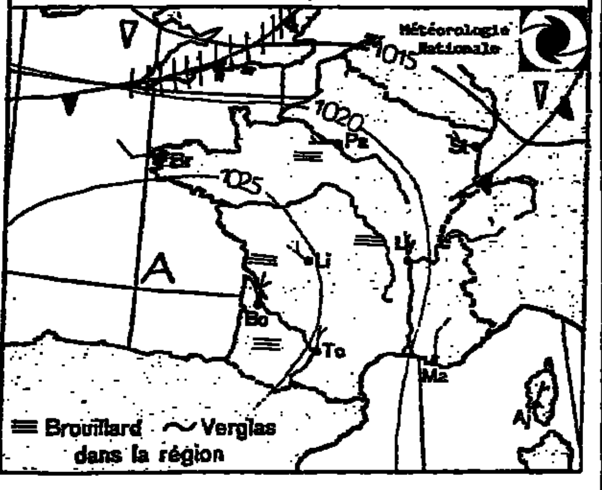
POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 3 JUILLET ET SAMEDI 6 JUILLET VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 — TRANCHE DE L'OISEAU DE FEU — TIRAGE DU MERCREDI 26 JUIN 1985 — 53e

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 juin à 0 heure et le vendredi 28 juin 1985 à minuit.

Situation générale :

Un axe de hautes pressions s'installe des Açores vers la France, qui se trouvera ainsi protégée du passage de perturbations.

Prévisions :

Vendredi au lever du jour le temps sera très frais pour la saison (6 à 8 degrés dans l'intérieur) souvent brumeux avec même par place des bancs de brouillard.

Ces formations brumeuses vont rapidement se disloquer pour laisser la place à un temps ensoleillé bien que par moment un peu plus capricieux du Pas-de-Calais aux Vosges. Le ciel se chargera en fin de journée au voisinage des côtes de la Manche et de la mer du Nord avec quelques pluies en soirée.

Mistral et tramontane seront encore sensibles une partie de la journée sur les régions méditerranéennes.

Les températures maximales évolueront de 18 à 22 degrés sur la moitié nord, 25 à 28 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 26 au 27 juin) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 17 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 18 et 10 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 20 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 14 ; Lille, 16 et 9 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille-Marignane, 28 et 17 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice Côte d'Azur, 23 et 19 ; Paris-Montsouris, 19 et 11 ; Paris-Orly, 19 et 9 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Tours, 18 et 7 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 29 et 17 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Le Caire, 33 et 22 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 19 et 11 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 34 et 21 ; Genève, 21 et 10 ; Istanbul, 24 et 16 ; Jérusalem, 27 et 15 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 18 et 11 ; Luxembourg, 13 et 8 ; Madrid, 32 et 16 ; Montréal, 19 et 12 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 22 et 12 ; New-York, 19 et 15 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 19 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 25 et 12 ; Tozeur, 39 et 25 ; Tunis, 32 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

UNE NOUVELLE « AMBASSADE » DE PROVINCE A PARIS

La Maison des « Domiens »

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a inauguré, mardi 25 juin, près de la place de la Nation, dans le onzième arrondissement de Paris (1), la Maison des « Domiens ». On désigne ainsi, faute d'une autre appellation commune, les habitants des quatre départements d'outre-mer (les DOM) que sont la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane. Ces « Français du soleil » sont actuellement trois cent mille dans la capitale, deux cent quatre-vingt mille dans les départements de la proche banlieue et cent mille dans le reste de l'Hexagone. Paris est ainsi la plus importante des villes françaises d'outre-mer.

La Maison des « Domiens », un immeuble de six niveaux, dont le réaménagement complet a coûté 18 millions de francs, voudrait devenir à la fois une ambassade commerciale et un centre d'accueil. Les conseils généraux de quatre départements, réunis pour cette entreprise, veulent d'abord assurer la promotion de leurs produits à Paris. Pour la première fois, par exemple, on trouve, sur les rayons du supermarché installé au sous-sol, toutes les marques de rhum existantes. Mais les DOM, qui vivent trop exclusivement de la monoculture, de la banane et de la canne à sucre, ont aussi l'intention de diversifier leur agriculture. Pour cela, il leur faut trouver en métropole un débouché pour des produits comme les citrons verts (1 000 hectares ont déjà été plantés aux Antilles) ou les ignames, sorte de pommes de terre tropicales.

Pour permettre aux Parisiens de prendre goût aux aliments et aux mets exotiques, la Maison des « Domiens » abrite un traiteur, un snack et un restaurant gastronomique. Et, pour concrétiser leurs rêves de voyage, les offices du tourisme des quatre départements y installent une antenne commune.

Cette Maison sera aussi le point de ralliement des cinq cent quatre-vingt mille Martiniquais, Guadeloupéens, Guyanais et Réunionnais de l'Ile-de-France. Une quinzaine de boutiques, une banque, une compagnie d'assurance, une entreprise de déménagement offrent leurs services. Mais on y trouvera aussi un centre médical spécialisé dans les maladies tropicales, des locaux pour les associations, des bureaux pour les groupements d'agriculture et des chambres de commerce locales.

M.A.R.

(1) Maison des Antilles, de la Guyane et de la Réunion, 3 bis, boulevard de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 348-77-20.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro **143610** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 043610, 243610, 343610, 443610, 543610, 643610 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
103610	140610	143010	143600	143611	10 000,00 F
113610	141610	143110	143620	143612	
123610	142610	143210	143630	143613	
133610	144610	143310	143640	143614	
153610	145610	143410	143650	143615	
163610	146610	143510	143660	143616	
173610	147610	143710	143670	143617	
183610	148610	143810	143680	143618	
193610	149610	143910	143690	143619	

(Les numéros approchants aux : dizaines de mille, mille, centaines, dizaines, unités)

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3610	5 000,00 F
	610	1 000,00 F
	10	200,00 F
	0	100,00 F

85 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 26 JUIN 1985 — 54e

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 JUIN

« Humour et séduction chez James Tissot ou la chronique de charme d'un « impresionniste académique », 14 h 30, hall Petit Palais.

« Le Père Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Un quartier de roture : Auteuil et son cimetière », 14 h 45, sortie métro Eglise-d'Auteuil (V. de Langlade).

« Les appartements de la maréchale de la Meilleraye et le quartier de l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland.

« Visite de l'hôtel Gaillard », 15 heures, 1, place Malesherbes (A. ferrand).

« Exposition Renoir », 17 h 15, entrée Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« De Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Burnon », 14 h 30, métro Saint-Sulpice.

« Hôtel d'Evreux », 6, place Vendôme, 14 heures.

« Jardins, passages et boutiques insolites de la Butte Montmartre », 15 heures, sortie métro Blanche.

« Du Sabot au Dragon », 15 heures, angle rue du Dragon et rue Palissy.

« Les Cours des Miracles : les voleurs, malingreux et francs mitoux, grand-coesre et archisuppots », 14 h 30, métro Bonne-Nouvelle (devant la poste) (M.-C. Lasnier).

« Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 168 *ter*, boulevard Saint-Germain (I. Hauller).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 heures devant l'église (Czarny).

CONFÉRENCES

6, place des Vosges, 14 h 30 : « La maison de Victor-Hugo » (M. Brumfeld) ; « Palais de la Découverte », 20 h 30, Vivre avec la Soufrière (film de 37 minutes) ; Gunung Mérapi à Java (54 minutes).

35, rue de Sèvres (Agora) stage d'aïkido avec Agnès Conrad.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 27 juin:

UN DÉCRET

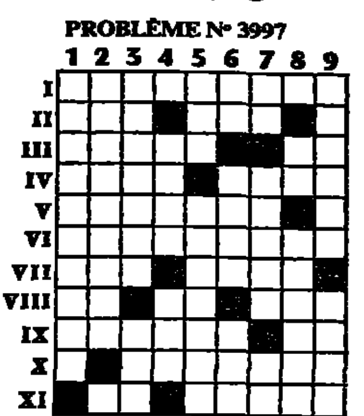
- Modifiant le code de la construction et de l'habitation pour ce qui concerne l'épargne-logement.

UN ARRÊTÉ

- Relatif au non-recouvrement des cotisations de faible montant dues par les assurés du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3997



HORIZONTALEMENT

I. On la dit fière, mais ce n'est pas pour cela qu'elle ne se mouche pas du pied. – II. Interjection dubitative. A un point près, évoque une bonne audition ou une bonne entente. – III. Sur l'écu ou sur les dents. Personnel. – IV. Collent. Ville de Hongrie. – V. Fut inspiré par l'ire de Roland. – VI. Langue de terre balte. – VII. Baie du Japon. Territoire. – VIII. Copulative. Démonstratif. Mouvement fâcheux ou manifestation d'un bon mouvement. – IX. Trompe la mort. Note. – X. Procure un certain intérêt à celui qui pratique l'usure. – XI. Chose exquise qui nous grise lentement. Sur laquelle on a fixé un œil.

VERTICALEMENT

1. Participants à une table ronde. – 2. Ne manque pas de piquant. – 3. L'une passe bien, l'autre fait passer. Sur le gave de Pau. – 4. Ce n'est pas pareil, mais c'est tout comme. Le supérieur de l'intérieur y avait une situation plus basse que l'inférieur de l'extérieur. – 5. Un acte pouvant susciter une action. Maigre, il astreint à un régime amaigrissant. – 6. Participe passé. Un classique pour Haroun Tazieff. Pour les traitements de la peau. – 7. Quartier chinois de Berlin. Imite Jérémie. Mis en question. – 8. Bon guide de pointe. Construit ou instruit. – 9. Accélérateur à pression pour changement de vitesse. Express ou pas, on ne peut le prendre qu'une fois passé.

Solution du problème n° 3996

Horizontalement

I. Reniflard. – II. Etat. Ino. – III. Catalogue. – IV. Li. Linons. – V. Pin. Ide. – VI. Mirages. – VII. Arène. Soi. – VIII. Tapir. Eon. – IX. Asie. – X. Ocrée. In. – XI. Nuées. Fan.

Verticalement

1. Réclamation. – 2. Etai. Ira. Cu. – 3. Nat. Prépare. – 4. Italianisée. – 5. Lingeries. – 6. Lion. – 7. Angoisse. If. – 8. Round. Oo. Na. – 9. Esérine.

GUY BROUTY.

LOGEMENT

Publication d'un décret au JO

L'ÉPARGNE-LOGEMENT VA POUVOIR SERVIR A L'ACHAT DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le décret permettant l'utilisation de l'épargne-logement pour l'achat ou l'amélioration d'une résidence secondaire est paru au Journal Officiel du 27 juin. Le texte de la loi était paru au *Journal officiel* du 23 mai.

Le texte du décret précise que par « résidences secondaires », il faut entendre celles *« utilisées à titre personnel et familial pour le repos et les loisirs »* et que *« les locations occasionnelles et de durée limitée ne font pas perdre le droit au prêt »*. De plus, les plans et comptes d'épargne-logement pourront être utilisés pour les résidences de tourisme (mutipropriété) aux normes fixées par le décret du 13 juin 1966.

Enfin, un titulaire de compte ou d'épargne-logement qui a déjà bénéficié d'un prêt à ce titre ne pourra se lancer dans une nouvelle opération que lorsque son prêt initial aura été remboursé.

économie

REPÈRES

Dollar : légère baisse à 9,28 F

Le cours du dollar a continué de s'effriter, le 27 juin, sur toutes les grandes places internationales, dans un marché très calme. A Paris, le « billet vert » était coté à 9,2850 F, contre 9,33 F au fixing de la veille. Les cambistes notaient aussi une très légère baisse du franc français par rapport au deutschemark, à 3,0475 F, contre 3,0460 F. En cette fin de mois, certains opérateurs semblent prendre leurs profits, tandis que la plupart rédigent leur comptabilité et attendent le mois de juillet pour revenir sur le marché.

Céréales : nouveau record de production prévu en 1985

Selon le dernier rapport du Conseil international du blé, la récolte *mondiale de blé atteindrait, en 1985, 524 millions de tonnes, soit* 4 millions de tonnes de plus qu'en 1984. Les zones cultivées devraient s'accroître de 2 millions d'hectares et atteindre 234 millions d'hectares, sans toutefois battre le record de 1980, 240 millions d'hectares. Les échanges mondiaux de blé et de farine devraient tomber à 98 millions de tonnes pour la campagne 1985-1986, soit le plus bas niveau depuis 1982-1983. Pour les autres céréales, la production atteindrait 815 millions de tonnes, soit 18 millions de tonnes de plus qu'en 1984, mais les échanges internationaux devraient chuter à 91 millions de tonnes, contre 103,4 millions. Cette évolution est surtout due à la réduction prévisible des importations soviétiques.

CONJONCTURE

Prix de détail en mai : + 0,5 % confirmé

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,5 % en mai, a annoncé l'INSEE, mercredi soir 26 juin, confirmant l'estimation privisoire rendue publique il y a une quinzaine de jours.

L'indice des prix de détail s'est inscrit à 157,7, contre 156,9 en avril sur la base 100 en 1980. En un an (mai 1985 comparé à mai 1984), la hausse atteint 6,5 %. Sur les trois derniers mois connus (mars, avril, mai), le rythme annuel d'inflation atteint 7,8 %, à cause notamment du mauvais résultat de mars (+ 0,7 %).

• **Les prix des produits alimentaires** ont augmenté de 0,6 % en un mois et de 5,6 % en un an. Les hausses les plus fortes ont touché les volailles (+ 1 %), le poisson (+ 0,8 %), les fruits et légumes frais (+ 0,9 %).

• ***Les produits manufacturés*** ont augmenté de 0,4 % en un mois et de 7 % en un an. Parmi eux, les produits textiles subissent une hausse de 0,7 % (+ 8,3 % en un an). Mais les prix du tabac et des cigarettes ont été relevés de 4,5 %.

• **Les prix des services** sont en hausse de 0,7 % en un mois et de 6,6 % en un an. Deux catégories de services augmentent beaucoup : + 1,1 % pour le poste *« soins personnels »* (blanchissage, teinturerie...), + 1,8 % pour les hôtels, cafés, restaurants.

Ainsi, depuis le début de l'année, c'est-à-dire en cinq mois, les prix ont augmenté de 3 %.

Du fait de la hausse du dollar et de la forte augmentation des taxes d'Etat, les prix pétroliers ont augmenté de 17,9 % en un an. En revanche, les tarifs publics (hors pétrole) n'augmentent que de 3,9 %.

Les industriels un peu plus optimistes

La situation conjoncturelle de l'industrie s'améliore, indique l'enquête mensuelle publiée par l'INSEE le 26 juin. Selon les chefs d'entreprise interrogés, la production a augmenté dans les biens d'équipements et dans les biens intermédiaires. Elle est restée stable dans la construction automobile et a diminué, mais à un rythme ralenti, dans les biens de consommation. Au cours des prochains mois, l'activité devrait se poursuivre au même rythme et s'étendre aux biens de consommation.

La demande globale (en carnet et hors carnet) et la demande étrangère croissent assez sensiblement dans les industries de biens de consommation courante ou durable.

ÉNERGIE

Des mesures techniques pour réduire les stocks pétroliers

Après avoir supprimé toutes les obligations qui excédaient les règles communautaires – stocks saisonniers et stocks dits *« Giraud »*, – les pouvoirs publics français, soucieux d'économiser des devises en limitant au minimum les stocks pétroliers, s'apprêtent à adopter des mesures techniques visant à les réduire encore.

Etudiées depuis plusieurs mois par l'administration, elles devraient permettre de réduire encore les stocks d'environ 500 000 tonnes, ce qui équivaut à une économie de 1 milliard de francs en devises. Elles restent toutefois conformes aux règles imposées par la communauté européenne (quatre-vingt-dix jours de stocks au minimum). Elles consistent, pour l'essentiel, à intégrer dans les stocks obligatoires des produits qui jusqu'ici en étaient exclus : pétrole contenu dans les bateaux en cours de déchargement dans les ports et produits intermédiaires utilisés par le raffinage ou la pétrochimie. Il est également prévu d'assouplir les règles de répartition de ces stocks sur les territoires qui jusqu'ici obligeaient les raffineurs à stocker au moins 40 % du total en dehors des zones de raffinage.

Un autre train de mesures, de caractère plus comptable, est également étudié dans le cadre d'une mission confiée à l'inspection des finances, dont les conclusions ne sont pas encore rendues.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2870	9,2890	+ 190	+ 205	+ 395	+ 425	+1 080	+1 180
$ can.	6,8072	6,8111	+ 29	+ 50	+ 80	+ 117	+ 168	+ 265
Yen (100)	3,7372	3,7395	+ 123	+ 132	+ 256	+ 273	+ 732	+ 781
DM	3,0464	3,0478	+ 115	+ 125	+ 244	+ 259	+ 703	+ 747
Florin	2,7022	2,7036	+ 73	+ 81	+ 160	+ 173	+ 463	+ 500
F.B. (100)	15,1254	15,1361	+ 186	+ 236	+ 421	+ 495	+1 058	+1 320
F.S.	3,6422	3,6445	+ 143	+ 158	+ 309	+ 330	+ 882	+ 945
L (1 000)	4,7724	4,7758	– 152	– 127	– 285	– 252	– 871	– 787
£	12,0378	12,0469	– 266	– 218	– 477	– 401	–1 060	– 876

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	8	8 1/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8	9	8 9/16	8 13/16	8 5/8	8 7/8	8 13/16	9 1/16
F.S.	36	40	5 1/8	5 1/4	7 5/8	7 3/4	8 1/16	8 3/16
L (1 000)	8	10	13	13 1/2	13 1/4	13 3/4	13 3/4	14 1/4
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 1/8	12 1/4
F. franç.	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/16	10 5/16	10 3/8	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LE BILAN DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE EN 1984

Les relations contractuelles se développent dans les entreprises

Mitigé pour les branches professionnelles, positif pour les entreprises, tel apparaît le bilan de la négociation collective en 1984 qui a été présenté ce 27 juin par M. Michel Delebarre, ministre du travail, aux partenaires sociaux à la Commission nationale de la négociation collective. Dans les branches professionnelles, le *« tassement sensible »* observé par le ministère ne l'amène pas à conclure à un dépérissement de la négociation à ce niveau. Si 19 conventions collectives, 16 accords professionnels et 888 avenants ont été signés dans les branches, soit un total de 923 textes contre 1048 en 1983 (12 % de moins), 2 salariés sur 3 bénéficiant d'une convention collective professionnelle ont été concernés par la signature d'au moins un accord en 1984. Par ailleurs, 7 conventions ont été conclues dans des secteurs, comme la communication et la production audiovisuelle, qui étaient jusqu'alors dépourvus de couverture conventionnelle. La généralisation conventionnelle se profile, et 100000 salariés supplémentaires ont acquis l'an dernier un statut collectif.

Dans une proportion de 80 %, les avenants signés en 1984 dans les branches ont porté sur les salaires. Mais le nombre de textes nationaux, régionaux, départementaux ou locaux qui ont comporté au moins un avenant salarial a diminué de 6 %. Les recommandations salariales du CNPF ont été *« largement suivies »*. Le nombre de textes qui ont prévu au moins un relèvement salarial a baissé de 9,7 %. *« Pour environ 20 % des effectifs ouvriers,* note le ministère, *aucun relèvement de salaire n'a été programmé en 1984. »* Quant à la formation professionnelle continue, deuxième thème négocié dans les branches, elle a donné lieu à 20 accords professionnels ou avenants en 1984, 56 nouveaux accords étant recensés pour 1985 à la fin mai. Au total, les textes de base et les avenants dans les branches ont été signés dans des proportions de 61 % pour FO (– 9 points sur 1983), 53 % pour la CFDT, 50 % pour la CFTC (– 4 points), 48 % pour la CGC et 35 % pour la CGT (– 8 points).

Une bonne année

Dans les entreprises, la cuvée 1984 de la négociation collective est d'une bonne tenue, et le ministère du travail y observe *« un développement très net des relations contractuelles »*, notamment dans les PME. En 1984, 12000 entreprises, regroupant environ 4,5 millions de salariés, étaient concernées par l'obligation annuelle de négocier sur les salaires, la durée et l'aménagement du temps de travail. Sur 10225 entreprises étudiées (la CGT étant présente dans 65 % d'entre elles, la CFTC dans 15 %), 6 768 (soit 66 % de l'ensemble observé), regroupant 3476000 salariés (soit 85 % des effectifs des entreprises étudiées), ont satisfait à l'obligation de négocier.

En 1983, les pourcentages observés étaient de 42 % pour les entreprises et de 62 % pour les salariés. Il y a donc un saut quantitatif notable : 62 % de ces entreprises, soit 6 337, employant au total 3315000 salariés ont mené les négociations à leur terme, parmi lesquelles 3972 (62 %) ont abouti à un accord. Dans la plupart des cas (96 %), les négociations ont porté sur les salaires, seules 43 % des entreprises ayant discuté de tous les thèmes prévus par la loi. Dans 54 % des entreprises ayant signé au moins un accord, la CGT a signé au moins un texte, ce qui la place en tête des cinq centrales.

Sur le plan qualitatif, le ministre souligne que *« les délégués syndicaux sont devenus les partenaires privilégiés des employeurs en matière de négociation »*. Toutefois, parmi les 3457 entreprises étudiées qui n'ont pas respecté l'obligation de négocier, 36 % d'entre elles ont préféré discuter salaires ou temps de travail avec le comité d'entreprise ou les délégués du personnel plutôt qu'avec les délégués syndicaux, ce qui, rappelle le rapport, ne les fait pas échapper aux sanctions prévues par la législation... Par ailleurs, un mouvement se dessine dans les branches sur la négociation de nouvelles classifications conventionnelles.

Le rapport présenté à la commission nationale s'inquiète aussi d'une aggravation de l'*« empiètement »* des grilles de salaires minima hiérarchiques par le SMIC. Une étude sur les conventions collectives couvrant plus de 10000 salariés montre que, *« dans 90 % des conventions, le salaire minima hiérarchique du bas de la grille ouvrière est inférieur au SMIC et que 10 % des grilles ouvrières sont couvertes totalement par le SMIC »*. Quant au rattrapage par le SMIC des rémunérations minimales garanties ayant au départ fait l'objet de négociations, il est *« quasi général »*, puisqu'au 1er janvier 1985 *« seules 3,6 % des conventions prévoient une rémunération garantie supérieure au SMIC »*. Un problème qui risque de prendre de plus en plus d'acuité.

M. N.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du sucre s'effondrent

Un marché engorgé

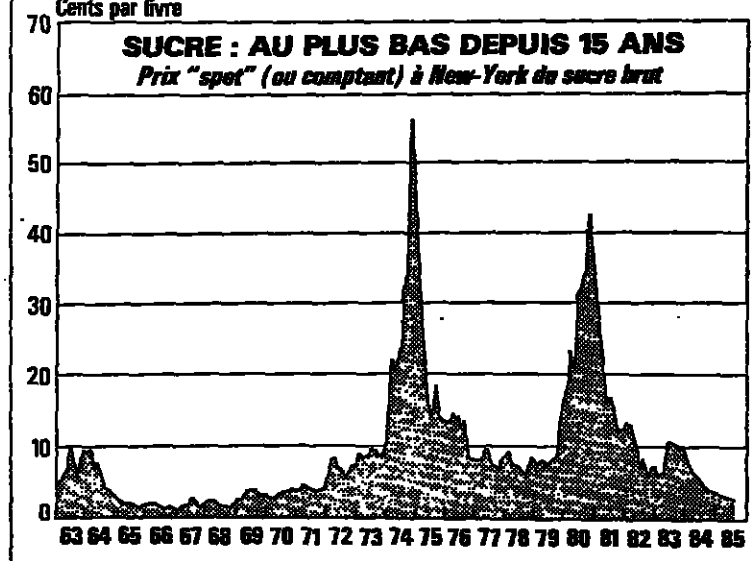
Les cours du sucre sont tombés à présent à leur plus bas niveau international depuis quinze ans. A New-York, le cours du sucre roux est descendu de 12 cents à moins de 3 cents en l'espace de deux ans. A Paris, où se tient le principal marché international des sucres blancs, la chute est moins sévère : de 2 700 F à 1 120 F la tonne métrique. Cette « prime » du sucre blanc sur le roux s'explique notamment par le fait que certains pays, comme l'Inde, traditionnellement exportateurs, sont devenus importateurs de sucre blanc au cours de la présente campagne 1984-1985. De ce fait, l'excédent de stocks de sucre blanc se trouve ramené à 100 000/200 000 tonnes, alors qu'il culmine à quelque 4 millions de tonnes pour le sucre roux. A Bruxelles, la Commission a décidé, à l'occasion de la dernière adjudication hebdomadaire, de se retirer momentanément du marché du sucre, dans l'espoir de faire remonter les cours qui étaient tombés à 2,56 cents la livre de sucre roux.

Par PHILIPPE CHALMIN (*)

Jamais la situation n'a été aussi mauvaise sur le marché sucrier. A 3 cents la livre (de 450 grammes), le sucre brut vaut à peu près le quart de son prix de revient le plus bas, celui obtenu par les plantations les plus efficientes du Malawi ou d'Australie.

Comment en est-on arrivé-là ? Face à une consommation en faible augmentation, la production mondiale s'est maintenue depuis cinq ans à des niveaux records, gonflant ainsi les stocks qui représenteraient 40 % de la consommation annuelle (des stocks « normaux » seraient de 25 %). Mais la situation est aggravée par la nature même du marché sucrier mondial : sa marginalité par rapport à la production et même aux échanges. Alors que la production mondiale est estimée par les experts pour 1984-1985 à 100 millions de tonnes, les échanges ne seraient, eux, que de 28 à 30 millions de tonnes (équivalent brut). Mais le marché, le vrai, celui qui ne paie son sucre que 3 cents la livre, n'est en fait que de 18 à 20 millions de tonnes. La différence entre ces deux chiffres ce sont des exportations à prix garanti que consentent, pour des raisons en général politiques, *quelques grands importateurs* comme l'URSS (sucre de Cuba), *les Etats-Unis et la CEE* (sucre des pays de l'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). Ces exportations, réalisées à des prix estimés entre 18 et 25 cents, permettent aux heureux bénéficiaires d'exporter le reste de leurs surplus sur le marché mondial à des prix de braderie.

Du côté des débouchés, la principale déception est venue des Etats-Unis. Il y a bien longtemps, les Etats-Unis importaient plus de 5 millions de tonnes de sucre brut. En 1985/1986, leurs importations devraient se situer entre 1,2 et 1,9 million de tonnes. La raison en est claire : le sucre est trop cher ! Vous avez bien lu ! Le sucre aux Etats-Unis bénéficie d'un prix garanti (au producteur) de 22 cents la livre. Or, depuis quelques années, le sucre issu de la canne et de la betterave, le saccharose, n'est plus le seul sucrant : l'hydrolise de l'amidon (de maïs surtout) permet de produire un sirop de glucose à haute teneur en fructose, l'isoglucose, qui a le même pouvoir sucrant que le saccharose et qui, produit sous forme liquide, présente l'avantage d'être directement utilisable par les industriels (et de fournir par ailleurs un sous-produit le *corn gluten feed* utilisé dans l'alimentation animale).



Le « miracle brésilien »

Au même moment, on assiste à la montée de nouveaux producteurs : la CEE, certes, que l'on a toujours tendance à placer au banc des accusés mais qui a su, après une année exceptionnelle en 1981-82 (16 millions de tonnes), réduire sa production aux environs de 13 millions de tonnes (et qui a sévèrement limité le développement de l'isoglucose). Mais les nouveaux producteurs, ce sont plutôt Cuba, qui ne cesse de rêver de récoltes record et où l'on parle de 12 millions de tonnes en 1990 (pour 8,5 aujourd'hui), le Brésil, la Thaïlande... A l'inverse de Cuba, nombre de ces pays ont cherché leur salut hors du sucre vers l'alcool, en essayant de suivre le « miracle brésilien ». Il ne faut pas exagérer les possibilités : face au prix déclinant du pétrole, l'éthanol de canne à sucre n'est pas rentable, si ce n'est en économies de devises, ce qui est déjà fort important pour de nombreux pays en développement : au Brésil, aujourd'hui, 60 % de la production de canne à sucre part directement vers les distilleries, ce qui réduit d'autant les excédents sucriers du pays. Mais le Brésil reste une exception, même si l'on parle d'alcool ailleurs, aux Philippines, en Amérique centrale, et... en France.

Que dire de l'avenir ? Il faudrait des accidents climatiques exceptionnels pour écluser les stocks. Le marché sucrier a toujours revêtu une nature cyclique et nous sommes aujourd'hui dans la phase basse du cycle, celle-ci pouvant encore durer quelques années. Les seuls espoirs sont le prochain Farm Bill américain, qui, en réduisant le prix garanti aux producteurs, diminuerait d'autant la compétitivité de l'isoglucose, les réductions de production et d'emblavements annoncés par de nombreux producteurs comme les Philippines, l'éventuel passage vers l'alcool enfin.

Pour le reste, il faudra attendre le rattrapage de la consommation, notamment dans le tiers-monde..., lorsque celui-ci pourra payer. Les producteurs de sucre ne sont pas comme ceux de céréales, qui se battent sur les marchés à coup de subventions. Mais, pour les quelques pays du tiers-monde qui vivent de leurs exportations de sucre et qui ne font pas partie des « clientèles » américaines, soviétiques ou européennes, il y a vraiment *« quelque chose de pourri au royaume du sucre »* !

(*) Responsable du Centre de recherches sur les marchés des matières premières au Conservatoire national des arts et métiers.

M. DELEBARRE VA PRÉSENTER UN NOUVEAU PROJET DE LOI POUR ÉTENDRE LE DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

Après avoir dressé le bilan de la loi du 4 août 1982 instaurant le droit d'expression des salariés dans les entreprises d'au moins deux cents salariés (*le Monde* du 27 juin), M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a annoncé qu'un nouveau projet de loi serait déposé à l'Assemblée nationale au cours de sa session d'automne.

Un nouveau texte est en effet nécessaire puisque la loi de 1982 était expérimentale. Cette nouvelle législation étendra l'obligation de négocier la mise en œuvre de l'expression des salariés à toutes les entreprises ayant au moins une section syndicale, quel que soit le nombre de leurs salariés. Par ailleurs, elle instaurera des groupes d'expression spécifiques pour les cadres et les agents de maîtrise. Elle prévoira enfin des dispositions permettant d'assurer le suivi de ce texte.

De son côté, M. Jean-Paul Bachy, secrétaire national du PS chargé des entreprises, a dressé un bilan nuancé de l'application des lois Auroux. M. Bachy regrette que les entreprises publiques et nationalisées n'aient pu joué leur rôle de *« vitrine sociale »*.

• **M. Delebarre va recevoir les partenaires sociaux sur les contrats formation recherche d'emploi.** – M. Michel Delebarre, ministre du travail, a annoncé, le 27 juin à Europe 1, qu'il recevrait, le mardi 2 juillet, les partenaires sociaux, les uns après les autres, pour examiner les mesures qui peuvent être prises après l'échec des négociations sur les contrats formation recherche d'emploi. M. Delebarre s'est refusé à préciser s'il envisageait de préparer un projet de loi-cadre, mais il a affirmé que l'échec était *« dû en partie au CNPF, qui a monté la barre beaucoup trop haut »*.

LA CONVENTION MÉDICALE APPROUVÉE PAR LES CAISSES

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a approuvé, mardi 25 juin, le projet de convention avec les médecins libéraux par 15 voix (FO, CGC, CFTC et patronat) contre 8 (CGT, CFDT et FEN), la FNMF (Mutualité française) réservant sa réponse. Les deux autres caisses (agriculteurs, non-salariés) ont fait savoir qu'elles approuvaient aussi le projet. C'est le maintien du secteur des médecins à honoraires libres qui a motivé l'opposition de la CGT, de la CFDT et de la FEN – ces dernières à regret. La CGT, qui réclamait une revalorisation plus forte des honoraires des médecins conventionnés, craint *« un dérapage massif »* vers les honoraires libres. Hostile aussi à ceux-ci, la CFDT regrette que rien n'ait été fait pour en limiter les effets. Comme la CGT, elle prédit un accroissement des inégalités dans la couverture sociale.

• **Dispositions d'ordre social.** – L'Assemblée nationale a commencé, le mercredi 26 juin, la discussion en deuxième lecture du projet de loi *« portant diverses dispositions d'ordre social »*. Les députés ont pour l'essentiel rétabli le texte qu'ils avaient approuvé une première fois, notamment pour la sectorisation psychiatrique et pour l'interdiction de toute discrimination fondée sur les mœurs (le texte vise les homosexuels) en matière de contrat de travail. Sur ce dernier point, ils ont approuvé un amendement du gouvernement empêchant les associations de se porter partie civile contre ceux qui auront simplement rendu plus difficile l'exercice d'une activité économique pour des raisons tenant aux mœurs, afin de ne pas trop empiéter sur le domaine syndical.

Enfin, comme ils l'avaient annoncé (*le Monde* du 27 juin), les députés socialistes ont voté une série de dispositions qui limitent le pouvoir disciplinaire des ordres professionnels.

VOUS PENSEZ BUREAUTIQUE ? ALORS PENSEZ TÉLÉTEX. LE SERVICE EST OUVERT.

"Bureautique, Informatique, Télécommunications sont aujourd'hui les constituants essentiels du système nerveux des entreprises. Parmi les floraisons multiples de ce secteur, l'avènement du TÉLÉTEX est un événement marquant, son démarrage un atout majeur pour la compétitivité et la modernisation du tissu économique français."

LOUIS MEXANDEAU
Ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur chargé des P.T.T.

Alors, si votre entreprise doit dans un proche avenir se doter de nouveaux moyens de traitement de l'écrit, vous devez penser TÉLÉTEX.

Le TÉLÉTEX, c'est la possibilité d'échanger votre correspondance commerciale de machine à machine, entre les différents services de votre entreprise, comme avec vos partenaires français et étrangers, ceci en 10 secondes par page.

Le TELETEX, c'est aussi la garantie de compatibilité grâce à une norme internationale élaborée et adoptée dans le cadre des travaux du CCITT[1] auxquels les Télécommunications françaises ont activement participé.

Enfin, le TÉLÉTEX, c'est un service[2] mis à la disposition des entreprises françaises qui s'équipent de machines TÉLÉTEX : l'interfonctionnement entre les deux réseaux supportant le service, réseau téléphonique et transpac, mais aussi la communication avec le réseau télex (115 000 abonnés en France, 1 500 000 dans le monde) et l'édition d'un annuaire.

Vous envisagez de vous équiper en matériels de traitement de textes, machines à écrire électroniques, micro-ordinateurs. Alors, intégrez cette possibilité nouvelle qu'apportent à la bureautique la norme et le service TÉLÉTEX, exigez de votre fournisseur des matériels portant le label TÉLÉTEX.

Avec le TÉLÉTEX, faites franchir une étape décisive à votre entreprise.



(1) Comité Consultatif International Télégraphique Téléphonique. (2) 150 F/mois + redevances propres au réseau de transmission utilisé ; adressez-vous à votre agence commerciale des Télécommunications.

AFFAIRES

LES ENTREPRISES PUBLIQUES EN 1984

Normalisation

Le rapport du Haut Conseil du secteur public pour 1984 pourrait n'être qu'un bilan de plus sur les nationalisées, un sujet au cœur de l'actualité. Il a au moins le mérite, en restant à périmètre d'observation constant, depuis 1981, de dépassionner le débat. Les tendances dégagées par le Haut Conseil confirment simplement que les entreprises publiques (énergie, transports, industrie, banques, assurances), se banalisent. Elles exportent, font des *bénéfices et... licencient. Même si la* procédure est exclue de leur vocabulaire et de leur action. Si le volet sur les résultats du secteur public n'apporte aucune révélation (le déficit est de 23 milliards de francs en 1984 contre 25,7 milliards en 1983), le rapport est par contre novateur en matière d'emploi et d'investissement.

En 1984, avec une diminution de *1,16 % de leurs effectifs* à 1,79 million de salariés, les entreprises du secteur public ont effacé le gain de 1983. Une tendance globale qui recouvre une stagnation dans l'énergie, l'ancien secteur public industriel, les assurances et les banques, et une nette régression dans les transports (– 1 %) et surtout dans le secteur industriel *nationalisé* en 1982 (– 2,4 %), à la suite des restructurations opérées dans la chimie, la sidérurgie, le téléphone et la construction navale. Cette évolution devrait s'aggraver en 1985 avec les suppression d'emplois annoncées dans la sidérurgie et chez Renault.

Le secteur industriel nationalisé en 1982 sauve pourtant la face dans l'investissement *avec une progression* de 12,2 % en volume par rapport à 1983, contrastant, ainsi, avec la chute constatée dans les autres secteurs : – 5,9 % dans l'énergie, – 6,2 % dans les transports, – 9,4 % dans l'ancien secteur public industriel. Au total, l'ensemble du secteur public *aura investi 120 milliards* de francs en 1984, en recul de 2,4 % en volume sur 1983. Il rejoint ainsi la moyenne nationale (– 2,9 %).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les associations ne pourront pas émettre de titres participatifs

Les associations ne pourront pas émettre, comme peuvent le faire les sociétés du secteur public, de titres participatifs. Pour améliorer leurs ressources, elles devront se contenter de placer, auprès de leurs amis ou des collectivités locales par exemple, *des obligations. Ainsi en ont* décidé les députés et les sénateurs réunis en commission mixte paritaire sur le projet de loi autorisant les associations à émettre des valeurs mobilières; l'Assemblée nationale, le mercredi 26 juin, a avalisé cet accord.

Le projet gouvernemental autorisait les associations à émettre des obligations comme les sociétés privées et des titres participatifs dénommés, en l'occurrence, titres associatifs. Cela obligeait à transgresser quelque peu l'esprit de la loi de 1901. En effet, les titres participatifs doivent être, en partie, rémunérés en fonction de l'activité de son émetteur. Or les associations n'ont pas le droit de faire des bénéfices. Aussi le projet précisait que la rémunération de leurs titres associatifs ne pourrait être calculée par référence à leurs résultats.

Cette innovation avait été difficilement acceptée à l'Assemblée en première lecture. (*le Monde* du 24 avril).

Le Sénat, s'il avait accepté la possibilité d'émettre des obligations, en élargissant les procédures de surveillance, avait refusé le principe des titres associatifs, le jugeant contraire à la Constitution (*Le Monde* du 6 juin).

L'accord s'est pourtant fait en commission mixte paritaire. Les associations ne pourront émettre que des obligations, mais certaines d'entre elles ressembleront un peu aux titres participatifs car elles ne seront remboursables qu'à la seule initiative *de l'émetteur*. Elles constitueront des créances de dernier rang et devront être nominatives.

Elles seront alors appelées titres associatifs. Leur rémunération ne variera pas avec l'activité de l'association, et leurs possesseurs n'auront aucun droit de contrôle sur celles-ci.

Sur les procédures de contrôle, une transaction a aussi été trouvée entre députés et sénateurs. Contrairement à ce que voulait le Sénat, l'association souhaitant émettre des obligations ne devra pas avoir « *essentiellement* » une activité économique, mais seulement une activité économique partielle, à condition qu'elle soit « *effective depuis au moins deux années* ». Il n'y aura pas de contrôle du tribunal de grande instance. Les associations qui voudront se grouper pour émettre en *commun des obligations devront* se rassembler dans un groupement d'intérêt économique.

Le gouvernement a accepté ces modifications et les communistes se sont ralliés au texte ainsi amendé. Le RPR et l'UDF se sont abstenus.

ENTREPRISES

● Assurances : redressement « spectaculaire » du groupe Drouot.

Pour la première fois, les Mutuelles unies, le groupe Drouot, la Mutuelle parisienne de garantie et Axa International ont présenté leurs résultats 1984 et ceux de leurs filiales sous un sigle commun : AXA. Celui-ci désigne, désormais, un groupe constitué de douze sociétés en France et quatorze à l'étranger, qui emploie plus de quatre *mille salariés en France (et mille neuf cents à l'étranger) et travaille* avec le concours de trois mille agents généraux d'assurances. En 1984, ce groupe d'assurances privé, présidé par M. Claude Bébéar, a vu son bénéfice consolidé progresser de 80 %, pour atteindre 382 millions de francs. L'essentiel de cette progression est dû au *redressement « spectaculaire » du groupe Drouot, contrôlé depuis* 1982 par les Mutuelles unies. Drouot, qui avait retrouvé l'équilibre financier en 1983, après avoir subi une perte de 225 millions de francs l'année précédente, a enregistré un *bénéfice* de 195 millions en 1984.

● ARCT : mise en liquidation de biens.

Le tribunal de commerce de Roanne a prononcé, le 26 juin après-midi, la mise en liquidation *des biens des* ARCT (Ateliers roannais de construction textile), à la suite du dépôt de bilan de la société (*le Monde* du 26 juin 1985). Ce qui entraîne le licenciement des sept cents salariés. *« Roanne sans les ARCT, c'est Billancourt sans Renault, c'est Longwy sans la sidérurgie »*, a déclaré M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie-CGT, aux quelque mille cinq cents manifestants regroupés à l'appel de la CGT et de la CFDT, à l'occasion de l'audience du tribunal de commerce.

● Krupp : retour aux bénéfices en 1984.

Le conglomérat ouest-allemand Krupp, après une longue restructuration, a retrouvé son équilibre, en 1984, avec des bénéfices nets de 108 millions de deutschemarks (308 millions de francs), contre une perte de 301 millions de deutschemarks en 1983. Même les activités *sidérurgiques et de construction* navale ont dégagé des profits. *L'emploi* a été réduit de 4 % en 1984, et Krupp compte aujourd'hui 66 320 salariés.

● La Banque industrielle du Japon se renforce aux Etats-Unis.

La banque d'affaires londonienne Schroders a annoncé qu'elle se propose de céder à la Banque industrielle du Japon (IBJ) pour environ 107,6 millions de dollars la plus grande partie des intérêts qu'elle possède en Amérique du Nord, dans le domaine de la banque commerciale, du leasing et des trusts. Aux termes d'un accord intervenu entre les deux banques, encore soumis à l'approbation des autorités américaines et japonaises, IBJ achètera, dans un premier temps, pour 73,1 mil*lions de dollars à Schroders Inc.*, filiale new-yorkaise de la banque britannique, 51 % du capital-actions de trois de ses filiales : J. Henry Schroder Bank and Trust Company et J. Henry Schroder Banking Corporation à New-York, et J. Henry Schroder and Co Ltd (leasing) au Canada. Cette opération renforcera *l'implantation de la banque japonaise* aux Etats-Unis.

LA SNCF AIDE L'INDUSTRIE FERROVIAIRE FRANÇAISE A PÉNÉTRER LE MARCHÉ CHINOIS

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a réuni, le 26 juin, la quarantaine d'hommes d'affaires qui l'avaient accompagné en Chine du 3 au 11 mai, afin de faire le point sur les actions de prospection amorcées au cours de ce voyage.

De toutes les entreprises nationales, c'est la SNCF qui semble *avoir poussé le plus loin son effort* en faveur des exportations françaises vers la République populaire. Ainsi *vient-elle de décider d'installer* à Pékin un représentant permanent chargé d'assurer la coopération avec le ministère des chemins de fer chinois.

Il s'agit pour la société nationale de conforter le succès enregistré par l'industrie ferroviaire française et européenne, qui s'est vu commander en mars dernier cent cinquante locomotives électriques doubles pour un montant de 2,6 milliards de francs. En effet, ce contrat n'a été décroché, face aux Japonais pourtant moins chers, qu'en raison de la promesse de la SNCF d'apporter son concours pour l'entretien et la *conduite de ces locomotives*.

Certains cheminots rechignaient pourtant à cette coopération, qui leur paraissait trop éloignée de la mission traditionnelle des chemins de fer français. MM. André Chadeau, président de la SNCF, et Pierre Sudreau, président de la Fédération des industries ferroviaires, sont parvenus à faire tomber les dernières préventions.

La *société nationale* veillera au bon déroulement des stages organisés dans le cadre du contrat pour les cent cinquante *locomotives et qui* concerneront cent dix hommes par mois, et elle accompagnera cette action d'échanges de cadres.

En 1986, les deux exploitants de réseaux ferrés ouvriront une coopération sur les transports de banlieue, pratiquement inexistants dans les métroles chinoises.

AL. F.

ÉTRANGER

TIERS-MONDE

L'aide publique au développement a représenté près de 29 milliards de dollars en 1984

L'aide publique au développement du tiers-monde, *accordé par* les dix-sept pays de l'OCDE membres du CAD (Comité d'aide au développement), a augmenté de 4 % en 1984 pour atteindre 28,6 milliards de dollars. Toutefois, en dépit de cette progression (+ 6 % en termes réels), liée notamment à des contributions exceptionnelles en faveur de l'Afrique, le pourcentage de *l'aide par rapport au produit* national brut (PNB) n'a pas bougé, soit 0,36 %, toujours loin de l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies.

Les Pays-Bas ont conservé, l'an dernier, leur première place de donateur, ayant *consacré* 1,02 % de leur PNB à cette aide publique. Ils devancent la Norvège (0,99 %), le Danemark (0,85 %) et la Suède (0,80 %). Pour sa part, la France s'est située au cinquième rang avec *3,8 milliards* de dollars, soit 0,77 % du PNB (0,52 % exclusion faite de l'aide aux départements et territoires d'outre-mer).

L'aide des Etats-Unis a, quant à elle, augmenté de 8 % en 1984 pour représenter 8,7 milliards de dollars ; *mais cette aide est restée station*naire à 0,24 % de leur PNB. Le CAD s'est, à ce sujet, déclaré « *une fois de plus profondément préoccupé* », tout en notant que l'aide *américaine était « largement déterminée »* par des considérations relatives « *à la stabilité politique et à la sécurité au plan mondial* » (Amérique centrale, Moyen-Orient).

Au total, compte tenu des autres apports publics et privés, les ressources financières du tiers-monde ont, l'an dernier, diminué de 9,5 % pour revenir à 95,3 milliards de dollars. Les banques ont notamment ramené leurs prêts à seulement *25 milliards de dollars. Par ailleurs*, l'aide accordée par les pays de l'OPEP a reculé de 16 % pour se situer à 4,5 milliards de dollars (3,3 milliards de dollars pour l'Arabie saoudite), tandis que celle des pays socialistes baissait de 4 % pour représenter 2,9 milliards de dollars (2,4 milliards de dollars pour l'URSS).

LOGEMENT

Depuis le début de l'année

L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT A ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE 8 % DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), *qui* finance la réhabilitation des logements locatifs anciens, a enregistré une hausse de 8 % des demandes de subventions durant les cinq premiers mois de 1985, a indiqué, le 20 juin, M. Jean-Paul Lacaze, directeur général de cet organisme. Le montant des crédits engagés à fin mai par l'Agence atteignait 405,7 millions de francs, soit une augmentation de 27 % en valeur par rapport aux cinq premiers mois de 1984, en raison d'une revalorisation des barèmes de 16 % au 1er janvier dernier.

En 1984, l'ANAH a participé à l'amélioration de 150 000 logements, *ce qui a représenté* environ 3,5 milliards de francs de travaux, dont 1 milliard de francs fournis par l'Agence. 90 000 logements construits avant le 1er septembre 1948 ont ainsi été améliorés l'an passé, tandis que des travaux d'économie d'énergie étaient effectués dans 60 000 logements construits entre cette date et le 31 décembre 1975.

LE DÉBAT SUR LE BUDGET AMÉRICAIN EST SUSPENDU

Les deux *Chambres du Congrès* américain ont été incapables de s'accorder sur un compromis budgétaire pour l'exercice 1986, et le débat a été suspendu *sine die*. Chacun *est resté fermement* sur ses positions, en dépit de tentatives de dernière minute accomplies par certains parlementaires influents, et par le président Reagan lui-même.

C'est *surtout* sur la question de la sécurité sociale que les discussions ont achoppé, la Chambre des représentants restant fermement opposée au « *gel* » des prestations adopté par le Sénat. Les parlementaires sont aussi très divisés sur le budget de la défense.

Les débats, *s'ils reprennent*, devront attendre la prochaine session parlementaire. Il est vraisemblable que, faute d'un compromis sur un budget global, chacune des deux *Chambres se prononce, par des* actes successifs, sur chacun des postes budgétaires.

L'ARGENTINE DEVRAIT OBTENIR LE RÉÉCHELONNEMENT DE 13,9 MILLIARDS DE DOLLARS DE SA DETTE EXTÉRIEURE

Buenos-Aires, *(AFP)*. – M. Marcelo da Corte, un des directeurs de la Banque, vient de mettre au point avec ses interlocuteurs à New-York l'accord de rééchelonnement de 13,9 milliards de dollars correspondant aux échéances 1982, 1983, 1984 et 1985 du principal de la dette, ont déclaré à l'AFP des responsables argentins.

Les banques auraient accordé un rééchelonnement sur 12 ans et 3 ans de grâce, de 10,4 milliards de dette du secteur public et un étalement sur 10 ans, avec 3 ans de grâce, de 3,5 milliards de dettes du secteur privé.

Ce rééchelonnement accompagne le nouveau prêt de 4,2 milliards de dollars destiné à couvrir le déficit de la balance des paiements de l'Argentine jusqu'à *mars* 1986. Selon les mêmes sources, les banques débloqueraient une première tranche de 1,45 milliard à la mi-août et un montant équivalent un mois plus tard.

Sur ce total de 4,2 milliards, 3,7 milliards ont *été* prêtés sur 7 ans avec 3 ans de grâce, au taux du « Libor » majoré de 1 5/8 % ou au taux de base bancaire américain (9,5 %) majoré de 1 1/4 % et 500 millions sur 4 ans au taux du Libor majoré de 1 1/3 % ou au taux de base bancaire *américain* majoré de 1 %, a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs, a-t-on ajouté, le vice-président de la Banque centrale, *M. Leopodlo Portnoy*, de retour d'une tournée dans différentes capitales européennes, serait parvenu à un accord avec le Club de Paris pour le rééchelonnement de la dette publique (assorti d'une garantie du Trésor des pays créanciers) arrivant à échéance le 30 juin.

En janvier dernier, les seize membres du Club de Paris avaient accordé un rééchelonnement sur 10 ans avec 5 ans de grâce de 2,1 milliards de dollars, correspondant aux arriérés 1982, 1983 et 1984 et aux échéances 1985.

هكذا من الأصل

En premier, dites TOTAL

La Compagnie française des pétroles, maison mère du groupe TOTAL, prend le nom de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES.

Grand pétrolier français et international

TOTAL Compagnie française des pétroles sait produire et vendre du pétrole et des produits pétroliers depuis 50 ans. 45000 hommes et femmes de TOTAL travaillent dans le monde, sur les 5 continents, dans 75 pays.

TOTAL s'intéresse à toutes les sources d'énergie

TOTAL Compagnie française des pétroles est aussi un groupe multiénergies qui s'intéresse à toutes les grandes formes d'énergie. La compétence de ses équipes lui permet de s'adapter à toutes les situations; de proposer des solutions pour tous les problèmes d'énergie dans le monde entier, aux hommes, aux collectivités, aux nations.

et prépare l'avenir

TOTAL Compagnie française des pétroles est un groupe à long terme, il prépare les changements de demain. Les facultés d'innovation de ses équipes, ses positions dans les secteurs de pointe, sa capacité à prendre des risques comme à bien calculer ses choix économiques lui permettent de maîtriser l'avenir. TOTAL ne rêve pas l'avenir, il le construit.

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES.

habitat/mothercare

Les résultats du groupe Habitat/Mothercare pour l'exercice se terminant le 31 mars 1985, sont les suivants :

	1985	Progression en %
Chiffre d'affaires (*)	446.7	+ 19 %
Profit d'exploitation (*)	43.9	+ 25 %
Profit avant impôt (*)	36.5	+ 19 %
Bénéfice par action	22.3 pence	+ 23 %

Le dividende s'élèvera à 8.0 pence contre 6.5 pour l'exercice précédent.

Au cours de son allocution, le président Sir Terence Conran s'est réjoui de ces brillantes performances, ainsi que du bon départ de l'exercice 1985-1986.

Il a en outre profité de l'annonce des résultats pour confirmer les espoirs qu'il plaçait dans le succès de l'offre publique d'achat, exercée par *le Burton Group sur les actions Debenhams PLC.*

Il est rappelé que cette offre est accompagnée d'un accord entre le Burton Group et le groupe *Habitat/Mothercare qui en cas de réussite de* l'OPA autoriserait ce dernier :

1) à concevoir le réaménagement des 67 magasins Debenhams,
2) à utiliser jusqu'à 20 % de la surface de ces magasins,
3) à exercer, entre le 1er septembre 1986 et le 31 décembre 1986, une option permettant d'acquérir jusqu'à 20 % du capital de Debenhams au prix offert par le groupe Burton.

(*) En millions de livres sterling.

groupe cic

FRANCIC

Société d'investissement à capital variable SICAV

L'Assemblée générale des actionnaires, réunie le 24 juin 1985, sur *deuxième convocation, sous la présidence* de M. Olivier Moulin-Roussel, a *approuvé les comptes de l'exercice clos* le 29 mars 1985, ainsi que les résolutions *qui lui ont été soumises.*

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 12,40 F assorti d'un *impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)* de 1,65 F, soit un revenu global de *14,05 F représenté par le coupon n° 8.*

Ce dividende est mis en paiement le 25 juin 1985, à 12 heures, aux guichets du Crédit industriel et commercial de Paris et des autres banques du groupe CIC.

Les actionnaires de cette Sicav CEA-Monory auront la possibilité de réinvestir une somme *équivalente au montant* de leurs dividendes bruts, avoir fiscal compris, *pour souscrire des actions nouvelles* en franchise totale du droit d'entrée jusqu'au 25 septembre 1985.



MONECIC

Société d'investissement à capital variable Sicav

L'assemblée générale des actionnaires de MONECIC, réunie le 26 juin 1985 sur deuxième convocation, sous la présidence de M. Renaud SEGALEN, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 29 mars 1985 ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 5.979,29 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 225,54 F soit un revenu global de 6.204,83 F. Ce dividende sera payable à partir du 4 juillet 1985, à 12 heures, aux guichets du Crédit industriel et commercial de Paris, des autres banques du groupe CIC et de la société de Banque Thomson.

G.I.C.EL.

M. Jacques Singer a été nommé président du Groupement des industries de la construction électrique le 24 juin, en remplacement de M. Gabriel Rattier, ancien premier sous-gouverneur de la *Banque de France, atteint par la limite* d'âge statutaire, lequel demeure administrateur et devient président d'honneur du G.I.C.EL.

Les autres administrateurs sont, outre la Fédération des industries électriques et électroniques, les sociétés Alsthom-*Atlantique, CEM-Compagnie électro-*mécanique, Compagnie IBM-France, *Jeumont-Schneider, SAT-Société ano*nyme de télécommunications, Thomson-CSF et Thomson SA.

Dans son allocution de remerciement, le nouveau président a rappelé que le G.I.C.EL. avait pu collecter depuis sa création plus d'une dizaine de milliards de francs constants en dix-sept emprunts obligataires répartis entre une centaine d'entreprises d'une profession exemplairement diversifiée.

Le Groupement étudie actuellement une nouvelle émission au profit de ses adhérents.



L'assemblée générale ordinaire réunie à Reims le 25 juin 1985, sous la présidence de M. Alain de Vogüé, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1984 qui se traduisent par un résultat net comptable consolidé de 60,4 millions de F. et, après l'élimination de l'incidence des provisions à caractère *purement fiscal, par un résultat* net ajusté et consolidé de 86,3 millions de F. *(77,2 millions de F. en 1983).*

Le président a rappelé que la date du 1er juillet a été retenue pour le détachement du droit de souscription à la prochaine augmentation de capital contre espèces de la société (une action pour cinq à 2.000 F., jouissance 1/1/1985). Le même jour sera détaché le coupon afférent au dividende de l'exercice 1984, soit net *(33 F pour 1983).*

Les résultats des cinq premiers mois de 1985 confirment les perspectives favorables de l'exercice en cours, tant dans le domaine du Champagne que dans celui des parfums.

La société a reconduit pour 1985 l'offre faite à ses actionnaires de leur réserver, dans certaines limites, l'exclusivité d'une cuvée hors commerce à des conditions préférentielles.

sanofi

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 juin 1985 sous la présidence de M. Sautier, a approuvé les comptes de l'exercice 1984, tels qu'ils ont été modifiés en assemblée pour permettre à la société de bénéficier, dès 1984, des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour 1985, relatives au report en arrière des déficits fiscaux (carry-back).

Ces comptes se traduisent par un bénéfice net de 239 millions de francs au lieu de 234 millions de francs dans l'arrêté effectué le 15 avril dernier par *le conseil et pour lequel il n'avait pas pu* être fait usage des dispositions ci-dessus, *en raison de l'incertitude qui régnait* jusqu'à la publication du décret n° 85-598 *du 10 juin 1985, quant aux conditions* de leur application aux sociétés relevant, comme Sanofi, du régime d'intégration fiscale.

Au niveau des comptes du groupe, l'application du report en arrière des déficits conduit à extérioriser, au titre de 1984, un bénéfice net consolidé – part de Sanofi – de 366 millions de francs au lieu de 354 millions de francs comme *il avait été précédemment* annoncé, et une marge brute d'autofinancement consolidée de 790 millions de francs au lieu de 754 millions de francs.

Par *référence à ceux de 1983,* les résultats définitifs de l'exercice 1984 se *présentent donc de la manière suivante :*

(en millions de francs)	1983	1984	VARIATION en %
● Chiffre d'affaires consolidé .	9 334	11 241	+ 20,4
● Bénéfice net consolidé : part de Sanofi	295	366	+ 24,0
● Marge brute d'autofinancement consolidée	693	790	+ 14,0
● Bénéfice net de Sanofi SA	146	239	+ 63,7

L'assemblée a décidé de distribuer à chacune des 9495468 actions composant *le capital social au 31 décem*bre 1984 un dividende net de 15 F qui sera assorti d'un avoir fiscal de *7,50 F.* Ce dividende sera mis en paiement à compter du 12 juillet prochain.

Elle a ratifié la cooptation de M. Roger Guillemin en qualité d'administrateur et renouvelé les mandats de MM. Michel Pecqueur et Jacques Bonnet de la Tour.

L'assemblée générale extraordinaire, *réunie à l'issue de l'assemblée ordinaire,* a approuvé le projet de mise en harmo*nie des statuts avec les récentes disposi*tions législatives et réglementaires inter*venues dans le domaine comptable* et celui du droit des sociétés. Elle a autorisé *le conseil à procéder à l'émission* d'obligations convertibles et d'obligations à bons de souscription dans la limite de 600 millions de francs pour chacune de ces autorisations.

Le conseil a précisé dans son rapport à l'assemblée qu'il n'avait pas à ce jour de projet précis d'utilisation de ces autorisations.

Au cours de son allocution à l'assemblée générale ordinaire, M. Sautier a *apporté les précisions suivantes sur les* faits majeurs survenus dans le groupe depuis *le début de l'exercice.*

– Après la fusion-absorption de Rousselot SA par Sanofi, définitivement approuvée par les actionnaires, le 27 mars dernier, les opérations juridiques devant conduire au regroupement des activités bio-industrielles du groupe Elf-Aquitaine au sein de la holding Sanofi Elf Bio Industries se poursuivent et devraient être achevées d'ici à quelques semaines.

A l'issue de ces opérations, *la partici*pation de Sanofi dans Sanofi Elf Bio Industries sera de 65%, *mais* SNEA conservera la *faculté de souscrire seule,* à des conditions prédéterminées, à une *augmentation de capital en numéraire* de cette société, ce qui lui permettra de porter *sa participation de 35 à 49 %.*

– De nouveaux accords ont été conclus avec *M. Yves Rocher,* qui se substituent aux engagements réciproques antérieurs arrivés à *échéance* à la fin de 1984, et qui donnaient à Sanofi la possibilité de prendre le contrôle majoritaire du groupe Y. Rocher. Sanofi, qui n'a pas exercé cette possibilité, verra ses droits et sécurités dans la gestion de ce groupe renforcés, et son pourcentage d'intérêts financiers ramené de 70 à 65 %. Ces nouveaux accords répondent à la préoccupation de *préserver les élé*ments qui ont jusqu'ici contribué au succès de cette entreprise.

– L'effort de redéploiement international du groupe se poursuit avec le rachat au Brésil d'une ligne de produits pharmaceutiques *exploités* jusqu'alors par la filiale de Revlon et la prise de participation de 50 % dans la société pharmaceutique sud-coréenne Tai Kwang.

D'autre part, un accord vient d'être signé pour la prise de contrôle de la société américaine Dahgren, spécialisée dans les semences de tournesol, et qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 24 millions de dollars.

– Les autorités de Santé françaises viennent d'autoriser le groupe à commercialiser en France deux nouveaux produits de diagnostic : le test Elavia de dépistage du SIDA et le test GRF 1.44 qui permet de qualifier l'origine du nanisme hypothalamo-hypophysaire.

Enfin, le président a indiqué que *l'activité du groupe a été satisfaisante* durant les cinq premiers mois de l'exercice avec un taux de croissance de 13 % et un développement plus rapide à l'étranger qu'en France.

GAZ DE FRANCE

Rapport annuel 1984

Le *déroulement de l'année 1984 n'aura pas altéré sensiblement* les *traits fonda*mentaux de la situation du Gaz de France qui continuent d'être caractérisés par un *contraste paradoxal entre la marche de l'exploitation qui est satisfaisante et les ré*sultats financiers qui sont franchement mauvais.

En effet, le déficit de l'année dépasse 3 milliards de francs, la dette totale a augmenté de 3,1 milliards de francs, la dette extérieure de près de 1,7 milliard de francs.

En revanche, l'activité de l'entreprise s'est maintenue et même légèrement développée tandis qu'elle faisait face avec succès aux problèmes posés, d'une part, par la gestion de ses approvisionnements et de ses stocks, d'autre part, par la gestion de sa dette, et poursuivait un vigoureux effort de rigueur.

L'année 1984 a, par ailleurs, été marquée par la mise en œuvre de la loi de démocratisation des entreprises publiques du 26 juillet 1983 en ce qui concerne la composition du conseil d'administration et le mode de désignation des représentants du personnel. Le nombre de membres du conseil a été porté de 15 à 18, toujours répartis par tiers entre les représentants de l'État, les personnalités qualifiées et les représentants du personnel. Ces derniers ont été élus, pour la première fois, le 5 juin 1984. En outre, assiste dorénavant aux séances du conseil, avec voix consultative, le secrétaire du conseil supérieur consultatif des comités mixtes à la production.

Pour apprécier l'activité de l'établissement, il faut tout d'abord noter que la consommation totale d'énergie primaire en France, corrigée des effets climatiques, *qui avait diminué au cours des années précédentes, a augmenté en 1984 de 2 %, la* part du gaz naturel dans le bilan énergétique national ayant été de 12,3 %.

Les ventes de l'établissement et celles des *filiales* ont atteint 293,7 milliards de kWh et les ventes totales de gaz en France, y compris celles de la SNEA (P) à des *clients directs, 301,3 milliards de* kWh. La progression enregistrée est respectivement de 6,7 % et de 5,3 %.

La répartition par secteur de l'ensemble de ces ventes est la suivante :

– secteurs résidentiel et tertiaire .... 48,2 %
– secteur industriel .... 47,2 %
– centrales électriques .... 1,4 %
– autres ventes et cessions .... 3,2 %

Sur cette toile de fond, l'activité du Gaz de France apparaît plutôt satisfaisante puisque les quantités de gaz livré à la consommation, y compris les livraisons à la Compagnie française du Méthane, atteignent, en 1984, 277,3 milliards de kWh, soit une augmentation de 8,5 % succédant à une progression de 6 % enregistrée en 1983.

Les ventes au secteur résidentiel représentent 38,5 % des *ventes totales : elles* sont en augmentation de 5,4 % pour leur total, de 4,8 % pour les usages individuels et de 7 % pour les usages collectifs ; corrigées des effets du climat, ces *progressions* sont encore de 5,4 % pour le total de ces ventes, de 4,9 % pour les usages individuels, de 6,9 % pour les usages *collectifs.*

Les ventes aux commerces et aux collectivités, dites ventes au secteur tertiaire, ont progressé de 4 % après comme avant correction climatique et représentent 13,8 % des ventes totales.

Les ventes au secteur industriel atteignent 40 % du total et sont en augmentation de 11,6 % par *rapport* à 1983.

Afin de marquer une pause dans la constitution des stocks, les achats totaux de gaz naturel, considérés pour la France entière, ont diminué de 3,8 % par rapport à l'année précédente pour représenter, en 1984, 305 milliards de kWh.

La production française a fourni 21,7 % de ce total contre 22 % en 1983, les importations 23,9 % en provenance des Pays-Bas, 8,4 % de la mer du Nord norvégienne, 15,9 % en provenance d'URSS. Les livraisons algériennes ont représenté 29,9 % du total ; après avoir marqué une progression sensible en 1983, elles *sont* demeurées stables en 1984, atteignant 91,1 milliards de kWh. A ces fournitures s'ajoutent à hauteur de 0,2 % divers *appoints temporaires.*

Les quantités de gaz achetées par Gaz de France ont été de 281, 7 *milliards de kWh,* en sensible diminution par rapport au total de 290,7 milliards de kWh achetés en 1983, le gaz naturel ayant, avec 279,8 milliards de kWh, *représenté comme les années précédentes la presque totalité de ces achats.*

Les quantités achetées en France ont atteint 41,4 milliards de kWh ; elles ont représenté 14,7 % des approvisionnements de l'établissement. Les achats de gaz naturel *importé ont été de 238,4 milliards de kWh contre 247,4 en 1983, en diminution* de 3,6 %.

La pause en matière de constitution de stocks fait que, au lieu de voir ceux-ci s'accroître comme c'était le cas en 1983 pour 27,8 milliards de kWh, en 1984 1,6 milliard de kWh a *été déstocké. C'*est là un facteur important dont l'influence se retrouve tant sur les résultats financiers que sur les besoins de financement.

La situation financière de l'établissement reflète les aspects contrastés de la gestion en 1984. Son évolution ne peut être appréciée que si l'on tient compte d'un certain nombre de facteurs.

Tout d'abord, la prise en charge par le budget de l'État d'une part du prix du gaz algérien, soit 1,38 milliard de francs en 1983, a pris fin en 1984. Ensuite, un certain nombre de charges nouvelles ont pesé sur les résultats. Enfin, la totalité des prêts du FDES en cours, soit 1,8 milliard de francs, a été remboursée par anticipation.

Ces facteurs ont ajouté à l'alourdissement propre des charges de l'exploitation résultant des *phénomènes monétaires.* En effet, si depuis 1983 *l'évolution des prix* des produits pétroliers exprimés en dollars et notamment celui du pétrole brut a eu un effet favorable sur les *dépenses* d'achat de gaz en 1984, cet effet *s'est trouvé* annihilé par l'évolution des cours des changes et singulièrement par la forte montée des cours du dollar tout au long de l'année.

Au total, et malgré la réduction des quantités de gaz importées de 8,9 milliards *de kWh, les dépenses d'achat de gaz et de matières premières* ont *augmenté* de près de 3,6 milliards de francs.

Les autres charges d'exploitation reflètent dans leur ensemble l'évolution générale de l'économie et la rigueur de la gestion.

Les consommations autres que de gaz augmentent de 327 millions, soit 9,3 % ; les impôts, taxes et versements assimilés s'alourdissent de 83 millions, soit 18,6 % ; les charges de personnel croissent de *433* millions, soit *7,5 %* ; les dotations aux amortissements et provisions progressent de 436 millions, soit 10,8 % ; les charges *financières* nettes des produits *financiers* diminuent de 130 millions malgré la hausse du dollar, traduisant ainsi, d'une part les effets de la pause en matière de stocks de gaz, d'autre part les résultats obtenus en matière de restructuration de la dette.

L'augmentation des charges d'exploitation est au total de 10 %, soit 1,4 milliard de francs. Les recettes gaz passent de 39,2 à 46 milliards de francs, en augmentation de 17,1 %, dont 8,5 % sous l'influence du développement des ventes et 7,9 % en raison de l'augmentation du prix de vente unitaire.

Celui-ci a été influencé par les deux hausses de tarifs intervenues en 1984, la première de 5 % *en moyenne le 15 février 1984, la seconde de 4,6 % en moyenne le* 5 octobre 1984. La recette moyenne par kWh vendu est donc passée de 15,36 à 16,58 c/kWh, tandis que le *prix de revient passait de 16,29 à 17,67 c/kWh,* marquant ainsi une détérioration sensible de la différence négative déjà existante.

Finalement, le compte de résultat est déficitaire de 3 020,3 millions de francs contre 2 384,3 millions en 1983. Il faut toutefois noter que l'excédent brut d'exploitation, plus caractéristique de l'activité *industrielle,* atteint 4,6 milliards et progresse de 24,7 % par rapport à 1983. La valeur ajoutée passe de 9 928 à 11 362 millions, en progression de 14,4 %.

La capacité d'autofinancement diminue de 2235,4 à 1 383,8 millions de francs. Elle représente 29,8 % de l'excédent brut d'exploitation contre 60 % en 1983. Elle ne correspond plus qu'à 24,2 % des besoins totaux de financement contre 26,1 % en 1983.

Les ressources propres nettes disponibles pour l'investissement ne sont que très légèrement positives ; les opérations de financement ont entraîné un accroissement *de la dette d'emprunts de plus de 2,7 milliards* de francs.

Le résultat enregistré influence bien entendu la structure du bilan, qui, présenté selon le nouveau plan comptable, fait apparaître des capitaux propres négatifs de 3,6 milliards, un total de fonds propres positif de 8,4 milliards et un endettement financier et commercial de 42,8 milliards, soit 75 % du bilan, le total des emprunts *étant de 31,6 milliards* dont 16 milliards représentant la contre-valeur des emprunts en devises.

Cette présentation, conforme aux règles comptables, ne fait pas apparaître le résultat des efforts de gestion de la dette qui, grâce à plusieurs dizaines d'opérations de Swaps et de couvertures à terme, ont, au 31 décembre 1984, réduit de 3,5 milliards la contre-valeur en francs de la dette réelle en devises, augmenté de 46 à 55 % la part de la dette en francs, porté dans la dette en devises la part de l'ECU de 5,4 % à 30,7 % et ramené celle du dollar de 57,7 % à 27,4 %.

Cette revue ne serait pas complète si elle ne faisait mention des efforts redoublés de l'entreprise pour ouvrir les marchés extérieurs à toutes les entreprises qui gravitent dans l'orbite de l'industrie gazière et notamment en direction de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, de l'Amérique du Nord ou du Sud, de l'Afrique et de l'Asie.

Il est difficile de conclure sur la situation du Gaz de France à la fin de l'année sans prendre en considération, à l'époque où ce rapport est présenté, les événements importants qui ont marqué les premiers mois de l'année 1985 du point de vue des ventes, des approvisionnements et des mesures tarifaires.

Bien que l'hiver 1984/1985 ait été climatiquement très voisin de la moyenne, le début de l'année 1985 aura été marqué par une vague de froid particulièrement forte qui aurait accru de près de 10 milliards de kWh les ventes du Gaz de France, apportant ainsi à ses comptes une amélioration dont la mesure définitive n'apparaîtra qu'après reconstitution des stocks sur lesquels il a été puisé.

Cette vague de froid aura toutefois permis de mettre en valeur la puissance et la souplesse de l'appareil industriel gazier qui, dans les jours critiques, a pu apporter à l'économie française une fourniture énergétique mettant en jeu une puissance d'émission de 100 000 mégawatts, dont 50 000 correspondant au seul gaz soutiré des réservoirs souterrains. Elle aura aussi permis de constater qu'il n'y avait pas de suréquipement pour faire face à cette situation.

Les conditions d'approvisionnement seront confortées par la signature d'un nouveau contrat d'approvisionnement avec la Gasunie néerlandaise, lequel donne au Gaz de France des garanties de fourniture jusqu'au début du siècle prochain, tout en lui assurant des conditions de prix tenant mieux compte du marché de la consommation et marquant une baisse sensible ; il faut noter au passage que l'ECU a été choisi comme monnaie de règlement. Des aménagements contractuels favorables peuvent être également espérés des conversations franco-soviétiques en cours, lesquelles ont d'ores et déjà abouti à un meilleur échelonnement des quantités souscrites par le contrat de 1982.

En ce qui concerne les autres approvisionnements, l'année 1984 a vu la conclusion de contrats détaillés pour le gisement de Heimdal, la poursuite de négociations relatives au gisement de Gullfaks et la conclusion entre la Sonatrach et le Gaz de France en juillet 1984 d'un avenant visant à moduler dans le temps, au cours des huit prochaines années, les obligations d'enlèvements de G.N.L. par le Gaz de France. Enfin un accord de coopération pour le G.N.L. en provenance de la Côte-d'Ivoire a été conclu avec Ruhrgas et la Societa Nazionale Metanodotti (SNAM).

Au total, au cours de l'année 1984, le Gaz de France aura obtenu des premiers résultats pour aménager ses contrats d'approvisionnements en leur donnant un peu plus de souplesse afin de marquer une pause dans la croissance des stocks.

Il aura aussi poursuivi à tous les égards le resserrement des conditions de sa gestion. Ainsi se trouve-t-il à même de *profiter pleinement* des opportunités que pourraient lui offrir tant l'amélioration éventuelle du marché mondial de l'énergie ou du marché des changes que l'aboutissement *au plan* national des efforts économiques en cours, qui permettraient de relâcher quelque peu les contraintes pesant sur *lui et de lui rendre certains degrés de liberté.*

Un pas important dans ce sens vient d'être accompli en matière de tarifs puisque le gouvernement vient de décider de ne plus s'opposer à l'application de nouveaux barèmes qui seront déposés par Gaz de France en matière de tarifs à souscription, que ce soit en hausse ou en baisse.

Ce premier pas vers la liberté est capital : il ouvre une voie dont il *faudra* tirer les enseignements et permet au Gaz de France de faire profiter l'économie nationale des bienfaits d'une gestion se rapprochant de la vérité des prix.

C'est dans cette voie et à ce prix, entre autres, que l'entreprise pourra retrouver la santé financière que réclame *et mérite la vigueur industrielle dont elle fait preuve* grâce aux efforts de tous ceux qui y travaillent.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 juin

Résistant

Après deux séances de hausse, la Bourse de Paris a éprouvé mercredi le besoin de souffler un peu. Des dégagements se sont produits. Bien absorbés dans l'ensemble, ils n'en ont pas moins stoppé l'ascension des cours. D'une façon générale, les grandes valeurs de la corbeille se sont bien tenues.

L'action Peugeot, en particulier a progressé de 0,7 %, regagnant ce qu'elle avait perdu la veille. Michelin, parvenu la veille à 1 220 F, son plus haut niveau depuis 1979, a seulement perdu 10 F. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,23 % en-dessous de son niveau précédent. Notons qu'à l'ouverture, son recul était voisin de 0,4 %. Mais la cotation en hausse de plusieurs grands titres, comme Roussel-Uclaf (+ 6,4 %), Midi (+ 5 %), Générale occidentale (+ 3,1 %), Schneider (+ 4,9 %) a contribué à réduire l'écart.

Les mesures prises en conseil des ministres pour moderniser le marché financier (simplification des procédures, allégement des coûts et meilleur garantie des droits des épargnants) n'ont pas fait l'objet de commentaires.

S'agissant de la séance proprement dite, les professionnels se disaient très satisfaits des bonnes conditions dans lesquelles la Bourse consolidait ses positions.

Les baisses supérieures à 3 % se comptaient sur les doigts d'une main. Aussedat-Rey, Imétal et Leroy-Somer ont été du nombre.

La devise-titre s'est encore un peu effritée et s'est échangée entre 9,70 F et 9,75 F.

Nouvelle avance de l'or à Londres où son prix a été fixé à 316,50 dollars l'once (contre 315,50 dollars).

A Paris, le lingot a regagné 50 F à 94 450 F. Mais le napoléon a perdu 2 F à 549 F.

Le volume des transactions a diminué : 10,34 millions de francs contre 11,23 millions.

NEW-YORK

Modeste avance

Mercredi à Wall Street, le secteur électronique a, de nouveau, pesé sur la cote, et ce mouvement a suffi à freiner l'ascension de l'indice Dow Jones des industrielles, lequel reflétait, en clôture, une hausse ramenée à 0,78 point, à 1 323,81. En effet, les hausses l'emportaient sur les replis dans la proportion de 770, contre 700 environ (500 valeurs restant inchangées), le volume d'affaires étant beaucoup moins étoffé : 94,13 millions d'actions, contre 115,66 millions la veille.

Comme il est de règle depuis quelque temps à Wall Street, l'essentiel de l'activité a été concentré sur des valeurs qui font l'objet d'offres publiques d'achat ou de simples rumeurs de reprise. C'est ainsi que American Hospital Supply, qui subit actuellement une offensive de Baxter Travenol, s'est hissé au second rang des valeurs les plus actives, mercredi, avec 1,40 million de titres inchangés. American Telephone figure au premier rang (avec 2,75 millions d'actions) et American Express au troisième rang (1,24 million), après la démission de son directeur général, M. Sanford I. Weill. Un épisode de plus dans la *« guerre d'état major »* que connaît, depuis de nombreuses années, ce groupe aussi performant en termes d'activité que remuant sur le plan de ses dirigeants. Les opérateurs ont également tenu compte de l'annonce d'une prise de participation importante d'IBM dans MCI (*le Monde* du 27 juin) et de la concurrence accrue qui va en résulter pour ATT.

VALEURS	Cours du 25 juin	Cours du 26 juin
Alcoa	33 1/4	33 1/2
A.T.T.	23 1/2	23
Boeing	44 1/8	44 1/4
Chase Manhattan Bank	59 7/8	59 5/8
Du Pont de Nemours	57 1/2	57 1/4
Eastman Kodak	43 5/8	43 7/8
Exxon	53 1/2	53 3/4
Ford	44 1/2	44 1/4
General Electric	60 1/2	61 3/8
General Foods	82 1/8	79 5/8
General Motors	71	71 3/8
Goodyear	29 5/8	30
I.B.M.	122 1/8	123 1/8
I.T.T.	31 1/2	32
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	48 3/4	50 1/8
Schlumberger	37 7/8	38 1/8
Texaco	37 7/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	53 1/4	53 1/8
Union Carbide	43 5/8	44 1/8
U.S. Steel	27 5/8	27 3/4
Westinghouse	34	34
Xerox Corp.	51 3/4	52 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE : UN SIMPLE COURS INDICATIF. – Le succès ne se dément pas sur Saint-Gobain Emballage, récemment introduite au second marché de la Bourse de Paris. Le 26 juin, l'action a encore suscité 345 154 titres demandés, empêchant toute cotation en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. La Chambre syndicale des agents de change s'est contentée d'inscrire un prix indicatif de 832 F.

DELACHAUX EN BOURSE LE 2 JUILLET. – La société Delachaux SA, spécialisée dans la fourniture de matériels pour le transport, sera admise, le 2 juillet 1985, au second marché de la Bourse de Paris, selon la procédure de mise en vente. L'opération, conduite par la Société générale, Sogrepar, et la charge d'agents de change François-Dufour Kervern, s'effectuera au prix de 380 F par titre, 60 780 actions, soit 15 % du capital, étant alors proposées au public. Fondée, en 1902, par Clarence Delachaux, la société a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires consolidé de 517 millions de francs, en augmentation de 28 % sur l'année précédente, dont 64 % réalisé à l'exportation. Le bénéfice net a été multiplié par deux en 1984, pour atteindre 14,7 millions de francs, les analyses estimant qu'il devrait s'élever à 19 millions cette année.

LE CCF ÉMET 600 MILLIONS DE FRANCS DE TITRES SUBORDONNÉS. – Le Crédit commercial de France va émettre, à partir du 1er juillet prochain, 600 millions de francs de titres subordonnés, à durée indéterminée, avec bons de souscription de titres participatifs. Ces titres seront assortis d'une rémunération égale au taux de rendement moyen à l'émission des emprunts obligataires du secteur public (TMO), diminué de 0,25 %. A chaque titre de 5 000 F nominal seront associés, d'une part, deux bons permettant la souscription, le 4 juin 1987, d'un titre participatif au prix de 1 010 F, d'autre part, de deux bons permettant de souscrire, l'année suivante (le 4 juin 1988), à un titre participatif, au prix de 1 020 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 juin	26 juin
Valeurs françaises	123,2	122,8
Valeurs étrangères	105,1	104,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 juin	26 juin
Indice général	229	228,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 juin	27 juin
1 dollar (en yens)	249,15	248,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 JUIN

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 26/6

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1613	1601	1605	– 0 49
1031	B.N.P.	1038	1036	1035	– 0 28
970	C.C.F.	974	977	977	+ 0 30

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 332	9 330	9	9 850
ECU	6 846	6 848	....	....
Allemagne (100 DM)	304 690	304 620	295	310
Belgique (100 F)	15 125	15 135	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	270 270	270 270	260	280
Danemark (100 krd)	84 910	84 960	80	88
Norvège (100 k)	105 910	105 920	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 012	12 014	11 850	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 847	6 860	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 779	4 771	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364 520	364 370	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 770	105 790	101	108
Autriche (100 sch)	43 370	43 330	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 327	5 329	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 345	5 300	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 851	6 839	6 650	7
Japon (100 yens)	3 761	3 748	3 640	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	94600	94600
Or fin (en lingot)	94400	94450
Pièce française (20 fr)	551	549
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	548
Pièce latine (20 fr)	547	542
Souverain	688	687
Pièce de 20 dollars	3965	3945
Pièce de 10 dollars	2132 50	2102 50
Pièce de 5 dollars	1375	.....
Pièce de 50 pesos	3505	3505
Pièce de 10 florins	568	568

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2. Le sondage IFOP-*le Monde*-RTL sur l'image de l'Allemagne en France.
3. La préparation du sommet de Milan.
4-5. La détention des otages à Beyrouth et les propositions de M. Nabih Berri.
5. AFRIQUE
6. DIPLOMATIE
– M. Gorbatchev évoque un éventuel retrait soviétique des négociations de Genève.
6. EUROPE
6. AMÉRIQUES

POLITIQUE

7. *L'intervention de M. Mitterrand dans* la querelle entre M. Fabius et M. Jospin.

SOCIÉTÉ

10. MÉDECINE.
11. JUSTICE : la révision du procès Mauvillain.
29. ÉDUCATION : le rapport de la « mission Bloch » sur l'école et l'entreprise.

LE MONDE DES LIVRES

13 à 24. Voyages : les mirages de l'Orient.
Histoire : trente siècles d'amours et d'aventures.

CULTURE

25. CINÉMA : *Aspern*, de Eduardo de Gregorio.
27. COMMUNICATION : *A voir* : le marché du corps sur A 2.

ÉCONOMIE

30. *SOCIAL : le bilan de la négociation* collective en 1984.
32. ÉTRANGER : l'aide au tiers-monde a représenté 29 milliards de dollars en 1984.
– AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (27)
INFORMATIONS « SERVICES » (29) :
« Journal officiel » ; Mots croisés ; Météorologie ; Loto ; Loterie ; Tac-o-Tac.
Annonces classées (28) ; Carnet (12) ; Programmes des spectacles (26-27) ; Marchés financiers (35).

A B C D E F G

FACE A LA DÉRIVE DE LA MASSE MONÉTAIRE

Des mesures vont être prises pour freiner l'expansion du crédit

Les autorités monétaires vont prendre des mesures applicables à partir du 1er juillet pour s'opposer à la dérive de la *masse monétaire qui, pour les* quatre premiers mois de 1985, a progressé au rythme d'au moins 8 % au lieu des 4 % à 6 % retenus comme objectif (voir *le Monde* du 22 juin).

Les décisions suivantes sont déjà virtuellement prises :

1) L'objectif, si l'on peut dire, étant de limiter à 30 milliards de francs le financement par la création monétaire pure et simple des besoins du Trésor, l'Etat augmenterait d'ici à la fin de l'année ses émissions d'emprunts à long terme afin d'éponger le très fort excédent de création monétaire constaté depuis le début de l'année, puisque le volume de monnaie ainsi créé se situerait entre 50 milliards et 60 milliards de francs.

2) Afin de neutraliser l'effet d'expansion sur la masse monétaire intérieure de l'afflux des capitaux extérieurs, il serait procédé, comme cela a déjà été dit, au remboursement anticipé de certains emprunts en devises tandis que serait ralenti le rythme des nouveaux appels aux capitaux étrangers ;

3) Afin de freiner la progression des crédits bancaires à l'économie, des mesures techniques seraient prises pour renforcer le nouveau dispositif de régulation mis en place depuis le 1er janvier 1985. La mesure la plus probable consisterait à modifier la référence de départ (calculée *sur la base des crédits alloués en* 1984) permettant de calculer le seuil à partir duquel les banques se voient obligées, *si elles* veulent étendre leurs activités, de recourir à des financements rendus plus onéreux (notamment par le jeu des réserves obligatoires).

Le niveau actuel des taux d'intérêt est jugé suffisant pour parer à tout danger sur le marché des changes. Il ne serait pas question de le relever, à ceci près que bien sûr le renforcement du dispositif de régulation du crédit bancaire aura pour résultat de renchérir marginalement certains crédits. Ajoutons que l'augmentation des *émissions obligataires* du Trésor aura aussi pour conséquence de maintenir la pression sur les taux à long terme, et donc, dans le meilleur des cas, d'en ralentir la baisse.

MORT D'ELIAS SARKIS, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE

(De notre correspondant.)

Beyrouth. – Elias Sarkis, qui fut président de la République libanaise dans un des moments les plus difficiles de son histoire, est mort, le jeudi 27 juin, à Paris, d'une maladie neuromusculaire. Il se trouvait en traitement en France.

Sa dépouille mortelle devrait être rapatriée à *Beyrouth*, et *ses* obsèques pourraient être l'occasion de retrouvailles nationales, le président *Sarkis* ayant *finalement suscité* le respect unanime de ses concitoyens, « seigneurs de la guerre » compris.

Rarement en effet l'histoire aura rendu si vite justice à un homme, au départ décrié. Elias Sarkis aura réussi l'exploit peu commun d'être rejeté dans la première partie de son mandat (1976-1982) et d'obtenir l'adhésion progressive de son peuple dans la seconde.

Son *ambition était de* ne pas remettre à son successeur le pays dans un état pire que celui où il l'avait pris en charge. Ce n'était déjà pas simple. Il a fait mieux : ayant hérité d'un « non-pouvoir », il a transmis au président Amine Gemayel une amorce d'autorité. Par la suite, tout s'est détérioré à nouveau, mais Elias Sarkis avait tenu son pari.

L. G.

Sur le vif

Romance

Le téléphone sonne, mardi, à l'heure du dîner, sur France-Inter. *Au micro, deux toubibs. Ils vont* répondre à nos questions sur les MST, les maladies sexuellement transmissibles. *Celles qu'on a* toutes les chances de choper en vacances. Ça tombe bien. On ne *pense* qu'à ça, on l'a avoué au *Parisien libéré*, au sexe, au sable et au soleil, à draguer, à baiser à *l'ombre des cocotiers, dans la* paillote d'un G.O. du Club Med, sous la tente d'une voisine de camping *ou dans le sac de cou*chage d'une copine de rencontre. Les nanas, elles, elles rêvent carrément. Elles *sont plus de la moi*tié à espérer que cet amour d'été leur fera encore de l'usage à *l'automne et même à l'hiver de la* vie... jusqu'à ce que l'infarctus ou le cancer les sépare. Ou le SIDA. *Tiens, justement,* on ne parle que de ça en ce moment.

Du coup, à la radio, on n'en a *pas soufflé mot. Vous savez* pourquoi ? Parce que c'est tellement grave et tellement inquiétant *qu'on lui consacrera une* émission spéciale après les vacances. Génial, non ? Les *curieux qui appelaient pour ça, il* y en a eu plein, paraît-il, on leur a demandé d'aller se rhabiller et on *a laissé s'entortiller au bout du fil* des gens simples, frustes, empêtrés dans leur ignorante naïveté *du style : Quand est-ce que ça va* s'arrêter de me brûler où je pense ? Ou bien : J'ai été atteinte d'une maladie contaminée, est-ce que mon mari a le droit de divorcer ?

Ne me demandez pas de vous répéter ce qu'on leur a répondu à ces malheureux. C'était du Molière, du charabia, un jargon incompréhensible, passant à 100 000 kilomètres au-dessus de nos têtes. *Seuls sont* retombés – flop ! – dans nos assiettes quelques mots dont mes copains *ont corrigé ce matin* au journal l'orthographe. J'ai trouvé du clamydia trachomatic sous une pomme de terre frite, une épididymite bilatérale dans la sauce du rôti et des trichomonas 10 puissance 8 ou 10 puissance 12, je ne sais plus, sur une feuille de laitue.

*J'écarte tout ça d'une four*chette dubitative et dégoûtée quand j'entends : Allô, ici le 724-70-00, allez-y, on vous écoute. Enfin un mec très fort ! Lui, on ne la lui fait pas. Il a tout compris. Vous ne devinerez jamais ce qu'il veut : un test à faire passer à ses partenaires, un truc qui vire ou qui picote ou qui leur colore les muqueuses, histoire de voir si c'est OK. Ah ! l'amour sur une gondole au clair de lune à Venise...

CLAUDE SARRAUTE.

AU PARLEMENT

La réforme électorale est définitivement adoptée

La réforme électorale est définitivement adoptée. L'Assemblée nationale a approuvé, le mercredi 26 juin en troisième et dernière lecture, les cinq textes la mettant en œuvre : deux projets de loi organiques sur le nombre des députés dans les départements français et dans les territoires d'outre-mer, deux projets de loi simples sur les conditions d'élection des députés et le projet instituant l'élection au suffrage universel direct des conseillers régionaux.

Avant d'être absolument assuré que la proportionnelle remplacera le scrutin majoritaire, il faudra attendre les décisions du Conseil constitutionnel, que l'opposition a l'intention de saisir, et qui de toute façon est obligatoirement consulté sur les lois organiques. Il a un mois pour se prononcer.

Si la fin de ce long débat qui occupe la vie politique depuis plus d'un an, et, en tout cas, depuis la décision du conseil des ministres du 3 avril, n'a pas eu lieu dans la plus totale indifférence, ce n'est pas par la volonté de l'opposition de combattre jusqu'au bout une réforme qu'elle juge catastrophique pour l'avenir institutionnel de la Ve République, mais simplement parce que la Constitution impose un certain cérémonial.

Le vote définitif de lois organiques repoussées par le Sénat – ce qui est le cas – doit se faire par scrutin public à la tribune, ce qui implique la présence d'au moins la moitié des députés dans l'hémicycle.

Sans cela, peut-être n'aurait-on pas remarqué que, comme en première lecture, le RPR et *l'UDF* s'étaient opposés à tout, que le PC et le MRG s'étaient abstenus sur les conditions de mise en œuvre de la proportionnelle, les radicaux de gauche n'approuvant même pas l'augmentation du nombre des députés. Seuls les socialistes ont approuvé les cinq textes.

L'opposition, après le rejet de sa motion de censure et de sa demande *de soumettre cette réforme à réfé*rendum, a baissé les bras. Significatif est le peu d'impact qu'a eu au Palais-Bourbon le souhait d'un référendum, émis aussi par le Sénat. Plutôt que d'en débattre dans l'hémicycle, les responsables de l'UDF ont préféré au même moment discuter entre eux de l'application du nouveau mode de scrutin. La proportionnelle est entrée dans les têtes *avant d'être inscrite dans* la loi. D'autant que malgré leurs protestations, elle en arrange quelques-uns à droite. Quant à ceux des socialistes qui n'en voulaient pas, ils ont dû se plier à la décision de l'Elysée et de Matignon.

Ainsi si le Conseil constitutionnel ne trouve rien à redire, les Français éliront en mars 1986 leurs députés et leurs conseillers régionaux par un *scrutin de liste départemental* à la proportionnelle avec répartition des restes à la plus forte moyenne. Ils devront choisir la liste d'un parti et non plus un homme.

THIERRY BRÉHIER.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HAVAS S'INTERROGE SUR L'AVENIR DE CANAL PLUS

Le conseil d'administration d'Havas se réunit, ce jeudi 27 juin, pour *examiner le* bilan de l'agence pour 1984 et ses perspectives. Les bons résultats de certaines filiales (*Eurocom*, *Avenir*, *Information* et publicité), les difficultés de quelques autres, dont la Compagnie *européenne de publication*, forment un tableau très contrasté. Mais le principal problème posé aux actionnaires d'Havas demeure *la situation* de Canal Plus. A cause des déboires de la chaîne payante, aucun dividende ne sera versé pour la première fois depuis trente-cinq ans.

Devant le conseil d'administration, M. André Rousselet, président d'Havas, évoquera deux hypothèses. Si l'exploitation continue, les abonnements à Canal Plus, qui atteignent aujourd'hui trois cent quarante mille foyers, pourraient permettre d'atteindre l'équilibre en 1986. Si l'Etat rachète la concession pour utiliser le réseau pour une télévision privée, il devrait indemniser les actionnaires non seulement pour les frais actuels mais pour le manque à gagner pendant toute la durée de la concession restant à courir. Une somme qui, selon certaines sources, dépasserait le milliard de francs.

M. Rousselet refuse toute solution de compromis, notamment l'ouverture du capital à d'autres actionnaires et le passage en clair de la plus grande partie de la programmation, préconisé par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. Reste que l'Etat pourrait profiter de ce conseil d'administration pour pousser l'Agence à se désengager de Canal Plus.

J.-F. L.

LE DÉBAT SUR L'AFFAIRE MANOUCHIAN

« Le plateau le moins critiquable » ?

« J'ai essayé de ne pas tenir compte de la polémique qui s'était développée et de revenir au film lui-même », a expliqué M. Armand Jammot, le mercredi 26 juin, au cours de la conférence de presse organisée pour faire connaître la liste des participants au débat qui suivra la projection du film de Mosco : *Des « terroristes » à la retraite*, le mardi 2 juillet sur Antenne 2.

« Ce plateau est, selon moi, le meilleur possible. J'ai voulu faire quelque chose de convenable qui soit le moins critiquable possible », a encore précisé le producteur de l'émission, après avoir fait le point sur les négociations serrées qu'il avait dû mener depuis deux semaines avec le Parti communiste, qui s'estime *« diffamé »*. (Nos dernières éditions du 27 juin.)

Le moins critiquable par qui ? Voilà la question. Car on peut se demander si les personnalités retenues sauront procéder à une véritable exhumation des « résistants oubliés », de ces communistes apatrides – *et* que la France a parfois rejeté après la guerre – prêts à tout pour anéantir le nazisme. Même au *terrorisme*. C'est *en effet* le rôle joué par un tout petit nombre de travailleurs immigrés au sein de la Résistance *communiste qui est le vrai* sujet du film. Et non pas « la » Résistance.

« Je ne crois pas qu'on puisse faire un débat d'une heure et demie uniquement sur la MOI-FTP [la main-d'œuvre immigrée], a déclaré M. Jammot. *Il faut qu'on parle aussi de la Résistance communiste et de la Résistance nationale. »* On ne peut pourtant pas dire que la Résistance communiste a été oubliée : les livres d'histoire, les noms de rues et de stations de métro sont heureusement là pour rappeler « le parti des soixante-quinze mille fusillés ». Alors pourquoi ne pas donner une fois la vedette à ces résistants vraiment oubliés, pas forcément beaux, qui écorchent tellement le français qu'on ne peut même pas les faire parler dans un débat ? Ont-ils été lâchés, trahis ou simplement capturés ?... Et que s'est-il vraiment passé pour eux lorsque la MOI a été dissoute en 1949 et qu'on les a poussés à repartir en Pologne, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, alors que se préparaient déjà les procès des antistaliniens ?...

Les « compagnons de la Libération », qu'ont-ils su de ces résistants-là ? On voudrait croire que les « Dossiers de l'écran » répondront aux questions, éclaireront les zones d'ombre de l'histoire de cette Résistance. Mais alors pourquoi avoir accepté une déclaration préalable *« fixée à cinq minutes »* de Me Charles Lederman ? Pourquoi avoir éliminé les résistants et historiens choisis par Mosco, sous le prétexte qu'ils s'exprimaient déjà dans le film ? Pourquoi avoir choisi pour représenter la MOI quelqu'un qui se dit « garde du corps de Manouchian » *et* que la MOI ne reconnaît pas ?

Pourquoi, par exemple, n'avoir pas *interrogé un Moshe Zalcman* (auteur d'un livre sur Joseph Epstein, le « capitaine Gilles ») ou bien *Henri Krasucki, dont le père a com*battu dans la Résistance ? Il est vrai que dans les recueils de biographies des martyrs de *la Résistance*, à la note consacrée à Isaac Krasucki, on a omis de parler de son fils, *« de peur que cela nuise à la position de ce dernier »* remarque Adam Rayski, qui fut un responsable de la MOI...

NICOLE ZAND.

Participeront au débat : MM. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre (RPR), et Christian Pineau ancien ministre (SFIO), compagnons de la Libération ; M. Roger Pannequin, ancien communiste, responsable des FTP du Nord ; M. Arsène Tchakarian et Mme Annette Kamieniecki, anciens résistants de la MOI ; les historiens Henri Amouroux et Roger Bourderon (maître-assistant à Paris-VIII, spécialiste de la seconde guerre mondiale, membre du PCF), ainsi que deux autres membres du PCF : M. Henri Rol-Tanguy, chef des FFI de l'Ile-de-France, et Me Charles Lederman, sénateur, président de l'Union des juifs pour la Résistance, qui fera une déclaration avant la projection du film.

● *Quatre dirigeants syndicaux arrêtés au Chili.* – Quatre dirigeants syndicaux ont été appréhendés le mercredi 26 juin à Siantago-du-*Chili* au cours d'une manifestation organisée pour le soixante-dix-septième anniversaire de la naissance de Salvador Allende, l'ancien président renversé par un coup d'Etat en septembre 1973. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1985 a été tiré à 432 285 exemplaires

